



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 233
Le mardi 17 octobre 2023

Présidence de l'honorable Greg Fergus



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 octobre 2023

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Mary Ng (ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement et à la politique actuelle sur le dépôt des traités au Parlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le traité intitulé « Accord de libre-échange Canada-Ukraine », fait à Ottawa le 22 septembre 2023.

* * *

[Français]

LOI DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UKRAINE DE 2023

L'hon. Mary Ng (ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-57, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Ukraine de 2023.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à distance aujourd'hui pour présenter une pétition portant sur un sujet qui préoccupe grandement les habitants de Saanich-Gulf Islands. Les pétitionnaires nous font remarquer que selon l'Accord de Paris, que le Canada a négocié en 2015, il faut prévoir une « transition juste » pour les travailleurs du secteur des combustibles fossiles dans le cadre de la transition visant à mettre fin à notre dépendance aux combustibles fossiles.

Les pétitionnaires notent également que la main-d'œuvre du secteur pétrolier et gazier est hautement qualifiée et que de nombreuses compétences peuvent convenir au secteur des énergies re-

nouvelables. Ils demandent donc au gouvernement d'élaborer un plan de transition juste pour les travailleurs du secteur des combustibles fossiles. Ils mentionnent expressément le solide travail réalisé par le Groupe de travail sur la transition équitable pour les travailleurs des centrales au charbon canadiennes. La Chambre devrait s'appuyer sur les 10 recommandations contenues dans le rapport de ce groupe pour entreprendre son travail dans ce domaine.

LES REFUGES POUR FEMMES

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je suis fière de présenter cette pétition.

Tandis que la demande est malheureusement à la hausse dans les refuges pour femmes, en raison du coût élevé de la vie et de la crise du logement, il est plus difficile pour les femmes et les enfants qui fuient la violence dans leur foyer de trouver un endroit pour vivre. Alors que le gouvernement libéral augmente considérablement ses dépenses de bureaucratie et de consultants, il réduit le financement des refuges pour femmes de 145 millions de dollars.

J'espère que le gouvernement comprendra que les refuges pour femmes sont en crise en ce moment, tandis que nous traversons une crise économique qui cause beaucoup de problèmes à de nombreux Canadiens. J'espère que le gouvernement remédiera à cette situation.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom de Canadiens qui souhaitent attirer l'attention du gouvernement sur le plus récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Ce groupe nous a prévenus à maintes reprises que les hausses de température des deux prochaines décennies allaient causer des ravages à grande échelle et des conditions météorologiques extrêmes.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'instaurer immédiatement, dans le secteur pétrolier et gazier, des plafonds d'émissions ambitieux, réalistes et de grande portée qui permettront au Canada d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés pour réduire les émissions d'ici 2030.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

*Travaux des subsides***ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

● (1010)

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE PLAN FINANCIER

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC) propose:

Que, étant donné que,

- (i) après huit ans de gouvernement libéral, le premier ministre a fait gonfler la dette nationale plus que tous ses prédécesseurs réunis,
- (ii) 500 milliards de dollars de déficits inflationnistes ont fait grimper directement l'inflation à son niveau le plus élevé en 40 ans,
- (iii) avant le budget de 2023, la ministre des Finances avait déclaré « Ce que les Canadiens veulent, c'est que l'inflation diminue et que les taux d'intérêt baissent [...] Et c'est l'un des principaux objectifs du budget de cette année: ne pas jeter de l'huile sur le feu de l'inflation », puis elle a ajouté 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses,
- (iv) pour combattre l'inflation, la Banque du Canada a été forcée de relever le taux directeur 10 fois en à peine 19 mois,
- (v) les hausses des taux d'intérêt ont fait augmenter les versements hypothécaires et, depuis que ce premier ministre est au pouvoir, les remboursements hypothécaires mensuels ont augmenté de 150 % et coûtent maintenant 3 500 \$ pour une maison familiale moyenne,
- (vi) le gouvernement libéral-néo-démocrate doit faire preuve de discipline budgétaire, mettre fin à ses déficits qui alimentent l'inflation, pour que les taux d'intérêt puissent être abaissés,

afin d'éviter une crise de défaut de remboursement des prêts hypothécaires, comme l'a prévenu le Fonds monétaire international, et de s'assurer que les Canadiens ne perdent pas leur maison, la Chambre demande au gouvernement de présenter un plan financier prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire, dans le but de faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt, et de le soumettre à la Chambre des communes avant la prochaine décision de la Banque du Canada concernant le taux directeur, le 25 octobre 2023.

— Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord souligner que je partagerai mon temps de parole avec l'honorable député de Tobique—Mactaquac.

L'inflation, c'est le coût des dépenses que le gouvernement a dit qu'elles seraient gratuites. On sait que le gouvernement libéral—néo-démocrate a promis une utopie en disant qu'il allait livrer des choses gratuitement. Il a dit que le coût de ces dépenses n'allait jamais frapper les Canadiens, parce que le budget allait s'équilibrer par lui-même. Il a aussi laissé entendre que parce que les taux d'intérêt étaient bas, comme par magie, le gouvernement pouvait continuellement augmenter les dépenses plus rapidement que la croissance du coût de la vie et de la population, et ce, sans conséquence.

Aujourd'hui, après huit ans de ce gouvernement et de ce premier ministre libéral—néo-démocrate, les Canadiens sont en train de voir les factures. Ils les voient dans les paiements hypothécaires qui ont augmenté, en moyenne, de 150 %, ce qui est plus que le double.

J'ai parlé à un travailleur en Colombie-Britannique qui paie maintenant 7 500 \$ par mois pour son hypothèque. Je répète: 7 500 \$ par mois. C'est un homme de la classe moyenne avec trois enfants. De cette somme, un montant de 4 000 \$ sert à payer l'intérêt; et cela ne rembourse même pas le montant principal de son hypothèque. C'est presque 50 000 \$ par année d'argent perdu que la famille de ce travailleur paie en intérêt seulement pour son hypothèque. Cette situation est impossible pour la famille moyenne, mais c'est la réalité après huit ans de ce premier ministre.

Ironiquement, c'est le même premier ministre qui avait promis qu'il allait aider la classe moyenne et ceux qui cherchaient à s'y joindre. Il ne parle plus de la fameuse classe moyenne, n'est-ce pas?

On ne l'entend jamais parler de la classe moyenne. C'est oublié, parce qu'il ne veut pas rappeler la souffrance que ses politiques ont causée à cette fameuse classe moyenne. On a maintenant des membres de la classe moyenne qui sont sans-abri. C'est vrai que dans tous les pays, y compris le Canada, il y a toujours eu, malheureusement, des sans-abri. Cependant, depuis la Grande Dépression, on n'a jamais eu des gens de la classe moyenne sans-abri. Maintenant, c'est de plus en plus commun.

On rencontre des gens partout au pays, des infirmières, des charpentiers, qui vivent dans leur voiture à cause de l'augmentation des paiements hypothécaires, ce qui a des conséquences sur l'augmentation du coût du loyer. Depuis que le premier ministre a promis, il y a huit ans, de réduire le coût du logement, le coût a doublé. Les loyers ont doublé, les paiements hypothécaires ont doublé et la mise de fonds nécessaire pour l'achat d'une maison a doublé. En fait, quand j'étais ministre responsable du logement, cela coûtait la moitié de ce que c'est aujourd'hui pour payer le loyer, l'hypothèque et la mise de fonds.

Les décisions du gouvernement ont des conséquences. Le gouvernement a augmenté les dépenses dans l'économie de 600 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,8 mille milliards de dollars à 2,4 mille milliards de dollars. Cette augmentation de 32 % de la masse monétaire a été huit fois plus rapide que la croissance réelle de l'économie. Cela veut dire que l'argent nécessaire pour acheter des produits a augmenté huit fois plus rapidement que les produits disponibles. En conséquence, on a de l'inflation.

La Banque du Canada doit répondre à cela en augmentant les taux d'intérêt, ce qui frappe encore les mêmes personnes qui ont de la misère à acheter de la nourriture et à payer leur loyer et leur hypothèque.

● (1015)

Que fait le gouvernement? Il force encore la Banque du Canada à garder les taux d'intérêt élevés. Selon l'ancien ministre des Finances John Manley, le gouvernement met le pied sur l'accélérateur de l'inflation avec les déficits, ce qui force la Banque du Canada à mettre le frein en augmentant les taux d'intérêt. On aurait pu croire que le gouvernement aurait essayé de ralentir ces déficits et de travailler à l'atteinte d'un budget équilibré, mais il a fait le contraire.

Il y a six mois, le gouvernement a dit vouloir équilibrer le budget vers 2028. Or, il a changé soudainement d'idée lors du dépôt du budget et il a dit qu'il n'équilibrerait jamais le budget.

Selon ce que le directeur parlementaire du budget nous a appris la semaine dernière, le déficit est de 15 % plus élevé que ce qui était promis dans le budget du gouvernement. C'est une perte de contrôle totale et les Canadiens en paient présentement la facture. C'est sans mentionner le prix que nos enfants vont devoir payer à l'avenir.

Nous proposons donc des solutions guidées par le gros bon sens, c'est-à-dire une loi « dollar pour dollar » qui forcerait le gouvernement à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé, l'élimination du gaspillage comme l'application ArriveCAN, la Banque de l'infrastructure du Canada et les autres idées qui ont augmenté et gonflé le coût du gouvernement.

Le but devrait être d'équilibrer le budget pour réduire les taux d'intérêt et l'inflation et permettre aux Canadiens de garder leur maison et nourrir leur famille. C'est cela, le gros bon sens.

Travaux des subsides

[Traduction]

Après huit ans sous la direction du premier ministre et du gouvernement néo-démocrate—libéral, on se rend brutalement compte que l'inflation est le prix à payer pour tous les programmes que le gouvernement prétendait nous offrir gratuitement. On se souvient que le premier ministre a déclaré qu'il était possible de doubler la dette sans avoir à s'en inquiéter, car le budget s'équilibrerait de lui-même. Il a également affirmé que les faibles taux d'intérêt rendaient les déficits abordables à long terme, et que nous ne pouvions donc pas nous permettre de ne pas dépenser. Peu de temps après, nous voici face aux conséquences humaines désastreuses de cette approche, car comme le disait Pythagore, « les chiffres gouvernent l'univers ». On a beau prononcer de longs discours et faire de belles promesses, le fait est que lorsqu'on dépense de l'argent qu'on n'a pas, c'est tout le monde qui en paie le prix.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Les dépenses du gouvernement ont entraîné l'augmentation du coût de la vie. La dette inflationniste d'un demi-billion de dollars a fait augmenter le prix des biens que nous achetons et les intérêts que nous versons. Comme l'a expliqué l'ancien ministre libéral des Finances, John Manley, c'est comme si le gouvernement appuyait sur l'accélérateur de l'inflation, ce qui oblige la Banque du Canada à appuyer sur les freins en augmentant les taux d'intérêt. À présent, partout au Canada, je rencontre des gens qui vivent dans la précarité financière. Un travailleur de chantier naval de Vancouver m'a expliqué que ses versements hypothécaires mensuels s'élevaient maintenant à 7 500 \$. Il travaille sur un chantier naval. Sur ce montant, quatre mille dollars servent uniquement à payer les intérêts de son prêt. Sa famille dépense donc 50 000 \$ par an pour payer les intérêts de son hypothèque. Pourtant, le premier ministre, les documents budgétaires et le gouverneur de la Banque du Canada avaient affirmé que les taux d'intérêt resteraient bas.

On s'attendrait à ce que le gouvernement annule ses politiques, mais il fait le contraire. Il y a un an, il a dit qu'il équilibrerait le budget d'ici 2028. Il y a six mois, il a changé d'idée et renoncé à atteindre un jour l'équilibre budgétaire. La semaine dernière, le directeur parlementaire du budget nous a révélé que le déficit était de 15 % supérieur à ce que le gouvernement prévoyait il y a six mois à peine. Le gouvernement a complètement perdu le contrôle des dépenses.

Notre plan du gros bon sens consiste à plafonner les dépenses et à réduire le gaspillage afin d'équilibrer le budget et de réduire les taux d'intérêt et l'inflation. Agissons avant que des centaines de milliards de dollars de prêts hypothécaires soient renouvelés à ces taux plus élevés. Sauvons les maisons de nos concitoyens et notre avenir. C'est une question de gros bon sens. Mes collègues vont travailler pour ramener le bon sens ici au Canada. C'est chez vous, chez moi, chez nous. Ramenons le bon sens chez nous.

● (1020)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est décevant d'entendre le chef du Parti conservateur essayer de simplifier les choses à ce point, en prétendant que c'est parce que nous dépensons trop. C'est vrai, nous avons dépensé de l'argent pour protéger les petites entreprises, l'épine dorsale de l'économie canadienne, pendant la pandémie. Oui, nous avons dépensé de l'argent pour soutenir des millions de Canadiens pendant la pandémie.

Le Parti conservateur a essentiellement voté pour les emprunts nous ayant permis de fournir cette aide, mais ses députés l'ont vite oublié. Ils ne parlent maintenant que de l'inflation. Oui, l'inflation fait mal, mais pour donner l'heure juste, il faut regarder les taux d'inflation ailleurs dans le monde. Je souhaiterais que le chef du Parti conservateur présente aux Canadiens un portrait plus honnête et fidèle de la situation. Comparativement à d'autres régions du monde, le Canada s'en tire bien.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, il est temps que le député sorte de cette enceinte et aille rencontrer des gens ordinaires s'il pense que le Canada s'en tire bien. Bon sang. Il n'a peut-être pas vu les villages de tentes qui poussent partout au pays, et qui n'existaient pas il y a huit ans. Des quartiers jadis tout à fait propres et sécuritaires sont désormais envahis par la misère et la souffrance de gens qui n'ont plus les moyens de payer leur loyer.

Le député devrait peut-être faire du porte-à-porte et demander aux gens quelle part de leur budget ils consacrent à leurs versements hypothécaires mensuels. Il devrait peut-être parler aux ménages qui, dans une proportion d'un sur cinq, se privent de repas parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture. Il devrait peut-être aller voir les files qui s'étirent sur plusieurs pâtés de maisons près des banques alimentaires. On n'avait pas vu de files aussi longues depuis la Grande Dépression et la disparition de l'Union soviétique. S'il pense que les choses vont bien au Canada, il doit aller parler aux gens ordinaires qui souffrent d'un bout à l'autre du pays.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, si on veut éliminer le gaspillage et revenir à l'équilibre budgétaire, le gros bon sens ne serait-il pas de couper les 83 milliards de dollars qui, d'ici 2034, vont aller au secteur gazier et pétrolier?

Si notre souhait est d'aider les gagne-petit, les aînés, les gens qui ont de la difficulté à se nourrir et à payer leur hypothèque, ne devrait-on pas rediriger cet argent vers eux au lieu de soutenir les gloutons du secteur gazier et pétrolier, qui ont fait 200 milliards de dollars de profit?

Hier, au Comité permanent des ressources naturelles, la réponse du Parti conservateur a été de s'excuser au nom des Canadiens auprès de Suncor.

Le chef de l'opposition défend-il les grandes pétrolières ou les gagne-petit?

● (1025)

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, nous défendons les consommateurs contre le Bloc québécois, qui veut radicalement augmenter les taxes à la pompe pour M. et Mme Tout-le-Monde.

Les libéraux ont une taxe qui s'applique au Québec. Ils appellent cela « un règlement ». Ils peuvent appeler cela « un canard » s'ils le veulent. Cependant, c'est une taxe et elle augmente le coût de l'essence de 17 ¢ le litre. Le Bloc québécois est contre, juste parce qu'ils trouvent que ce n'est pas assez.

Le Bloc a dit vouloir radicalement augmenter les taxes pour les consommateurs du Québec. Cela n'a pas de bon sens. Cela coûte cher de voter pour le Bloc québécois. Nous, les conservateurs, sommes le seul parti guidé par le gros bon sens de M. et Mme Tout-le-Monde au Québec.

Travaux des subsides

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, le député de Carleton a fait de nombreuses vidéos dans lesquelles il s'en prenait aux pauvres et aux personnes souffrant de dépendances, déshumanisant ainsi des personnes déjà en marge de la société. Le député de Carleton dit défendre les travailleurs, mais je ne l'ai jamais vu à l'avant d'un piquet de grève. Au contraire, il a appuyé des projets de loi de retour au travail. Lorsqu'il a été question de tenir une enquête nationale, le député était membre du Cabinet quand l'ex-premier ministre Harper a affirmé que cela ne faisait pas partie de ses priorités, alors on repassera pour la défense du peuple.

Ma question concerne les aînés. Le député de Carleton entend-il appuyer sa collègue conservatrice Danielle Smith et sabrer le prestations du Régime de pensions du Canada que reçoivent les aînés, ce qui aurait pour effet de les appauvrir, alors qu'ils vivent déjà dans la terreur et qu'ils deviennent de plus en plus pauvres chaque jour? Est-ce que le gros bon sens, c'est de frapper sur des gens qui sont déjà au sol?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, parlons des gens qui vivent dans la rue et dans des campements improvisés. Dans quelle province la situation est-elle la pire? En Colombie-Britannique, une province qui est dirigée par le NPD. C'est là que les premiers campements se sont installés, dans le Downtown Eastside, où on a mis à l'essai des politiques néo-démocrates comme...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre.

Donnons au chef de l'opposition officielle l'occasion de répondre à la question.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, l'expérience qu'a tentée le NPD sur les résidents de Downtown Eastside, qui consistait à décriminaliser la possession d'opioïdes et à faire payer cette drogue par les contribuables, pour le plus grand plaisir des sociétés pharmaceutiques qui étaient pourtant à l'origine de cette crise, a engendré la misère et le désespoir, ainsi qu'une augmentation de 300 % des décès dus à des surdoses.

Ensuite, sous la houlette du premier ministre néo-démocrate — car ce premier ministre est bel et bien un néo-démocrate —, ils ont répété cette expérience à l'échelle du pays. Nous avons donc aujourd'hui un bilan de 30 000 morts par surdose. La classe moyenne a été littéralement dévastée par cette coalition néo-démocrate—libérale. Il n'y a qu'un seul parti qui a le courage de défendre les vaillants travailleurs et le maintien de leur salaire dans une économie dynamique et sans drogue, et qui propose de donner aux gens la chance de ne plus vivre dans la rue, de trouver un logement et d'avoir une vie meilleure: le Parti conservateur.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre, même si je suis un peu intimidé de devoir le faire à la suite du député de Carleton, le chef de l'opposition officielle.

Nous avons entendu d'excellents arguments en faveur de cette motion. Il est indéniable que, partout au Canada, les Canadiens sont confrontés à de graves difficultés. Ils doivent faire face à l'augmentation faramineuse du coût de la vie, à la croissance constante des prix de l'essence et du chauffage, et à l'augmentation vertigineuse des prix du logement. C'est en partie à cause des taux hypothécaires, qui ont doublé depuis huit ans, si bien que les loyers ont eux aussi doublé. Bref, les taux d'intérêt continuent d'augmenter et

beaucoup de jeunes gens voient leur rêve de devenir un jour propriétaires s'envoler.

C'est ce que nous observons tous, nous parlementaires, lorsque nous prenons la peine de nous rendre dans les collectivités que nous représentons. Je suis sûr que beaucoup d'entre vous le font. Personnellement, c'est ce que j'ai entendu au cours de mes déplacements et des conversations que j'ai eues récemment dans ma circonscription située dans l'Ouest du Nouveau-Brunswick; et les habitants de la magnifique région de l'Île-du-Prince-Édouard m'ont dit à peu près la même chose. Dans tout le Canada atlantique, les Canadiens sont confrontés à de grandes difficultés. Ils doivent faire face à l'augmentation constante du coût de la vie, dont ils constatent les conséquences même lorsqu'ils doivent acheter des produits de première nécessité à l'épicerie.

Les témoignages les plus émouvants que j'ai entendus sont sans doute ceux des personnes âgées, qui ont travaillé fort toute leur vie pour pouvoir avoir une pension de retraite décente. Aujourd'hui, elles se demandent vraiment si l'argent qu'elles ont réussi à mettre de côté après avoir travaillé fort toute leur vie sera suffisant pour faire face à l'augmentation des prix.

Certaines personnes âgées, surtout dans le Canada atlantique, ont dû faire des choix très difficiles. À l'approche d'un autre hiver canadien, elles se demandent si elles auront assez d'argent pour payer leur facture de chauffage et pour acheter leur nourriture, sans parler de l'essence pour la voiture. Ce sont pour elles des défis très réels. Lorsqu'on prend la peine d'écouter ces personnes âgées, on ne peut pas y être insensibles.

Il est de notre devoir, en tant que représentants élus par la population, de faire connaître ces préoccupations dans cette auguste enceinte. En tant que députés de l'opposition officielle, il est de notre devoir de demander des comptes aux libéraux, de nous assurer que le projet de loi qu'ils proposent est raisonnable et qu'il aura un impact positif sur le quotidien des gens que nous représentons.

Il incombe à la Chambre de présenter des motions et des mesures législatives qui font écho aux préoccupations actuelles de la population; en fait, le gouvernement et tous les députés de la Chambre seraient bien avisés d'agir de la sorte. La toute première préoccupation des Canadiens de tout le pays, sans exception, est la flambée du coût de la vie et l'inflation. Je l'entends partout où je vais.

Il serait bon que nous réfléchissions tous à ce qui suscite actuellement ce genre d'angoisse et d'inquiétude chez les Canadiens. Qu'est-ce qui entraîne cette augmentation des niveaux d'anxiété et de désespoir? La situation est désespérée non seulement dans nos centres-villes, mais aussi dans nos collectivités rurales. Quelle en est la cause?

Après huit ans, nous avons vu ce qui a mené à la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant. De multiples facteurs sont en cause. L'un d'entre eux, que l'on ne peut ignorer, est le fait que le premier ministre a alourdi la dette nationale plus que tous les autres premiers ministres précédents réunis. C'est un fait stupéfiant.

La dette a été doublée en moins de huit ans et cela aura des conséquences dévastatrices à long terme. Je ne parle pas du déficit, mais de la dette de notre pays. Nous avons des déficits inflationnistes d'un demi-billion de dollars qui ont conduit directement à des taux d'inflation qui n'ont jamais été aussi élevés depuis 40 ans.

Travaux des subsides

• (1030)

Avant le budget 2023, même notre propre ministre des Finances a déclaré que ce que les Canadiens souhaitent actuellement, c'est une diminution de l'inflation et des taux d'intérêt. C'était l'un des principaux objectifs du budget de cette année. Il ne fallait donc pas jeter de l'huile sur le feu et engager ensuite 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses. Le gouvernement n'a pas entendu ce que les gens lui ont dit, ou s'il l'a entendu, il applique certainement la mauvaise solution au problème. En effet, nous ne pouvons pas mettre fin à l'inflation ou à la hausse des taux d'intérêt en dépensant plus d'argent. C'est jeter de l'huile sur le feu. Comme l'ancien ministre libéral des Finances John Manley l'a déjà dit, nous ne pouvons pas continuer à agir de la sorte et espérer réussir.

Nous l'avons vu tout au long de l'histoire, chaque fois que les gouvernements se sont engagés dans cette voie. Afin d'augmenter les recettes pour payer leur dette et leurs déficits sans cesse croissants, ils ont inévitablement augmenté les impôts. Toutefois, si nous demandons aux citoyens de ce pays s'ils peuvent se permettre de payer plus d'impôts, je pense que la réponse sera un non retentissant. Ils ont plus de factures que de chèques de paie. Alors qu'ils arrivent à la fin de leur chèque de paie et que tout ce qui leur reste est une facture à payer, le gouvernement propose de quadrupler la taxe sur le carbone, parce que cela leur permettra de se sentir mieux et que, d'une manière ou d'une autre, les conditions météorologiques changeront et le climat s'améliorera.

Récemment, au comité des ressources naturelles, lorsque nous avons demandé au commissaire à l'environnement si le Canada possédait un indicateur permettant de déterminer dans quelle mesure la taxe sur le carbone avait réduit la quantité de carbone dans l'atmosphère du pays, le commissaire a répondu que nous n'avions pas encore d'indicateur de ce type. Au Canada, la taxe sur le carbone est l'une des principales sources d'inflation. Par conséquent, la pierre angulaire des lois environnementales, qui a provoqué une inflation monstre au pays, ne prévoit même pas de mesure permettant d'indiquer aux Canadiens quel est l'effet de cette taxe sur l'environnement en général au Canada. C'est une honte qu'il est impossible de justifier auprès de la population canadienne. En cette période de difficultés économiques, alors que les gens sont sous pression financière et que leurs épargnes s'épuisent, le gouvernement va leur dire une fois de plus qu'il va continuer d'augmenter la taxe sur le carbone. Cependant, nous ne pouvons pas vraiment leur dire pourquoi, puisque nous ne pouvons pas démontrer l'impact de cette taxe sur l'environnement. C'est injustifiable.

Il est temps de rectifier le tir. Il est temps pour le gouvernement de rétablir ses priorités et de revenir à ce qu'il doit faire, à savoir mettre en valeur l'incroyable potentiel du Canada. Si nous voulons nous attaquer au problème d'inflation que nous avons au pays, faisons en sorte que notre économie se développe et que nos citoyens travaillent. Laissons-les tranquilles et commençons à éliminer les obstacles à leur prospérité et à leur croissance.

Les députés connaissent-ils la définition du terme « frustration »? C'est le fait de bloquer le progrès, de sentir que nous avons ce potentiel immense que nous ne pouvons pas exploiter et que nous ne pourrions jamais atteindre nos objectifs à cause du fardeau qui pèse actuellement sur nos épaules. Voilà pourquoi les Canadiens ressentent de plus en plus de frustration. Ils réclament du changement. Ils veulent que le gouvernement s'écarte du chemin, tout en demeurant à leurs côtés. Ils veulent que le gouvernement dise qu'il va libérer leur potentiel et les laisser faire ce qu'ils savent faire le

mieux: s'épanouir, croître, travailler, gagner de l'argent et, oui, faire des profits afin de bâtir un avenir meilleur pour eux, pour leurs enfants et pour leur famille.

J'espère que le gouvernement fera la bonne chose en soutenant notre motion aujourd'hui.

• (1035)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais que la Chambre se concentre un instant sur le mot « hypocrisie » et réfléchisse à ce que vient de dire le député. Une grande partie de son intervention concernait la tarification de la pollution, c'est-à-dire la taxe sur le carbone, et condamnait le gouvernement pour cela. Pourtant, aux dernières élections, tous les députés conservateurs ont fait campagne en faveur d'une tarification de la pollution. C'était dans leur programme. Aujourd'hui, ils sont dans le déni et affirment que leur programme électoral n'avait aucune valeur. Or, tous les membres du caucus ont participé en disant aux Canadiens qu'ils étaient favorables à une taxe sur le carbone.

Le député d'en face pourrait-il expliquer pourquoi, aux dernières élections, il était favorable à une tarification de la pollution, autrement dit à une taxe sur le carbone?

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, je suis tout à fait ravi de répondre à la question de mon collègue. Personnellement, je n'ai jamais appuyé l'imposition d'une taxe sur le carbone.

Je tiens à ce que le député sache une chose: j'ai été parfaitement clair à ce sujet. De plus, j'aimerais lui demander d'expliquer pourquoi l'un de ses collègues, le député d'Avalon, dénonce la situation et a appuyé notre motion réclamant l'abolition de la taxe sur le carbone. Il a déclaré: « Partout où je vais, les gens viennent me voir pour me dire qu'ils sont en train de perdre confiance dans le Parti libéral. »

Il a poursuivi en disant:

Des gens m'ont dit qu'ils n'avaient plus les moyens de faire l'épicerie. Ils n'ont plus les moyens de chauffer leur logement, et c'est difficile à entendre, surtout de la part d'ainés qui vivent seuls et qui me disent qu'au printemps et en hiver, ils se promènent chez eux enveloppés dans une couverture parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le mazout pour chauffer leur maison ni d'acheter du bœuf ou du poulet.

C'est un député ministériel qui a dit cela. Quand le député d'en face répondra-t-il à cette question et quand répondra-t-il enfin aux appels à l'aide des Canadiens, qui répètent: « Cessez de vous acharner sur nous et abolissez la taxe sur le carbone »?

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, l'inflation est causée par une multitude de facteurs. Nous pouvons y inclure ou pas les dépenses gouvernementales, mais le coût du logement en fait aussi partie. Or, selon une estimation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, au Québec seulement, il faudra construire 1,6 million de logements d'ici 2030 afin de pouvoir accueillir convenablement toutes les personnes qui vivent et qui viennent vivre au Québec.

Cependant, selon les prévisions les plus optimistes, 500 000 logements seront construits d'ici 2030 au Québec, ce qui fera augmenter le coût des loyers de 102 %. Le Parti conservateur du Canada appuie l'augmentation de la population. J'aimerais que mon collègue m'explique comment l'élimination du déficit fédéral pourra résorber la crise du logement et, de ce fait, l'augmentation des coûts et de l'inflation.

Travaux des subsides

● (1040)

[Traduction]

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, le logement est une préoccupation de plus en plus grande et nous faisons face à une crise à l'heure actuelle.

L'une des meilleures choses que nous puissions faire, c'est ce que le chef de l'opposition a demandé au gouvernement de faire, c'est-à-dire se débarrasser de certains des empêcheurs de tourner en rond qui bloquent le développement dans nos villes et à proximité, dans nos centres urbains. Nous pourrions plutôt récompenser et encourager ceux qui construisent, ceux qui vont faire une contribution, et les villes et les municipalités qui vont prendre des mesures pour s'assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour offrir plus de possibilités de logement.

L'autre chose qui nuit à la construction de logements, c'est le fait que les coûts augmentent partout. La taxe sur le carbone est l'un des principaux facteurs qui font augmenter le coût de toutes les fournitures, lorsque tout est transporté par camion. L'une des meilleures choses que nous pourrions faire serait d'éliminer la taxe sur le carbone.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois au député de Tobique—Mactaquac, son analyse de l'inflation ne vaut même pas le papier sur lequel le bureau de son chef l'a écrit.

Non seulement il ne tient pas compte du rôle que joue la cupidité des entreprises dans l'inflation au Canada, mais il n'en parle même pas. Ce facteur n'est même pas pris en compte dans l'analyse. Entre 2019 et 2022, les profits du secteur pétrolier et gazier ont augmenté de 1 000 % au pays. Les conservateurs ne parlent nulle part de l'effet de cette augmentation sur les Canadiens.

Lorsque les sociétés pétrolières et gazières escroquent l'agriculteur qui cultive les aliments, le producteur qui les transforme et le camionneur qui les livre, c'est clair que ce sont les Canadiens qui en font les frais à l'épicerie. Le député ne le voit-il pas?

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, l'un des principaux facteurs qui influent sur le coût de tout, c'est la hausse des coûts d'exploitation. C'est incontestable.

On ne peut pas augmenter les salaires, comme on l'a dit, au détriment de ceux qui les versent. Lorsque les libéraux s'en prennent continuellement à ceux qui font croître l'économie et produisent de la richesse, ils ne génèrent pas plus de richesse. Le vrai coupable, c'est un gouvernement qui dépense au-delà de ses moyens et qui nuit au développement. Il est temps de libérer le potentiel du Canada en disant: « Oui, nous pouvons faire mieux. Oui, nous pouvons croître. Nous allons nous ranger du côté de nos producteurs. » Il est temps que nous le fassions.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon ami et collègue, le député de Winnipeg-Nord.

Ce matin même, Statistique Canada nous a appris que l'inflation était tombée à 3,8 % au Canada. C'est bien en deçà des attentes du marché et c'est une bonne nouvelle pour les Canadiens alors que notre économie continue de se stabiliser.

Nous savons que de nombreux Canadiens ont encore de la difficulté à joindre les deux bouts.

[Français]

Notre gouvernement comprend que de nombreux Canadiens vivent des jours difficiles. C'est pourquoi notre gouvernement travaille fort afin de bâtir une économie qui fonctionne pour tous avec des prix stables, une croissance forte et continue ainsi que des emplois bien rémunérés. C'est ce qui compte le plus pour les Canadiens.

On compte aujourd'hui plus de 1 million de Canadiens et de Canadiennes de plus sur le marché du travail qu'avant la pandémie. L'OCDE et le FMI prévoient que le Canada connaîtra la plus forte croissance économique des pays du G7 l'année prochaine. De plus, les agences, notamment DBRS Morningstar, ont réaffirmé notre cote de crédit AAA le mois dernier. C'est un fondement qui nous permet d'investir au Canada. Notre plan fonctionne.

J'aimerais souligner quelques mesures que notre gouvernement a introduites récemment pour continuer de soutenir les Canadiens. Nous savons que, pour un trop grand nombre, y compris les jeunes et les nouveaux Canadiens, le rêve de posséder une maison est de plus en plus hors de portée et le loyer est devenu de plus en plus cher. Je le vois chez moi, surtout à Côte-des-Neiges. Les gens ont de la difficulté à payer leur loyer parce qu'il continue d'augmenter sans cesse.

La crise du logement a également des répercussions sur notre économie. En raison du manque de logements dans nos communautés, il est difficile pour les entreprises d'attirer les travailleurs dont elles ont besoin pour croître et réussir davantage. Lorsque les gens consacrent une plus grande partie de leur revenu au logement, cela signifie que moins d'argent est dépensé dans nos communautés et pour les nécessités.

● (1045)

[Traduction]

C'est pourquoi nous avons commencé cette session parlementaire d'automne en présentant le projet de loi C-56 dès les premiers jours. Ce projet de loi améliorerait le remboursement de la TPS sur les nouveaux logements à vocation locative afin d'encourager la construction d'un nombre croissant de logements à vocation locative dans tout le pays, y compris des immeubles d'appartements, des logements pour étudiants et des résidences pour personnes âgées partout au Canada. Pour un logement locatif de deux chambres à coucher d'une valeur de 500 000 \$, ce remboursement de la TPS pour les immeubles résidentiels à vocation locative pourrait se traduire par un allègement fiscal de 25 000 \$. Ce n'est qu'un outil de plus pour aider à créer les conditions nécessaires à la construction des types de logements dont les Canadiens ont besoin et dans lesquels les familles veulent vivre. Cette mesure supprimerait également la restriction prévue par les règles actuelles en matière de TPS afin que les organismes de service public, tels que les hôpitaux et les organismes de bienfaisance, ainsi que les organismes à but non lucratif admissibles qui construisent ou achètent des logements à vocation locative, soient autorisés à demander ce remboursement majoré de 100 % de la TPS.

Travaux des subsides

Le gouvernement demande également aux provinces qui appliquent actuellement la taxe de vente provinciale ou la portion provinciale de la TVH aux logements locatifs de se joindre à nous et d'égaliser notre remboursement majoré pour les logements locatifs neufs. En fait, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont déjà annoncé leur intention de suivre notre exemple en éliminant la composante provinciale de la TVH sur les logements neufs à vocation locative.

Depuis que nous avons décidé de supprimer la TPS sur les logements neufs à vocation locative, les constructeurs d'habitations de partout au pays ont annoncé qu'ils lanceraient de nouveaux projets ou relanceraient des projets en suspens, ce qui augmenterait le nombre de logements pour les Canadiens. J'espère sincèrement que les conservateurs cesseront de jouer à des petits jeux de procédure en ce qui concerne ce projet de loi afin que nous puissions offrir cette mesure importante aux Canadiens, car je crois fermement que les conservateurs voient d'un bon œil la création d'une offre plus importante sur le marché du logement.

En plus du remboursement amélioré de la TPS, notre gouvernement a récemment annoncé la prochaine étape de son plan visant à remédier au manque de logements dans ce pays.

[Français]

Pour faire en sorte que les constructeurs disposent du financement à faible coût dont ils ont besoin pour construire davantage d'immeubles locatifs, notre gouvernement augmente la limite d'émissions d'obligations hypothécaires du Canada de 20 milliards de dollars par an et désigne le montant accru pour financer des prêts hypothécaires pour des immeubles collectifs locatifs assurés par la SCHL. Les projets locatifs admissibles doivent compter au moins cinq logements locatifs et peuvent compter des immeubles d'habitation, des logements pour étudiants, des résidences pour personnes âgées, et j'en passe.

[Traduction]

Cette mesure particulière n'a aucune incidence fiscale pour le gouvernement du Canada, et je tiens à ce que cela soit bien clair. Il s'agit d'une politique fiscalement responsable, qui utilise les outils politiques à la disposition du gouvernement. À elle seule, cette nouvelle mesure permettrait de construire jusqu'à 30 000 logements locatifs supplémentaires chaque année. L'augmentation des obligations hypothécaires du Canada s'inscrit dans le prolongement des mesures prises récemment par le gouvernement fédéral pour rendre le logement plus abordable pour les Canadiens, y compris le Fonds pour accélérer la construction de logements de 4 milliards de dollars, qui a été lancé au début de l'année, comme les députés le savent. Ce fonds permet de réduire les formalités administratives afin de remédier aux politiques locales obsolètes, telles que les questions de zonage qui empêchent la construction. Il nous permet de construire plus de logements plus rapidement.

Le gouvernement a également instauré le nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, qui aide les Canadiens à verser jusqu'à 40 000 \$ en franchise d'impôt pour leur première mise de fonds.

[Français]

Depuis que nous avons mis en place ce nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété au mois d'avril dernier, la plupart des grandes institutions financières canadiennes ont commencé à l'offrir. Aujourd'hui, 150 000 Cana-

diens et Canadiennes ont déjà ouvert leur compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété et de nombreux nouveaux comptes s'ouvrent chaque jour.

● (1050)

[Traduction]

Notre gouvernement comprend également que l'inflation est, bien sûr, un défi lorsqu'il s'agit des produits essentiels que les Canadiens doivent acheter tous les jours, comme la nourriture. Au début de l'année, nous avons fait face à la hausse du coût des denrées alimentaires en accordant une aide ciblée contre l'inflation à 11 millions de Canadiens et de familles à revenu faible ou modeste, ceux qui en avaient le plus besoin. Cela s'est fait par le truchement de notre remboursement unique pour l'épicerie, qui a représenté jusqu'à 467 \$ supplémentaires pour les couples admissibles ayant deux enfants et plus de 200 \$ pour les Canadiens célibataires sans enfants, y compris les personnes âgées célibataires.

Je sais que cette aide a été bien accueillie par les Canadiens, mais je sais aussi qu'il reste du travail à faire. C'est pourquoi le projet de loi C-56 propose de prendre des mesures immédiates pour rendre l'épicerie plus abordable.

[Français]

Cette loi cruciale introduirait une série de modifications à la Loi sur la concurrence afin de renforcer la concurrence, en particulier dans le secteur de l'épicerie. Ces modifications donneront plus de pouvoir au Bureau de la concurrence pour enquêter et prendre des mesures lorsque des industries se livrent à une concurrence déloyale, par exemple, dans le cas de fixation ou de hausse abusive de prix. D'ailleurs, elles supprimeront la défense fondée sur les gains d'efficacité afin de mettre fin aux fusions anticoncurrentielles qui font justement monter les prix et limitent les choix des consommateurs ici, au Canada. Ces modifications permettraient également au Bureau de bloquer les collaborations qui nuisent à la concurrence et aux choix des consommateurs, par exemple, lorsque de grands épiciers empêchent les PME, les plus petits concurrents d'ouvrir leur magasin à proximité.

[Traduction]

Le gouvernement continue de collaborer avec les dirigeants des cinq plus grandes chaînes d'alimentation du Canada et, bien sûr, avec les transformateurs d'aliments nationaux et internationaux, afin de prendre des mesures pour stabiliser le prix des denrées alimentaires. La stabilisation des prix exige l'engagement total de tous, de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les épiciers et les fabricants ont accepté de travailler avec nous pour trouver des solutions qui servent les Canadiens, ce qui est encourageant.

En conclusion, il s'agit de mesures concrètes qui rendront la vie plus abordable pour les Canadiens. Une concurrence accrue dans le secteur de l'alimentation atténuera le choc à la caisse, et c'est important. L'élimination de la TPS sur la construction de logements neufs permettra de construire plus de logements plus rapidement, ce qui est aussi d'une importance cruciale.

Travaux des subsides

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, la situation est peut-être différente chez la députée. Je ne le sais pas. Je viens de rencontrer des membres de la London and St. Thomas Association of REALTORS, qui fait partie de l'Association canadienne de l'immeuble. Ils m'ont dit que l'une de leurs plus petites succursales venait d'annoncer 40 prêts hypothécaires en souffrance. Les banques ne savent pas quoi faire, car, si elles ferment certaines d'entre elles, qu'advient-il du reste des logements?

On sait qu'il y a une crise quand on voit des petites villes avec 40 prêts hypothécaires en souffrance. Qu'est-ce que la députée a à dire sur le bilan de son gouvernement en la matière?

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, je reconnais certainement que les députés d'en face soulèvent des questions importantes pour leurs collectivités. Je dois dire que j'entends des choses très semblables chez nous. Je sais que les banques travaillent très dur pour trouver des solutions pour leurs clients.

La nouvelle de ce matin selon laquelle l'inflation diminue est certainement bien accueillie par le gouvernement, non seulement parce qu'il doit stabiliser l'inflation pour garantir la stabilisation des prix, mais aussi parce qu'il doit veiller à ce que la Banque du Canada continue de réguler les taux d'intérêt et à ce que les Canadiens soient bien servis par nos institutions.

Comme je l'ai souligné dans mon discours, je pense que les éléments du projet de loi C-56 sont importants pour aider les Canadiens qui peinent à se loger et qui doivent payer des prix plus élevés à l'épicerie. J'espère sincèrement que la députée d'en face soutiendra ce projet de loi.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, je veux savoir si le gouvernement n'a pas déjà jeté l'éponge en ce qui concerne la crise du logement. On sait qu'il faut construire 1,2 million de logements au Québec d'ici 2030. Le gouvernement a annoncé le congé de TPS sur la construction de nouveaux logements, ce qui permettra peut-être la construction de quelques milliers de logements. Après 18 mois, on a enfin signé avec le Québec une entente pour débloquer 900 millions de dollars dans le Fonds pour accélérer la construction de logements. Encore une fois, cela représente quelques milliers de logements. Or, pour faire face à la crise, ce sont 200 000 logements par année d'ici 2030 qu'il faudrait construire.

Où est le plan? Quelles sont les mesures structurantes pour faire face à cette crise? Est-ce que le gouvernement n'a pas déjà abandonné les gens à leur sort concernant la crise du logement?

• (1055)

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, évidemment, nous travaillons d'arrache-pied afin de répondre à la crise du logement. C'est nous, en fait, qui avons dans un premier temps reconnu qu'il y avait une crise. Nous avons mis l'argent sur la table.

Oui, cela a pris du temps afin de négocier avec Québec. Je suis contente que nous ayons pu en arriver à une entente, comme mon collègue l'a mentionné. Nous avons signé avec Québec afin de transférer de l'argent.

L'argent est là. Nous nous attendons à ce qu'il soit utilisé afin de construire davantage de logements. Nous ne « lâchons pas la patate ».

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji.* Le déficit d'infrastructure dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis est estimé à plus de 300 milliards de dollars. C'est presque plus que la totalité du budget annuel du gouvernement fédéral. Récemment, le premier ministre a annoncé qu'il demanderait à tous les ministères de procéder à des compressions budgétaires, ce qui est très préoccupant pour les services fournis aux peuples autochtones.

Je me demande si la députée est d'accord pour dire que des compressions budgétaires à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada auront des effets fort néfastes sur les conditions dans lesquelles vivent déjà les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, j'accueille toujours bien les questions de ma collègue. Elles nous permettent à tous, à la Chambre, de mieux comprendre la situation dans sa communauté.

Je sais que, dans le dernier budget, beaucoup d'entre nous ont travaillé très dur pour établir la bonne stratégie, pas uniquement les sommes, mais bien la bonne stratégie en matière de logement autochtone et nordique. Cette stratégie figure dans le budget de 2023.

Je me réjouis de travailler avec la députée sur d'autres questions, y compris celle qu'elle soulève aujourd'hui.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de faire un commentaire sur la situation dans nos collectivités aux quatre coins du pays.

Nous n'avons absolument aucune leçon à recevoir des conservateurs sur l'inflation et les taux d'intérêt. Comme le premier ministre et d'autres nous le rappellent souvent, il est important de transmettre à Ottawa les préoccupations relevées sur le terrain au lieu d'essayer de dire à nos concitoyens ce qu'Ottawa fait pour eux. Nous le savons très bien.

Si nous prenons le dernier budget adopté par la Chambre, nous constatons qu'il reflète parfaitement la situation dans les collectivités aux quatre coins du pays. Les gens doivent comprendre que, oui, nous sommes très préoccupés par les taux d'intérêt et les effets très concrets qu'ils ont sur les Canadiens.

Le week-end dernier, la présidente du Conseil du Trésor est venue à Winnipeg pour rencontrer certains de mes concitoyens qui sont principalement des entrepreneurs. Nous avons discuté de l'effet des taux d'intérêt. Nous avons discuté des propriétaires d'habitation, etc. Nous avons aussi discuté des taux d'inflation. Nous sommes tous préoccupés par ces enjeux. C'est entre autres pour cette raison que nous avons présenté un projet de loi tel que le projet de loi C-56. C'est aussi pour cela que nous avons créé le remboursement pour l'inflation ou l'épicerie le printemps dernier, une mesure qui touche 11 millions de Canadiens et qui est entrée en vigueur au cours de l'été.

Le budget et le type de projets de loi que nous présentons sont le reflet de ce que nous entendons sur le terrain. Il n'est donc pas nécessaire de nous faire la leçon sur la situation à l'intérieur et à l'extérieur de la bulle d'Ottawa. Nous en sommes parfaitement conscients.

Travaux des subsides

À la fin, nous prenons en compte non seulement la situation autour de nous, mais ce que dit le Parti conservateur, en particulier dans la motion qu'il a présentée aujourd'hui. Il veut aujourd'hui donner l'impression qu'il y a cette énorme dette qui a été constituée au cours des dernières années, et elle est énorme, cette dette. C'est une énorme dette qui, en bonne partie, a obtenu l'approbation du Parti conservateur lorsque nous avons emprunté de l'argent pour aider les Canadiens à traverser la pandémie mondiale, et j'insiste sur le mot « mondiale ».

• (1100)

Nous avons effectivement emprunté d'énormes sommes d'argent, des milliards de dollars, pour soutenir les Canadiens. Nous avons dépensé cet argent de différentes façons, la plupart du temps avec l'appui du Parti conservateur, notamment pour venir en aide aux petites entreprises.

Hier, un député conservateur a souligné la grande importance des petites entreprises pour les Canadiens et pour notre pays. J'ai déjà parlé du fait que les petites entreprises sont l'épine dorsale du développement économique du Canada. Pendant la pandémie, le gouvernement a dépensé des milliards de dollars pour aider les petites entreprises afin de leur éviter, de bien des façons, de faire faillite.

Nous avons soutenu les Canadiens qui ne pouvaient plus travailler avec des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence. Des milliards de dollars ont servi à soutenir des millions de Canadiens, ce qui a effectivement accru la dette. Cependant, le premier ministre, le gouvernement et bien des députés ont appuyé ces dépenses. C'est comme si le chef du Parti conservateur donnait une barre de chocolat à un enfant, puis lui reprochait de l'avoir mangée.

Cependant, au bout du compte, il était important que le gouvernement dépense cet argent pour soutenir les Canadiens et les petites entreprises, sans oublier les milliards de dollars versés sous la forme de paiements uniques aux aînés, plus précisément aux prestataires du Supplément de revenu garanti et de la Sécurité de la vieillesse, ou aux personnes handicapées.

Les conservateurs parlent d'une dette énorme, mais ils nous ont appuyés en partie à l'époque. Maintenant, ils nous critiquent à cet égard. Ils doivent faire preuve de plus de transparence et d'honnêteté envers les Canadiens lorsqu'ils reprochent au gouvernement de trop dépenser. Sont-ils en train de dire après coup qu'il n'aurait pas fallu aider les Canadiens, les petites entreprises et les autres? On dirait bien que c'est ce qu'ils font. C'est d'ailleurs ce que j'ai demandé dans une question que j'ai posée aujourd'hui au chef du Parti conservateur.

Il est intéressant de constater les tergiversations du Parti conservateur. L'intervenant précédent, c'est-à-dire le comotionnaire de la motion, en constitue le meilleur exemple. Après que je lui ai posé une question très simple, le député a passé beaucoup de temps, comme l'ont fait de nombreux députés du Parti conservateur, à critiquer la tarification de la pollution, ou ce qu'ils appellent la « taxe sur le carbone ». Tout comme les conservateurs semblent avoir fait volte-face sur la nécessité d'aider les Canadiens pendant la pandémie, le député n'a pas reconnu qu'il a été en faveur de la tarification de la pollution, ou de la taxe sur le carbone, et qu'il n'était pas le seul. C'était le cas de tous les candidats du Parti conservateur qui se sont présentés aux dernières élections fédérales. Lorsque je le lui ai fait remarquer, il a répondu qu'il ne l'avait pas appuyée personnellement. Il semble que la première chose qu'il faille demander à tous

les candidats conservateurs, c'est s'ils appuient personnellement une mesure.

• (1105)

Pensons au nombre de déclarations qui sont faites dans un programme électoral. Le caucus conservateur croit qu'il n'est pas responsable de ce programme, qu'il peut tout simplement s'en dissocier, comme il le fait à propos de la tarification de la pollution. Voilà qui laisse songeur au sujet des conservateurs.

Les conservateurs aiment parler comme s'ils s'y connaissaient en finances. Aujourd'hui, ils parlent de budgets et de déficits, même si, comparativement aux autres pays du G7, le Canada s'en tire extrêmement bien.

Je me rappelle que le chef du Parti conservateur a dit aux Canadiens d'investir dans la cryptomonnaie, ce qui est incroyable. D'ailleurs, il ne s'en est toujours pas excusé. Si les gens avaient suivi son conseil, selon le montant investi, ils auraient pu perdre des milliers de dollars ou plus de 60 % de leur investissement.

Nous devons bien mettre les choses en perspective. Certes, il faut se préoccuper de l'inflation et des taux d'intérêt. Prenons donc des mesures comme celles du projet de loi C-56.

J'invite le Parti conservateur à appuyer des projets de loi comme le projet de loi C-56 et à voter en faveur de ces mesures. Cela contribuera à faire construire plus de logements et à stabiliser davantage le prix des aliments. Les gestes sont plus éloquents que les paroles.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, il est toujours intéressant d'entendre le député s'exprimer. Je remarque qu'il prend beaucoup d'espace pour s'exprimer à la Chambre, alors que ses collègues ne semblent pas se montrer à la hauteur. J'apprécie qu'il agisse de la sorte.

S'il y a une chose que nous devons reconnaître, c'est que l'inflation fait très mal aux Canadiens. Nous le savons. Qui l'inflation aide-t-elle? Je pense que le député doit reconnaître qu'elle aide le gouvernement de bien des façons. En effet, le gouvernement recueille plus d'argent grâce à l'augmentation de l'activité économique et des taxes qu'il impose aux Canadiens. Il n'augmente pas le niveau de base des exemptions prévues à cet égard.

Par exemple, une maison nouvellement construite bénéficiait d'une exonération de TPS de 350 000 \$ lorsque la TPS a été mise en œuvre à la fin des années 1980. Or, ce montant est toujours de 350 000 \$, car l'exonération n'a pas été augmentée. C'est un problème et le gouvernement continue à percevoir la TPS qui excède ce montant.

Quand cessera-t-il de percevoir autant de taxes et commencera-t-il à augmenter les exonérations accordées aux Canadiens?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je suis désolé d'en informer le député, mais c'est Brian Mulroney, un progressiste-conservateur, qui a introduit la TPS. J'approuve cette taxe. Aujourd'hui, je considère la TPS comme une taxe progressiste qui peut être utile. En effet, le projet de loi C-56 est l'un des moyens de garantir la construction de centaines de milliers de logements locatifs supplémentaires. C'est le résultat du remboursement de la TPS. C'est un outil.

Travaux des subsides

Là où je ne suis pas du tout d'accord avec le député, c'est en ce qui concerne l'inflation. Notre gouvernement ne considère pas l'inflation, sous quelque forme que ce soit, comme quelque chose de positif. L'inflation fait souffrir les gens de manière très réelle et tangible. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place le remboursement pour l'épicerie et que nous continuons à prendre des mesures pour tenter de réduire le plus possible l'incidence de l'inflation.

Je suis heureux de dire que si l'inflation était légèrement supérieure à 8 % en juin 2022, elle est aujourd'hui de 3,8 %. J'espère que nous continuerons à la réduire pour faciliter la vie des Canadiens.

• (1110)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, la motion demande le dépôt d'un plan financier pour le 25 octobre, soit la semaine prochaine. Un plan financier implique aussi de la prévisibilité et de la planification. Qu'est-ce qui empêche le gouvernement de déposer un plan financier? Est-ce la date ou l'incapacité à prévoir et à planifier?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le gouvernement a reconnu l'importance des mises à jour concernant l'économie, certaines statistiques et les données importantes, afin que les gens puissent avoir confiance dans la position du gouvernement et la direction générale dans laquelle nous allons. La ministre présentera un énoncé économique à l'automne. Bien entendu, cet énoncé tiendra compte d'un large éventail de consultations et de travaux sur les chiffres fournis. Je ne suis pas actuaire, loin de là, mais je pense que les Canadiens seront satisfaits lorsqu'ils prendront connaissance de la mise à jour économique de l'automne du gouvernement.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, plus tôt, le député a parlé d'hypocrisie. Je ne peux m'empêcher de signaler qu'il critique les conservateurs de Mulroney pour avoir introduit la TPS. Je suis presque certaine que c'est Jean Chrétien, lorsqu'il se présentait contre le Parti conservateur aux élections de 1993, qui a promis aux Canadiens d'annuler la TPS.

Il pourrait peut-être m'expliquer ce niveau d'hypocrisie et me dire comment il le définit.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne sais pas si c'est une bonne ou une mauvaise chose. En fait, j'étais parlementaire à l'époque. Je peux assurer à la députée que si elle avait lu le livre rouge de 1993, elle aurait constaté que dans son programme électoral, le Parti libéral du Canada s'était engagé à chercher un moyen de remplacer la TPS. Je crois, et cela remonte à quelques années, que le programme disait que nous aimerions voir une harmonisation de la TPS de manière à ce qu'elle incorpore les provinces. Je suis heureux que cette harmonisation ait eu lieu, et la TPS s'est révélée un très bon outil qui peut servir à aider les Canadiens de différentes manières.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, d'abord, je voudrais dire que je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue député de Mirabel.

En 2015, il s'est passé quelque chose d'exceptionnel en politique canadienne. À l'époque, les libéraux étaient au troisième rang dans

les sondages. Un moment donné, le premier ministre actuel a fait une sortie extraordinaire. Les gens ne s'attendaient pas à ça du tout: il a carrément dit que les libéraux allaient faire des déficits, qu'ils aimaient ça, que les taux d'intérêt étaient faibles, qu'on était comme des entreprises, et que quand les taux d'intérêt sont faibles, il faut investir dans l'économie. Les gens l'ont regardé avec un œil de morue en se demandant ce qu'était cette histoire. Sur le coup, j'ai dit que c'était la première fois depuis 40 ans qu'on voyait un politicien dire qu'il allait faire des déficits et qu'il aimait ça. Une chose qu'on peut dire c'est qu'il aime ça pour vrai parce qu'il en a fait, et des soldes.

À l'époque, son hypothèse de départ, comme diraient les économistes, c'était que les taux d'intérêt étaient faibles et qu'il fallait investir dans l'économie. Qu'en est-il de la situation aujourd'hui? Les taux d'intérêt ont augmenté 10 fois depuis la fin de la pandémie. On est rendu à 5 %. Je ne suis pas fort en mathématiques, mais ça veut dire que les taux d'intérêt sont rendus pas mal hauts.

Les dépenses qu'il fait ne sont pas des investissements, pas du tout, mais des dépenses courantes. Souvent, il va faire des dépenses frivoles. Il a perdu le contrôle. C'est un dépensier compulsif, il aime ça, il envoie l'argent à droite et à gauche. Quand il parle de dépenses, il est excité comme un caniche qui attend de la visite.

Regardons la situation aujourd'hui. Il s'agit de dépenses courantes à l'extérieur de ses champs de compétence. Il est devenu ami avec le NPD. Or, les néo-démocrates ne font pas des dépenses compulsives; ils sont plutôt les maîtres de la dépense. Ils aiment ça. Ils écoutent des films, ils s'imaginent en train de dépenser, ils voient le monde dépenser et c'est extraordinaire.

Ce qui est arrivé, c'est que les libéraux ont parlé aux néo-démocrates. Le NPD a dit qu'il fallait l'assurance dentaire. Cela relève de la compétence du Québec, cependant, mais ce n'est pas grave, le gouvernement fédéral va le faire à la place du Québec. Alors, les libéraux se sont mis à créer une assurance dentaire. Je suis allé chez mon dentiste pour me faire arranger une dent et il se prenait la tête, il n'en revenait pas. Je lui ai demandé ce qu'il avait. Il m'a dit qu'il n'en revenait pas de l'assurance dentaire et que ça faisait deux mois qu'il se prenait la tête. Il a dit que ça n'avait pas d'allure. Ce sont des dépenses complètement folles. Un moment donné, quelqu'un — je ne suis pas sûr si c'est le directeur parlementaire du budget — a dit qu'il y avait des excès, que c'était mal foutu, qu'on n'aurait jamais dû faire ça et qu'on aurait dû laisser ça aux spécialistes que sont le Québec et les provinces.

Ce sont aussi 82,8 milliards de dollars de dépenses en subventions pour les sociétés pétrolières, qui font 200 milliards de dollars de profit par année. Personne n'a fait le saut, mais on devrait. C'est 82,8 milliards de dollars en subventions jusqu'en 2035 à de pauvres individus qui font 200 milliards de dollars de profit par année. On est proche de la folie, mais c'est ce que les libéraux font.

Ils ont acheté un pipeline pour s'amuser. Ils disent qu'ils n'aiment pas le pétrole, mais qu'ils vont en exporter comme des cochons et mettre dans la transition énergétique l'argent qu'on va faire. J'ai essayé d'expliquer ça à mon golden retriever et il ne se possédait plus. Comment peut-on l'expliquer aux gens? Les libéraux y croient, semble-t-il. Je parle de 30 milliards de dollars et ce n'est pas fini.

Travaux des subsides

Il y a l'inefficacité de la fonction publique. Un passeport coûte quatre fois plus cher à produire qu'un permis de conduire. Regardons les coûts en santé. Le peu de fois où les libéraux ont géré la santé des hôpitaux, entre autres, des vétérans, l'acte coûtait deux fois plus cher que dans le public au Québec et dans les provinces. C'est exorbitant. Traiter un dossier d'assurance-emploi coûte 2,5 fois plus cher que de traiter un dossier de bien-être social au Québec. Pourquoi est-ce ainsi? C'est parce qu'ils ont de l'argent à cause du déséquilibre fiscal. Quand on a de l'argent comme cela, on ne regarde pas la dépense. Les tapis sont plus épais à Ottawa qu'ailleurs et on a du plaisir.

Nous leur disons de se calmer. Quand ils ont annoncé le déficit de 2023 en novembre 2022, on parlait de 30 milliards de dollars. Maintenant, il est rendu à 46,5 milliards de dollars. Cela n'arrête pas de monter.

● (1115)

On n'est pas nécessairement en crise économique. Le plein emploi est atteint ou presque et, selon les théories keynésiennes, les déficits devraient plutôt se faire dans les situations difficiles comme la pandémie ou les récessions. En ce moment, il ne devrait pas y avoir de déficits, ou du moins, il devrait y en avoir peu. On devrait surtout avoir un plan de retour à l'équilibre budgétaire. C'est cela, être responsable. Cela obligerait peut-être le gouvernement à être plus consciencieux en termes de dépenses. Cela l'obligerait à dire au monde qu'il va essayer de faire mieux, de mieux gérer les finances et de faire en sorte qu'on puisse atteindre un objectif qui est déterminé dans un plan.

« Gouverner, c'est prévoir », comme le disait Émile de Girardin. Ce gouvernement a de la misère à prévoir, il est tout le temps en réaction est très rarement en action. Ce qui est important, c'est que le plan aura pour effet d'envoyer un signal sur le marché, un signal qui indique que le gouvernement désire s'engager sur la route de l'équilibre budgétaire. Cela pourrait avoir pour effet de diminuer les tensions inflationnistes.

Les conservateurs demandent que ce plan soit présenté avant le 25 octobre. Pourquoi ont-ils choisi le 25 octobre? Ils ont peut-être prévu une fête ou je ne sais pas quoi d'autre. Ils ont choisi la date du 25 octobre, mais on ne sait pas pourquoi. Pourquoi ne demandent-ils pas que ce plan soit présenté lors de la mise à jour budgétaire qui sera faite en novembre? Cela pourrait être une idée.

Les conservateurs ont des lubies comme cette date du 25 octobre. Ensuite, ils font dans la simplicité désarmante. Ils sont dans l'incantation, en quelque sorte. Ils parlent d'inflation et il se disent que, à force d'en parler, on va la faire disparaître. Ont-ils des propositions? Non, ils n'en ont pas. Ils jouent à Ouija avec les finances publiques. Ils s'installent à côté de la palette et se disent que, à un moment donné, ils vont avoir des réponses. Ils sont très bons pour chialer, mais ils ne font pas de propositions concrètes. Quand l'un d'entre eux fait une proposition concrète, les autres font la sourde oreille. Ils ne sont pas habitués et ils lui demandent ce qu'il a fait. Ils ont décidé de chialer et de parler du coût de la vie, du prix de la dinde et de la carotte. À un moment donné, s'ils arrivent au gouvernement, cela va s'estomper comme par miracle.

En ce qui concerne les aînés, ils ne font aucune proposition concrète. Quand les épiciers ont paradé en comité, le Bloc québécois a fait des propositions. Notre porte-parole en matière d'agriculture est arrivé avec une liste de propositions. Les conservateurs, pour leur part, ont chialé en disant que cela ne servait à rien et que

c'était inutile. Ils parlent du coût de la vie et ils devraient donc avoir une idée pour régler ce problème. Ils disent que le coût de la vie est épouvantable. Ils ont raison, mais ont-ils des propositions concrètes? La réponse est non.

Ils parlent aussi de la pénurie de logements. Stephen Harper n'a rien fait en neuf ans. Ce qu'on vit présentement est une des conséquences de l'inaction des conservateurs. Les conservateurs ne font aucune proposition à ce sujet. Mon collègue le député de Longueuil—Saint-Hubert parle du montant de 900 millions de dollars. Il faut que le gouvernement fédéral donne ce montant de 900 millions de dollars à Québec pour qu'il puisse construire des logements. A-t-on entendu un conservateur dire qu'il fallait verser les 900 millions de dollars à Québec? La réponse est non.

Après, ils ont dit qu'ils avaient une idée, ce qui est toujours dangereux. Leur idée, c'est d'exiger que les municipalités augmentent de 15 % la construction de logements annuellement sous peine de subir une réduction des subventions. Où a-t-on trouvé ce chiffre de 15 %? Ils ont joué à Ouija et le chiffre de 15 % est sorti. J'ai parlé aux gens des villes de ma circonscription. Dans une ville de ma circonscription, il y a un moratoire parce qu'il n'y a plus d'eau. J'ai dit aux représentants de cette ville que, si les conservateurs sont élus, il va falloir augmenter la construction de logements de 15 %. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient plus d'eau et je leur ai dit que les conservateurs allaient faire des compressions. Ils m'ont répondu qu'ils n'auraient plus d'eau si cela arrive. Qu'est-ce qu'on ne comprend pas là-dedans?

On ne les entend pas non plus parler de la pénurie de travailleurs, mais ce n'est pas grave. Le prix du pétrole est élevé et les énergies renouvelables sont un concurrent. C'est cela qui va nous sortir de la spirale de l'augmentation du prix des énergies fossiles. Est-ce qu'on entend les conservateurs parler de cela? Oui, ils en parlent pour dire que cela ne sert à rien et que c'est inutile. Est-ce sérieux? Avec les changements climatiques, c'est une porte de sortie essentielle que nous devons évaluer.

Talleyrand disait que « tout ce qui est excessif est insignifiant ». Je trouve que les conservateurs sont excessifs quand ils parlent d'inflation. Je laisse mes collègues deviner la suite.

J'ai enseigné l'économie pendant 20 ans. Quand je parlais des causes de l'inflation, je passais quatre ou cinq heures sur le sujet. Mes étudiants étaient tannés que je parle encore de l'inflation, mais c'est un sujet important. Je leur expliquais toutes sortes de causes qui pouvaient créer de l'inflation et le déficit en faisait partie. Cependant, il faut faire attention, car ce n'est pas aussi évident que cela.

● (1120)

Quand on dit que déficit est égal à inflation, il faut faire attention. En passant, l'inflation est partout sur la planète. Donc, il y a des causes de l'inflation qui ne sont pas nécessairement le déficit. C'est sûr qu'éliminer le déficit peut aider, mais on n'est pas dans l'incantation. Je le dis: à un moment donné, il va falloir que les conservateurs se réveillent, parce qu'à force de dire des mensonges, on finit par devenir insignifiant.

Travaux des subsides

Mme Jenica Atwin (secrétaire parlementaire de la ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé de dépenses frivoles. J'aimerais qu'il nous explique s'il était frivole de soutenir les Canadiens pendant la pandémie avec la Prestation canadienne d'urgence et s'il était frivole d'investir dans un programme national d'aide à l'enfance. Nous avons appris qu'il n'était pas en faveur de l'assurance dentaire, mais les millions de Canadiens admissibles ne sont peut-être pas d'accord.

Peut-il nous en dire plus?

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, à force de trop vouloir faire le bien, des fois, on finit par le faire mal. L'assurance dentaire en est un exemple. Je n'ai pas dit que l'assurance dentaire n'est pas correcte, mais c'est aux provinces et au Québec de faire cela. C'est dans leur champ de compétence. Ce sont eux, les spécialistes. Au Québec, on a déjà une assurance dentaire.

Ce que je dis, c'est que le gouvernement dit qu'il va, lui aussi, avoir une assurance dentaire et, ce qui arrive, c'est que les Québécois paient deux fois pour un service. On perd 30 millions de dollars par année parce que le gouvernement a décidé de passer pardessus la tête du Québec. Alors, si la question est de savoir s'il est frivole d'avoir l'assurance dentaire, la réponse est oui, parce que ce n'est pas de leurs affaires. Laissons cela entre les mains du Québec et des provinces. Eux, ils s'y connaissent et sont capables de mieux gérer cela.

• (1125)

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, je pense que le discours du député est le meilleur que j'ai entendu de la part d'un député du Bloc québécois. C'était un discours économique critiquant le gouvernement libéral pour ses dépenses qui causent de l'inflation partout au pays. Toutefois, juste après, il a mentionné une statistique venant du Nouveau Parti démocratique concernant des subventions de 88 milliards de dollars au secteur pétrolier.

Est-il prêt, maintenant, à discuter d'où exactement il a pris cette statistique?

Quelle est la source de l'information à laquelle il a fait référence?

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, c'est l'ensemble des avantages fiscaux qui sont déterminés et donnés aux sociétés pétrolières. C'est connu. Ce n'est pas un chiffre qui est sorti de nulle part.

Je félicite mon collègue pour la qualité de son français. Puis, il trouve que mon discours était bon, alors je le remercie.

C'est sûr que, quand je parle contre les libéraux, cela fait l'affaire des conservateurs. Or, quand je les mets devant leurs fautes, leurs erreurs ou leurs exagérations, c'est sûr que cela leur fait mal. Moi, je trouve que mon discours était bon d'un bout à l'autre.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, à la fin de son discours, mon honorable collègue a mentionné qu'il y a plusieurs causes à l'inflation. Nous, les néo-démocrates, mettons l'accent sur l'avarice des grandes entreprises, incluant les sociétés pétrolières, qui font des profits record. Cela aussi augmente les prix pour les Canadiens et les Canadiennes.

Je me demande si mon collègue voudrait parler un peu des augmentations de prix qui engendrent de gros profits, ainsi que de l'effet sur les budgets des Canadiens et des Canadiennes.

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, en effet, les structures de marché peuvent assurément avoir une influence sur l'infla-

tion. Dans une situation où il y a un monopole ou des oligopoles qui se forment, dans bien des cas, en cartels, cela fait une pression à la hausse sur les prix. Il est évident que cela va avoir une incidence assez importante sur le coût de la vie.

C'est pour cela que les demandeurs doivent se trouver un autre refuge, par exemple, l'énergie renouvelable. Avec le pétrole, on est victime de la montée des prix qui est potentiellement organisée, dans certains cas, par les pétrolières. Je dis potentiellement, parce que je ne veux pas me faire poursuivre en justice. C'est pour cela que, pour nous, la solution est d'aller vers les énergies renouvelables pour que les consommateurs puissent éviter la hausse des prix. En plus de lutter contre les changements climatiques de façon intelligente, ils verront une baisse du coût de la vie.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, mon discours plaira peut-être moins au député de Calgary-Centre. Nous verrons. Parlons d'abord du texte de la motion.

Je remercie les conservateurs parce que, pour une fois, ils nous ont facilité le travail. Recevoir une motion d'une journée de l'opposition conservatrice est généralement très difficile parce qu'il faut séparer le vrai du faux, séparer ce qui est sérieux des niaiseries, séparer le populisme du sens de l'État. Ce fut le cas avec leur motion portant sur la taxe sur le carbone. Les conservateurs nous forcent à voter contre parce qu'il y a tellement de niaiseries dans leur motion que, à un moment donné, lorsque nous arrivons à un ratio de 90 % de niaiseries pour 10 % de sérieux, nous ne pouvons pas l'appuyer. Ici, nous sommes à environ 70 % de niaiseries pour 30 % de sérieux. Nous allons donc appuyer la motion. Je les en félicite.

Dans la partie la plus substantive de son texte, la motion dit essentiellement que le gouvernement devrait soumettre un plan de retour à l'équilibre budgétaire. On ne dit pas sur combien d'années. Ce qu'on demande, c'est d'envoyer de bons signaux aux Québécois, aux Canadiens et aux marchés, et de s'arranger pour que tout le monde sache que, contrairement à ce qui semble être le cas aujourd'hui, la gestion de l'État n'est pas une affaire aléatoire. C'est toutefois l'apparence que cela donne actuellement.

Il y a évidemment la date du 25 octobre, mais j'y reviendrai. Le 25 octobre est encore une lubie conservatrice. Je rappelle que nous avons appuyé une motion similaire en juin. Les conservateurs avaient déposé cette motion à un moment où il n'y avait pas d'énoncé budgétaire qui s'en venait. Cela démontre leur capacité à bien gérer leur temps et leurs ressources en Chambre. Voilà qu'ils déposent une deuxième fois la même chose avant un prochain énoncé budgétaire.

J'aimerais que nous parlions de contexte. J'écoute le chef conservateur faire des énoncés complètement populistes et mensongers depuis des mois. Nous le voyons dans des publicités à la télévision. J'aimerais lui rappeler que le gouvernement fédéral est, historiquement, une machine à déficits et une machine à mal gérer les fonds publics. Le chef conservateur a été un ministre mineur — ce qui était une très bonne chose — dans le gouvernement de Stephen Harper. Ce gouvernement était une machine à déficits. Il a fait sept déficits consécutifs. À l'époque, le gouvernement Harper des conservateurs a fait des records de déficits. Pourtant, l'actuel chef conservateur ne s'est jamais insurgé. Personne parmi ceux qui étaient là à l'époque, et qui sont encore là aujourd'hui, ne s'est insurgé contre cela. Personne ne trouvait que c'était grave.

Les conservateurs de l'époque ont bien fait une année, parce qu'ils ont profité des suites de la crise financière lorsque les intérêts ont baissé tout à coup et que, comme un cadeau du ciel, les intérêts sur la dette ont baissé. C'est drôle: les conservateurs allaient de déficits en déficits, mais jamais le député de Lévis—Lotbinière, mon voisin de bureau que j'apprécie, ne s'est levé pour crier au scandale. C'est toujours plus grave quand on ne se regarde pas dans le miroir. En ce moment, je les félicite parce qu'ils s'intéressent à la gestion des finances publiques.

Les libéraux ont le même problème. Comme mon collègue de La Prairie l'a souligné tantôt, le premier ministre actuel est arrivé en 2014-2015. Essentiellement, voici ce que le premier ministre s'est dit: j'ai une carte de crédit. Les gens qui gèrent leurs finances personnelles vont comprendre ce qui suit. Le premier ministre s'est dit que ce n'était pas grave s'il remplissait la carte de crédit jusqu'à la limite et s'il payait le minimum du solde chaque mois, parce que les choses allaient bien aller. Il ne perdrait pas sa job, son automobile n'allait pas briser et il ne lui arriverait pas de malchance. Il allait toujours garder ses finances jusqu'au cou.

Or, le char a brisé en 2020. Il y a eu la pandémie, nous avons eu une grosse malchance, et le gouvernement n'était pas prêt. Nous nous sommes retrouvés dans une situation où il a fallu emprunter beaucoup. Ces dépenses liées à la pandémie ont notamment été appuyées par les conservateurs. Il commence donc à être temps que ces gens se réveillent, tant du côté des conservateurs que des libéraux, et qu'ils se rendent compte que, être incapables de gérer correctement les deniers de l'État qui viennent des poches des contribuables, qui ont de la misère à payer leur épicerie ces jours-ci, c'est une maladie profondément ancrée ici à Ottawa.

Revenons à la date du 25 octobre. Il aura fallu sept ans au gouvernement Harper pour apprendre, peut-être, à ne pas faire de déficits. En ce qui concerne les libéraux, cela fait huit ans et ils n'ont toujours pas compris. Nous sommes rendus à 15 ans. Cela fait huit ans que les libéraux n'ont pas compris, et là, les conservateurs, supposément de bonne foi, leur donnent huit jours. Ils leur demandent d'arriver avec un plan intelligent d'ici huit jours. C'est la nouvelle dinde des conservateurs. Cet automne, j'écoutais le chef conservateur. Je ne sais pas ce qu'il fait avec sa dinde et je ne suis pas certain que je veux le savoir, mais je sais qu'il nous en parlé tout l'automne et je ne voudrais pas faire de présomption.

• (1130)

Qu'a-t-il fait? Il a passé deux ou trois semaines à nous parler du prix de la dinde, à demander quel serait le prix de la dinde à l'Action de grâces. Il voulait que le gouvernement promette de faire baisser le prix de la dinde. L'Action de grâces est maintenant passée, et le chef des conservateurs n'a plus le prétexte de la dinde pour écœurer les libéraux et faire du populisme. Soit dit en passant, il a oublié de nous dire qu'à l'Action de grâces, le prix du gaz avait baissé de 18 ¢. Cela ne l'intéressait pas de nous le dire.

Alors que fait-il? Il s'est trouvé une nouvelle dinde. Sa nouvelle dinde, c'est le 25 octobre. Nous allons maintenant entendre parler du plan qui n'a pas été déposé jusqu'à ce qu'il soit capable, au mois de décembre, de nous parler du prix des sapins de Noël, qu'il nous passe son sapin et qu'il parte sur autre chose. En réalité, cela n'intéresse pas le chef des conservateurs d'avoir un plan qui a de l'allure. La chose adulte à faire, celle qui aurait de l'allure, serait de dire au gouvernement de faire son travail, d'établir un plan intelligent, de prendre plus que huit jours pour y réfléchir et de déposer cela lors du prochain énoncé économique.

Travaux des subsides

Que pourrait contenir ce plan? Le Bloc québécois et moi-même avons plein d'idées parce que cela fait des années que nous y réfléchissons et que nous le répétons, alors qu'eux viennent tout juste d'allumer. Par exemple, il existe un principe de base si on veut bien gérer l'argent des contribuables et celui de l'État: arrêter de donner de l'argent à ceux qui n'en ont pas besoin. Parmi ceux-là, il y a les pétrolières. Pourquoi n'arrêterait-on pas de donner de l'argent à ceux qui n'en ont pas besoin?

D'ici 2035, malgré tous les avantages fiscaux prévus et les subventions à la captation, on va prendre l'argent de gens qui ont pré-sentement de la difficulté à payer l'essence, le panier d'épicerie et à avoir accès à la propriété pour le donner aux pétrolières. L'équivalent des subventions aux pétrolières d'ici 2035, c'est comme si on prenait chaque année 40 millions de Canadiens, qu'on les mettait tous en ligne et qu'on demandait à chacun de donner un petit 20 \$ à ces pétrolières. C'est exactement cela. Les chiffres le démontrent.

J'ai calculé ce qu'on pourrait faire avec l'argent qu'on va donner aux pétrolières, l'argent qui est déjà promis et engagé d'ici 2035. Pour l'Action de grâces, avec les subventions conservatrices aux pétrolières, on aurait pu acheter 21 789 473,7 dindes aux familles canadiennes. On aurait pu payer 1 815 789,47 dindes par année aux Canadiens pour l'Action de grâces.

Or cela ne dérange pas les conservateurs, parce que, le prix des aliments, ils s'en contrefichent. C'est le dernier de leurs soucis. Le coût de la vie, c'est le dernier de leurs problèmes. L'accès à la propriété, les 900 millions de dollars pour le Québec et pour lesquels mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert se bat, c'est le dernier de leurs problèmes.

Sait-on ce que le gouvernement fédéral devrait faire d'autre? Il devrait arrêter d'être mauvais. Comment faire pour arrêter d'être mauvais? Il faut arrêter de faire ce qu'on n'a pas le droit de faire, ce que la Constitution ne permet pas de faire et ce dans quoi on a toujours été mauvais. Il faut se concentrer sur l'essentiel.

Le gouvernement n'est pas capable de délivrer un passeport, pas capable de s'occuper des vétérans, pas capable de s'occuper des immigrants. C'est nous qui nous en occupons, dans nos bureaux. J'ai des dossiers de circonscriptions libérales empilés sur mon bureau, à Mirabel. Certains ministres, que je ne nommerai pas en raison du peu d'amour propre qu'il leur reste, sont incapables de faire eux-mêmes le peu qu'ils ont à faire. Ils ne sont pas capables de commander des avions, pas capables de réparer l'avion du premier ministre, pas capables de commander des bateaux, pas capables de s'occuper des chantiers navals. J'allais dire « navaux ». Cela pourrait évidemment être le pluriel du mot « navet ».

On peut imaginer de quoi auront l'air leurs soins dentaires. J'y tiens, moi, à mes dents. J'aimerais les garder. J'aimerais cela, qu'ils ne s'en occupent pas. On peut aussi imaginer de quoi aura l'air leur assurance-médicaments. C'est sûr que cela va dépasser les coûts, que ce ne sera pas seulement 10 milliards de dollars.

Il faut qu'ils se concentrent sur l'essentiel, qu'ils arrêtent de subventionner les pétrolières, qu'ils mettent l'argent là où les Québécois en ont besoin et qu'ils se concentrent sur le peu qu'ils ont à faire, parce que, historiquement, ils n'ont jamais été capables de gérer, pas plus que les conservateurs. Je pense qu'ils devraient revenir au minimum, parce que le minimum, pour un libéral, c'est déjà beaucoup.

Travaux des subsides

• (1135)

Mme Jenica Atwin (secrétaire parlementaire de la ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie toujours les discours de mon collègue. J'aimerais simplement lui demander s'il peut commenter le degré de sérieux de nos collègues conservateurs sur ces questions très importantes pour les Canadiens et les Canadiennes, pour les Québécois et les Québécoises. Peut-il nous faire part de ses commentaires sur le signal que les conservateurs envoient aux Canadiens avec leurs absurdités?

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je ne suis pas à l'aise de répondre à cette question. Ce n'est pas que je la contourné, mais je suis mal à l'aise parce que ceux qui gèrent le pays actuellement sont assis de l'autre côté. Suis-je terrorisé à l'idée qu'un conservateur puisse gérer l'État? Oui, je le suis.

Cependant, jusqu'à ce qu'ils lâchent le NPD et qu'il y ait peut-être une élection, ce sont les libéraux qui gèrent l'État. Ce sont eux qui font des déficits. Il faut qu'ils redressent la barque. Je comprends qu'ils trouvent que, par rapport à d'autres pays qui gèrent les choses comme des cancrs et qui ne s'améliorent pas, on n'est pas si mauvais, mais je suis toujours surpris par leur manque d'ambition. Il faut rectifier les choses. Il faut surtout arrêter de s'ingérer dans les champs de compétences des provinces, parce que, dans la vraie vie, il y a des gens qui attendent dans les corridors des hôpitaux.

Pendant qu'on est dans une bulle ici et qu'on est complètement déconnecté, il y a des gens sur des civières. Les libéraux semblent oublier cela, et ce sont eux qui ont le pouvoir.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai appris que mon collègue du Bloc québécois avait répété la blague, la désinformation que son collègue avait propagée, soit que le secteur pétrolier reçoit des subventions de ce gouvernement. Cependant, d'après l'organisation des pays développés exportateurs, en 2021, le Canada a donné seulement 7 millions de dollars en subventions au secteur pétrolier. C'est le taux le plus bas parmi 38 pays du monde. Mon collègue veut-il répéter sa désinformation et donner la source de cette désinformation?

• (1140)

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, cela m'amuse. Mon collègue sait que je l'apprécie. J'aime surtout que les faits soient justes, et ces chiffres viennent d'une institution fédérale qui est l'une des plus opaques. On ne sait pas où Exportation et développement Canada, ou EDC fait ses investissements, et c'est l'une des plus importantes sources de financement public au pétrole assuré par le contribuable.

Ce qui me surprend, c'est que les conservateurs sont à droite, mais seulement jusqu'à ce que ce soit le temps d'aider les pétrolières. Là, on vire à gauche. Là, il faut de l'argent de l'État. Là, il faut des subventions. Là, il faut de la protection et de l'aide. Les 30 milliards de dollars pour Trans Mountain, est-ce que c'est le NPD et le Bloc québécois qui ont inventé cela? EDC ne leur a pas dit cela? À un moment donné, il faut se rendre à l'évidence. Le secteur pétrolier, c'est un secteur qui fonctionne avec l'aide de l'État. Il est incapable de contrôler ses coûts, et, sans l'aide de l'État, il y aurait pas mal moins de pétrole canadien.

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, j'apprécie vraiment l'intervention du député. Je suis ravie qu'il ait mis l'accent sur les subventions accordées aux grandes sociétés à but lucratif. C'est

un sujet qui pose un problème majeur aux habitants du Nord, les Nunavummiuts.

À titre d'exemple, entre juillet et septembre 2022, le gouvernement fédéral a subventionné des sociétés non autochtones à but lucratif du Sud à hauteur de 30 millions de dollars. En trois mois, 30 millions de dollars sont allés à des sociétés à but lucratif.

Le député convient-il que ces 30 millions de dollars auraient pu contribuer davantage à l'amélioration de la vie des Autochtones s'ils avaient été destinés à soutenir les organisations de chasseurs et de trappeurs qui aident leurs collectivités?

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je vais employer des termes généraux, parce que je n'ai pas l'information exacte sur le dossier.

Il faut comprendre qu'il y a parfois des circonstances où cela peut valoir la peine de subventionner certaines activités. Je pense à la transition énergétique et aux situations où il y a de la concurrence déloyale, entre autres. Il y a certaines subventions qui existaient il y a longtemps qui n'ont jamais été révisées, qui existent encore et qui finissent par être faites en pure perte.

Le principe de base que j'ai énoncé tantôt est probablement vrai dans le cas que la députée nous mentionne. Les ressources de l'État sont rares. Elles viennent du contribuable, elles viennent du concierge qui a fait un quart de nuit et des gens qui travaillent fort. On ne devrait pas les redistribuer aux gens qui en ont le moins besoin. La plupart des grosses compagnies qui sont cotées en bourse font partie de ceux qui n'en ont pas besoin.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour parler d'une motion conservatrice qui n'est pas ce qu'elle prétend être, présentée par un chef conservateur qui n'est pas ce qu'il prétend être. Je veux dire par là que cette motion prétend être une analyse des causes de l'inflation au Canada, sauf qu'elle n'inclut qu'un seul facteur, soit les dépenses et les déficits du gouvernement. Oui, il y a un déficit. Oui, il y a eu des dépenses gouvernementales. Oui, une partie de ces dépenses a pu contribuer d'une certaine manière à l'inflation, mais c'est loin d'être un portrait complet. Le Canada a connu des déficits à l'échelle fédérale à des périodes où il n'y avait pas d'inflation, ou du moins, pas une inflation aussi importante que celle que nous connaissons aujourd'hui. L'inflation se situait dans la zone cible. Les sept déficits importants consécutifs enregistrés par les conservateurs de M. Harper lorsqu'ils étaient au pouvoir n'ont pas coïncidé avec le type de forte inflation que nous avons connu.

Manifestement, il y a d'autres facteurs en jeu ici. Il est malhonnête de prétendre que seul le déficit du gouvernement est à l'origine de l'inflation, ou même que c'est la principale cause de l'inflation. Il y a des contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement qui sont apparues pendant la pandémie, une réorganisation des achats, d'abord pour les biens, puis pour les services. Nous pourrions parler de certaines forces qui relèvent uniquement du marché. La principale est le rôle que joue la cupidité des entreprises. C'est une lacune flagrante de cette motion, et non seulement de cette motion, mais aussi de l'analyse des conservateurs en général, qui ne parlent pas du tout du rôle que la cupidité des entreprises joue dans l'augmentation de l'inflation.

Travaux des subsides

Qu'est-ce que j'entends par là? Lorsque nous regardons les profits des sociétés, par exemple, dans le secteur de l'épicerie, au moment même où les Canadiens sont en difficulté, et que nous entendons de plus en plus dire que les Canadiens doivent choisir entre payer le loyer ou payer l'épicerie, les marges bénéficiaires des plus grands détaillants en alimentation du Canada ont augmenté de façon disproportionnée. Cela ne vient pas simplement du fait que les épiciers refilent les coûts de la taxe sur le carbone, des chaînes d'approvisionnement ou de quoi que ce soit d'autre à leurs clients. S'ils ne faisaient que répercuter leurs coûts, leurs profits n'augmenteraient pas. Le fait est que les profits augmentent parce que les Canadiens paient plus que les coûts supplémentaires qu'ils doivent assumer à l'heure actuelle. C'est important d'en parler.

En ce qui concerne le gouvernement libéral, la cupidité des entreprises est tout aussi absente de leur analyse de ce qui stimule l'inflation comme elle l'est de celle des conservateurs, et ils font tout aussi peu à ce sujet, ce qui est certainement une source de frustration pour nous au Nouveau Parti démocratique. Le gouvernement libéral a fait venir les grands détaillants d'alimentation à Ottawa pour leur donner une tape sur les doigts, leur demander de faire mieux et leur demander non pas de réduire, mais de stabiliser les prix, c'est-à-dire de consolider les gains qu'ils ont réalisés en augmentant injustement les prix au cours des dernières années pour que les Canadiens continuent de payer trop cher, plutôt que de parler de moyens de rendre les aliments plus abordables qu'ils ne le sont actuellement.

Nous ne pouvons pas nous tourner vers les conservateurs pour trouver des solutions au problème du prix des aliments, car ils n'ont rien d'autre à dire que de réduire la taxe sur le carbone, comme si ces mêmes détaillants en alimentation, qui ont montré qu'ils sont tout à fait capables d'augmenter leurs prix pour profiter du revenu disponible supplémentaire des Canadiens, ne feraient pas exactement la même chose dans ce cas. Les conservateurs restent silencieux lorsqu'il est question de la cupidité des entreprises dans le secteur pétrolier et gazier, qui alimente l'inflation que subissent les Canadiens. Lorsque nous parlons du rôle que jouent les coûts de l'énergie dans l'inflation, il est important de noter que les augmentations du prix de l'énergie dépassent de loin l'augmentation de la taxe sur le carbone. C'est pourquoi, de 2019 à 2022, les sociétés pétrolières et gazières au Canada ont vu leurs profits augmenter de 1 000 %. Où trouve-t-on dans l'analyse des conservateurs les répercussions de cette situation sur le prix des aliments?

Si les sociétés pétrolières et gazières exploitent l'agriculteur qui cultive les aliments, si elles escroquent le transformateur qui fabrique les aliments et si elles flouent l'expéditeur qui livre les aliments, les Canadiens en feront les frais à l'épicerie, peu importe ce qui se passe ici ou au niveau de la taxe. Ils vont se faire escroquer simplement en raison des hausses démesurées des prix du pétrole et du gaz qu'exigent les sociétés pétrolières et gazières pour verser des dividendes plus élevés à leurs actionnaires et de plus gros chèques à leurs PDG.

● (1145)

Nous devons tenir compte de ces choses pour examiner de façon réaliste les difficultés auxquelles les Canadiens sont confrontés. Le Parti conservateur parle presque uniquement d'inflation et de logement. Les Canadiens souffrent, mais il faut être inconscient ou malhonnête pour prétendre que les déficits engendrés par l'argent qui a été versé pour couvrir les soins dentaires des enfants sont à l'origine de l'inflation sur le marché immobilier. La réalité, c'est que le

marché immobilier canadien est inondé de capitaux privés. Ces capitaux canadiens font concurrence aux Canadiens qui souhaitent acheter une maison familiale, et visent à transformer cette maison en investissement à long terme. C'est ce qui explique en grande partie la situation actuelle.

Les conservateurs disent qu'il faut réduire les impôts, même si aujourd'hui, 1 % des Canadiens possèdent 25 % de la richesse du pays, tandis que 40 % des Canadiens doivent vivre avec à peine 1 % de la richesse créée au pays. La tranche de 1 % de la population qui détient le quart de la richesse est en grande partie responsable dans le problème du marché de l'habitation. Ces gens ont un important surplus de liquidités, de l'argent qu'ils n'ont pas reçu du gouvernement, et ils réinvestissent ces capitaux dans le marché immobilier afin d'avoir plus de logements et de faire plus d'argent sur le dos des Canadiens qui sont déjà à court d'argent.

Il ne s'agit pas de nuire aux entreprises. Les petites et moyennes entreprises sont un moteur important de la croissance économique au pays. Elles sont de gros employeurs. Elles contribuent à faire tourner l'économie, et il y a beaucoup d'espace pour les entreprises légitimes. Nous savons que beaucoup de petites et moyennes entreprises sont actuellement en difficulté. Elles ne sont pas la source du problème. Évitions donc d'amalgamer, dans nos critiques contre les grandes sociétés et les gros investisseurs, le propriétaire d'une petite entreprise qui offre des services dans sa collectivité et qui essaie de joindre les deux bouts en cette période très difficile.

Tout à l'heure, j'ai entendu un conservateur dire qu'il ne faut pas s'en prendre à l'employeur si on veut aider le salarié. Regardons ce qui s'est passé dans le secteur pétrolier et gazier au lendemain de l'élection provinciale en Alberta. Une grande compagnie pétrolière et gazière a mis à pied 1 500 travailleurs, malgré le fait qu'elle extrait plus de pétrole et engrange plus de profits que jamais. La réalité, c'est que dans le secteur pétrolier et gazier, un nombre croissant d'emplois ont été combinés en raison des progrès technologiques et d'autres mesures visant à accroître la productivité, ce qui a fait perdre des emplois aux Canadiens. Cette compagnie a choisi le bon moment pour annoncer ces mises à pied afin de ne pas nuire à ses amis politiques du Parti conservateur de l'Alberta et de leur épargner l'embarras d'expliquer cette situation en pleine campagne électorale.

C'est la raison pour laquelle cette motion n'est pas ce qu'elle prétend être. Je dirai même, au risque de me répéter, qu'elle est présentée par un chef conservateur qui n'est pas ce qu'il prétend être. Il parle de la crise du logement, mais en fait, dans son argumentaire sur cette motion, il s'est vanté d'avoir été le ministre responsable du logement dans le gouvernement Harper. Or, c'est précisément ce gouvernement qui a décidé de ne pas construire 800 000 logements abordables. Au moment où les subventions d'exploitation permettant d'offrir des loyers abordables ont été sur le point d'expirer parce qu'elles étaient liées à des hypothèques de 40 ou 50 ans, contractées pendant les années 60, 70 et 80, c'est ce même gouvernement qui a décidé de ne pas renouveler ces subventions.

Travaux des subsides

C'est la raison pour laquelle des sites comme Lions Place, sur l'avenue Portage à Winnipeg, se sont retrouvés sur le marché, car sans les subventions d'exploitation, ils ne pouvaient plus continuer d'offrir des logements très abordables. Que s'est-il passé? Un gros propriétaire commercial s'est précipité sur l'affaire. Il va faire quelques rénovations esthétiques, expulser les locataires actuels et demander des loyers beaucoup plus élevés à ceux qui auront les moyens d'emménager sur les lieux. Je n'en veux pas à ces gens-là, car il faut bien qu'ils se logent, et les besoins en matière de logement existent à tous les niveaux. Il manque tout simplement de logements dans toutes les catégories.

Je ne reproche pas aux Canadiens qui en ont les moyens d'emménager dans ces logements, mais il n'en demeure pas moins que le gouvernement ne fait pas assez d'efforts pour s'assurer que les gens qui en ont le plus besoin puissent trouver des logements très abordables. Il faut un gouvernement fédéral qui accepte d'assumer cette responsabilité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nous ne construisons tout simplement pas assez de logements abordables et très abordables au Canada. Si nous laissons faire les promoteurs immobiliers, cela ne se fera jamais. Comme l'a dit l'un d'entre eux au comité des finances hier, ils ne construiront jamais de logements abordables, car ce n'est pas leur rôle. Leur travail consiste à construire des logements sur lesquels ils peuvent faire un profit, et ils ne peuvent pas faire de profit s'ils doivent demander moins cher pour les loyers.

● (1150)

Nous comprenons cela. C'est la raison pour laquelle, pendant des dizaines d'années, le gouvernement fédéral a régulièrement pris des mesures pour alimenter le parc de logements sociaux et abordables. Cela a duré une génération, et c'est la raison pour laquelle, pendant tout ce temps-là et un peu plus, nous n'avons pas connu de crise du logement comme celle que nous connaissons actuellement. Le problème est dû au fait que le gouvernement ne s'intéresse qu'aux solutions inspirées par les promoteurs, alors que ces mêmes promoteurs nous ont fait défaut et nous ont même dit qu'ils n'étaient pas disposés à résoudre le problème.

Si on regarde du côté des conservateurs, peut-on dire qu'ils sont différents? Pas du tout, parce qu'eux aussi ne proposent que des solutions inspirées par les promoteurs. Je ne dis pas que nous ne devons pas le faire, mais si nous nous limitons à cela, nous ne réussirons jamais à répondre aux besoins. Le chef conservateur veut parler de logement et prétend avoir des solutions, mais tout comme le gouvernement actuel, il ne s'intéresse lui aussi qu'aux solutions générées par les mécanismes du marché, au lieu de planifier la construction de logements hors marché, comme nous en avions dans le passé, à une époque où ce genre de crise n'existait pas au Canada.

Il n'est pas celui qu'il prétend être. Il dit vouloir que les travailleurs aient de formidables chèques de paie. D'accord; moi aussi, je veux que les travailleurs aient de gros chèques de paie. C'est pourquoi, lorsque les travailleurs sont en grève, je suis aux piquets de grève avec eux, les aidant à négocier de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et de meilleures normes de santé et de sécurité sur leur lieu de travail. Je n'ai jamais vu ce gars à un piquet de grève. Je n'ai jamais vu de photo de lui à un piquet de grève. Je ne l'ai jamais vu soutenir un piquet de grève en publiant un gazouillis, un message ou quoi que ce soit d'autre. Par contre, je l'ai vu voter avec le gouvernement libéral sur le projet de loi de retour au travail pour mettre fin prématurément aux grèves dans des

conditions favorables pour l'employeur, alors ne me dites pas que ce gars-là est prêt à défendre les travailleurs.

Lorsqu'il siégeait au Cabinet, on l'a vu faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, privant ainsi les Canadiens âgés de leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse pour deux années supplémentaires. Pourquoi l'a-t-il fait? Pour les maintenir sur le marché du travail. Ce n'est pas une façon d'aider les travailleurs canadiens qui ont travaillé toute leur vie pour pouvoir profiter de leur retraite. Quiconque a vu un membre de sa famille tomber malade dans la soixantaine en raison d'un cancer sait à quel point ces deux années peuvent être précieuses et à quel point il est important que les gens puissent profiter des choses pour lesquelles ils ont travaillé dur toute leur vie. Ces deux années ne sont pas rien.

J'ai vu le chef conservateur présenter trois motions de l'opposition au cours des cinq derniers mois. Il les a présentées en son nom. Il a prononcé les discours principaux d'appui à ces motions. J'ai assisté à un débat spécial sur les allégations selon lesquelles le gouvernement indien aurait tué un Canadien en sol canadien en raison de ses convictions et de ses activités politiques. L'ensemble du caucus conservateur, à l'exception du leader parlementaire, a gardé le silence. J'ai assisté à une manifestation d'une rare intensité et à une contre-manifestation sur le droit des enfants à vivre en sécurité et à juger eux-mêmes de ce qui est sûr ou non dans leur foyer. J'ai vu le chef conservateur dire à ses députés de ne pas y aller, de se taire et de ne pas publier de message.

Il est le soi-disant champion de la liberté d'expression, mais pas pour son caucus, j'imagine. J'observe les députés conservateurs reprendre sans cesse la déclaration du même député, clairement formulée à partir des discours de leur chef, qui dit vouloir que les gens disent ce qu'ils veulent. Je voudrais savoir pour quelle raison, si le chef conservateur ne fait pas confiance aux députés conservateurs pour parler en son nom, les Canadiens devraient faire confiance aux députés conservateurs pour parler en leur nom dans cette enceinte. J'ai observé le chef conservateur lorsqu'il faisait partie de l'équipe Harper qui a inauguré la tactique électorale consistant à dire à ses candidats qu'ils n'avaient pas le droit de participer aux débats locaux, de dire ce qu'ils pensaient et d'exprimer leur propre position. Peut-être craint-il que s'ils parlent trop, ils ne révèlent qu'il n'est pas celui qu'il prétend être.

● (1155)

J'ai remarqué tout à l'heure que le député conservateur de Tobique-Mactaquac a dit qu'il n'avait jamais été en faveur d'une taxe sur le carbone. S'il avait lu son programme électorale en vue du débat lors des dernières élections, il aurait peut-être remarqué qu'il prévoyait une taxe sur le carbone. Peut-être que le chef conservateur ne veut pas que ses députés parlent trop ici ou ailleurs parce qu'ils révéleraient que ce qu'il dit maintenant n'est pas ce qu'ils ont dit dans le passé ni ce qu'ils feront à l'avenir.

J'ai entendu le député dire que nous ne pouvons pas aider les salariés de l'industrie pétrolière et gazière sans aider les employeurs de cette industrie. Comme je l'ai dit, les employeurs de l'industrie pétrolière et gazière gagnent plus d'argent que jamais et ils licencient des travailleurs, alors je ne crois pas vraiment que nous puissions nous inspirer de cet exemple.

Travaux des subsides

Cette motion demande un plan financier prévoyant le retour à l'équilibre budgétaire, et c'est de bonne guerre. Je ne pense pas que ce soit une mauvaise chose. Peut-être verrons-nous quelque chose de ce genre dans l'énoncé économique de l'automne, mais je ne me fais pas trop d'illusions. Nous écoutons ce type parler de l'incompétence du gouvernement, et il y a des arguments très convaincants en ce sens. Nous n'avons peut-être pas tous les mêmes arguments, mais nous avons certainement les nôtres. Ensuite, il veut faire croire aux Canadiens qu'il est possible pour le gouvernement de présenter un plan pour l'équilibre budgétaire d'ici une semaine. Allons, ce n'est pas sérieux et, fondamentalement, le chef conservateur n'est pas sérieux.

Cette motion n'est pas sérieuse non plus, car elle ne va pas au fond des choses pour parler de ce qui alimente l'inflation au Canada. Elle se contente de mettre l'accent sur une seule chose qu'il est avantageux pour le chef conservateur, sur le plan électoral, de faire croire aux gens, et elle ne tient pas compte de toutes les façons dont il aidera les grandes entreprises qui sont à l'origine de l'inflation dans le budget des ménages canadiens. Il ne veut pas que les Canadiens y pensent, car ils sauraient alors que ces problèmes persisteront.

Il aime citer un ancien ministre libéral, John Manley, ce qui est curieux, car nous l'avons vu se montrer très désobligeant envers quiconque est lié de près ou de loin au Parti libéral. Je comprends l'impulsion, mais je trouve plutôt étrange que le chef de l'opposition officielle ait sali la réputation d'un conservateur de longue date et grand serviteur de l'État, David Johnston, parce que M. Johnston n'approuvait pas nécessairement tout ce que pensait le chef du Parti conservateur, et que le chef conservateur soit ensuite prêt à se retourner et à citer en exemple un ancien ministre libéral, dont je n'ai jamais pris l'avis très au sérieux, mais qui devient soudain une autorité pour le caucus conservateur.

C'est le signe le plus sûr des tendances despotiques d'un dirigeant politique lorsqu'il est prêt à dénigrer les gens et à salir leur réputation, même des gens issus de son propre mouvement politique, pour la simple raison que ceux-ci ne sont pas d'accord avec lui, et lorsqu'il considère ensuite comme des autorités des personnes qu'il critiquerait autrement quand elles sont d'accord avec lui. Agir de la sorte dans un contexte où il a montré qu'il n'hésitait pas à faire taire ses propres collègues pour s'assurer qu'ils ne dévoilent pas la toile qu'il est en train de tisser et la poudre qu'il jette aux yeux des Canadiens est un autre signe qui ne trompe pas.

C'est exactement comme la possibilité que ma motion d'initiative parlementaire offre aux conservateurs de limiter le pouvoir du premier ministre sur la décision de proroger unilatéralement une législature ou d'y mettre fin, de façon à gagner en transparence politique. On s'attendrait à ce que le chef des conservateurs souhaite limiter considérablement les pouvoirs de contrôle du premier ministre, mais ce n'est pas le cas. Les conservateurs ont été les premiers à déclarer qu'ils ne soutiendraient pas cette motion, et c'est parce que leur chef, loin de s'opposer aux pouvoirs de contrôle du Cabinet du premier ministre, les veut pour lui-même.

Ce ne sont là que quelques exemples qui montrent que le chef des conservateurs n'est pas celui qu'il prétend être, tout comme cette motion ne dit pas ce qu'elle prétend dire, et c'est pourquoi les néo-démocrates voteront contre la motion.

● (1200)

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Madame la Présidente, le député d'Elmwood—Transcona a soulevé quelques points pertinents.

Il a entre autres affirmé que nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement libéral pour fournir des logements abordables. Je suis tout à fait d'accord avec lui et j'aimerais lui donner l'occasion d'en dire un peu plus sur le fait que le gouvernement a renié sa promesse de s'occuper des gens qui ont besoin de son aide.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, on constate que la Stratégie nationale sur le logement est faite d'artifices. De gros chiffres ont été annoncés. Cependant, il est essentiel de souligner le fait qu'au lancement de la stratégie sur le logement, le gros chiffre annoncé était en fait un multiplicateur qui tenait pour acquis des fonds provinciaux qui n'avaient pas été engagés. Les libéraux s'attribuaient le mérite de fonds qui n'avaient même pas été annoncés, si ce n'est unilatéralement par le gouvernement fédéral au nom des provinces, ce qu'il n'avait pas le droit de faire.

Depuis le début, la Stratégie nationale sur le logement est une espièce d'écran de fumée. Certes, quelques logements ont été construits en cours de route, mais ils ne sont pas à la hauteur des besoins. Steve Pomeroy, expert en matière de logement au Canada, en fournit d'ailleurs une preuve irréfutable. Il a déclaré que pour chaque logement abordable construit au Canada, on en perd 15. Or, si on perd 15 logements abordables pour chaque logement abordable construit, comment arrivera-t-on à regagner le terrain perdu afin de sortir les gens des villages de tentes en leur redonnant un toit? C'est impossible. On n'arrive déjà pas à maintenir le statu quo au Canada.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, ce qu'il vient de dire est vraiment intéressant. Il a parlé des logements abordables qu'on perd au Canada. Cela m'amène sur un dossier duquel on parle moins quand on parle de la crise du logement: la financiarisation du logement.

Si on parle de logement abordable, c'est parce que de grandes fiduciaires de placement, souvent internationales, des sociétés d'investissement, achètent du logement abordable. Souvent, elles le démolissent, ou alors le rénovent et doublent le prix. C'est vraiment quelque chose d'important.

Quand le fédéral s'est retiré du logement en 1993, ce genre de phénomène n'existait à peu près pas au Canada. Maintenant, on constate qu'entre 20 et 30 % du parc immobilier est la propriété de ces grandes entreprises. On ne voit pas le gouvernement légiférer pour contrer cela. On ne pourra pas construire les 3,5 millions de logements. Ils n'apparaîtront pas du sol. Il va falloir sauvegarder l'abordabilité de toutes les façons possibles.

J'aimerais que mon collègue nous en dise plus. Y a-t-il des mesures qu'on pourrait prendre maintenant pour contrer cette financiarisation qui fait si mal au marché du logement ici au Canada?

● (1205)

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Je dirais qu'il y a eu deux phases de désengagement important du fédéral du domaine du logement.

Dans les années 1990, les libéraux ont annulé la stratégie canadienne pour le logement. Plus tard, les conservateurs du gouvernement Harper ont pris la décision de ne pas renouveler les fonds opérationnels liés aux hypothèques pour des logements abordables une fois ces hypothèques arrivées à échéance. Parce que ces édifices n'étaient plus capables d'offrir des loyers abordables, on a alors vu de grandes entreprises commencer à acheter ces édifices et à augmenter les loyers.

Travaux des subsides

Il serait vraiment utile d'avoir un fonds d'acquisition pour les organisations à but non lucratif afin de s'assurer que ce ne sont pas juste les grandes entreprises qui ont les ressources pour acheter ces édifices. Il faut que d'autres organisations, engagées en faveur de loyers abordables, puissent avoir accès à ces édifices et reprendre le travail que les anciens propriétaires n'étaient plus capable des faire.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'intervention de mon collègue, surtout lorsqu'il a parlé du fait que les conservateurs sont muselés par leur chef. Il a tout à fait raison.

Un débat exploratoire a eu lieu ici même, au début de septembre, sur le cas d'un citoyen canadien qui aurait été assassiné par un gouvernement étranger. Les conservateurs ont choisi de rester absolument silencieux. Ils n'ont pas fait la moindre intervention, exception faite du leader parlementaire, qui s'est exprimé pendant cinq minutes au début du débat. Ils n'ont pas posé la moindre question de la soirée.

Puis, environ une semaine plus tard, il y a eu des manifestations dans les rues environnantes au sujet du mouvement LGBTQ. Une fois de plus, les conservateurs ont reçu l'ordre de ne rien dire. En fait, dans un courriel qui a fuité, les députés se sont fait dire par la direction de leur parti de ne faire aucun commentaire à ce sujet.

Qu'en conclut le député sur la « liberté » que le chef de l'opposition prétend prôner au pays?

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, j'en conclus que lorsque quelqu'un crie à l'orwellianisme, les Canadiens ne doivent pas se contenter de le croire sur parole. Ils doivent faire leurs devoirs.

Je me souviens de l'époque où le chef du Parti conservateur, qui siégeait au Cabinet, a rédigé la si mal nommée Loi sur l'intégrité des élections. Il n'y a rien de plus orwellien que cela. Ce projet de loi était conçu pour priver de droits des pans entiers de la population canadienne, et les conservateurs l'ont intitulé Loi sur l'intégrité des élections.

Je pense que quand le chef conservateur accuse les autres d'utiliser constamment un langage orwellien, il fait de la projection psychologique et politique. Pour lui, 1984, c'est carrément un mode d'emploi, alors il suppose que c'est la même chose pour tout le monde, même si ce n'est pas le cas. La Loi sur l'intégrité des élections n'est qu'un exemple parmi d'autres. Je dirais que ma motion M-79 en est un autre, en ce sens que le chef conservateur a eu l'occasion de s'attaquer au pouvoir de contrôle du premier ministre, sauf qu'il a refusé de le faire.

Il faut rester à l'affût de l'utilisation d'un langage orwellien en politique, c'est vrai, mais lorsque le chef conservateur accuse les autres de le faire, on ne doit pas le croire sur parole. Il devrait se regarder dans le miroir.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, je comprends parfaitement mon collègue lorsqu'il dit de ne pas prendre cette motion au pied de la lettre, car les conservateurs ont l'habitude de donner l'impression qu'ils veulent aider même si ce n'est pas le cas. J'ai un exemple précis. Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, en 2010, ils ont sabré deux enveloppes très importantes pour les Autochtones, le financement de la Fondation autochtone de guérison et celui de l'Association des femmes autochtones du Canada. À l'époque, Nunavut avait un député conservateur.

Je me demande si le député peut expliquer pourquoi nous ne devons pas prendre cette motion à la lettre.

• (1210)

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, à mon avis, les Canadiens devraient se méfier chaque fois qu'est présentée une motion qui traite de façon générale des dépenses gouvernementales sans que qui que ce soit n'ait pris la peine de cerner les véritables sources de gaspillage.

Il y a parfois du gaspillage dans les dépenses gouvernementales. C'est ce qu'on a constaté avec l'application ArriveCAN et les dizaines de milliards de dollars qui ont été versés à de grandes firmes d'experts-conseils pour faire le travail qui devrait normalement être fait par la fonction publique. Cette façon de faire a permis à KPMG et à d'autres sociétés de consultants de se remplir les poches.

Il y a du gaspillage au gouvernement, mais une motion comme celle dont nous sommes saisis devrait le préciser. Je pense aussi aux investissements massifs dans les garderies que j'ai préconisés lors de la campagne électorale de 2015 et que les néo-démocrates appuient depuis longtemps. Ces investissements contribuent vraiment à dégager de l'espace dans le budget des ménages canadiens. Il y a plus d'une façon de s'attaquer à l'inflation, et le NPD estime que la meilleure formule consiste à travailler collectivement pour faire baisser le prix des produits essentiels pour les Canadiens plutôt que de simplement réduire les impôts et les taxes alors qu'on sait que les épicerie et les pétrolières se feront un plaisir d'augmenter les prix pour absorber le revenu disponible supplémentaire.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, mon estimé collègue d'Elmwood—Transcona a raconté toute une histoire aux Canadiens. Il fait comme si lui et son parti, le NPD, n'étaient nullement responsables de ce qui se passe au Canada depuis deux ans. Je constate comment...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je rappelle aux députés qu'une fois que j'ai donné la parole à une personne, les autres n'ont pas la permission de poser des questions ou de formuler des observations. Les députés qui souhaitent poser une question ou faire un commentaire doivent attendre le moment opportun.

Le député de Regina—Lewvan a la parole.

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, je veux que le député explique pourquoi les néo-démocrates, qui votent avec les libéraux 95 % du temps, ne sont nullement responsables de la hausse des prix des denrées alimentaires. Comment se fait-il qu'ils ne soient nullement responsables de la hausse des taux d'intérêt, qui fait en sorte que les gens n'ont pas les moyens de garder leur maison? Comment se fait-il qu'ils ne soient nullement responsables de l'augmentation des taux hypothécaires, qui fait en sorte que les Canadiens n'ont pas les moyens de garder leur maison? Comme les loyers augmentent également, ils n'ont pas les moyens de garder leur logement.

Il est très étrange que les néo-démocrates affirment avoir des solutions. La seule solution qu'ils ont consiste à jouer les chiens de poche des libéraux et à maintenir le premier ministre au pouvoir. C'est pathétique.

Travaux des subsides

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, le personnel du bureau de la whip s'inquiète peut-être que le député n'ait pas tout à fait compris ses notes d'allocation. En effet, les députés conservateurs affirment depuis un bon moment que le gouvernement libéral—néo-démocrate dure depuis huit ans, ce qui est manifestement faux. Cela témoigne du fait que la vérité n'intéresse pas les conservateurs. Ils veulent accéder au pouvoir et ils sont prêts à dire n'importe quoi pour que cela se réalise. La population canadienne doit se méfier, car une fois qu'ils seront au pouvoir, les choses ne seront pas comme ils le prétendent.

Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Madame la Présidente,

Partout où je vais, les gens viennent me voir pour me dire qu'ils sont en train de perdre confiance dans le Parti libéral. [...] Des gens m'ont dit qu'ils n'avaient plus les moyens de faire l'épicerie. Ils n'ont plus les moyens de chauffer leur logement, et c'est difficile à entendre, surtout de la part d'ainés qui vivent seuls et qui me disent qu'au printemps et en hiver, ils se promènent chez eux enveloppés dans une couverture parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le mazout pour chauffer leur maison ni d'acheter du bœuf ou du poulet.

Ça brise le cœur d'entendre une chose pareille.

Je viens de citer les propos du seul député libéral qui a eu le courage de voter dans l'intérêt de ses concitoyens au lieu de soutenir un premier ministre aux mesures inflationnistes.

J'entends des témoignages semblables quand je sillonne le pays pour écouter les aînés. La semaine dernière, j'ai passé du temps avec un groupe d'ainés de la région de Northumberland—Peterborough-Sud. Leurs préoccupations font écho à celles de nos amis de la côte atlantique.

Je partagerai mon temps de parole avec l'un de mes députés préférés, le député de Calgary Forest Lawn.

Après huit ans de gouvernement libéral, le premier ministre a augmenté la dette nationale plus que tous les premiers ministres précédents réunis. Des déficits inflationnistes de 500 milliards de dollars ont directement mené à un taux d'inflation qui ne s'était pas vu depuis 40 ans.

Avant le budget de 2023, la ministre des Finances a déclaré: « Ce que les Canadiens veulent, c'est que l'inflation diminue et que les taux d'intérêt baissent. Et c'est l'un des principaux objectifs du budget de cette année: ne pas jeter de l'huile sur le feu de l'inflation. » Elle a ensuite introduit 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses.

Pour lutter contre l'inflation, la Banque du Canada a été contrainte d'augmenter les taux d'intérêt 10 fois en seulement 19 mois. Ces hausses ont entraîné une augmentation des paiements hypothécaires. Depuis l'entrée en fonction du premier ministre, les paiements hypothécaires mensuels ont augmenté de 150 % et coûtent maintenant 3 500 \$ pour une maison unifamiliale typique.

J'aimerais que mes collègues ici présents réfléchissent à quelques statistiques que j'ai trouvées sur le site Web du prêteur hypothécaire Nesto. À Toronto, en 2021, le prix moyen d'une maison était légèrement supérieur à 1 million de dollars. La mise de fonds nécessaire à l'achat d'une maison était de 232 000 \$ et des poussières. Or, il faudrait 42,2 ans à un individu moyen pour économiser ce montant. À titre de comparaison, il fallait environ 4,2 ans pour économiser la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une maison à Toronto il y a 10 ans, lorsque le pays profitait d'un gouvernement conservateur. La situation est similaire à Vancouver. Le coût moyen d'une maison est légèrement supérieur à 1,2 million de dollars, ce qui exige une mise de fonds d'au moins 242 000 \$. Le temps néces-

saire pour économiser la mise de fonds à Vancouver est de 44,3 ans. Il y a 10 ans à peine, il ne fallait en moyenne que 5,2 ans pour verser la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une maison à Vancouver.

Le 5 juin, *CTV News Toronto* rapportait que la Banque Nationale du Canada a publié son rapport sur l'abordabilité du logement. Elle y indiquait qu'il faudrait environ 25 ans aux Torontois pour épargner la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une maison et qu'il fallait un salaire de plus de 236 000 \$ pour être admissible à l'achat d'une maison. Le Canadien moyen gagne-t-il 236 000 \$? Je ne crois pas.

• (1215)

Si ces chiffres ne le montrent pas clairement, ce premier ministre n'en vaut tout simplement pas le coût.

Pensons-y. Selon TransUnion, le solde moyen des cartes de crédit des Canadiens au deuxième trimestre de 2023 s'élevait à 4 185 \$, en hausse par rapport aux 3 909 \$ du deuxième trimestre. Il s'agit également d'une hausse par rapport aux 2 447 \$ du troisième trimestre de 2022, qui représentaient alors une hausse de 17,3 % par rapport à la même période en 2021, et de 21,8 % par rapport à 2019.

D'après un autre rapport, la dette à la consommation des Canadiens a atteint 2,4 billions de dollars, pour un niveau d'endettement moyen d'environ 21 131 \$ en excluant les paiements hypothécaires. Les Canadiens utilisent davantage leurs cartes de crédit, puisque les soldes de cartes de crédit ont augmenté de 9 % en juin 2023 par rapport à la même période l'année dernière.

Ces tendances sont une répétition du passé. Souvenons-nous des années 1980, lorsque les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires à taux fixe de cinq ans s'élevaient à 22,75 %. Dans ces conditions, les propriétaires avaient de la difficulté à payer ces frais d'intérêts élevés, ce qui a mené à des saisies.

Faisons quelques comparaisons. En 1981, le prix moyen d'une maison était de 110 000 \$. À un taux d'intérêt de 22,75 %, le paiement mensuel était d'un peu moins de 2 000 \$. Aujourd'hui, le prix moyen d'une maison à Toronto est de 1,2 million de dollars. À un taux d'intérêt de 7 %, le paiement hypothécaire est de 6 724 \$. Quel est le point commun entre ces deux époques? Quelqu'un peut-il deviner? Les deux premiers ministres portaient le même nom de famille.

Pendant ma carrière comme directrice de banque et spécialiste des hypothèques, j'ai pu constater les difficultés de nombreux Canadiens, amis et voisins qui ont perdu leur maison à cause des dépenses inflationnistes et effrénées du gouvernement libéral de Trudeau.

• (1220)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je pense que la députée a mentionné le nom du premier ministre, alors je tiens simplement à m'assurer que...

Mme Anna Roberts: Madame la Présidente, je parle de Pierre Elliott Trudeau. Je m'excuse.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie la députée de la précision.

Travaux des subsides

Mme Anna Roberts: Madame la Présidente, l'histoire continue de se répéter, car le gouvernement néo-démocrate—libéral force aujourd'hui la Banque du Canada à augmenter les taux d'intérêt pour faire contrepoids à ses dépenses effrénées. Le premier ministre libéral n'en vaut tout simplement pas le coût.

Si le gouvernement néo-démocrate—libéral veut faire baisser les taux d'intérêt afin d'éviter que notre pays se retrouve dans une crise de défauts de paiements hypothécaires — un risque soulevé par le Fonds monétaire international — et que les Canadiens perdent leur maison, il doit faire preuve de la discipline financière requise pour réduire ses déficits inflationnistes. Le gouvernement doit présenter un plan financier qui indique la voie à suivre vers l'équilibre budgétaire s'il veut réduire l'inflation et les taux d'intérêt. Toutefois, il doit s'enlever du chemin afin que les conservateurs et leur chef réparent les pots cassés par les libéraux et redonnent espoir aux Canadiens.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté la députée parler d'inflation. Selon les chiffres publiés aujourd'hui — et selon ce que nous observons —, il n'y a que le secteur des transports qui continue de connaître une flambée des prix et d'exercer une pression inflationniste dans notre économie. La députée pourrait-elle nous dire quelles politiques, à son avis, le gouvernement devrait mettre en œuvre pour faire baisser l'inflation, surtout dans le secteur des transports?

Mme Anna Roberts: Madame la Présidente, voilà une question à laquelle il est facile de répondre. Débarrassons-nous de la taxe sur le carbone. Le député libéral d'Avalon a dit que ces concitoyens de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas les moyens de chauffer leur maison ou de nourrir leur famille. Éliminons la taxe sur le carbone et donnons aux habitants des provinces atlantiques une chance de respirer.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, la vraie taxe sur le carbone, c'est le montant de 83 milliards de dollars que l'on va donner aux sociétés pétrolières d'ici 2035. Hier, au Comité permanent des ressources naturelles, relativement à cette ineptie, la députée de Lakeland demandait aux autres députés de ne pas embêter le représentant de Suncor.

Pire encore, un député conservateur a demandé pardon au nom de tous les Canadiens à Suncor parce qu'on leur a posé des questions sur ce que la compagnie faisait avec l'argent public. S'il y a quelque chose qui n'est pas du gros bon sens, c'est ce montant de 83 milliards de dollars que l'on va donner aux grands gloutons du secteur gazier et pétrolier d'ici 2035.

Si ma collègue se préoccupe vraiment du sort de ceux qui ont de la difficulté à payer leur nourriture et leur hypothèque, la première chose qu'elle aurait à faire, c'est de demander qu'on cesse de financer les gloutons du secteur gazier et pétrolier.

[Traduction]

Mme Anna Roberts: Madame la Présidente, le Parti conservateur a un plan, et il consiste à mettre les technologies au service de l'écologie dans notre pays. Nous devons notamment nous pencher sur les éoliennes. Les députés savent-ils que l'entretien des éoliennes du pays nécessite 176 000 gallons de pétrole?

Si nous arrêtons de produire du pétrole, qui va entretenir ces éoliennes? Nous devons veiller à ce que la taxe sur le carbone reste sous contrôle, car à cause d'elle, les gens n'ont plus les moyens de payer leur maison ni de nourrir leur famille. Ils n'ont pas les

moyens d'aller à l'épicerie. Ils n'ont pas les moyens de faire le plein d'essence pour se rendre au travail. Tout cela va nuire à l'économie.

● (1225)

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, la motion présentée aujourd'hui par les conservateurs ne tient pas compte du véritable rôle de la cupidité des entreprises dans l'augmentation du coût de la vie. Nous savons que beaucoup de travailleurs et de personnes ayant un revenu fixe ont du mal à joindre les deux bouts en ce moment. Que feront les conservateurs pour s'assurer que les riches paient leur juste part?

La députée convient-elle que les riches de notre pays doivent payer leur juste part? Est-ce qu'elle et d'autres conservateurs appuieront le prélèvement d'un impôt sur la fortune pour les riches de notre pays?

Mme Anna Roberts: Madame la Présidente, les libéraux ont octroyé des contrats à des gens qui ne font pas partie des bureaucrates du gouvernement. Ce sont eux qui donnent de l'argent à des consultants. C'est de la cupidité. Les conservateurs ont des plans pour mettre fin aux dépenses effrénées et respecter le budget. Les libéraux ne savent pas équilibrer un budget, les conservateurs, eux, le savent.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Madame la Présidente, la circonscription de ma collègue, King-Vaughan, est voisine de la mienne, dans le potager du Canada. Tout à l'heure, nous discutons de l'importance d'aller sur le terrain. Je sais que ma collègue sillonne constamment King-Vaughan pour discuter avec les gens.

Elle m'a dit qu'elle s'était entretenue la semaine dernière avec des habitants de la circonscription. Il est important d'être présent sur le terrain. Je me demande si elle peut nous en dire davantage sur ces conversations et sur ce que les gens lui disent en ce moment.

Mme Anna Roberts: Madame la Présidente, j'ai effectivement discuté avec plusieurs concitoyens au cours de la dernière semaine d'intersession, et ce qu'ils m'ont dit m'a attristée. J'ai été peinée d'apprendre que des aînés âgés de 75 à 79 ans doivent retourner au travail uniquement pour joindre les deux bouts. Ils n'ont pas les moyens de payer la taxe sur le carbone supplémentaire. Ils n'ont pas les moyens de payer leurs factures de services publics. Ils n'ont pas les moyens de faire leur épicerie. Ils ne peuvent pas se permettre de faire les choses qu'ils aimaient faire autrefois. Maintenant, avec cette taxe supplémentaire et le fardeau que le gouvernement a imposé à la population canadienne, quand cela va-t-il cesser?

Je vais dire à la Chambre quand cela cessera: quand notre chef et le Parti conservateur formeront le gouvernement.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, je tiens d'abord à féliciter ma bonne amie la députée passionnée de King—Vaughan pour son incroyable discours. Elle défend avec brio les intérêts de sa circonscription.

Les Canadiens vivent un enfer dans le domaine du logement en ce moment. Neuf jeunes sur dix disent avoir perdu leur rêve d'acquiescer une maison. Les nouveaux arrivants ne pourront pas accéder à la propriété. Le FMI affirme aujourd'hui que le Canada est le pays du G7 le plus à risque de subir une crise de défaut de remboursement des prêts hypothécaires. Il y a une crise majeure du logement dans ce pays, que nous devons prendre au sérieux avant que les gens ne commencent à perdre leur maison.

Travaux des subsides

Nous devons comprendre comment nous en sommes arrivés là. Le gouvernement libéral—néo-démocrate a dépensé plus d'argent que tous les gouvernements précédents réunis. Je vais mettre cela en contexte. Entre 2015 et 2023, le gouvernement libéral—néo-démocrate a dépensé plus d'argent que tous les gouvernements réunis de 1867 à 2015. Cela a entraîné une inflation à son plus haut niveau en 40 ans, ce qui a conduit à la hausse des taux d'intérêt hypothécaires la plus rapide que nous ayons connue au cours des trois dernières décennies.

La Banque du Canada devait réagir, et elle l'a fait en augmentant les taux d'intérêt. Elle l'a fait en réaction à quelque chose, et cette chose, c'est le déficit public. Les conservateurs ne sont pas les seuls à admettre que les déficits publics ont alimenté l'inflation, entraînant une hausse des taux d'intérêt. Quelques libéraux, entre autres, ont dit la même chose.

Je citerai les trois « M »: Manley, Macklem et Morneau. Ils ont tous admis que les dépenses du gouvernement alimentaient l'inflation. Mark Carney, qui pourrait bien être le prochain chef libéral, a également déclaré que l'inflation était due aux pressions intérieures. Cela n'a rien à voir avec les pressions extérieures, comme les libéraux et les néo-démocrates essaient de le faire croire à tout le monde. Ils disent que c'est toujours le problème de quelqu'un d'autre et jamais le leur. Même celui qui pourrait devenir un chef libéral admet que l'inflation que nous connaissons aujourd'hui est due à des pressions intérieures.

Même l'actuelle ministre des Finances l'a admis. Bien qu'elle n'y croie pas, elle a tout de même admis que les déficits du gouvernement alimentent l'inflation. Il est dommage qu'après avoir dit vouloir éviter de jeter de l'huile sur le feu de l'inflation, elle a versé un bidon de 63 milliards de dollars de carburant sur ce feu inflationniste. Que s'est-il passé alors? L'inflation a augmenté, tout comme les taux d'intérêt hypothécaires. Une fois de plus, c'est la raison pour laquelle le Canada est aujourd'hui le pays du G7 le plus exposé au risque d'une crise du crédit hypothécaire.

Le gouvernement libéral—néo-démocrate ne cesse de démontrer son incompétence. Ce sont ces génies qui ont fini par dépenser 89 milliards de dollars, presque 90 milliards de dollars, pour le logement, pour finalement voir le coût du logement doubler dans ce pays. Les hypothèques ont doublé. Les loyers ont doublé. Examinons cela de plus près.

Pourquoi les prêts hypothécaires ont-ils doublé au Canada? Comme je l'ai dit, c'est le résultat d'une réaction en chaîne. Tout l'argent imprimé par le gouvernement a été compensé par des obligations. À la fin, que s'est-il passé? Nous avons inondé le marché. Il y avait donc trop d'argent en circulation et pas assez de biens, ce qui correspond littéralement à la définition de l'inflation.

Lorsque l'inflation a augmenté à cause de tous les déficits du gouvernement, la Banque du Canada a dû faire le contraire de ce que fait le gouvernement. L'ancien ministre libéral des Finances, John Manley, l'a parfaitement exprimé. Il a dit que la situation d'aujourd'hui ressemble beaucoup au déficit du gouvernement libéral—néo-démocrate. C'est comme s'il appuyait sur l'accélérateur, c'est-à-dire l'inflation, tandis que la Banque du Canada appuie sur les freins avec ses hausses de taux d'intérêt. Les deux travaillent simultanément, mais dans des directions opposées. Le moteur risque donc d'exploser.

Qui devra payer pour ce gâchis? Je vous le donne en mille: les contribuables canadiens. Il n'y a qu'un seul parti à la Chambre qui

se soucie de l'argent des contribuables et qui veut s'assurer que les Canadiens ne perdent pas leur maison. C'est pourquoi notre chef, le prochain premier ministre du Canada et député de Carleton, a présenté cette motion. Nous craignons en effet plus que jamais que les Canadiens perdent leur maison à cause des dépenses déficitaires hors de contrôle du gouvernement libéral—néo-démocrate.

• (1230)

Le coût du logement a augmenté. Il a doublé au Canada malgré des dépenses de 89 milliards de dollars dans le logement par les libéraux. Comment cela peut-il bien se produire dans un pays comme le Canada?

Voilà la réalité des politiques stériles du gouvernement libéral. J'ai récemment rencontré une mère célibataire de trois enfants à Calgary. Son loyer a augmenté de 600 \$ par mois. Elle avait déjà de la difficulté à nourrir ses enfants et à leur offrir un toit. C'est littéralement la personne sur cinq au pays qui doit actuellement sauter des repas. Elle m'a raconté son histoire déchirante: vu l'augmentation de son loyer provoquée par ces déficits, elle a dû retourner vivre avec son ex-mari violent.

C'est aujourd'hui la réalité des Canadiens. Les politiques stériles du gouvernement libéral—néo-démocrate ont placé les Canadiens dans ce genre de position. Nous ne pouvons qu'imaginer combien d'autres histoires du genre nous entendrons en parcourant le pays. C'est un bien triste tableau au Canada aujourd'hui, alors que ce ne devrait pas être le cas. Cependant, après huit ans de gouvernement libéral—néo-démocrate, cette voie n'en vaut vraiment pas le coût.

Nous discutons avec des acteurs du secteur et avec des Canadiens ordinaires. Ils nous disent que les gens n'arrivent pas à se loger à cause de l'offre. Nous parlons également aux constructeurs de maisons. Le principal problème aujourd'hui, ce sont les taux d'intérêt, qui ont été alimentés par les déficits du gouvernement. Les constructeurs possèdent déjà des terrains, mais ils ne peuvent pas construire. Dans certains cas, ça n'a tout simplement pas de sens en raison de toutes les tracasseries administratives imposées par le gouvernement. Compte tenu des formalités administratives supplémentaires que les municipalités ont le loisir d'imposer, il devient de plus en plus difficile de construire, sans parler de l'augmentation des coûts de construction. Dans certains cas, cela n'a plus aucun sens de construire.

Voilà pourquoi nous avons besoin d'un plan équilibré et financièrement responsable pour retrouver l'équilibre budgétaire. J'espère que le premier ministre a fini par comprendre que les budgets ne s'équilibrent pas tout seuls.

Une voix: Il ne faut pas retenir son souffle.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la Présidente, mon collègue m'a dit de ne pas retenir mon souffle; je ne le ferai pas.

Replaçons-nous dans le contexte qui nous a incités à présenter cette motion. C'est à cause de la crise imminente qui menace notre pays si le gouvernement libéral—néo-démocrate ne rétablit pas l'équilibre budgétaire. Je tiens à rappeler aux Canadiens que c'est la ministre des Finances qui, en novembre dernier, leur a dit et leur a même promis par écrit qu'elle présenterait des budgets équilibrés en 2027-2028.

Travaux des subsides

Mais avant, revenons un peu plus loin en arrière. C'est la même ministre des Finances qui a dit aux Canadiens de dépenser et d'emprunter autant qu'ils le voulaient, que les taux d'intérêt resteraient bas encore très longtemps. Les gens ont donc commencé à contracter des hypothèques. La demande de logements a bondi. Après avoir entendu la ministre, ces emprunteurs ne s'attendaient jamais à ce qu'elle jette des centaines de milliards de dollars d'huile sur le feu inflationniste, faisant ainsi grimper les taux d'intérêt. Maintenant, la crise est imminente.

En novembre dernier, la ministre des Finances a promis de présenter des budgets équilibrés. Nous espérions que le gouvernement libéral—néo-démocrate avait peut-être vu le signal d'alarme. Mais, encore une fois, quelques mois plus tard, elle a dit qu'elle plaisantait et qu'elle n'allait jamais présenter de budgets équilibrés. Elle a promis d'équilibrer le budget pour l'an 3000. Les Canadiens ont alors perdu tout espoir.

Ce que nous devons faire aujourd'hui, sous la gouverne de notre chef plein de bon sens, c'est présenter un plan du gros bon sens pour rétablir l'équilibre budgétaire, réduire l'inflation et s'assurer que les Canadiens ne perdent pas leur maison. Quand le député de Carleton deviendra le prochain premier ministre du Canada, nous allons construire plus de maisons que les Canadiens auront les moyens de se payer. Nous allons réduire les coûts. Nous allons faire baisser les prix en éliminant la taxe inefficace sur le carbone, qui stimule l'inflation et fait grimper le coût de tout. Enfin, nous allons nous assurer, quand nous aurons réduit l'inflation en contrôlant les déficits, que les gens ne perdent plus leur maison.

Nous allons ramener le gros bon sens chez nous pour aider les Canadiens.

• (1235)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, avant lui, la députée de King—Vaughan a déclaré que seuls les conservateurs savent comment présenter un budget équilibré. Je suppose que ce député-ci pense la même chose.

Une voix: C'est vrai.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, elle vient de crier que j'ai raison.

Ce qui est dommage pour elle, c'est qu'aucun conservateur ne l'a déjà fait, ni à l'époque de Brian Mulroney ni à celle de Stephen Harper. Je me permets de rectifier les faits. Il est vrai que Stephen Harper a initialement dégagé deux excédents, mais ils faisaient suite aux budgets de Paul Martin. Depuis 1970, les seuls premiers ministres à avoir dégagé un excédent, à avoir établi un budget équilibré ou à ne pas avoir enregistré de déficit sont Jean Chrétien et Paul Martin. Il n'y a absolument rien dans le passé qui puisse laisser penser que les conservateurs ont un savoir-faire à cet égard.

Le député pourrait-il informer la Chambre de ce que feraient exactement les conservateurs, sans se contenter de dire qu'il faut faire baisser les taux d'intérêt pour réduire l'inflation?

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la Présidente, pendant que le député posait sa question, je cherchais le plan de retour à l'équilibre budgétaire des libéraux ou le nombre de fois où ils ont présenté un budget équilibré. Je n'ai évidemment rien trouvé et je rappellerai au député que c'est le premier ministre qui pensait que les budgets s'équilibreraient d'eux-mêmes.

Les libéraux ont hérité d'un excédent lorsqu'ils ont formé le gouvernement, en 2015, un excédent qu'ils ont réduit à néant. C'est le gouvernement libéral—néo-démocrate qui a dit qu'il ne ferait pas de déficits de plus de 10 milliards de dollars. Toutefois, aujourd'hui, on se retrouve avec un déficit d'un demi-billion de dollars, ce qui a fait grimper les taux d'intérêt et nous a placés au seuil de cette crise.

Le gouvernement doit maîtriser son déficit afin que les Canadiens ne perdent pas leur maison.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, les conservateurs, dans le cadre de la journée de l'opposition, nous font beaucoup de leçons. Toutefois, il faut rappeler que le dernier gouvernement conservateur a fait déficit après déficit pendant sept ans.

J'aimerais bien savoir si un jour les conservateurs actuels, dont le chef a fait partie du gouvernement Harper, prennent le pouvoir, ce qu'ils feraient de différent de ce qu'ils ont toujours fait dans le passé pour finalement arrêter d'être le parti des déficits.

• (1240)

[Traduction]

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la Présidente, cette question me donne l'occasion d'expliquer à mon collègue quel est notre plan. Tout d'abord, nous constatons aujourd'hui que la productivité est assez faible qu'elle l'était lors de la Grande Dépression. Nous améliorerions donc la productivité, notamment en mettant davantage de nos ressources sur le marché pour faire profiter une plus grande partie du Canada de toute notre énergie à faible teneur en carbone, pour attirer de meilleurs emplois et pour améliorer l'économie de notre pays.

Sous l'égide de notre prochain premier ministre, le député de Carleton, nous ferions également adopter une loi pour trouver 1 \$ d'économie pour chaque dollar dépensé par l'État. En raison des mauvaises politiques du gouvernement libéral—néo-démocrate, les Canadiens sont obligés de trouver 1 \$ d'économie pour dépenser 1 \$, simplement parce que la situation s'est beaucoup détériorée et qu'ils croulent sous les impôts. L'État devrait fonctionner exactement de la même manière. Le gouvernement doit travailler pour les citoyens, et c'est ce que nous ferions.

Nous ferions adopter une telle loi et nous nous débarrasserions de tout le gaspillage financier, comme les 22 milliards de dollars dépensés pour des consultants libéraux inutiles parce que les ministres sont trop incompetents pour faire eux-mêmes leur travail.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, je remercie la députée qui a parlé plus tôt aujourd'hui des répercussions de la crise du logement sur les femmes. Hier, j'ai reçu la visite de députés du Royaume-Uni qui m'ont dit que le taux de mortalité chez les enfants était à la hausse au Royaume-Uni parce que les femmes n'arrivaient pas à se loger. Je voulais donc poser une question au député.

En 1993, Brian Mulroney a pris la décision de retirer le gouvernement fédéral du financement de nouveaux logements sociaux. Le député est-il d'accord avec cette décision?

Travaux des subsides

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la Présidente, si nous regardons la province d'où vient la députée, nous voyons clairement à quel point les politiques libérales—néo-démocrates ont une incidence négative sur notre pays. Non seulement elles ont entraîné davantage de décès liés à la crise des opioïdes au pays, mais il y a aussi des exemples clairs, dans une circonscription proche de la sienne, d'empêcheurs de tourner en rond municipaux qui alourdissent la bureaucratie tandis que le gouvernement libéral—néo-démocrate ne cesse d'injecter des fonds dans cette municipalité où on ne peut pas construire de logements. Nous devons nous débarrasser de ces empêcheurs de tourner en rond, réduire la bureaucratie et veiller à ce que les municipalités augmentent le nombre de permis de 15 %, pour éviter qu'il y ait encore plus de Canadiens qui doivent vivre dans la rue.

Mme Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Davenport.

Je suis heureuse de pouvoir participer au débat d'aujourd'hui.

Dire que les Canadiens vivent dans un monde agité serait un euphémisme. À l'heure actuelle, il est clair que la hausse du coût de la vie est l'un des défis économiques les plus importants au Canada, et les trois dernières années ont été difficiles. Les Canadiens, comme la plupart des gens dans le monde, ont été incapables d'éviter les difficultés financières causées par les dernières années, mais malgré tous ces défis, l'économie canadienne représente la résilience et la stabilité dans un contexte tumultueux.

À bien des égards, nous nous débrouillons beaucoup mieux que nos pairs à l'échelle internationale. Le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour bâtir une économie où les prix sont stables, où la croissance est constante et où les emplois bien rémunérés abondent pour les Canadiens de la classe moyenne. Les résultats sont impressionnants.

À l'heure actuelle, plus de 1 million de Canadiens de plus travaillent qu'avant la pandémie. Le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoient tous deux que le Canada connaîtra la plus forte croissance économique du G7 l'an prochain. Malgré les vents contraires de l'économie mondiale et le ralentissement de la croissance dans les économies du monde, la croissance en juillet était supérieure de 3,3 % à ce qu'elle était durant la pandémie. DBRS Morningstar a aussi récemment confirmé la cote de crédit AAA du Canada.

[Français]

L'excellence de notre cote de crédit montre bien le caractère responsable de notre plan. Grâce à de nombreuses mesures que je vais décrire en détail dans quelques instants, nous avons renforcé le filet de sécurité sociale sur lequel comptent des millions de Canadiens. Nous avons mis en œuvre ces mesures tout en nous assurant que le Canada maintient un déficit et un ratio de la dette nette par rapport au produit intérieur brut, le PIB, les plus bas des pays membres du G7. Pour l'avenir, nous continuons d'attacher une importance particulière à la rigueur budgétaire. Le gouvernement est très déterminé à réduire le ratio de la dette fédérale au PIB pour s'assurer que les finances du pays demeurent viables.

• (1245)

[Traduction]

Je suis heureuse de passer en revue avec les députés certaines des mesures énergiques que le gouvernement a prises depuis 2015 pour

aider les Canadiens et s'attaquer à la hausse du coût de la vie. Ces mesures ont un effet réel, car elles permettent aux Canadiens de conserver une plus grande part de leurs revenus partout au pays. Le gouvernement a donné un coup de pouce aux Canadiens en instaurant l'Allocation canadienne pour enfants, en réduisant l'impôt de la classe moyenne, en s'engageant à mettre en œuvre un nouveau régime de soins dentaires et des services abordables d'éducation préscolaire et de garde d'enfants partout au pays, alors que six provinces et territoires offrent déjà des services de garde réglementés à 10 \$ par jour ou moins, soit un résultat beaucoup plus rapide que prévu.

Grâce à notre système pancanadien d'éducation préscolaire et de garde d'enfants, qui est abordable, le taux de participation à la population active des femmes en âge de travailler n'a jamais été aussi élevé. Plus tôt cette année, ce taux était de 85,7 %. Il contribue également à stimuler l'économie et à rendre la vie plus abordable pour les familles d'un océan à l'autre.

[Français]

En définitive, en 2020-2021, les dernières années pour lesquelles nous avons des données de Statistique Canada, près de 2,3 millions de Canadiens de moins vivaient dans la pauvreté comparativement à 2015. En d'autres mots, en 2021, 7,4 % des Canadiens vivaient dans la pauvreté, une baisse de 14,5 % par rapport à 2015. Cela signifie que notre gouvernement demeure déterminé à atteindre le but fixé de réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2015.

J'aimerais rappeler à l'opposition officielle que même le pilier de notre plan climatique, le système fédéral de tarification du carbone, redonne par l'intermédiaire des paiements de l'incitatif à agir pour le climat plus d'argent à la plupart des ménages que ce qu'il leur en coûte. Depuis 2019, nous mettons un prix sur la pollution par le carbone, un prix qui a survécu à deux élections nationales et qui a été maintenu par la Cour suprême. En avril 2023, ce prix est passé à 65 dollars la tonne. L'argent que nous récoltons retourne directement dans les poches des Canadiens, alors que 90 % des redevances sur les combustibles sont directement remises aux ménages sous la forme de paiements de l'incitatif à agir pour le climat. Dans les provinces où le système fédéral s'applique, une famille de quatre peut maintenant recevoir des paiements pouvant atteindre 1 500 dollars par année dans le cadre de notre plan.

[Traduction]

L'environnement économique mondial a fait augmenter les coûts d'un trop grand nombre de produits de première nécessité, y compris le logement et la nourriture. La crise qui sévit dans le secteur du logement abordable ne fait que s'aggraver, mais nous prenons les mesures nécessaires pour l'enrayer.

Dans le budget de 2023, nous avons annoncé des mesures d'aide ciblées pour les Canadiens en prenant soin de ne pas alimenter l'inflation. Ces mesures comprennent un remboursement ponctuel de la facture d'épicerie pour 11 millions de Canadiens à revenus faibles et modestes, remboursement pouvant aller jusqu'à 467 \$ pour les couples admissibles ayant deux enfants. Nous avons également augmenté les bourses d'études canadiennes et haussé le plafond des prêts sans intérêt du Programme canadien de prêts aux étudiants, pendant la présente année scolaire, afin d'aider les étudiants du postsecondaire à payer leurs études pour réaliser leur rêve. Le budget de 2023 propose également des mesures de lutte contre les prêts usuraires et les frais indésirables cachés.

Travaux des subsides

Toutes ces mesures ont eu une incidence. En présentant le budget de 2023, notre gouvernement s'est encore employé à améliorer le pouvoir d'achat des Canadiens. Pas plus tard que le mois dernier, nous avons présenté le projet de loi C-56, qui propose des initiatives très importantes pour favoriser la concurrence dans l'économie, notamment dans le secteur alimentaire. Le gouvernement a rencontré les dirigeants des grandes chaînes alimentaires canadiennes après avoir demandé à l'industrie de prendre les mesures nécessaires pour stabiliser les prix. Chacune des cinq grandes chaînes alimentaires s'est engagée à prendre une première série de mesures pour stabiliser les prix au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

Nous savons que nous devons développer notre parc immobilier. Le projet de loi C-56 propose de supprimer la TPS sur les logements locatifs neufs. C'est l'une des nombreuses mesures que le gouvernement a prises pour encourager la construction rapide d'un plus grand nombre de logements. J'espère que tous les députés ici présents donneront leur appui pour l'adoption rapide du projet de loi C-56, Loi sur le logement et l'épicerie à prix abordable, afin de nous aider à améliorer la situation financière de l'ensemble des Canadiens.

Nous avons récemment annoncé la signature de plusieurs ententes, dans le cadre de l'ambitieux Fonds pour accélérer la construction de logements, doté d'un budget de 4 milliards de dollars et dont ma collectivité profite déjà. Des formalités administratives simplifiées permettent de contourner des politiques locales désuètes, comme les règlements de zonage, et d'autoriser la construction rapide d'un plus grand nombre de logements dans nos villes. Nous avons conclu des ententes avec la ville de London, en Ontario, que je représente et qui recevra 74 millions de dollars pour développer son parc de logements.

Le mois dernier, le premier ministre a également annoncé la signature d'une entente avec la ville de Vaughan, qui permettra d'accélérer la construction de plus de 1 700 unités de logement, auxquelles des milliers d'autres s'ajouteront au cours des trois prochaines années. Ainsi, cette entente avec la ville de Vaughan permettra par exemple de favoriser la construction de plus de 40 000 logements au cours des 10 prochaines années, afin de répondre à la demande de l'une des villes canadiennes qui enregistrent la croissance la plus forte. D'autres ententes devraient être signées d'ici peu.

En conclusion, je peux dire que nous travaillons d'arrache-pied pour trouver des solutions réelles et concrètes à l'augmentation du coût de la vie, et que nous n'avons pas l'intention de baisser les bras. Nous avons fait beaucoup de progrès, tout en préservant le dynamisme de notre économie et en faisant preuve de responsabilité financière. Nous avons toujours défendu les Canadiens, et nous allons continuer à en faire davantage. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, mais les Canadiens peuvent compter sur nous car notre gouvernement va bientôt leur faire d'autres propositions.

Les Canadiens doivent savoir que notre gouvernement a un plan très solide pour faire face aux turbulences économiques planétaires, et que nous allons continuer de les défendre.

• (1250)

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Madame la Présidente, il se trouve que je représente un peu la même région, celle d'Elgin—Middlesex—London. Nous parlons de la construction de nouveaux logements, laquelle est absolument nécessaire. Nous constatons que toutes les politiques mises en avant

par le gouvernement ne tenaient pas compte à la fois du logement, de l'immigration, de la santé et de toutes ces choses, et c'est pourquoi il y a beaucoup de désespoir à l'heure actuelle.

L'une des plus grandes inquiétudes concerne les personnes qui renouvellent leur prêt hypothécaire, à qui le gouvernement a dit de ne pas s'inquiéter et qu'il n'y avait pas de problème à investir. Les gens s'endettaient jusqu'au cou, et nous avons maintenant des hausses de taux d'intérêt qui les mettent dans une situation encore plus difficile.

Que pense la députée des personnes qui doivent renouveler leur hypothèque et qui ont besoin d'aide en ce moment?

Mme Arielle Kayabaga: Madame la Présidente, la circonscription de la députée est voisine de la mienne dans London. Je suppose donc qu'elle sait aussi que la ville de London a bénéficié d'un investissement de 74 millions de dollars pour ajouter 2 000 logements. Nous parlons des mesures que nous avons prises pour que les Canadiens et les habitants de London aient les moyens d'assumer leurs dépenses, d'envoyer leurs enfants à la garderie et de se payer des soins dentaires.

Ce sont autant de mesures qui, ensemble, nous permettent de faire face au défi mondial qu'est l'inflation. Nous nous occupons de l'abordabilité des logements pour nous assurer que les Canadiens ont tout ce dont ils ont besoin et que, lorsque cette crise sera terminée, ils pourront continuer à vivre leur vie.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, il y a quelques minutes, un collègue a rappelé que, pour investir 1 \$ dans un nouveau programme, il faut retirer 1 \$ dans un autre programme. Alors, je suis curieuse et un peu constructive. Il est possible de couper dans les divers programmes de soutien à l'industrie pétrolière, qui est capable de s'aider elle-même grâce aux 200 milliards de dollars de profit qu'elle fait par année.

J'aimerais savoir où ma collègue va investir les sommes retranchées des programmes de soutien à l'industrie pétrolière.

Mme Arielle Kayabaga: Madame la Présidente, je pense que ce sont des défis que notre gouvernement continue à étudier et nous travaillons pour trouver des solutions. Nous parlons de la façon dont notre gouvernement peut continuer à investir pour soutenir les Canadiens dans tout le pays. En investissant dans le logement et les services de garde d'enfants, nous nous assurons que les femmes peuvent participer à l'économie et nous nous assurons de faire croître notre économie et de soutenir les Canadiens dans tout le pays.

• (1255)

[Traduction]

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, ma collègue et moi avons toutes deux une partie de London dans nos circonscriptions. Je sais que beaucoup de gens sont très heureux et intéressés par le Fonds pour accélérer la construction de logements. Cependant, les rénovictions posent un problème énorme dans tout le pays, et certainement dans la ville de London. Les habitants de ma circonscription qui vivent dans les appartements de Webster Street sont actuellement évincés de leur logement à un prix abordable au motif qu'on veut les rénover. Ils n'ont plus les moyens d'y vivre. Je sais que cela arrive également dans sa circonscription.

Travaux des subsides

Nous avons demandé à plusieurs reprises au gouvernement de créer un fonds d'acquisition de logements à but non lucratif, afin que les coopératives, les organisations à but non lucratif et les administrations municipales puissent avoir accès à un fonds pour acheter ces immeubles à loyer modéré et ces immeubles d'habitation. La députée peut-elle nous parler du fait que nous n'avons rien entendu de la part du gouvernement, de son gouvernement, au sujet d'un fonds d'acquisition?

Mme Arielle Kayabaga: Madame la Présidente, je suis d'accord avec ma collègue sur le fait que nous partageons de nombreux défis dans la mesure où nous sommes au service de la même ville. Tout récemment, j'ai annoncé un projet de rénovation dans ma circonscription. Ce sont des défis que nous continuons à relever en tant que gouvernement.

En ce qui concerne les 74 millions de dollars qui ont été investis dans la ville de London, nous pouvons travailler avec la Ville de London, en tant que collègues et en tant que députés, pour nous assurer qu'une partie de cet argent va également aux coopératives.

La chose la plus importante que je souhaite dire, c'est que nous avons répondu à un appel pour construire des logements rapidement. Nous le faisons au moyen du Fonds pour accélérer la construction de logements. La Ville de London a été la première à se manifester, parce qu'elle connaît les défis à relever. J'encourage ma collègue à soumettre ces questions à la Ville de London, afin que nous puissions continuer à travailler à régler les problèmes les plus difficiles dans nos circonscriptions.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravie d'avoir l'occasion de participer au débat dans le cadre de cette journée de l'opposition au nom des habitants de ma circonscription, Davenport.

Le sujet porte sur le niveau de la dette canadienne, l'inflation et les hypothèques. Il n'est pas surprenant, et je suis sûre que c'est le cas dans tout le pays, que l'inflation soit au centre des préoccupations des habitants de Davenport. L'abordabilité est un problème majeur, et c'est donc un sujet important dont nous débattons aujourd'hui.

J'aime toujours commencer par le contexte. Il est toujours bon de rappeler certaines choses.

Le début de 2020 a été marqué par l'éclosion d'une pandémie mondiale. Au cours du premier semestre de 2020, 95 % de l'économie mondiale a subi une contraction simultanée. Cela ne s'était jamais produit auparavant. Trois milliards d'adultes ont été licenciés ou ont tenté de travailler à partir de chez eux.

Le manque à gagner, uniquement pour les premiers mois de la pandémie, s'est élevé à 10 000 milliards de dollars américains, soit plus d'un dixième du PIB mondial. Ce fut un choc énorme pour l'économie mondiale, l'économie canadienne et toutes les économies du monde, et nos économies tentent de se redresser depuis.

Sans compter que, depuis, il y a eu l'attaque brutale et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine et la récente attaque violente et épouvantable du Hamas contre Israël et Gaza, parmi d'autres événements dans le monde. Tous ces événements pèsent sur notre économie mondiale et sur sa capacité à se rétablir pleinement.

En outre, pendant la pandémie, le gouvernement canadien a dépensé beaucoup d'argent pour soutenir les particuliers, les petites, moyennes et grandes entreprises et les organisations à but non lucratif. Nous avons fait tout notre possible pour soutenir les Cana-

diens et l'économie, et pour fournir une base économique qui nous servirait de pivot, car nous savions que nous qu'un jour ou l'autre, la pandémie serait chose du passé.

Nous avons dépensé beaucoup d'argent et accumulé des dettes. Nous avons dû le faire parce que nous devons sauver des vies, des entreprises et des organisations à but non lucratif, et protéger nos emplois. Nous avons fourni une base financière solide pouvant servir de pivot à l'économie.

Les économistes canadiens ont salué nos actions et ont confirmé que les mesures prises par le gouvernement fédéral ont fourni la base économique solide dont nous avons besoin pour sortir d'une récession ou d'une dépression massive. Nous avons réussi.

Nous avons également récupéré tous les emplois perdus. Je pense que nous avons récupéré plus de 129 % des emplois perdus au cours des premiers jours de la pandémie.

Étant donné que la motion de l'opposition porte sur les hypothèques et le risque de non-remboursement que fait peser l'augmentation des taux d'intérêt sur ces emprunts, je voudrais parler pendant quelques minutes du travail que nous accomplissons pour aider les Canadiens à disposer d'un lieu de vie sûr et abordable.

Rappelons tout d'abord à toute la Chambre que le gouvernement fédéral s'attache à construire une économie qui fonctionne pour tout le monde, avec un filet de sécurité sociale solide, et où les mêmes règles s'appliquent à tout le monde. Un élément important de cette politique est de veiller à ce que chaque Canadien vive dans un endroit sûr et abordable. Nous savons que pour un trop grand nombre de Canadiens, notamment les jeunes et les nouveaux Canadiens, le rêve de devenir propriétaire est de plus en plus hors de portée et que le coût du loyer a augmenté dans tout le pays. Ce manque de logements abordables a un impact sur notre économie. C'est pourquoi notre gouvernement a lancé le plan le plus ambitieux que le Canada ait jamais eu pour qu'ils puissent avoir leur chez-soi un jour.

Le gouvernement a présenté une stratégie nationale sur le logement en 2017. Il a engagé plus de 82 milliards de dollars dans cette stratégie et dans d'autres initiatives en matière de logement. Il investit dans la construction d'un plus grand nombre de logements et il élimine les obstacles qui les empêchent d'être construits, avec pour objectif de doubler le nombre de constructions neuves au cours de la prochaine décennie. Le gouvernement veille à ce que les maisons servent de foyers aux familles canadiennes plutôt que d'actifs financiers spéculatifs. Il investit dans le logement à vocation locative sur lequel tant de gens comptent aujourd'hui.

Je fais beaucoup de porte-à-porte dans ma circonscription de Davenport et le logement est un sujet majeur. Lorsque les gens me demandent si je pense qu'ils pourront un jour s'offrir une maison, je leur réponds que je suis tout à fait convaincue qu'ils y parviendront.

● (1300)

Aujourd'hui, si tous les ordres de gouvernement collaborent, si le gouvernement continue à investir les fonds prévus, s'il continue à éliminer les tracasseries administratives et les obstacles, je suis convaincue que nous aurons une excellente offre locative, de nouveaux logements abordables et des logements pour les plus vulnérables, et que les gens pourront vivre sans se ruiner dans les villes et les villages partout au pays.

Examinons quelques-uns des programmes mis de l'avant.

Travaux des subsides

Le gouvernement fédéral rend plus accessible l'épargne en vue d'une mise de fonds grâce au compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, aussi appelé le CELIAPP. Il s'agit d'un régime enregistré qui permet aux éventuels acheteurs d'une première maison d'épargner jusqu'à 40 000 \$ à l'abri de l'impôt. À l'instar d'un régime enregistré d'épargne retraite, les cotisations sont déductibles d'impôt et les retraits pour l'achat d'une première propriété, y compris le revenu de placement, sont non imposables, comme c'est le cas pour le compte d'épargne libre d'impôt. Il n'y a donc aucun impôt à payer sur les cotisations et les retraits quand on épargne ainsi pour sa mise de fonds.

Le CELIAPP peut être jumelé au régime d'accession à la propriété, qui permet aux Canadiens de retirer des fonds d'un REER pour acheter ou construire une habitation admissible. Les personnes qui peuvent profiter pleinement du CELIAPP et du régime d'accession à la propriété peuvent donc accumuler jusqu'à 75 000 \$, ou jusqu'à 150 000 \$ dans le cas d'un couple, en plus des intérêts gagnés dans leur CELIAPP, pour une mise de fonds sur une première propriété. Ils peuvent également bénéficier du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation, que le gouvernement a doublé pour fournir jusqu'à 1 500 \$ aux acheteurs admissibles afin de compenser les frais de clôture liés à l'achat d'une première propriété.

Les fournisseurs de services financiers offrent le CELIAPP depuis avril de cette année et, au début du mois d'octobre, plus de 150 000 Canadiens avaient déjà ouvert un compte. Il s'agit là d'une participation étonnante qui prouve l'efficacité du programme pour soutenir l'achat d'une première propriété.

Je tiens également à faire mention du Fonds pour accélérer la construction de logements. Nous demandons aux administrations locales de mettre un terme au zonage d'exclusion et nous les encourageons à construire des appartements et des logements locatifs à proximité des transports publics si elles veulent que leurs demandes au titre du Fonds pour accélérer la construction de logements soient approuvées. Cette initiative, lancée en mars 2023, est dotée d'un budget de 4 milliards de dollars et vise à aider les municipalités et les gouvernements autochtones à accroître leur parc immobilier d'environ 100 000 logements en tout, en accélérant le développement des projets et leur approbation. Il s'agit notamment de moderniser les systèmes de délivrance de permis désuets et d'introduire des réformes de zonages pour favoriser des projets domiciliaires axés sur la densité et la proximité du transport en commun.

Partout au Canada, les collectivités doivent accélérer la construction domiciliaire afin qu'on puisse réduire le coût du logement pour l'ensemble de la population. Si je ne m'abuse, Toronto a fait une demande au titre du Fonds pour accélérer la construction de logements, et j'ai hâte que cette demande soit approuvée, parce qu'il faut nettement plus de logements dans cette ville.

Je pourrais parler de nombreuses autres initiatives, mais mon temps de parole tire à sa fin. Je mentionne néanmoins l'existence de l'Initiative pour la création rapide de logements, grâce à laquelle beaucoup d'habitations ont vu le jour en moins d'un an pour les membres les plus vulnérables de la population. Cela a changé la donne dans ma circonscription, Davenport, ainsi qu'à Toronto, puisque cela a permis d'offrir un refuge aux personnes qui sont sans-abri ou presque. Il y a deux emplacements dans ma circonscription, Davenport, et je sais que des milliers sont en construction au pays.

L'économie mondiale a connu un choc énorme lorsque la pandémie s'est déclarée. Le redressement à la suite de ce choc, les guerres qui se déroulent dans le monde et d'autres événements mondiaux ont une incidence sur la relance économique mondiale. Cela influe également énormément sur l'inflation et le coût de la vie.

Le gouvernement fédéral intervient. Nous faisons tout en notre pouvoir pour soutenir les Canadiens tout en respectant un juste équilibre afin d'éviter que nos efforts alimentent l'inflation. Nous savons qu'il sera donc plus difficile pour les Canadiens d'absorber la hausse du coût de la vie. Voilà pourquoi nous prenons des mesures pour rendre le marché du logement au Canada...

• (1305)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît. Il ne reste que quelques secondes, mais il y a beaucoup de bruit. Le sergent d'armes s'en occupe.

Il reste 14 secondes à la députée.

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de m'exprimer au sujet de cette motion de l'opposition. J'attends avec impatience les questions des députés.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, dans le cadre du débat qui a cours aujourd'hui, au sujet d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire, j'entends souvent le gouvernement, ses représentants ou ses députés dire qu'ils investissent pour les Canadiens, qu'ils vont toujours être là pour les Canadiens et qu'ils sont là pour eux.

Dans le contexte actuel, j'aimerais qu'on m'explique pourquoi on n'investit pas dans un programme d'assurance-emploi robuste alors qu'il y a des travailleuses et des travailleurs qui peinent. Pourtant, c'est un programme fédéral. Cela lui appartient; il pourrait agir. Je ne comprends pas non plus pourquoi on hésite à augmenter, de façon significative, la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés dès 65 ans. C'est aussi un programme fédéral.

Êtes-vous d'accord pour faire des investissements de ce côté et contribuer de façon significative pour vous, madame la Présidente...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je pense que la députée veut poser sa question par l'entremise de la présidence et non directement à la députée.

L'honorable députée de Davenport a la parole.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, il y avait beaucoup de questions dans tout cela, et je pourrais passer beaucoup de temps à y répondre. La députée a d'abord parlé du déficit. Je tiens à préciser que le déficit est passé d'une prévision de 1,5 % du PIB l'année dernière à 1,4 % cette année. Je sais que la vice-première ministre et ministre des Finances va présenter un énoncé économique cet automne, de sorte que nous aurons les derniers chiffres très prochainement.

La députée a terminé par une question sur la Sécurité de la vieillesse. Lorsque nous avons été élus pour la première fois, nous avons ramené l'âge de la retraite à 65 ans afin que les Canadiens puissent avoir accès aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti à cet âge. Cela a été un énorme avantage pour les aînés. Nous avons également augmenté le Supplément de revenu garanti. Nous avons en outre bonifié de 10 % la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Travaux des subsides

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Madame la Présidente, je sais que nous vivons dans des régions très différentes du pays. Je suis à environ deux heures à l'ouest de la région de Davenport. La nôtre est une région rurale du Canada, et la taxe sur le carbone y a incontestablement eu des répercussions énormes sur le chauffage, l'alimentation, la production alimentaire et tout le reste. Étant donné que nous vivons dans des régions différentes, il est difficile de comprendre ce que vivent les régions rurales du Canada.

La députée a-t-elle parlé à un agriculteur de la taxe sur le carbone, du coût de la production alimentaire et de leurs répercussions sur les Canadiens?

• (1310)

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, je n'ai pas parlé avec un agriculteur, mais je le ferai dès que j'en aurai l'occasion.

Les changements climatiques sont une réalité. Ils sont en cours, et leurs effets se font sentir dans notre pays et notre société encore plus rapidement que les scientifiques ne l'avaient pensé auparavant. Nous avons mis un prix sur la pollution; c'est ce que la députée appelle la taxe sur le carbone. Nous restituons aux Canadiens, aux agriculteurs, l'intégralité des sommes perçues par la tarification de la pollution afin de garantir qu'ils arrivent à assumer leurs dépenses. Si nous ne faisons rien, les coûts seraient encore plus élevés.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, les conservateurs disent que cette motion vise à régler le problème du logement afin que les Canadiens ne perdent pas leur chez-soi. Je ne pense pas que ce soit une bonne solution, mais les libéraux ne se sont pas bien débrouillés non plus.

Je suis heureuse que la députée n'ait pas inclus la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique dans sa liste d'investissements réalisés par le gouvernement, car cette stratégie n'en fait pas assez. Il y a encore des lacunes dans les investissements qui doivent être réalisés. L'une de ces lacunes consiste à faire en sorte que les gouvernements territoriaux bénéficient d'un financement pour le logement. Les gouvernements territoriaux ne sont pas des gouvernements autochtones; ils ne sont donc pas admissibles à des fonds pour le logement dans le cadre de la stratégie.

Je me demande si la députée est d'accord pour dire qu'il faut que les gouvernements territoriaux obtiennent une part du gâteau pour le logement.

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, j'ai parlé de 82 milliards de dollars, ce qui est une somme considérable. Je suis très fière d'un tel investissement dans le logement. Il faut en faire davantage sur tous les plans, y compris en aidant à répondre aux besoins des Autochtones dans notre pays.

La semaine dernière, le premier ministre était dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a annoncé la construction de 50 logements abordables dans un immeuble d'appartements du centre-ville de Yellowknife. Ce projet viendra en aide aux personnes qui en ont le plus besoin, notamment des Autochtones, des personnes âgées, des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

Il faut en faire plus et nous savons qu'il faut en faire plus.

M. Arpan Khanna (Oxford, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Louis-Saint-Laurent.

Je suis heureux de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet de la motion de l'opposition parce que, après huit ans sous le gouvernement libéral—néo-démocrate et l'actuel premier ministre, les Canadiens souffrent. Le rêve canadien qui a attiré mes parents au Canada commence à s'évanouir. La vie est hors de prix.

Les loyers ont doublé. Le coût du logement a doublé. Le montant nécessaire pour une mise de fonds a doublé. Les paiements hypothécaires ont doublé, augmentant de plus de 150 %. Pourquoi? Tout cela est attribuable aux dépenses inflationnistes et à la mauvaise gestion financière du gouvernement libéral—néo-démocrate, qui jette sans cesse de l'huile sur le feu de l'inflation.

L'inflation est presque deux fois plus élevée qu'elle ne devrait l'être, et les Canadiens paient désormais plus cher pour se chauffer, se nourrir et se loger. On prévoit que la dette fédérale du Canada atteindra 1,22 billion de dollars au cours du présent exercice. Si on fait le calcul, cela représente près de 81 000 \$ par ménage au Canada. Le premier ministre n'en vaut tout simplement pas le coût.

Le premier ministre avait dit, et bon nombre de députés s'en souviennent sûrement, que les déficits ne seraient que temporaires, qu'il s'agirait de tout petits déficits ne dépassant pas les 10 milliards de dollars. Il avait promis de n'afficher que de modestes déficits, mais il a rompu sa promesse. Il a ensuite promis de renouer avec l'équilibre budgétaire en 2019, une autre promesse brisée. Maintenant, ce sont les tirelires des Canadiens que le premier ministre a brisées.

Pour être tout à fait clair, je rappelle que le premier ministre et le gouvernement libéral—néo-démocrate qu'il dirige ont fait gonfler la dette nationale plus que tous les premiers ministres précédents réunis. Après avoir déclaré qu'un de ses objectifs était de ne pas jeter d'huile sur le feu de l'inflation, la ministre des Finances continue de dépenser encore et encore. Toutes ces dépenses inflationnistes entraînent une réaction en chaîne.

Les budgets fédéraux mal gérés — comme le budget de 2023, qui ajoute 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses — font grimper le déficit, le déficit fait grimper l'inflation et l'inflation fait grimper les taux d'intérêt. C'est un fait incontestable, comme en témoignent les gestes de la Banque du Canada: celle-ci a augmenté les taux d'intérêt 10 fois au cours des 19 derniers mois. Un ancien ministre libéral des Finances, John Manley, a même dit, selon le *National Post*, que les déficits de Trudeau appuyaient sur l'accélérateur de l'inflation et qu'ils obligeaient la Banque du Canada à appliquer les freins...

• (1315)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Le député n'a pas le droit de dire le nom de députés dans l'enceinte de la Chambre, je le rappelle.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je crois que le député en est informé, mais je le rappelle, en effet: les députés ne doivent pas utiliser le nom de parlementaires qui siègent à la Chambre.

Le député d'Oxford a la parole.

M. Arpan Khanna: Madame la Présidente, des Canadiens sont sur le point de perdre leur maison et leur gagne-pain.

Travaux des subsides

La semaine dernière, j'ai rencontré un inspecteur en bâtiment qui a effectué sept inspections de maisons dans le comté d'Oxford qui font l'objet d'une saisie bancaire. Cela s'est passé en une semaine seulement. Normalement, ce serait en un an. Voilà le véritable impact de la hausse des taux d'intérêt. Le gouvernement libéral a encouragé les Canadiens à emprunter lorsque les taux d'intérêt étaient à un niveau historiquement bas, mais aujourd'hui les Canadiens ont la dette des ménages la plus élevée de tous les pays du G7.

Il ne s'agit pas seulement de chiffres et de dollars. Il s'agit de personnes réelles et de l'impact que cela a sur leur vie. J'ai récemment parlé à la Chambre de la mère célibataire de Woodstock qui pleurait à la porte parce qu'elle avait du mal à mettre de la nourriture sur la table pour ses enfants. Un jeune couple de Tillsonburg a fait des études et a trouvé un emploi, mais ne peut maintenant accéder au marché de l'habitation en raison de l'augmentation du prix des maisons. Que dire de l'ainé qui vit à Tavistock et qui dépend maintenant de l'aide de sa famille parce qu'il ne peut subvenir à ses propres besoins? Il a même envisagé l'aide médicale à mourir. Ce sont là des personnes réelles et des conséquences humaines réelles et dévastatrices.

Le gouvernement a besoin d'un plan qui marche avec le gros bon sens. S'il met fin aux déficits, il empêchera l'inflation de continuer à augmenter, il jugulera la hausse des taux d'intérêt et préviendra les cas où les gens ne sont plus capables de payer leur hypothèque. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de mettre de l'ordre dans ses finances. Nous lui demandons d'adopter un plan financier qui comprenne un retour à l'équilibre budgétaire afin de réduire l'inflation et les taux d'intérêt. Nous avons besoin d'un plan, car nous savons que les budgets ne s'équilibrent pas tout seuls. J'espère que tous mes collègues feront preuve de bon sens, plafonneront les dépenses, réduiront le gaspillage, équilibreront le budget et apporteront la stabilité économique à tous les Canadiens.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député a fait allusion à la question des déficits. Il n'était pas ici à l'époque, alors je lui pardonnerai de ne pas être nécessairement au courant du fait que les députés conservateurs ont voté pour des milliards de dollars d'aide aux entreprises et aux particuliers canadiens. Quelques années plus tard, ils sont mécontents que le gouvernement ait dépensé des milliards de dollars.

Je me demande s'il ne voit pas une certaine hypocrisie dans le comportement des conservateurs, qui disaient oui à un moment donné et semblent dire non aujourd'hui. On dirait plutôt que c'est l'espoir de faire des gains politiques qui dictent la politique des conservateurs.

M. Arpan Khanna: Madame la Présidente, je me souviens d'un budget équilibré sous le gouvernement conservateur, avant que les libéraux ne prennent le pouvoir. Je m'en souviens très bien.

Mon collègue a parlé des dépenses effectuées pendant la pandémie. Nous n'avons pas donné notre accord concernant les dépenses inutiles de 54 millions de dollars pour l'application ArriveCAN. Nous n'avons pas non plus approuvé les dépenses de 200 milliards de dollars sans rapport avec la pandémie pendant cette période. Bien que mon collègue en ait parlé, j'ai une mémoire très claire et je sais ce qu'il faut faire pour revenir à l'équilibre budgétaire.

À l'heure actuelle, sous le gouvernement néo-démocrate-libéral, les Canadiens ont du mal à mettre à payer leur épicerie. Nous y remédierons une fois que nous serons au pouvoir.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, lorsqu'on écoute les conservateurs, on a toujours l'impression que chaque dépense est une dépense inflationniste.

La semaine passée, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec se sont enfin entendus sur un programme pour accélérer la construction de logements, un truc au sujet duquel nous avons voté il y a un an et demi et dont nous commençons peut-être à voir un peu les résultats. Le gouvernement fédéral va donc fournir 900 millions de dollars.

Je rappelle que, selon le dernier dénombrement, il y aurait 10 000 itinérants sur le territoire du Québec seulement. Mon collègue pense-t-il que ces 900 millions de dollars, qui vont peut-être finir par aboutir à construire des logements pour aider à loger ces 10 000 itinérants, constituent une dépense inflationniste?

• (1320)

[Traduction]

M. Arpan Khanna: Madame la Présidente, je suis d'accord pour dire qu'en raison de la mauvaise gestion du gouvernement libéral-néo-démocrate, nous subissons une crise du logement. Les nouveaux Canadiens, qui arrivent dans ce pays avec le rêve d'accéder à la propriété, voient leur rêve s'évanouir. Un nombre record de personnes doivent s'en remettre aux banques alimentaires. En un seul mois, 1,5 million de Canadiens se sont rendus dans les banques alimentaires. Lorsque je parle aux banques alimentaires locales, elles me disent la même chose: au moment où les taux d'intérêt ont augmenté, elles ont constaté une augmentation de leur fréquentation.

Il est de notre devoir de continuer à nous battre pour les plus vulnérables. Nous devons mettre de l'ordre dans nos finances. Nous ne pouvons pas dépenser ce que nous n'avons pas. Nous ne gérons pas nos budgets familiaux avec nos cartes de crédit, et nous ne devrions pas non plus gérer l'État ainsi.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, la motion conservatrice d'aujourd'hui ne tient pas compte de la cupidité des entreprises et de l'augmentation du coût de la vie. Nous savons que les travailleurs et les personnes à revenu fixe traversent une période très difficile, mais nous savons aussi que les riches s'enrichissent.

Le député est-il pour que les riches paient leur juste part d'impôts, ce qu'ils ne font pas actuellement? Le député est-il pour l'introduction d'un impôt sur la fortune pour commencer à contrecarrer la cupidité sans borne des entreprises dans notre pays et donner un répit aux Canadiens?

M. Arpan Khanna: Madame la Présidente, la députée parle de cupidité. Nous l'avons vu avec le gouvernement libéral-néo-démocrate, qui dévore goulument l'argent des contribuables. Nous avons vu le gouvernement puiser à maintes reprises dans les chèques de paye des travailleurs canadiens pour dépenser l'argent dans ses projets favoris. Nous l'avons vu avec l'application frauduleuse ArriveCAN, où 54 millions de dollars venant des poches des travailleurs canadiens se sont envolés par la fenêtre. Nous l'avons vu avec la refonte du passeport, qui a coûté 161 millions de dollars. Nous avons vu la cupidité du gouvernement, avec des initiés qui se font payer pour des contrats accordés aux proches du parti au pouvoir. Nous allons mettre fin à cette cupidité et remettre plus d'argent dans les poches des Canadiens.

Travaux des subsides

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je suis bien heureux de prendre la parole dans le cadre de ce débat sollicité aujourd'hui par l'opposition officielle sur le coût de la vie qui touche de façon brutale tous les Canadiens.

[Traduction]

Tout d'abord, permettez-moi de rendre hommage à mon nouveau collègue d'Oxford, qui a prononcé un très grand discours avec beaucoup d'éloquence, comme tout le monde le fait de ce côté-ci de la Chambre.

[Français]

Lorsqu'il est question de parler d'inflation, on parle du sujet qui, malheureusement, préoccupe le plus les Canadiens aujourd'hui. L'inflation touche tout le monde, mais a surtout un impact plus brutal pour les plus humbles d'entre nous et pour les gens qui gagnent le moins d'argent. C'est cela, le problème: l'inflation touche tout le monde, mais de façon plus brutale les plus humbles. Nous avons aussi constaté que l'inflation est gloutonne et s'infiltrait partout, que ce soit pour l'habitation, la nourriture ou les transports.

Le gouvernement a un rôle majeur à jouer pour juguler l'inflation. Oui, l'inflation frappe tout le monde, mais pourrait moins frapper les gens ici si, par bonheur, nous avions un gouvernement qui agissait de façon responsable et qui contrôlait les dépenses, ce qu'il n'a jamais fait en huit ans de gouvernance. Après huit ans de gouvernance libérale, que constate-t-on dans ce pays? L'inflation est trop forte et le coût de la vie est très élevé. Tout coûte plus cher et le gouvernement en porte malheureusement la responsabilité.

Souvenons-nous que ces braves gens se sont fait élire en 2015 en disant qu'ils allaient faire trois petits déficits et qu'en 2019, cela serait l'équilibre budgétaire. Bien des gens trouvaient que c'était audacieux de faire cela, voire ambitieux. Bien des gens aussi savaient que cela n'allait pas marcher. Malheureusement, ceux qui disaient cela, c'était nous, et nous avons raison puisque ce gouvernement, en huit ans, n'a jamais été capable d'équilibrer le budget, de contrôler les dépenses et de tenir sa promesse du déficit zéro. Cela a un impact direct sur l'inflation.

Rappelons-nous aussi que, chaque fois qu'on lui pose une question à ce sujet ces jours-ci, la ministre des Finances et vice-première ministre n'a de cesse de répéter d'attendre, que la mise à jour économique s'en vient et qu'on va voir des mesures qui vont juguler l'inflation.

Je tiens à rappeler qu'il y a un an, presque à pareille date, avait justement lieu le dépôt de la mise à jour économique de la vice-première ministre et ministre des Finances. Qu'avait-elle dit à cette occasion? C'est assez lourd de conséquences quand on la cite. Elle avait déclaré: « Ce que tous les Canadiens souhaitent aujourd'hui, c'est que l'inflation continue de diminuer et que les taux d'intérêt baissent. [...] C'est l'un des principaux objectifs du budget de cette année: ne pas jeter de l'huile sur le feu de l'inflation ».

C'est quand même burlesque — pour être poli —, ce que la ministre a dit. Il y a un an, elle disait que nous allions atteindre l'équilibre budgétaire en 2028 et qu'agir autrement serait jeter de l'huile sur le feu de l'inflation. Malheureusement, six mois plus tard, c'était 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses qu'elle faisait, 60 milliards de dollars d'huile qu'elle jetait sur le feu de l'inflation. Aujourd'hui, nous sommes aux prises avec cela.

Il y a donc un an, la ministre des Finances disait qu'on allait équilibrer le budget en 2028. Elle ne l'a pas fait. Il y a six mois, elle a déposé un budget qui était déficitaire et, surtout, qui n'avait aucun plan de retour à l'équilibre budgétaire. Voilà que la semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a constaté que le déficit allait être de plus de 46 milliards de dollars, soit 16 % de plus que ce qui avait été prévu il y a six mois.

Ces gens ne savent pas gérer. Après huit ans de gouvernement sans aucun contrôle des dépenses, les Canadiens subissent les affres de l'inflation et cela les touche directement partout.

Tout à l'heure, mon collègue d'Oxford parlait justement des banques alimentaires. Dans ma circonscription, j'ai le grand privilège d'avoir des bénévoles extraordinaires, des gens qui ont le cœur à la bonne place et qui travaillent fort pour aider les plus humbles d'entre nous. Cependant, ces gens me le disent sans arrêt à chaque fois que je les rencontre: les besoins alimentaires sont fondamentaux et d'autant plus élevés. Il y a deux ans, des gens venaient porter de la nourriture aux plus humbles pour les aider. Aujourd'hui, ces mêmes personnes vont chercher de la nourriture. Cela n'a pas de bon sens dans un pays du G7 que des gens de la classe moyenne doivent malheureusement faire la queue aux banques alimentaires. C'est cela, la réalité du Canada après huit ans de ce gouvernement.

L'inflation touche les jeunes qui veulent acheter une maison. Les hypothèques, les mises de fonds et les loyers ont doublé depuis huit ans que ce gouvernement est là. Quand on n'est pas capable de se payer de la nourriture comme il faut et un toit qui a de l'allure, les problèmes sont viscéraux. Les problèmes sont très importants et frappent les Canadiens et les Québécois qui sont aux prises avec cette inflation.

● (1325)

C'est pourquoi il faut que ce gouvernement saisisse l'occasion. Si on continue à dépenser sans compter, c'est le rêve des jeunes qui sera brisé.

Ce matin, dans le *Journal de Québec* et le *Journal de Montréal*, produits par l'Agence de presse QMI, on publiait un sondage qui a été mené par Centraide du Grand Montréal, un organisme qui, depuis des décennies, aide des gens de partout, comme l'indique bien son nom. Ce sondage est très inquiétant parce qu'on constate que les gens éprouvent de plus en plus d'anxiété financière. Ce sont 85 % des gens qui disent avoir des problèmes d'anxiété quand vient le temps de parler de leurs finances personnelles.

L'enquête porte sur la mesure de l'indice d'anxiété financière de Centraide du Grand Montréal, en collaboration avec la firme de sondage Léger. Voici ce que M. Claude Pinard, le directeur de Centraide du Grand Montréal, explique:

Les gens en situation de pauvreté n'ont pas de coussin, ce sont des gens qui vivent au jour le jour et essaient de passer à travers le mois. Or, quand tu es serré à ce point, tes postes budgétaires sont entièrement occupés par le logement et l'alimentation. Si tu traînes des dettes de cartes de crédit ou autres, et si elles augmentent, tu n'as plus de capacité de payer l'essentiel.

C'est de plus en plus la réalité de plusieurs Canadiens qui souffrent actuellement de l'inflation et qui constatent comme nous, comme tout le monde, que le gouvernement ne fait rien pour juguler l'inflation. Comme on le sait, la meilleure chose qu'un gouvernement doit faire pour juguler l'inflation, c'est d'arrêter de dépenser sans contrôle.

Travaux des subsides

Je parlais des jeunes. Quand les jeunes perdent leurs ambitions et leurs rêves, c'est indigne d'un pays du G7 comme le Canada. L'enquête révèle que 85 % des Québécois éprouvent de l'anxiété à divers degrés. Parmi les craintes, on retrouve celle de ne jamais pouvoir accéder à la propriété chez les jeunes de 18 à 34 ans. Ils sont près du deux tiers à penser ainsi. Ce sont 61 % des jeunes Québécois qui ont mis une croix sur la possibilité de devenir un jour propriétaire. Quelle triste réalité. Il faut se ressaisir face à cette situation.

Je cite à nouveau M. Pinard: « Quand on sait que ça prend un revenu annuel de plus de 100 000 \$ pour acheter à Montréal, beaucoup de jeunes se disent: on ne pourra jamais acheter. Beaucoup aussi ne voient pas la banlieue comme une option. Ils doivent donc renoncer à leur rêve. »

Cela fait mal au cœur et au ventre. Du haut de mes 59 ans, je crois pouvoir dire que nous avons tous été jeunes. Nous avons tous une ambition. Nous avons tous eu le rêve de devenir propriétaire comme l'exprime d'ailleurs de façon très belle la chanson *Dégénération*, citée d'ailleurs par notre chef lors de son discours au congrès du Parti conservateur à Québec. Si les jeunes perdent leur rêve et constatent que le fait d'accéder à la propriété est rendu impossible au Canada après huit ans de ce gouvernement libéral, cela signifie que, comme pays, comme nation, avec toute la fierté que nous avons, nous sommes écorchés sévèrement. Il faut nous ressaisir.

C'est pourquoi cette motion aujourd'hui vise à ressaisir le gouvernement. Que le gouvernement s'ouvre les yeux. Que le gouvernement constate qu'après huit ans de dépenses incontrôlées, on en paie le coût aujourd'hui. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de faire ce que tout gestionnaire doit faire quand une crise arrive, c'est-à-dire avoir un plan de match pour équilibrer le budget. Nous ne demandons pas de miracle. Nous demandons juste que le gouvernement fasse ce qu'il avait promis en 2015, mais qu'il a oublié, c'est-à-dire équilibrer le budget. C'est la base même de l'économie. C'est la base même du respect qu'on doit avoir pour la parole donnée en 2015. C'est la base même qui peut redonner confiance et espoir aux jeunes qui veulent un jour accéder à la propriété, mais qui aujourd'hui voient ce rêve brisé en raison de la crise inflationniste qui frappe ce pays et en raison de l'irresponsabilité de ce gouvernement qui continue à dépenser sans compter.

De bonne foi et de bon cœur, j'invite le gouvernement à se ressaisir, à se redresser et à déposer un plan pour revenir à l'équilibre budgétaire pour le bien de tous les Canadiens.

• (1330)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est intéressant. Ce que les conservateurs omettent de dire ou ce qu'ils ne savent pas en ce qui concerne le taux d'inflation au Canada par rapport à celui des États-Unis, c'est que l'inflation au Canada a atteint son apogée en juin 2022, avec un taux de 8 %, alors que les États-Unis étaient, je crois, plus près de 9 %. Aujourd'hui, le taux d'inflation au Canada est toujours inférieur à celui des États-Unis.

Tandis que le Parti conservateur s'emploie à dire que le Canada va mal, ce qui n'est pas le cas, nous savons qu'il est important de régler le problème de l'inflation afin de soutenir les Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté un projet de loi

qui prévoit un remboursement pour l'épicerie et des programmes d'aide pour les nouveaux logements à vocation locative. Pourquoi le Parti conservateur n'en tient-il pas compte et, pour couronner le tout, pourquoi continue-t-il à faire de l'obstruction afin d'empêcher l'adoption du projet de loi du gouvernement, qui apporterait de l'aide aux Canadiens?

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue de Winnipeg-Nord pour la victoire de sa fille, qui a été élue il y a deux semaines lors des élections provinciales.

Quant à sa victoire électorale à lui, en 2015, je lui rappelle qu'à l'époque, il avait promis aux électeurs l'atteinte du déficit zéro au plus tard en 2019. Je connais le député, et il connaît très bien cette histoire. Je suis certain qu'il n'est pas très fier de faire partie d'un gouvernement qui, au cours des huit dernières années, n'a jamais équilibré le budget. J'espère que cette fois-ci, il nous écoutera.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je n'ai jamais douté du bon jugement de mon collègue de Louis-Saint-Laurent. Je sais qu'il est un parlementaire aguerri et très rationnel.

Cela dit, lorsqu'il est question d'équilibre budgétaire et lorsqu'il est question de soutenir les moins bien nantis, ceux qui peinent à payer leur logement et à se nourrir et auxquels le député fait souvent référence, ne devrait-on pas couper les vivres aux gloutons de la société canadienne? Ne devrait-on pas couper les vivres aux sociétés pétrolières qui, d'ici 2025, auront un soutien financier à hauteur de 83 milliards de dollars?

Hier, lorsque nous avons parlé de cela en comité, un député conservateur s'est excusé auprès des représentants de Suncor parce que nous leur posions des questions embêtantes. N'y a-t-il pas là quelque chose qui est à l'extérieur du gros bon sens? J'aimerais entendre les paroles rationnelles de mon collègue de Louis-Saint-Laurent.

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de la qualité de sa question parce que, la dernière fois qu'il m'a posé une question, son ton n'était pas tout à fait le même.

Cela dit, c'est quand même curieux de voir que la politique de son parti est d'être extrêmement glouton pour le porte-monnaie des Québécois, puisque ce parti est d'accord sur le règlement ou la deuxième taxe libérale sur le carbone. Les bloquistes ont eu deux fois l'occasion de voter contre cela, mais ils ont voté pour cela. Pire que cela, ce n'est pas assez pour le Bloc québécois, qui veut radicalement augmenter les taxes à la consommation. Je suis désolé, mais nous ne sommes vraiment pas du côté du Bloc québécois parce que cela coûte vraiment cher de voter pour le Bloc québécois.

Travaux des subsides

• (1335)

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'ai certainement du respect pour mon collègue d'en face, mais avec les conservateurs, les plans qui invoquent le gros bon sens se font généralement sur le dos des gens qui peuvent le moins se les permettre, les gens qui vivent actuellement dans la pauvreté. Nous connaissons les projets des conservateurs en matière d'aide aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Grâce aux études réalisées, nous savons que le gouvernement conservateur nous a apporté le nombre record de surdoses que nous voyons actuellement, et c'est certainement le cas dans ma circonscription. Pour moi, ne pas écouter les experts en santé publique n'est pas une question de bon sens. Je me demande si mon collègue est d'accord avec moi pour dire que pour avoir un plan qui repose sur le bon sens, il faut aider les personnes qui luttent contre les dépendances et qui suivent les conseils des spécialistes en santé publique, qui nous disent de favoriser un approvisionnement et une consommation sûrs.

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, le fait est qu'au cours des dernières semaines, des derniers mois et même des dernières années, les gouvernements ont appliqué des politiques qui n'ont pas fonctionné. Ces politiques ne fonctionnent pas. Telle est la réalité. C'est pourquoi nous avons besoin d'un plan plus sensé pour aborder cette question difficile et délicate. Le fait est que ces dernières années, ces politiques n'ont pas fonctionné.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui sur la motion de l'opposition. Je tiens tout d'abord à féliciter les conservateurs d'avoir présenté une motion qui n'est pas directement liée à la question qu'ils ont soulevée à maintes reprises à la Chambre. Nous pouvons maintenant parler de quelque chose d'un peu différent, bien que je sois très préoccupé par les prémisses de la motion qu'ils ont présentée. Les énoncés qui commencent par « attendu que » et les affirmations qu'ils font sont à mon avis tout à fait inexacts, et j'ai hâte de l'expliquer dans les 10 prochaines minutes environ.

Notre pays a certainement contracté beaucoup de dettes pour soutenir les Canadiens dans tout le pays pendant la pandémie, et nous avons certainement dû assumer notre juste part pour ce faire. Une grande partie de ces décisions a été approuvée à l'unanimité par la Chambre, en particulier au début de la pandémie. Toutefois, il est toujours important de replacer les choses dans leur contexte. Il est évident que la dette est fortement déterminée par le PIB, soit la richesse qu'un pays est capable de produire par son activité économique, parce que c'est exactement ce qui finira par nous permettre de supporter cette dette. Lorsque nous parlons de la dette dans ce pays et que nous examinons le ratio de la dette par rapport au PIB, le Canada s'en sort en fait assez bien.

En fait, pour ce qui est du ratio dette-PIB, nous sommes à 14 %. Certains pourraient se demander si c'est une bonne ou une mauvaise chose. Cela s'explique, parce que je ne pense pas que tout le monde soit économiste et connaisse la réponse par défaut à la question. Quoi qu'il en soit, comparons ces 14 % au Canada au pourcentage de nos partenaires du G7. La France est à 99 %, l'Allemagne, à 47 %, l'Italie, à 129 % et le Japon, à 161 %. Les deux pays les plus comparables au Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis, se situent respectivement à 95 % et 96 %. Lorsque nous parlons de niveaux d'endettement, il est extrêmement important de comparer notre position à celle de nos homologues du G7, aux économies les

plus comparables à la nôtre dans le monde. De ce point de vue, nous sommes très bien classés.

J'ajoute que je partagerai mon temps de parole avec le député de Kings—Hants aujourd'hui.

C'est très important de le souligner pour le contexte. Je sais que les conservateurs, y compris ceux qui sont ici, aiment venir à la Chambre pour nous répéter régulièrement que leur parti est le seul à savoir présenter un budget équilibré. Ils peuvent se mettre maintenant à se réjouir et à applaudir, parce que c'est ce qu'ils font généralement lorsque j'essaie de leur faire un compliment, avant d'ajouter un « mais ».

Il faut vraiment penser à ceci: les conservateurs nous ont dit qu'ils savent comment équilibrer les budgets, mais si nous revenons en arrière...

Une voix: Nous le faisons.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, ils nous disent que c'est ce qu'ils font. Alors, ils devront m'expliquer les faits suivants et pourquoi ils ont agi comme ils l'ont fait. Depuis 1990, deux premiers ministres seulement ont contribué de manière importante à un excédent ou à l'équilibre budgétaire: Jean Chrétien et Paul Martin. C'est intéressant, parce que les conservateurs disent toujours que c'est Stephen Harper qui a équilibré les budgets, alors que c'est faux, et Brian Mulroney n'a jamais présenté un seul budget équilibré. Stephen Harper n'a pas vraiment réalisé l'équilibre budgétaire, et je vais expliquer pourquoi. Les deux premiers budgets que Stephen Harper a présentés au Parlement faisaient suite aux excédents budgétaires que Paul Martin avait accumulés pendant des années. Les conservateurs ont dilapidé ces excédents et se sont retrouvés très rapidement en situation de déficit.

Bien entendu, les conservateurs aiment aussi nous dire, comme je l'ai déjà entendu ce matin, qu'ils ont laissé les finances du Canada en très bon ordre en 2015 avec le dernier budget qu'ils ont présenté dans un ultime effort pour inciter les Canadiens à les élire une fois de plus. Ils ont présenté un « budget équilibré », et pour que cela figure dans le hansard, je précise que budget équilibré est entre guillemets, mais ils l'ont fait au détriment des anciens combattants en fermant des bureaux du ministère des Anciens Combattants. Ils ont vendu nos actions de GM à l'époque à des prix déflant toute concurrence pour les retirer de leur bilan. Ils ont fait toutes sortes de manœuvres pour donner l'impression d'avoir équilibré le budget, alors que ce n'était pas le cas. Ils l'ont fait aux dépens des Canadiens et des investissements que le gouvernement avait réalisés au nom des Canadiens.

• (1340)

Je sais que beaucoup diront que c'était il y a longtemps, 10 ans pour Harper et plus longtemps encore pour Mulroney. Très bien, revenons-en aux conservateurs ici présents. Tous ceux qui sont ici aujourd'hui ont fait campagne sur le plan d'Erin O'Toole lors des dernières élections, et ce plan consistait à enregistrer des déficits pendant au moins 10 ans. Nous avons ici un groupe de conservateurs qui présentent aujourd'hui une motion qui demande de créer un plan prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire d'ici le 25 octobre prochain, soit dans une semaine et demie. Pourtant, ils n'avaient aucune intention de le faire lorsqu'ils se sont présentés aux dernières élections. Ils s'en moquaient lorsqu'ils faisaient du porte-à-porte et présentaient leur plan aux Canadiens. Le plan d'Erin O'Toole et des conservateurs consistait à enregistrer des déficits pendant au moins 10 ans. Telle est la réalité.

Travaux des subsides

Cela devrait inquiéter les Canadiens, car ce n'est pas la première fois que les conservateurs font preuve d'hypocrisie. C'est en fait la deuxième fois. Ils ont également fait campagne sur un plan visant à tarifier la pollution et à modifier le système de tarification actuel, bref, ils ont également fait campagne là-dessus.

Ce matin, quelqu'un les a confrontés et a demandé à un député conservateur pourquoi ils avaient fait campagne sur ce sujet. Ce député conservateur s'est levé et a répondu : « Je n'y croyais pas ». C'est amusant, car c'est le deuxième ou troisième conservateur qui prétend ne pas avoir fait campagne sur la tarification de la pollution ou la taxe sur le carbone. Pourtant, ils n'ont eu aucun problème à adhérer au plan pendant la campagne électorale. Ils n'ont pas dit le moindre mot contre ce plan à l'époque. Aujourd'hui, ils arrivent ici et pensent que le slogan « abolir la taxe » les portera au pouvoir. Quelqu'un qui aspire à devenir le dirigeant de ce pays ne devrait pas être constamment en quête du slogan qui le portera au pouvoir.

Je trouve également très intéressant de parler de l'inflation en particulier. Aujourd'hui, Statistique Canada a annoncé que l'inflation au Canada est redescendue à 3,8 %. Je dois ajouter que tous les économistes qui avaient prédit ce taux avant aujourd'hui avaient dit qu'il se situerait entre 3,8 % et 4,2 %. En fin de compte, l'inflation se situe à la limite inférieure de cette fourchette. Les conservateurs rient.

Il est peut-être temps de comparer ce chiffre. Je l'ai déjà fait et je peux le faire encore. Comparons avec les autres pays du G7. Là encore, le Canada et les États-Unis sont à égalité au deuxième rang pour ce qui est de l'inflation la plus faible. Je pense que c'est extrêmement important lorsque nous parlons de pays comparables.

Le Canada va dans la bonne direction en matière d'inflation, mais il est intéressant de noter que lorsque nous examinons l'inflation et les différents secteurs de l'économie, les transports sont l'un des seuls secteurs de l'économie à contribuer à l'inflation, et c'est celui qui y contribue le plus. La députée de King—Vaughan a pris la parole tout à l'heure et je lui ai demandé ce qu'elle proposait pour réduire l'effet inflationniste des transports. Bien sûr, la réponse à laquelle tout le monde ici s'attendait, et c'est certainement celle que je m'attendais à recevoir quand j'ai posé la question, était d'éliminer la taxe sur le carbone parce qu'elle contribue à l'inflation.

En réalité, la taxe sur le carbone ne contribue pas à l'inflation. Tiff Macklem, le gouverneur de la Banque du Canada, a récemment déclaré que l'effet global de la taxe sur le carbone sur l'inflation était de 0,15 %. Je crois qu'il était en Alberta, lors d'une réunion de la chambre de commerce. C'est pratiquement l'équivalent d'une erreur d'arrondissement. Je sais que mes amis conservateurs auraient le réflexe de se lever pour déclarer qu'ils ne font pas confiance à Tiff Macklem; ils ont déjà exprimé très clairement leur position à ce sujet.

Je ne prendrai pas la peine de la lire maintenant, mais j'ai toute une liste de députés conservateurs qui se sont levés dans cette Chambre et ont invoqué le nom de Tiff Macklem en tant qu'expert lorsque ses déclarations correspondaient à la rhétorique conservatrice de l'heure. Or, ils ne peuvent pas décider qu'une personne est un expert dans son domaine seulement quand cela fait leur affaire.

En dehors des conservateurs, tous les députés ici s'entendent pour dire que Tiff Macklem est un expert dans ce domaine. Lorsqu'il dit que la taxe sur le carbone contribue à hauteur de 0,15 %, je suis désolé pour la députée de King—Vaughan, mais éliminer la

taxe sur le carbone n'aidera en rien. Ce n'est pas une solution valable pour lutter contre l'inflation.

• (1345)

Une fois de plus, nous sommes saisis d'une motion des conservateurs. Tout ce qui les intéresse, ce sont les jeux politiques et les coups bas contre le premier ministre.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, j'apprécie le fait que mon collègue s'exprime toujours avec noblesse et élégance à la Chambre des communes. Toutefois, dans son discours d'aujourd'hui, il a encore parlé de chiffres économiques et financiers. Je sais qu'il n'est pas du tout dans son élément lorsqu'il s'agit de soulever ce type d'arguments.

Il a parlé d'un ratio dette-PIB de 14 %. Personne ne dit que le ratio dette-PIB du Canada est de 14 %. D'ailleurs, il peut le trouver lui-même sur Google. Combinées, les dettes fédérale et provinciales s'élèvent à 2,1 billions de dollars au Canada, alors que notre PIB est d'environ 2,3 billions de dollars. C'est pratiquement le même chiffre. C'est presque 100 %, comme dans les autres pays qu'il a mentionnés.

Pourrait-il en tirer une leçon et dire que, oui, la dette est bien plus élevée que 14 % et qu'il faut donc s'en occuper? Pouvons-nous le faire avec ce projet de loi?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, tout d'abord, ceci n'est pas un projet de loi. C'est une motion présentée par l'opposition, qui demande au gouvernement de créer un plan dans un délai de 10 jours. L'opposition sait très bien que cette motion ne sera pas adoptée. C'est le jeu politique qui entoure cette question. C'est ce à quoi les conservateurs nous ont habitués.

D'après ce que j'ai entendu à la Chambre, il semble qu'aucun parti politique ne votera en faveur de cette motion, à l'exception des conservateurs. Ils ne viennent pas ici avec le désir de parvenir à un consensus ou d'instaurer des politiques. Si le député croit sincèrement cela, je lui suggère de regarder le jeu politique auquel se livre son chef tous les jours, parce que ce n'est pas du tout ce qu'il fait.

Tout ce que les conservateurs veulent, c'est prendre le gouvernement en défaut. C'est ce qu'ils font, contrairement à d'autres partis à la Chambre qui viennent ici en toute bonne foi — même si nous avons des divergences d'opinions — et qui proposent des idées nouvelles en ce qui concerne les politiques sur lesquelles nous pouvons travailler ensemble.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas penser tout haut s'ils ont des questions ou des observations. Ils doivent attendre le moment approprié.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, je suis vraiment désolé que le député soit un peu traumatisé par les propos du député de Kingston et les Îles...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il ne s'agit pas vraiment d'un rappel au Règlement.

Nous passons aux questions et observations. La députée de Winnipeg-Centre a la parole.

Travaux des subsides

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je n'appuie certainement pas le plan insensé des conservateurs.

Les libéraux ne cessent de dire qu'ils aident les gens, mais je ne vois rien de tel dans ma circonscription. En fait, la situation n'a jamais été aussi mauvaise, en raison d'un gouvernement conservateur dont nous venons de nous débarrasser et du gouvernement libéral fédéral.

La crise du logement est vraiment grave. On signale un nombre record de surdoses dans notre ville, et les gens ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Qui les libéraux aident-ils? Ils aident leurs amis des grandes chaînes d'alimentation. Alors que les néo-démocrates réclament un véritable plan, leur plan consiste à rencontrer les dirigeants d'entreprise pour voir s'ils prendront les mesures qui s'imposent. Pendant ce temps, nous devons amasser des coupons.

Le député convient-il que les libéraux doivent en faire plus?

• (1350)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, d'abord, je dois dire que j'ai une très bonne impression quant à la manière dont le gouvernement fédéral pourra travailler avec le nouveau gouvernement, même s'il n'est pas de la même allégeance politique, dans sa province. J'y crois beaucoup.

La députée ne l'a peut-être pas entendu, mais dans cette Chambre, depuis cette place, je n'ai pas mâché mes mots pour dénoncer la cupidité dont je suis témoin, en particulier dans le secteur des épiceries. Si elle a des idées à proposer, car je sais que le NPD en a beaucoup parlé, je suis tout à fait disposé à les entendre.

Je dirai simplement une chose sur ce dont elle a parlé au début de sa question et que j'ai trouvé très intéressant: le plan insensé des conservateurs. Cela me rappelle un autre politicien conservateur de l'Ontario, Mike Harris. Il a lancé le même slogan, soit la « révolution du bon sens », et nous savons ce que cela a donné. Nous savons ce que cela a donné pour l'eau dans toute la province de l'Ontario et ce qui a fini par arriver.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle encore une fois aux députés que s'ils ont des réflexions à faire, ils devraient les garder jusqu'à ce qu'ils aient la parole.

Nous poursuivons les questions et observations. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je voudrais revenir sur un élément dont a parlé le député de Kingston et les Îles, à savoir l'effet de la taxe sur le carbone sur l'inflation et les chiffres qui ont été avancés.

J'ai noté, en ce qui concerne le commentaire du député, que l'effet de la tarification du carbone a été de 2 ¢ le litre, mais que l'impact dû aux profits de guerre du secteur pétrolier et gazier a été de 18 ¢ le litre. Le député a-t-il des observations à faire à ce sujet?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne sais pas s'il s'agit d'une question arrangée, car la députée a récemment regardé une vidéo que j'ai réalisée sur ce sujet précis, mais c'est vrai.

L'an dernier, la taxe sur le carbone a représenté 2 ¢ le litre en moyenne, sur 12 mois. Les marges bénéficiaires, ou les bénéfices de gros du secteur pétrolier et gazier, étaient de 18 ¢. Où est l'indi-

gnation des conservateurs lorsqu'il s'agit de ces bénéfiques, alors qu'ils sont neuf fois plus élevés que la taxe sur le carbone?

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, comme toujours, c'est un privilège de prendre la parole pour parler des motions de l'opposition. Comme je l'ai déjà dit et je le répète, cette journée donne l'occasion aux partis de l'opposition de donner une idée de leurs intentions stratégiques et de leurs idéaux. Pour les Canadiens qui nous regardent, les motions de l'opposition n'engagent en rien le gouvernement, mais elles nous permettent de débattre de sujets que les députés de l'opposition souhaitent soulever.

Aujourd'hui, la motion porte globalement sur la prudence budgétaire et sur l'idée que le gouvernement du Canada doit continuer à se concentrer sur le maintien d'un équilibre budgétaire. Je pourrais passer beaucoup de temps à réciter le texte de la motion, mais les gens qui sont à la maison savent ce qu'il dit. Cependant, je voudrais parler un peu de certaines de mes réserves.

Pour reprendre ce qu'a dit le député de Kingston et les Îles, j'ai l'impression que les motions de l'opposition contiennent toujours une pilule empoisonnée. Il y a toujours des lignes qui, à mon avis, ne sont pas sincères et qui cachent un dessein politique.

Les Canadiens ne regardent pas nos délibérations chaque minute de la journée. Ils sont occupés; ils travaillent. Cependant, ils prennent connaissance des points saillants, entre autres au moyens d'extraits dans les réseaux sociaux, pour savoir ce que nous faisons.

Par exemple, la semaine dernière, le Parti conservateur a présenté une motion de l'opposition sur la tarification du carbone. J'ai voté contre cette motion pour un certain nombre de raisons, mais en partie parce qu'elle contenait de nombreux éléments qui, selon moi, n'étaient pas conformes aux faits. La motion parlait notamment de supprimer tous les éléments de la tarification du carbone et non de simplement apporter des ajustements au cadre fédéral, comme je l'ai proposé à la Chambre. Cependant, le Parti conservateur a sorti cela de son contexte en faisant un petit montage d'images qu'il a diffusé, à mon avis, pour susciter beaucoup d'animosité et répandre de la désinformation sur ce qui se passe et ce qui ne se passe pas dans cette enceinte. Je pense, comme l'a dit le député de Kingston et les Îles, qu'il en sera de même aujourd'hui. Je n'ai pas assisté au débat depuis le début, mais le député a déclaré que le gouvernement, le NPD et probablement le Bloc voteront contre la motion, puis que les conservateurs joueront à la vierge offensée sur les réseaux sociaux afin d'alimenter les inquiétudes.

Je commencerai par dire que, bien sûr, le concept de responsabilité financière est extrêmement important. J'ai été heureux que le gouvernement annonce, le 3 octobre dernier, que le président du Conseil du Trésor demandait à tous les ministres et à tous les ministères de rechercher des moyens de rationaliser leurs activités afin d'arriver à réduire les dépenses ministérielles sans affecter les programmes qui comptent vraiment pour les Canadiens. Il s'agit là d'une approche responsable.

Déclarations de députés

La ministre des Finances présentera bientôt l'énoncé économique de l'automne, probablement au cours des prochaines semaines, mais certainement avant Noël. Je subodore que l'énoncé économique mettra l'accent sur les finances du pays en expliquant que l'on maintient un équilibre très délicat entre la prestation des programmes importants pour les Canadiens et la gestion du fardeau de la dette de l'État.

Là aussi, je réprimande depuis des années certains de mes collègues conservateurs parce qu'ils sont très prompts à réclamer que l'on change diverses choses sans faire état de tous les programmes qu'ils supprimeraient. En pleine pandémie, un député conservateur prenait la parole pour dire que le gouvernement n'en faisait pas assez pour soutenir les entreprises touchées par la pandémie, puis le suivant, littéralement sur le même sujet, soutenait que le gouvernement dépensait trop d'argent dans les programmes en pleine pandémie. Le chef de l'opposition a même ouvertement soutenu que les programmes de l'État liés à la pandémie qui ont fait la différence pour les petites entreprises et les particuliers en pleine période d'incertitude étaient trop généreux. Qu'il aille dire cela aux petites entreprises de ma circonscription, aux restaurateurs et aux personnes qui ont reçu de l'aide pendant une période très difficile, ce qui leur a permis d'arriver là où nous sommes aujourd'hui.

Les conservateurs proposent cette motion de l'opposition sans donner de détails sur les dépenses qu'ils réduiraient. De toute évidence, ils les trieront sur le volet pour faire des gains politiques, mais une question se pose: les conservateurs mettraient-ils une croix sur le régime de garde d'enfants s'ils étaient portés au pouvoir? Je ne le sais pas, mais j'aimerais entendre ce qu'ils ont à dire sur le sujet et je suis sûr que les Canadiens leur en sauraient gré aussi. Mettraient-ils une croix sur les progrès en matière d'environnement? Nous savons que c'est effectivement le cas, car ils ont été très clairs à ce sujet. Qu'en est-il des programmes comme l'assurance dentaire, que nous avons contribué à présenter, dans le contexte parlementaire, et que le gouvernement actuel a mis en place? Ce programme sera très important pour les aînés dans Kings—Hants. D'ailleurs, je sais que les aînés de ma circonscription attendent avec impatience de savoir — l'annonce est prévue avant Noël — à quoi il ressemblera.

• (1355)

Cela ne veut pas dire que je ne crois pas qu'il faille veiller à ce que les dépenses du gouvernement soient équilibrées. En fait, à la Chambre, chaque fois que j'en ai l'occasion, je prends la parole à ce sujet. Ce qui n'est pas reconnu dans le texte de cette motion de l'opposition, c'est que le Canada affiche l'un des meilleurs ratios dette-PIB du G7. Notre déficit par rapport à celui des pays du G7 est aussi l'un des meilleurs. Les députés de l'opposition n'en parlent jamais.

Je sais qu'il y a des défis à relever en ce moment en ce qui concerne l'abordabilité. À la Chambre, le député d'York—Simcoe a dit qu'une cote de crédit AAA ne se mangeait pas. Je suppose qu'il voulait dire que les gens ne peuvent pas manger AAA. Nous pourrions manger un steak AAA, mais nous essayons plutôt de trouver un équilibre entre une voie crédible en matière de finances et la prestation de services aux Canadiens.

Il y a deux ou trois choses qui me semblent importantes. Le texte de la motion dit que pour essayer d'éviter de futures augmentations des taux d'intérêt, le gouvernement doit présenter un budget équilibré d'ici le 25 octobre. Le gouvernement va présenter l'énoncé éco-

nomique de l'automne, et il abordera ces enjeux dans les jours à venir.

Ne nous méprenons pas sur les hausses des taux d'intérêt que nous observons. Le Parti conservateur voudrait nous faire croire qu'elles sont causées par les dépenses gouvernementales, et oui, c'est l'un des facteurs en cause. Cependant, il y en a d'autres plus importants, notamment la guerre en Ukraine, la guerre en Israël et dans les territoires palestiniens, les événements liés aux changements climatiques et la situation démographique.

Il s'est passé beaucoup de choses dans le monde qui font monter les taux d'intérêt. Je pense qu'il y a beaucoup à dire lorsqu'il s'agit d'avoir un débat politique éclairé sur les taux d'intérêt et leur corrélation avec la baisse des dépenses de consommation en présence d'événements de grande ampleur.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Madame la Présidente, le 17 octobre est la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Cette journée permet de réfléchir aux progrès incroyables que le monde a réalisés en matière de réduction de la pauvreté, mais aussi de reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire.

Entre 1990 et 2014, des progrès remarquables ont été accomplis à l'échelle mondiale. Le Canada était un chef de file dans ce domaine, aidant plus de 1 milliard de personnes à sortir de la pauvreté extrême. Cependant, la pandémie de COVID-19 et l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie ont fait monter en flèche le coût des aliments partout dans le monde, et 150 millions de personnes sont sur le point de retomber dans la pauvreté extrême.

Le Canada est depuis longtemps un chef de file dans la lutte pour éliminer la pauvreté à l'échelle mondiale, et il est bien placé pour le demeurer. Je souhaite remercier Résultats Canada, un organisme sans but lucratif comptant plus de 500 bénévoles dans l'ensemble du pays, des efforts qu'il déploie depuis plus de 35 ans pour mettre fin à la pauvreté extrême. Continuons d'explorer ensemble des moyens d'éliminer la pauvreté au Canada et partout dans le monde.

* * *

MARK TENNANT

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage au regretté Mark Tennant. Pendant plus d'un quart de siècle, M. Tennant a été la figure de proue du programme de volleyball féminin de l'Université de la Saskatchewan. Comme entraîneur, il a permis aux Huskies de remporter trois titres nationaux de suite en 1979, en 1980 et en 1981. Il a été nommé entraîneur national de l'année à quatre reprises au cours de sa carrière.

Mark Tennant a contribué à la discipline du volley-ball pendant plus de quatre décennies en tant que joueur, entraîneur, conseiller technique et représentant international. Il a été intronisé à plusieurs temples de la renommée. Mark Tennant a transformé ce sport à lui seul en mettant sur pied le Supervolley, l'un des plus grands et des plus importants tournois ouverts de volley-ball au Canada, qui a été organisé pendant plus de 20 ans.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à son épouse, Gail, à ses trois enfants, Darcy, Derek et Breanne, ainsi qu'à son petit-fils, Wick.

* * *

LA BANQUE CANADIENNE DE GRAINS

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le 16 octobre marque la Journée mondiale de l'alimentation, instituée par les Nations unies afin de favoriser le changement et de sensibiliser le public aux problèmes de la faim et de la pauvreté dans le monde. La Banque canadienne de grains est le fruit d'un partenariat national entre 15 Églises et organismes confessionnels canadiens qui œuvrent pour enrayer la faim dans le monde.

Aujourd'hui, des représentants de la Banque canadienne de grains de tout le pays sont ici à Ottawa dans le cadre de la Journée de la faim sur la Colline, afin de rencontrer des élus et de discuter avec eux de la crise alimentaire mondiale. Leur objectif est de discuter en toute franchise des liens qui existent entre les systèmes alimentaires, le changement climatique, l'égalité entre les sexes et l'insécurité alimentaire. En cette période d'intensification des conflits dans le monde, il est plus important que jamais de trouver des solutions durables.

Ce soir, je coprésiderai la réception parlementaire de cette année et j'invite tous les parlementaires à se joindre à la Banque canadienne de grains pour lutter contre la faim.

* * *

[Français]

LA VIOLENCE DANS LE MONDE

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, depuis les attentats terroristes du Hamas en Israël, on assiste partout dans le monde à des actes de violence qui risquent de mondialiser le conflit au Moyen-Orient.

En seulement quelques jours, un professeur en France a été tué par un ancien élève qui s'est radicalisé; en Belgique, deux touristes suédois ont été assassinés au nom de l'État islamique; aux États-Unis, un enfant de 6 ans a été tué et sa mère gravement blessée par le propriétaire de leur logement parce qu'ils étaient musulmans.

Cette folie meurtrière doit cesser. Aucun individu ne peut prétexter la profondeur de sa colère pour tenter de se faire justice lui-même. Il n'y a aucune chance de paix dans cette voie, que des risques de réaction en chaîne vers toujours plus de violence et toujours plus de drame.

Le Bloc québécois tient à déplorer ces victimes innocentes, à transmettre toute sa solidarité à leurs proches et à condamner avec fermeté tous ceux qui se laissent sombrer dans une haine qui ne sert aucune autre cause que celle du chaos.

Déclarations de députés

[Traduction]

LE CANNABIS

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le Président, il y a cinq ans jour pour jour, le Parlement adoptait la Loi sur le cannabis, légalisant l'accès au cannabis à usage récréatif au Canada. Cette mesure a ajouté 43,5 milliards de dollars au PIB du pays, créé 98 000 emplois et généré des recettes fiscales annuelles de 1,2 milliard de dollars pour les gouvernements provinciaux et fédéral.

Elle a également créé un marché du cannabis réglementé qui protège la santé publique, elle n'a pas fait grimper la consommation de cannabis chez les jeunes et elle n'a engendré aucun des problèmes soulevés lors des débats à la Chambre. Au contraire, la légalisation a fait en sorte qu'être en possession de cannabis n'entraîne plus la création d'un casier judiciaire, ce qui empêchait injustement depuis des décennies certains Canadiens concernés de trouver un logement ou un emploi ou de voyager.

Le Canada est devenu un chef de file mondial en 2018 lorsqu'il a légalisé le cannabis, mais notre expérience montre qu'il faut continuer de peaufiner le cadre légal si nous voulons maintenir notre avantage. Il faut une réforme de la structure réglementaire, qui crée d'importants problèmes pour l'industrie et pour ceux qui pensent à se lancer en affaires dans ce secteur. Il faut améliorer l'application de la loi afin d'éliminer le marché noir qui subsiste et faciliter l'effacement du casier judiciaire des personnes qui ont été judiciarisées dans le passé. Je suis impatient de travailler à l'examen de cette loi avec tous les députés afin d'y apporter ces changements et d'autres.

* * *

● (1405)

LAWRENCE ROBIDOUX

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un grand Canadien, le caporal Lawrence Robidoux, un vétéran qui a payé le prix ultime pendant la guerre de Corée.

Fils de Joseph et Eva, le caporal Robidoux naît à Radville, en Saskatchewan, en 1928. Il déménage au Rhode Island après la Deuxième Guerre mondiale.

M. Robidoux joint la Compagnie B, 1^{er} Bataillon du 35^e Régiment d'infanterie de l'armée américaine à l'âge de 19 ans. En juin 1950, son bataillon est le premier à être envoyé en Corée. En novembre de la même année, le caporal Robidoux et 77 autres soldats sont officiellement portés disparus.

Pendant 60 ans, sa famille tente de retrouver sa dépouille. En janvier 2023, grâce à un test d'ADN, l'armée annonce qu'il a été retrouvé. Il est tristement mort comme prisonnier de guerre en Corée du Nord, en mai 1951. Vendredi dernier, les restes du caporal Robidoux ont été portés en terre au cimetière national d'Arlington avec tous les honneurs militaires. La cérémonie a permis à sa famille d'enfin trouver la paix et de finalement tourner la page.

Son pays a eu besoin de lui; il a répondu à l'appel. Nous ne l'oublierons pas.

*Déclarations de députés***LES CÉLÈBRES CINQ**

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 18 octobre, nous soulignons le courage des Célèbres cinq, des pionnières qui, en 1929, ont contesté une décision de la Cour suprême en présentant leur cause devant le Comité judiciaire du Conseil privé, qui a rendu une décision historique selon laquelle les femmes étaient bel et bien des personnes et pouvaient être nommées au Sénat. La nouvelle définition de « personne » a ensuite été adoptée par de nombreux pays et le mot « personne » englobe depuis les hommes et les femmes.

La semaine dernière, j'ai été fière de prendre la parole au dévoilement d'une maquette des Célèbres cinq à l'Université Mount Saint Vincent, un lieu approprié, puisque l'université célèbre le 150^e anniversaire de l'accès des femmes et des jeunes filles à ses salles de cours.

Je remercie les dirigeants de l'Université Mount Saint Vincent, la PDG de la Fondation Famous 5, Frances Wright, la sculpteure de la maquette, Barbara Paterson, ainsi que toutes les cheffes de file qui ont contribué à cet important événement.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Adam van Koevreden (Milton, Lib.): Monsieur le Président, la violence à Gaza, en Cisjordanie et en Israël a traumatisé et a profondément bouleversé de nombreux Canadiens. Les habitants de Milton nous ont fait part de leur détresse, de leur peur et de leur chagrin infinis face à cette violence et à ces effusions de sang.

Il y a une montée de l'islamophobie, du racisme anti-Arabs et de l'antisémitisme au Canada, et c'est le résultat direct de la violence au Moyen-Orient. C'est tout à fait inacceptable. Je condamne sans équivoque les attaques terroristes brutales du Hamas contre des Israéliens innocents et je tiens à reprendre les paroles du premier ministre. Le Hamas n'est pas un mouvement de résistance, et ses membres ne sont pas des combattants de la liberté. Ce sont des terroristes et ils ne représentent pas les aspirations très légitimes du peuple palestinien.

Rien ne justifie la violence contre des civils innocents. Cette violence insensée doit cesser immédiatement. Je demande la libération de tous les otages et le respect rigoureux de toutes les lois internationales. Je demande instamment que l'on établisse un corridor humanitaire sûr pour acheminer l'aide essentielle aux Gazans.

Tous ceux à qui j'ai parlé ont désespérément besoin d'une alliance et d'un soutien sincères. Nous devons être là les uns pour les autres.

Les Canadiens sont un exemple pour le monde entier, car ils montrent que des voisins d'origines différentes peuvent vivre en harmonie, que la diversité est une force et que la coexistence pacifique en vaut toujours la peine.

* * *

● (1410)

LA TAXE SUR LE CARBONE

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, après huit ans, les taux hypothécaires et le coût de la nourriture et du carburant étouffent les familles canadiennes. Des voisins et des amis m'ont dit que le gouvernement

néo-démocrate—libéral est déconnecté de la réalité des Canadiens et qu'il fait fausse route.

Le premier ministre a promis de réduire le coût des aliments, mais l'Action de grâces est passée, et le prix des aliments continue d'augmenter.

À l'exception d'un seul député libéral, la coalition néo-démocrate—libérale continue d'appuyer l'augmentation des coûts de production et de transport des aliments en appuyant la taxe sur le carbone. La seule chose que fait la taxe sur le carbone, c'est unir les Canadiens contre elle. Les Canadiens sont épuisés, désespérés, en difficulté et en train de prendre beaucoup de retard dans leurs paiements.

Les Canadiens méritent un répit, et le premier ministre n'en vaut pas le coût.

* * *

MARY LAMB

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, Mary Lamb, pionnière des soins palliatifs, est décédée récemment à Oakville. Dans les années 1980, elle est devenue directrice des soins infirmiers à l'Oakville Trafalgar Memorial Hospital, où ses collègues et elle ont fait figure de pionniers en élaborant un programme de soins palliatifs à l'hôpital.

Comme le droit de mourir dans la dignité lui tenait à cœur, Mary est retournée au Royal Victoria Hospital pour suivre une formation spéciale sur les soins palliatifs. Elle a toujours dit que la qualité de la vie est plus importante que la durée de la vie.

En 1983, elle a embauché la première personne chargée de coordonner à temps partiel les soins palliatifs de l'Oakville Trafalgar Memorial Hospital. Elle a toujours eu très à cœur de promouvoir les pratiques en matière de soins fondées sur les données probantes, ce qui l'a amenée à s'intéresser au toucher thérapeutique, une pratique reconnue par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

J'ai décerné à Mary une épinglette bien méritée pour honorer le travail qu'elle a accompli afin que tous les Canadiens puissent mourir dans la dignité.

J'offre mes plus sincères condoléances à Heather et à sa famille. Ils peuvent avoir l'assurance que l'œuvre et le legs de Mary lui survivront.

* * *

[Français]

LE BLOC QUÉBÉCOIS

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de ce gouvernement libéral, après huit longues années de gestion désastreuse, le gouvernement introduit une deuxième taxe sur le carbone avec l'aide du Bloc québécois, qui veut radicalement augmenter cette taxe sur le carbone en votant deux fois avec le gouvernement. Le Bloc québécois ne pense pas aux Québécois qui peinent à joindre les deux bouts, aux familles et à nos aînés quand il appuie une seconde taxe sur le carbone.

Voter pour le Bloc québécois coûte plus cher dans notre assiette. Voter pour le Bloc québécois coûte plus cher pour mettre de l'essence dans nos véhicules. Voter pour le Bloc québécois coûte plus cher pour nous loger. De plus, le Bloc québécois a voté pour abroger les peines minimales et il a voté contre notre motion sur le logement.

Le gouvernement libéral est usé. Les familles canadiennes doivent faire face à des milliers de dollars de nouveaux coûts en raison des déficits massifs et des hausses d'impôt punitives de ce gouvernement. Le gouvernement libéral ne retirera pas sa deuxième taxe sur le carbone au Québec appuyé par le Bloc québécois.

Il ne faut plus se laisser endormir par le Bloc québécois qui cautionne la coalition libérale—néo-démocrate.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, le 7 octobre dernier, le monde a découvert une horreur sans nom. Des terroristes du Hamas avaient brutalement envahi Israël, tuant intentionnellement plus d'un millier de civils israéliens et prenant plus d'une centaine d'otages.

Plus de Juifs ont été tués ce jour-là que pendant toute autre journée depuis l'Holocauste, pour la seule et unique raison qu'ils étaient des Juifs. Des enfants, des bébés, des hommes et des femmes, ainsi que des jeunes participant à une fête musicale ont été victimes d'une attaque intentionnelle d'une brutalité sans précédent.

Nous ne devons laisser personne dire que le Hamas est la voix légitime du peuple palestinien. Il ne s'agit pas d'un gouvernement. Ses membres ne sont pas des militants ni des combattants de la liberté. Il ne s'agit pas d'un mouvement de résistance. Il s'agit d'une secte terroriste, meurtrière et génocidaire qui doit être vaincue.

Les conservateurs condamnent sans équivoque l'invasion d'Israël par les terroristes du Hamas et affirment qu'Israël a le droit de se défendre contre ces actes barbares.

* * *

● (1415)

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner le rôle important que jouent les industries minière et forestière dans Nickel Belt, le Nord de l'Ontario et de nombreuses autres régions au Canada pour créer des possibilités économiques qui profitent à toute la population.

Les entreprises minières qui font partie du réseau d'approvisionnement et de services MineConnect procurent un emploi bien rémunéré à des milliers de travailleurs dans toute la région nord-ontarienne.

La semaine dernière, j'ai présidé une table ronde à Espanola pour discuter de la fermeture d'une usine de pâtes et papiers dans cette région. La municipalité fait preuve d'une grande résilience. Je félicite le maire Gervais et tous les conseillers municipaux des efforts qu'ils déploient afin de soutenir les entreprises locales.

Les ressources minières et forestières sont au cœur du patrimoine énergétique du Nord de l'Ontario. Ce patrimoine comprend une

Déclarations de députés

main-d'œuvre hautement qualifiée, des carrières enrichissantes échelonnées sur plusieurs générations de familles de travailleurs, des emplois pour les Autochtones et une forte culture en matière d'innovation.

Le Canada demeure un chef de file mondial dans l'exploitation minière et forestière durable.

En tant que secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, je demande à tous les députés de remercier tous les valeureux travailleurs des industries minière et forestière ainsi que l'Association des produits forestiers du Canada et l'Association minière du Canada.

* * *

MEL BEVAN

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour honorer la mémoire de Sm'ooyget Satsan, ou Mel Bevan, un leader remarquable qui a consacré sa vie non seulement à sa chère Première Nation de Kitselas, mais aussi à la promotion des droits des Autochtones partout au Canada.

M. Bevan a occupé de nombreuses fonctions au cours de ses 82 années de vie. Il a été conseiller de bande, conseiller en chef, administrateur de bande, directeur général, négociateur de traités, consultant et auteur. Il était également un chef héréditaire, un survivant des externats, un père, un grand-père et un arrière-grand-père, et il parlait couramment le sm'algayax.

Le plus grand héritage de M. Bevan est de loin le traité de Kitselas, qu'il a passé les trois dernières décennies de sa vie à négocier. Lorsque la ratification du traité sera mise aux voix l'an prochain, ce document témoignera de la vision de M. Bevan et de son amour pour son peuple, les Gitselas.

T'oyaxsut nuun, Satsan. Qu'il repose en paix.

* * *

[Français]

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, octobre, c'est le Mois de la sensibilisation au cancer du sein.

Plus rare chez l'homme, ce cancer est la deuxième cause de décès par cancer chez les femmes. Une femme sur huit recevra un diagnostic au cours de sa vie. C'est environ 28 000 personnes au Canada qui reçoivent chaque année un diagnostic de cancer du sein.

Bien sûr, on constate une amélioration du taux de survie. C'est une bonne nouvelle. Pour faire encore mieux, il faut continuer de dépister les cancers à un stade précoce de la maladie et, surtout, continuer d'appuyer le développement de thérapies toujours plus efficaces en augmentant les budgets accordés à la recherche et en permettant aux chercheurs et aux chercheuses de bénéficier d'un soutien à la hauteur de leur talent.

À toutes celles et à tous ceux qui luttent pour leur guérison, nous sommes de tout cœur avec vous.

Questions orales

[Traduction]

LE SECTEUR DE L'ALIMENTATION AU DÉTAIL

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de politiques inflationnistes et de taxes du gouvernement libéral-NPdépendant, les Canadiens paient plus cher que jamais pour la nourriture, une hausse de plus de 17 % dans les deux dernières années seulement.

Le premier ministre a promis un gel des prix d'ici l'Action de grâce. Il voulait peut-être dire la fête de l'Action de grâce aux États-Unis.

Cependant, la situation s'aggrave pour les familles canadiennes. Les 20 millions de Canadiens qui ont un animal de compagnie ont vu le prix de la nourriture pour animaux augmenter de plus de 25 %. Les familles qui ont du mal à se nourrir ont aussi du mal à nourrir leur animal de compagnie. Même les animaux de compagnie savent que le premier ministre n'en vaut pas le coût.

Aujourd'hui, le ministre de l'Industrie a dit qu'il aimerait savoir quels sont les plans pour faire baisser les prix à l'épicerie. La réponse est simple: réduire les dépenses inflationnistes excessives et supprimer la taxe sur le carbone.

Compte tenu de l'augmentation de 17 % du prix des aliments et de 25 % de la nourriture pour animaux de compagnie, tous les Canadiens savent que l'approche du gouvernement pour gérer les prix à l'épicerie n'est que de la bouillie pour les chats.

* * *

● (1420)

LA COMMUNAUTÉ JUIVE

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, la communauté juive du Canada existe depuis 1760. Son histoire a connu des hauts et des bas, mais jamais au cours de ma vie la communauté juive du Canada, forte de 400 000 membres, ne s'est sentie aussi vulnérable.

La montée spectaculaire de l'antisémitisme au cours de la dernière décennie a été aggravée par les attaques brutales des terroristes du Hamas contre notre ami et allié, l'Israël.

Cette semaine, des centaines de leaders des communautés juives de partout au Canada sont réunis à Ottawa pour participer à un congrès présenté par le Centre consultatif des relations juives et israéliennes, l'organisme Fédérations juives du Canada - UIA, de même que les différentes fédérations juives canadiennes.

[Français]

Ils sont ici pour parler directement aux parlementaires de l'antisémitisme auquel ils sont confrontés en ligne et dans leurs collectivités, et pour formuler d'importantes recommandations d'actions.

[Traduction]

Ce soir, il y a une réception au Centre Shaw. J'invite tous les députés à y assister avec moi pour montrer notre solidarité envers la communauté juive en cette période difficile chargée d'émotions.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après huit ans, après huit longues années, ce premier ministre ne vaut pas le coût des hypothèques. On parle d'une augmentation du coût du logement de 100 % depuis son arrivée au pouvoir. Il a imprimé 600 milliards de dollars, ce qui a fait gonfler les prix immobiliers et a forcé les gens à contracter de gros prêts hypothécaires. Après cela, ses déficits ont fait augmenter les taux d'intérêt.

Quand va-t-il renverser ses politiques inflationnistes pour réduire les taux d'intérêt et permettre aux Canadiens de garder leur maison?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'austérité prêchée par le chef de l'opposition ne va aider personne à accéder au logement. C'est pour cela que nous prenons des mesures audacieuses pour faire construire plus de logements abordables plus rapidement.

Le ministre du Logement travaille directement avec des municipalités d'un bout à l'autre du pays pour trouver des solutions ambitieuses et adaptées aux communautés afin de régler les problèmes de logement auxquels elles sont confrontées. Nous avons signé des ententes au titre du fonds visant à accélérer la construction de logements avec les Villes de London, Vaughan, Halifax et Hamilton et nous venons juste de signer une entente avec le Québec. Nous allons continuer d'être là pour aider les gens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de ce premier ministre incompétent, les Canadiens vivent déjà l'austérité alors que le gouvernement vit une abondance qui n'en vaut pas la peine ni le coût. J'ai rencontré un travailleur au chantier naval Seaspan qui a acheté une maison normale à Vancouver. À cause des augmentations des taux d'intérêt, il paie maintenant 7 500 \$ chaque mois pour son hypothèque et, de ce montant, 4 000 \$ servent à payer les intérêts.

Le premier ministre va-t-il finalement renverser ses politiques inflationnistes pour que ce travailleur puisse garder sa maison?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce que le chef de l'opposition ne semble pas comprendre, c'est que les compressions qu'il est en train de proposer n'aideraient pas ces travailleurs et les Canadiens. Nous sommes là pour aider les Canadiens avec des investissements et des accords avec les municipalités pour créer plus de logements tout en nous assurant que nous gardons le déficit le moins élevé et le meilleur ratio dette-PIB du G7. Nous avons conservé notre cote AAA.

En même temps, les Canadiens ont le droit de savoir où le chef de l'opposition veut faire des compressions. Veut-il faire des compressions dans les services de garde ou dans les services dentaires? Ce sont des programmes contre lesquels il a fait campagne.

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après huit longues et misérables années, le premier ministre n'en vaut pas le coût. Il a considérablement augmenté la masse monétaire en y ajoutant 600 milliards de dollars, ce qui a fait grimper le coût des logements de plus de 100 %. À cause de cela, un travailleur du chantier naval Seaspan que j'ai rencontré la semaine dernière a dû déboursier plus de 1 million de dollars pour s'acheter une maison ordinaire. Maintenant que les taux d'intérêt ont augmenté à cause des déficits inflationnistes, même si le premier ministre avait promis que cela n'arriverait pas, ce travailleur doit faire des paiements hypothécaires de 7 500 \$ par mois en plus de subvenir aux besoins de ses trois enfants.

Le premier ministre va-t-il annuler ses dépenses inflationnistes afin que cet homme, son épouse et ses trois enfants aient les moyens de garder leur maison?

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, une chose est claire: les compressions et l'austérité proposées par le chef de l'opposition officielle n'aideraient pas cette famille et n'aideraient pas les gens de l'ensemble du pays à acheter une nouvelle maison ou même à garder celle où ils vivent actuellement. Voilà pourquoi nous poursuivons notre travail partout au pays afin d'offrir des solutions ambitieuses et adaptées à chacune des collectivités pour résoudre les problèmes de logement auxquels ils sont confrontés. Dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements, nous avons conclu des ententes avec London, Vaughan, Halifax et Hamilton, de même qu'avec le Québec. D'autres suivront prochainement.

Les compressions qu'il propose n'aideront pas les Canadiens. Les investissements que nous faisons de façon responsable continueront d'aider les Canadiens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le travailleur des chantiers maritimes qui paie 7 500 \$ par mois pour son hypothèque alors qu'il fait partie de la classe moyenne, il vit actuellement une période d'austérité. Ce dont le premier ministre parle, c'est d'abondance pour le gouvernement et d'austérité pour les travailleurs, qui doivent les soutenir, lui et sa bureaucratie excessivement coûteuse.

Cet homme doit élever trois adolescents. Il doit payer leurs activités sportives tout en conservant sa maison. Comment le premier ministre s'attend-il à ce qu'il paie 7 500 \$ par mois pour financer les taux d'intérêt excessifs qui découlent de ses déficits?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition propose de réduire les dépenses. En réalité, nous avons le déficit le plus faible des pays du G7, nous avons le meilleur ratio dette-PIB des pays du G7 et nous avons maintenu notre cote de crédit AAA. Nous agissons de manière financièrement responsable en aidant les gens au moyen de mesures telles que le remboursement pour l'épicerie, les investissements qui font baisser l'inflation et les efforts de collaboration avec les différentes chaînes d'épicerie.

La réalité, c'est que les Canadiens ont le droit de savoir quels programmes il éliminerait. Sabrerait-il les services de garde pour les familles? Supprimerait-il les soins dentaires pour les enfants? Réduirait-il les pensions des aînés? Il a fait campagne contre ces trois mesures destinées aux Canadiens.

Le Président: Avant que le chef de l'opposition ne pose sa question, je demanderais aux députés de bien vouloir attendre que la présidence leur donne la parole pour formuler leurs commentaires.

Le chef de l'opposition a la parole.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après huit années, le premier ministre n'en vaut tout simplement pas le coût.

Quelles sont les compressions que je ferais? Je commencerais par l'application ArriveCAN à 54 millions de dollars, qui fait actuellement l'objet d'une enquête policière. Ensuite, je me débarrasserais de la Banque de l'infrastructure du Canada à 35 milliards de dollars, qui verse des primes mais n'a mené aucun projet d'infrastructure à terme. Tant qu'à y être, nous pourrions faire de même avec les contrats de plus de 100 millions de dollars accordés à McKinsey, une société qui a contribué à la crise des opioïdes.

À propos du gaspillage que le premier ministre impose aux contribuables canadiens, l'application ArriveCAN fait maintenant l'objet d'une enquête policière. Il a camouflé ses agissements dans l'affaire SNC-Lavalin. Va-t-il au moins coopérer à l'enquête de la GRC sur l'application ArriveCAN?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, une fois de plus, nous constatons que les conservateurs ne s'intéressent qu'aux compressions budgétaires, et non aux investissements et à la création d'un avenir meilleur. Je recommande au chef de l'opposition d'aller faire un tour de REM à Montréal. Grâce au REM, auquel la Banque de l'infrastructure du Canada a contribué, des milliers de Canadiens se voient jouer un rôle dans des solutions d'avenir responsables.

Nous allons continuer à bâtir un avenir meilleur pour les Canadiens en faisant des investissements judicieux, en demeurant financièrement responsables et en évitant les compressions que les conservateurs continuent de proposer.

Le Président: Encore une fois, je demanderais aux députés de prendre la parole seulement lorsqu'elle leur est accordée.

[Français]

L'honorable député de Beloeil—Chambly a la parole.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, hier, tout à fait dans un esprit de collaboration, j'ai posé quelques questions à la vice-première ministre. Ce n'était peut-être pas attendu, alors les réponses nous ont un peu laissés sur notre appétit et dans l'imprécision. Je me permets d'interpeller directement le premier ministre cette fois-ci.

Le groupe de cinq pays, composé des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie, de la France et du Royaume-Uni, s'est donné une force, une capacité d'intervention diplomatique et politique très importante. On s'étonne que le Canada n'y soit pas. Je le demandais hier à la vice-première ministre, et je le demande maintenant au premier ministre: est-ce qu'il a parlé au président Biden dans le but d'être lié et d'être ajouté à cette liste?

Questions orales

● (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme nos collègues le savent très bien, le Canada travaille de très proche avec tous ses alliés dans le monde. Nous avons eu un appel avec les ministres des Affaires étrangères des pays du G7 ce matin pour mieux coordonner nos efforts et pour assurer que de l'aide rentre à Gaza. Il faut que nous soyons là pour aider de façon humanitaire pendant que cette crise épouvantable continue dans la région.

Nous avons procédé à des évacuations de Canadiens. Nous avons travaillé avec nos alliés. Nous continuons de pousser pour des évacuations de civils des endroits affectés. Nous allons continuer de travailler avec tous nos alliés et nous resterons en conversation avec eux.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, c'est beaucoup une question humanitaire. On est d'accord là-dessus. La communauté internationale doit se mobiliser dans une perspective humanitaire, mais ce n'est pas seulement humanitaire. La réponse du premier ministre est longue. Cela veut dire que non, il ne fera pas partie de ce groupe, qui a pourtant beaucoup plus de pouvoir d'influence et d'intervention que même le G7 dans ce contexte actuel.

Pour en savoir davantage et pour comprendre, j'ai proposé hier que le premier ministre convoque les chefs de partis à une rencontre dont l'essence pourra rester passablement confidentielle de telle sorte qu'on soit mieux coordonné, qu'on construise plus facilement un consensus par rapport à cette crise, qui est plus importante que nos débats d'ici ou nos enjeux politiques immédiats. Est-ce que cela va se produire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'était effectivement une très bonne suggestion. J'ai demandé à mon équipe de faire un suivi, ce qu'elle va faire dans les jours à venir, pour s'assurer que les différents chefs de partis ont accès à toute l'information nécessaire. C'est un moment d'unité pour les Canadiens. Je sais que les gens sont inquiets dans différentes communautés partout au pays. Ils ont peur pour leurs êtres chers et leurs proches. Ils ont aussi peur pour leurs enfants, pour leurs communautés.

Nous sommes là pour essayer de rassurer les gens. Je pense que nous avons tous, les 338 députés à la Chambre, une responsabilité de rassurer les gens, de mettre l'accent sur les valeurs partagées que nous avons et d'être là les uns pour les autres.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, des centaines de Canadiens sont coincés à Gaza. Nous avons entendu les histoires troublantes de citoyens canadiens qui ont reçu l'ordre d'évacuer, mais qui n'ont nulle part où aller. On manque d'eau, de nourriture et de médicaments. Des Canadiens attendent au poste frontalier de Rafah, qui est fermé. Ils supplient qu'on les aide et qu'on leur donne un peu d'espoir. Des vies sont en danger. Nous ne pouvons les abandonner ni abandonner les otages.

Le premier ministre fera-t-il en sorte aujourd'hui que tous les Canadiens puissent sortir de Gaza en toute sécurité?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis 10 jours, notre priorité est la sécurité des Canadiens et de tous les innocents dans la région. Nous avons rapatrié par avion plus de 1 300 personnes depuis Tel-Aviv. Un nombre accru d'autobus arrivent en provenance de la Cisjordanie, et nous

demeurons extrêmement préoccupés au sujet des centaines de Canadiens et de leur famille qui se trouvent à Gaza.

Nous collaborons avec la communauté internationale. Je me suis entretenu avec le président al-Sissi concernant le poste frontalier de Rafah. J'ai soulevé la question auprès de nombreux alliés. Nous travaillons directement à l'établissement de corridors humanitaires à Gaza et de voies de sortie pour les civils, en particulier les ressortissants étrangers comme les Canadiens.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, nous devons mettre un terme à la mort et à la destruction en Israël et en Palestine.

On vient d'apprendre que, potentiellement, un hôpital a été frappé à Gaza. Les néo-démocrates ont demandé la libération des otages et un cessez-le-feu. Certains députés libéraux ont également demandé un cessez-le-feu, mais le premier ministre a refusé ces appels.

Le premier ministre est-il d'accord aujourd'hui pour dire que le Canada doit maintenant réclamer la libération des otages et un cessez-le-feu?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début, nous réclamons la libération des otages. C'est une situation épouvantable. Nous appelons aussi au respect du droit international et humanitaire. C'est important d'être là pour aider les civils.

Les nouvelles en lien avec l'hôpital sont ahurissantes et inacceptables. Nous sommes là pour nous assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour que le droit international soit suivi, que les civils soient protégés et que les otages soient libérés.

* * *

● (1435)

[Traduction]

LES FINANCES

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, les députés se souviennent-ils de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour en faire partie? Se souviennent-ils que les libéraux s'étaient dits prêts à s'endetter davantage pour que les Canadiens n'aient pas à le faire? Se souviennent-ils que les libéraux avaient promis de rétablir l'équilibre budgétaire en six ans? Voilà les promesses qu'ils ont faites. Or, huit ans plus tard, on ne parle même plus de la classe moyenne, car celle-ci est à bout de souffle en raison des dépenses effrénées du gouvernement néo-démocrate—libéral. Aujourd'hui, il n'est même plus question de rééquilibrer un jour le budget.

La ministre a-t-elle complètement perdu le contrôle des finances publiques, ou compte-t-elle promettre cette semaine de mettre un terme aux dépenses inflationnistes du gouvernement afin que les Canadiens ne se retrouvent pas à la rue?

Questions orales

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours heureuse d'œuvrer pour la classe moyenne. Le gouvernement est toujours heureux de continuer à soutenir la classe moyenne. À deux reprises, les conservateurs ont voté contre des allègements fiscaux pour la classe moyenne, et ils prétendent maintenant avoir à cœur les intérêts de cette dernière. Je suis perplexe. La Chambre est saisie d'une mesure législative qui vise à stabiliser les prix à l'épicerie et à favoriser la construction de logements d'un bout à l'autre du pays. Je sais que de nombreux conservateurs voteront en faveur de ce projet de loi, car ils l'ont déclaré publiquement. Que fera le chef du Parti conservateur? Votera-t-il en faveur de ce projet de loi?

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, cela ne fonctionne plus. Après huit années, les Canadiens ont compris que les libéraux n'en valent pas le coût. Les Canadiens en arrachent et les libéraux continuent à présenter des déficits monstres qui favorisent l'inflation. Même les libéraux conviennent que les déficits font monter les taux d'intérêt.

La ministre des Finances va-t-elle enfin dire aux Canadiens en quelle année exactement elle entend équilibrer le budget pour que les taux d'intérêt commencent à baisser et que les Canadiens puissent garder leur maison?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je rappellerais à ma collègue que le Canada continue d'avoir le plus petit déficit des pays du G7. Je l'informe également, au cas où elle n'aurait pas vu passer la nouvelle ce matin, que Statistique Canada annonce que l'inflation a reculé au Canada. C'est parce que notre plan fonctionne.

Par contre, nous savons que les Canadiens ont toujours besoin de soutien et c'est pourquoi nous avons présenté un projet de loi visant à faire baisser le coût de l'épicerie pour les Canadiens. Pourquoi les conservateurs font-ils de la politiaillerie sur le dos des Canadiens et de la classe moyenne?

* * *

LE LOGEMENT

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le déficit fédéral devrait dépasser 46 milliards de dollars cette année, selon le directeur du budget, qui est indépendant. Ces dépenses font grimper les taux d'intérêt et les coûts des prêts hypothécaires au point que les gens craignent de ne plus pouvoir garder un toit au-dessus de leur tête.

Nous savons que le premier ministre n'en vaut pas le coût. Quand mettra-t-il fin aux dépenses inflationnistes pour réduire le déficit afin que les Canadiens aient les moyens de garder leur maison?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie les conservateurs de leurs questions, mais je me demande s'ils se tiennent au courant des annonces faites par le gouvernement. Il y a environ une heure, nous avons annoncé de nouvelles mesures qui contribueront à réduire les frais bancaires, qui sont un véritable irritant pour les Canadiens, d'après ce qu'ils nous ont dit. Voilà un véritable soutien pour les Canadiens.

Nous allons bonifier les options de comptes bancaires à frais moindres et sans frais pour les Canadiens. Nous allons faire en sorte

que les Canadiens obtiennent un allègement pour leur remboursement de leur prêt de la part de leur banque. Chaque jour, nous agissons dans l'intérêt des Canadiens pour faire face aux épreuves du moment. Que font les conservateurs? Ils ne font rien.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Malheureusement, monsieur le Président, après huit ans de ce gouvernement, c'est trop peu, trop tard pour bien des gens dans le besoin. Nous savons que la crise du logement provoquée par le gouvernement creuse un fossé générationnel. Selon un sondage de BNN Bloomberg, près de 70 % des jeunes ont décidé de reporter leur achat d'une maison. Pourquoi? Ils mentionnent la hausse des taux d'intérêt et du prix des maisons. C'est pourquoi les gens paient trop cher pour une chambre en colocation ou sont tout simplement coincés dans le sous-sol de leurs parents.

Je pose de nouveau la question: pourquoi le gouvernement ne met-il pas fin à ses dépenses inflationnistes afin que les Canadiens aient les moyens de s'acheter une maison?

• (1440)

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, le bilan des conservateurs en matière de logement est un bon exemple d'irresponsabilité. Lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont dépensé 300 millions de dollars pour le logement, et moins de 100 habitations ont été construites. Le fait qu'ils laisseraient tomber les municipalités qui veulent construire davantage de logements est également irresponsable.

Nous avons prévu 4 milliards de dollars pour aider les municipalités à construire plus de logements. Les villes de London, d'Hamilton et de Vaughan sont partantes. D'autres municipalités participent aux discussions, dont Halifax.

Il reste encore beaucoup à faire. Le gouvernement prend ce programme au sérieux. Les conservateurs n'ont aucun plan dans ce dossier.

* * *

[Français]

LES FINANCES

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, après huit ans sous ce premier ministre, la situation au Canada se détériore davantage. C'est le directeur parlementaire du budget qui le dit. C'est difficile à croire que cela peut empirer, mais c'est le cas. Il y a encore plus de dépenses et un déficit encore plus élevé que prévu. Ce n'est rien de nouveau avec ce gouvernement qui connaît juste une chose: gaspiller l'argent des contribuables.

Le gouvernement va-t-il finalement avouer que le budget ne se rééquilibrera pas par lui-même, être responsable et arrêter ce déficit inflationniste?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, on se demande si les conservateurs n'ont pas vu encore une fois ce que nous avons présenté. Nous avons présenté un plan d'action pour stabiliser les prix au Canada. La première chose que le plan va faire, c'est de s'assurer que les épiciers au Canada sont responsables devant les Canadiens, quelque chose que les conservateurs n'auraient jamais imaginé. Ensuite, nous avons aidé les groupes de consommateurs, une chose que les conservateurs n'auraient jamais imaginé.

Questions orales

Est-ce que les conservateurs qui ne font rien vont au moins voter pour le projet de loi C-56 pour aider les Canadiens une fois pour toutes?

* * *

LE LOGEMENT

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, qu'est-ce que le ministre a à répondre aux Montréalais qui doivent gagner 116 000 dollars par année s'ils pensent vouloir s'acheter une propriété? Ailleurs au Canada, à Toronto par exemple, cela prend un revenu de 235 000 dollars, et à Vancouver, 250 000 dollars.

On comprend pourquoi les jeunes ont perdu l'espoir de devenir un jour propriétaires. Ce gouvernement a abandonné notre classe moyenne et a abandonné les jeunes.

Après huit ans de gestion catastrophique, le gouvernement s'engage-t-il maintenant à cesser ses dépenses inflationnistes pour que nos jeunes puissent un jour espérer devenir propriétaires?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je représente une circonscription à Montréal. Pour avoir parlé à des Montréalais, je peux dire qu'ils ont peur que les conservateurs nous fassent reculer. C'est à des réductions que l'on peut s'attendre des conservateurs, des réductions dans les pensions pour nos aînés, des réductions pour les familles qui ont des jeunes enfants. On va certainement reculer...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Chers collègues, c'est important que juste une personne prenne la parole, soit la personne qui a été reconnue par le Président.

Je vais demander à la secrétaire parlementaire de recommencer sa réponse du début.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, j'aimerais répondre à mon collègue parce que je sais pertinemment que les Montréalais ont peur qu'on recule sous les conservateurs parce que les conservateurs vont réduire les pensions pour nos aînés, vont réduire les subventions pour les familles avec enfants. Ils vont certainement nous faire reculer sur le dossier de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Cela me surprend qu'un collègue conservateur me parle de Montréal, parce qu'en ce moment je peux vous dire que les Montréalais ne sont pas intéressés par le plan conservateur.

* * *

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, le PDG de la société pétrolière Suncor déclarait cet été à ses actionnaires qu'il était tanné de la lutte contre les changements climatiques, pauvre petit loup. Selon lui, Suncor s'est trop concentrée sur la transition énergétique et doit se recentrer sur la vente d'hydrocarbures, donc toujours plus de pétrole, toujours plus de pollution.

Pourtant, le fédéral a allongé 83 milliards de dollars de subventions dans les deux derniers budgets, notamment pour aider les sociétés pétrolières à polluer moins. Suncor avoue qu'elle n'est même pas foutue de se forcer pour en faire moins, mais qu'elle veut quand même l'argent des contribuables; glouton un jour, glouton toujours.

Quand le fédéral va-t-il couper les fonds publics à Suncor?

● (1445)

Le Président: J'aimerais demander encore une fois aux députés de ne pas parler pendant qu'un député a la parole. J'aimerais diriger mes commentaires en particulier vers le député de Calgary Signal Hill, car je peux bien entendre sa voix partout dans la Chambre.

L'honorable ministre de l'Environnement a la parole.

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une bonne nouvelle pour mon collègue.

Nous avons déjà coupé les subventions aux combustibles fossiles. Nous sommes le premier pays du G20 à l'avoir fait. Nous l'avons fait deux ans plus tôt que tous les autres partenaires. Nous sommes allés encore plus loin. Nous nous sommes engagés à éliminer également le financement public, ce qu'aucun autre pays du G20 ne s'est engagé à faire, et nous allons le faire d'ici l'an prochain.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, le PDG de Suncor en a rajouté hier, en comité. Pour lui, la transition énergétique, c'est un coup d'épée dans l'eau.

Les députés l'ont-ils talonné pendant la réunion? Non, les conservateurs l'ont défendu en m'empêchant de lui poser des questions. Non seulement cela, il y a un conservateur qui a demandé pardon à Suncor au nom de tous les Canadiens. Les libéraux, pas plus fins, n'ont jamais remis en question leurs subventions, même si Suncor compte produire plus de pétrole et polluer davantage.

Est-ce que les conservateurs et les libéraux se sont inscrits au registre des lobbyistes pétroliers?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai d'autres bonnes nouvelles pour mon collègue.

Nous avons mis en place des mesures pour que le secteur du pétrole et du gaz apporte sa juste contribution en matière de lutte contre les changements climatiques au Canada. Il y a des règlements pour réduire les émissions de méthane d'au moins 40 % d'ici 2025. Nous allons nous rendre à 65 % d'ici 2030. C'est un des objectifs les plus ambitieux au monde. Nous allons aussi déposer sous peu le projet de règlement pour un plafond sur les émissions de gaz à effet de serre pour le secteur du pétrole et du gaz. Nous sommes également le seul pays producteur au monde à le faire. Nous sommes engagés à lutter contre les changements climatiques et à travailler avec la population canadienne pour le faire.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, selon la firme S&P Global, le Canada sera l'une des locomotives de la production pétrolière du monde entier en 2024. Avec les 5,3 millions de barils par jour qu'il veut produire, le Canada sera l'une des principales sources d'augmentation de l'offre mondiale de pétrole. Avec l'appui des libéraux et des conservateurs, ce ne sont pas seulement les objectifs de lutte contre les changements climatiques du Canada que les pétrolières menacent, ce sont les objectifs de la planète.

Quand ces deux partis vont-ils comprendre que le Canada est la locomotive d'un train qui fonce directement dans le mur?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai d'autres bonnes nouvelles pour mes collègues du Bloc québécois.

Questions orales

Entre 2019 et 2021, nos émissions de gaz à effet de serre, au Canada, ont diminué de 50 millions de tonnes. Cela équivaut à retirer de nos routes 11 millions de véhicules. Il n'y avait plus de pandémie en 2021, comme mon honorable collègue du côté conservateur ne semble pas le comprendre.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes engagés à lutter contre les changements climatiques, à développer une économie qui sera là pour les décennies à venir et qui va créer des dizaines de milliers d'emplois partout au pays.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, chaque jour, des Canadiens me disent qu'après huit ans sous le gouvernement néo-démocrate—libéral, ils sont incapables de boucler leur fin de mois. Récemment, Rob m'a écrit pour me dire qu'il a beaucoup de difficulté à faire ses versements hypothécaires. C'est pourquoi lui et son épouse se sont résignés à vendre leurs biens personnels pour payer les factures. Rob réalise que le premier ministre n'en vaut tout simplement pas le coût.

Quand le premier ministre cessera-t-il de stimuler l'inflation et la hausse des taux d'intérêt avec ses dépenses irresponsables, afin que les Canadiens puissent de nouveau avoir les moyens de garder leur maison?

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous que la crise du logement découle d'une crise de l'approvisionnement ou de l'absence d'approvisionnement. La réponse du gouvernement est d'établir des partenariats avec les municipalités d'un océan à l'autre. Celles-ci ont la possibilité d'obtenir un financement du gouvernement fédéral pour construire plus de logements. À London, par exemple, un investissement de 74 millions de dollars permettra de construire 2 000 unités d'habitation de plus.

Le gouvernement a aussi présenté le projet de loi C-56. Si la députée le lit attentivement, elle constatera que c'est une mesure législative sérieuse visant à supprimer les taxes, plus précisément la TPS, sur la construction d'immeubles d'habitation locatifs. Les conservateurs n'ont rien à dire à ce sujet.

• (1450)

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, la crise du logement est directement liée aux dépenses inflationnistes. La crise inflationniste a également une incidence sur les collectivités de tout le pays, qui perdent des bénévoles. Plus précisément, certains pompiers volontaires m'ont dit qu'ils n'avaient pas les moyens de payer leur hypothèque, alors ils ont cessé de se porter volontaires et ont trouvé un deuxième ou un troisième emploi simplement pour joindre les deux bouts.

Quand le premier ministre admettra-t-il que, après huit ans sous le gouvernement actuel, les libéraux ont laissé tomber les Canadiens et qu'ils n'en valent tout simplement pas le coût?

L'hon. Jenna Sudds (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je suis terrifiée à l'idée des compressions irresponsables que les conservateurs feraient au détriment des Canadiens. Nous avons soutenu les familles grâce à notre programme national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à 10 \$ par jour, qui permet aux familles d'écono-

miser des centaines de dollars, ainsi qu'à l'Allocation canadienne pour enfants. Le plus beau, c'est que nous donnons aux parents les moyens de réintégrer le marché du travail, ce qui leur permet d'acquiescer une indépendance économique et de contribuer à l'économie.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de gouvernance libérale, après huit ans de gouvernance irresponsable, les taux d'inflation montent et les taux hypothécaires montent.

Pourtant, souvenons-nous. Il y a un an, presque jour pour jour, la ministre des Finances disait très fièrement: nous allons atteindre l'équilibre budgétaire en 2028.

Il y a six mois, lors du dépôt du budget, cette promesse a été mise au rebut. Elle ne s'est jamais réalisée. Voilà que, la semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a conclu que le prochain déficit sera plus élevé de 16 % que prévu.

Les libéraux sont-ils conscients que leur gestion tout à fait irresponsable fait mal à tous les Canadiens?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai énormément de respect pour mon collègue conservateur, alors j'aimerais le corriger. En fait, aujourd'hui même, il a été confirmé par Statistique Canada que l'inflation a baissé au Canada.

En ce qui a trait à ses questions, j'aimerais aussi mentionner que notre gouvernement fera bien sûr le point sur nos recettes dans l'énoncé économique de cet automne. Cela s'en vient bientôt, comme on le sait. Mon collègue aura bien sûr accès aux chiffres et pourra les analyser. Cela me fera plaisir de répondre à ses questions par la suite.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, c'est exactement cela, le problème. L'année passée, à pareille date, ils avaient dit qu'ils allaient éliminer le déficit. Or, ce n'est pas vrai du tout. On est donc très prudent lorsqu'ils annoncent cela.

Il y a une réalité qui frappe de plus en plus les jeunes Canadiens, c'est l'anxiété. Aujourd'hui, dans le *Journal de Québec* et le *Journal de Montréal*, on apprend que 61 % des jeunes craignent ne jamais être propriétaires. Claude Pinard, le patron de Centraide du grand Montréal, affirme que « beaucoup de jeunes se disent: on ne pourra jamais acheter. [...] Ils doivent donc renoncer à leur rêve ».

Être jeune et perdre ses rêves, c'est indigne du Canada. Ce gouvernement va-t-il enfin comprendre que pour juguler l'inflation, il faut que le gouvernement contrôle à tout le moins ses dépenses?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai énormément de respect pour mon collègue de Louis-Saint-Laurent, mais sait-il ce qui crée de l'anxiété chez les jeunes? C'est l'idée d'avoir les conservateurs au pouvoir, c'est-à-dire des coupes, des coupes et encore des coupes. C'est de cela que les jeunes ont peur. C'est cela que mon collègue n'a pas compris.

De notre côté de la Chambre, nous avons compris qu'il fallait investir dans les Canadiens, investir dans l'économie et investir pour contrer les changements climatiques. C'est à cela que les Canadiens s'attendent d'un gouvernement responsable. La dernière chose qu'ils veulent, ce sont les conservateurs.

Questions orales

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, ma région a connu la plus forte hausse du nombre de personnes sans logis jamais enregistrée, soit un bond de 106 % dans la vallée de Comox et de près de 70 % à Campbell River. C'est une catastrophe. Le premier ministre prétend que le logement ne relève pas du gouvernement fédéral alors que la population et les collectivités ont franchi le point de crise. Pendant ce temps, les conservateurs qui siègent au conseil municipal de Campbell River ont commencé à cibler des organismes sans but lucratif qui offrent des services essentiels aux personnes sans logis.

Quand les libéraux vont-ils vraiment devenir un partenaire fédéral et commencer à bâtir des logements pour les gens?

• (1455)

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, dans les faits, le gouvernement fédéral est un partenaire, non seulement en Colombie-Britannique mais partout au pays. Le résultat est évident pour les organismes sans but lucratif qui font un travail extraordinaire sur le terrain. Soixante-neuf mille personnes qui vivaient dans la rue ont maintenant un toit. Elles ont maintenant un logis, et ont très souvent accès à toutes les mesures de soutien dont elles ont besoin afin d'effectuer la transition vers une vie meilleure. Ajoutons à cela les 122 000 personnes qui étaient très près de devenir des sans-abris, mais qui sont tirées d'affaire. Elles aussi ont obtenu un logement grâce à la Stratégie nationale sur le logement.

* * *

LE SECTEUR DE L'ALIMENTATION AU DÉTAIL

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, le plan déconnecté de la réalité des libéraux, qui consiste à demander gentiment aux riches PDG des chaînes d'épicerie de réduire leurs prix, n'a pas fonctionné. Le fait de souhaiter et d'espérer que ces riches PDG fassent ce qui s'impose n'aidera pas les familles à se nourrir. Les prix à l'épicerie ne cessent d'augmenter depuis 22 mois. Les Canadiens s'attendent à ce que des mesures soient prises, mais les libéraux ne sont pas au rendez-vous et les conservateurs ne font que prononcer de beaux discours et n'ont pas de véritable plan.

Quand le ministre prendra-t-il des mesures concrètes pour aider les familles canadiennes et appuyer le plan du NPD visant à faire baisser le prix des aliments?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer aux députés que ma réunion avec les cinq PDG des chaînes d'épicerie au Canada n'avait rien de gentil. J'ai exprimé la frustration de 40 millions de Canadiens qui ont du mal à se nourrir et je leur ai demandé, au nom de tous les Canadiens, de faire leur part pour stabiliser les prix au Canada.

Si tous les députés veulent faire quelque chose pour aider les Canadiens, ils peuvent voter en faveur du projet de loi C-56. C'est aussi simple que cela: plus de concurrence, moins de consolidation et plus de nourriture pour les Canadiens.

LA SANTÉ

M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent un système de santé solide qui leur permet, à eux et à leurs proches, d'obtenir les soins dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. La semaine dernière, le gouvernement a signé le premier accord de financement bilatéral avec la Colombie-Britannique, dans le cadre duquel il investit plus de 1,2 milliard de dollars au cours des trois prochaines années afin d'améliorer l'accès aux services de santé familiale, de soutenir les travailleurs de la santé et d'accroître le soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie en Colombie-Britannique.

Le ministre de la Santé pourrait-il dire à la Chambre comment l'accord conclu récemment aidera le système de santé et améliorera la vie des Britanno-Colombiens?

L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Cloverdale—Langley City, qui continue d'être un chef de file pour l'amélioration de la santé et la transformation des soins de santé. Il a tout à fait raison. La semaine dernière s'est révélée très importante pour la Colombie-Britannique et pour le Canada. Un investissement conjoint de 1,2 milliard de dollars pour les trois prochaines années a été réalisé; cette mesure s'inscrit dans un plan décennal visant à favoriser la transformation des soins de santé en Colombie-Britannique et partout au pays, d'ailleurs.

Cet accord permettra de réduire le temps d'attente, d'accroître le soutien aux travailleurs de la santé et d'offrir plus d'aide en matière de santé mentale et de toxicomanie. Il permettra également aux Britanno-Colombiens de voir dans les indicateurs à quel point leur système de santé s'améliore.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, après huit ans, le ministre de l'Industrie vient d'admettre que 40 millions de Canadiens peinent à se nourrir. Huit ans de dépenses effrénées du gouvernement néo-démocrate—libéral ont causé l'inflation. Cette inflation néfaste a fait grimper les taux d'intérêt, ce qui a fait doubler et tripler les paiements hypothécaires et les loyers. Quatre-vingt-dix pour cent des habitants des Maritimes doivent faire des choix déchirants entre se nourrir, se chauffer et payer le loyer.

Quand le premier ministre cessera-t-il de nuire aux Canadiens avec ses déficits inflationnistes et quand équilibrera-t-il le budget afin de faire baisser les coûts que nos concitoyens doivent assumer?

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, dans l'Est, soit dans les provinces de l'Atlantique, on dit que les temps sont durs sous les conservateurs.

Ce dont les habitants des provinces de l'Atlantique me parlent, c'est de leur peur des compressions des conservateurs. Je vais donner une petite leçon d'histoire pour rappeler aux députés ce qui s'est passé lorsque le parti d'en face a formé le précédent gouvernement. Il a fermé le centre de recherches et de sauvetage en mer à St. John's, à Terre-Neuve. Ce centre répondait à plus de 500 appels par année. Qu'avons-nous fait? Nous avons rouvert le centre. Nous savons à quel point les opérations de recherche et de sauvetage sont importantes pour les provinces de l'Atlantique.

• (1500)

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, la ministre libérale parle de recherche et de sauvetage tandis que des Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir.

Melody Horton, de Bridgewater, a dû vendre la maison de ses rêves à cause de la hausse de ses paiements hypothécaires. Elle ne partage pas le point de vue de ces libéraux qui disent que tout va mieux que jamais. Le nouveau déficit de 46 milliards de dollars projeté pour cette année se traduira par une hausse des coûts et des paiements mensuels pour Melody et pour tous les Canadiens, y compris les concitoyens de la ministre libérale.

Le premier ministre n'en vaut pas le coût. Quand le premier ministre arrêtera-t-il de faire souffrir les Canadiens avec ses déficits inflationnistes et quand présentera-t-il un budget équilibré afin de réduire les coûts auxquels les Canadiens sont confrontés?

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, à quoi peut-on s'attendre de la part du Parti conservateur du Canada? On peut s'attendre à des coupes, des coupes et encore des coupes. À titre de ministre responsable des Anciens Combattants, je sais que, quand les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont éliminé 1 000 emplois à Anciens Combattants. Ils ont fermé neuf bureaux d'Anciens Combattants, y compris celui de Corner Brook, à Terre-Neuve. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, c'est le premier bureau que nous avons ouvert, car nous savons que les anciens combattants ont besoin d'aide et de soutien. Nous serons là pour eux.

* * *

LES AÎNÉS

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, les aînés, comme Ford Snow de Gander, découvrent après huit ans que le premier ministre et sa coalition libérale—néo-démocrate n'en valent pas le coût. Les déficits inflationnistes irresponsables ont fait grimper les taux d'intérêt, forçant les propriétaires à augmenter les loyers. Ils n'ont pas eu le choix. Le loyer de M. Snow a augmenté de 22 % en un an. Il se retrouve sans le sou.

Le premier ministre mettra-t-il un terme à ses dépenses inflationnistes afin de réduire les taux d'intérêt et accordera-t-il un répit aux locataires comme M. Snow pour qu'ils puissent payer leur loyer?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, le taux de pauvreté chez les aînés a considérablement diminué depuis notre arrivée au pouvoir en 2015, et c'est parce que nous avons augmenté la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti et que nous avons annulé la politique des conservateurs visant à faire passer l'âge de la retraite à 67 ans.

Le premier ministre de l'époque n'avait pas annoncé cette politique à la Chambre ni au Canada, mais plutôt à Davos, au Forum économique mondial, où il avait également déclaré dans son discours qu'il n'était pas nécessaire de modifier le Régime de pensions du Canada. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes d'accord. La question est de savoir si les conservateurs le sont aussi.

Questions orales

[Français]

LE LOGEMENT

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les dettes rendent les Québécois anxieux. Les jeunes craignent pour leur part de ne jamais avoir accès à la propriété. C'est ce qu'on lisait ce matin dans un journal au Québec. Après huit ans de ce gouvernement libéral, avec la complicité du Bloc québécois, nos jeunes voient l'avenir de façon pessimiste. Ils constatent que cela coûte cher de voter pour le Bloc, tout comme de voter pour les libéraux.

Quelle nouvelle mesure sera prise maintenant pour aider nos jeunes à réaliser leur rêve d'avoir accès à la propriété?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété est un exemple parfait pour démontrer les efforts que nous faisons pour aider nos jeunes à avoir accès à la propriété. C'est justement une façon d'économiser sur leur déclaration d'impôt et de pouvoir investir plus d'argent dans leur mise de fonds pour leur première maison.

* * *

CBC/RADIO-CANADA

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, on parle souvent de la direction de la CBC ces temps-ci, mais jamais pour les bonnes raisons. Il y a eu l'affaire du mot en n, le balado traduit à Paris, parce qu'on sait bien que l'accent québécois ne voyage pas très bien. Là, elle envoie un mémo à ses journalistes pour leur rappeler qu'il ne faut pas qualifier le Hamas de terroriste. On le sait: les attentats odieux du Hamas, c'est du terrorisme. Les journalistes le savent et ils savent aussi comment utiliser les mots, même les plus sensibles.

La ministre peut-elle rappeler à la direction de CBC que les salles de nouvelles doivent rester hermétiques à toute influence politique, mais aussi à toute influence idéologique?

• (1505)

[Traduction]

M. Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a été clair. Le Hamas est une organisation terroriste, un groupe terroriste, et il est reconnu comme tel. Cependant, comme le premier ministre l'a déclaré à maintes reprises, nous croyons également à l'indépendance de CBC/Radio-Canada. C'est quelque chose qui la définit. Il en a toujours été ainsi sous les gouvernements libéraux et conservateurs.

Les conservateurs ont peut-être envie de s'immiscer dans le journalisme indépendant. Bien qu'ils semblent incapables de ne pas chercher à s'immiscer dans les institutions publiques, nous continuerons à travailler sans relâche pour faire en sorte que les Canadiens aient accès à...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Chers collègues, franchement, je n'ai pas réussi à entendre la réponse du secrétaire parlementaire. Je demande aux députés de respecter le décorum à la Chambre.

Je demanderai au secrétaire parlementaire de reprendre sa réponse depuis le début.

Questions orales

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît clairement le Hamas comme une organisation terroriste. C'est ce que le premier ministre et les députés libéraux continueront de réitérer. De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons également à défendre l'indépendance et le financement de CBC/Radio-Canada, afin qu'elle puisse faire son travail et offrir un journalisme de qualité aux Canadiens. C'est une priorité pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, comme pour tous les Canadiens.

Si les conservateurs ou d'autres personnes ont un problème avec CBC/Radio-Canada, ils peuvent écrire à son ombudsman.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, les conservateurs vont peut-être m'applaudir moins fort. Je suis d'accord avec mon collègue que la CBC et Radio-Canada font un travail de journalisme exceptionnel et on doit protéger cela. Un journaliste d'ailleurs sait comment utiliser les mots lourds de sens. Un journaliste sait comment décrire les actes ignobles commis par le Hamas, le 7 octobre dernier. Cela lui appartient.

Toutefois, que la direction de CBC fasse une consigne, c'est complètement autre chose; cela s'apparente même à de la censure. La haute direction de la CBC muselle elle-même la presse. Elle prend une position qui la place sur l'échiquier politique. Ce n'est absolument pas son mandat. Évidemment, la direction de la CBC est indépendante, mais je pose quand même à la ministre la question suivante:

Est-ce que selon elle, sur le plan des principes, c'est souhaitable que la direction de la CBC se mêle du travail des journalistes?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours été clairs: le Hamas est un groupe terroriste qui a commis maintes fois des gestes absolument barbares. Cela a toujours été clair.

Pour ce qui est de la traduction, Radio-Canada est indépendante, mais nous voyons cela comme quelque chose d'inacceptable. Nous avons un talent incroyable chez nous et cela peut très bien être fait chez nous par des artistes québécois ou des artistes francophones de partout au Canada.

• (1510)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, après huit longues années, on aurait pu espérer que le gouvernement ait compris que la clé pour contenir l'inflation est une bonne politique économique et monétaire responsable. Au contraire, l'inflation est presque deux fois plus élevée que ce qu'elle devrait être, ce qui provoque d'énormes augmentations du prix de la nourriture, du chauffage, des loyers et des taux hypothécaires. Les Canadiens qui vivent d'un chèque de paie à l'autre ont compris que le premier ministre n'en vaut pas le coût. En outre, le NPD appuie l'incompétence financière du gouvernement, ce qui n'est rien pour arranger les choses.

Le premier ministre néo-démocrate—libéral va-t-il commencer à écouter les Canadiens, arrêter les dépenses inflationnistes et éliminer la taxe sur le carbone?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président,

je remercie ma collègue de sa question, mais je suis vraiment surpris qu'elle ait omis de mentionner les investissements historiques annoncés hier dans sa circonscription. Umicore a investi 3 milliards de dollars dans sa circonscription et crée 600 emplois qui permettront aux jeunes de rester dans la région.

Le gouvernement bâtit l'économie de demain. Il investit dans les véhicules électriques. La députée devrait se réjouir des investissements réfléchis que le gouvernement fait pour favoriser la croissance au pays.

M. Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Monsieur le Président, il en coûte plus de 1 100 \$ supplémentaires aux familles canadiennes pour se nourrir cette année. Les émissions ont augmenté de 2,1 % au pays, classant le Canada 58^e sur 63 pays pour le respect de ses engagements. Le projet de loi C-69, destructeur d'emplois et anti-pipelines, combiné à la taxe sur le carbone, qui a maintenant quadruplé, arrivent exactement au moment où notre énergie contribuerait à la sécurité mondiale et à la réduction des émissions et ferait en sorte que les Canadiens puissent se nourrir, se loger et chauffer leur habitation.

Le premier ministre admettra-t-il que, après huit ans au pouvoir, le gouvernement néo-démocrate-libéral n'en vaut pas le coût?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, il est réellement stupéfiant que les conservateurs prétendent défendre l'intérêt des Canadiens et les aider en rendant la vie plus abordable alors que leurs propres alliés au sein du Parti conservateur uni qui forment le gouvernement de l'Alberta tentent de retirer les régimes de pension des Albertains du Régime de pensions du Canada pour créer un régime albertain instable et imprudent.

Tandis que les conservateurs fédéraux restent les bras croisés, nous allons défendre le Régime de pensions du Canada en Alberta et dans l'ensemble du pays.

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

M. Len Webber (Calgary Confederation, PCC): Monsieur le Président, la Cour suprême du Canada a confirmé ce que les conservateurs disent depuis longtemps, à savoir que le gouvernement libéral est dépassé, déphasé et déconnecté lorsqu'il s'agit de respecter les compétences provinciales.

Ses dépenses inconsidérées ne sont surpassées que par son attaque anticonstitutionnelle contre le secteur canadien de l'énergie, celui-là même dont nous aurons besoin pour rembourser la dette du Canada. Après huit longues années misérables sous le gouvernement libéral—néo-démocrate, les Canadiens savent que le premier ministre n'en vaut pas le coût.

Le gouvernement va-t-il, pour une fois, collaborer avec les provinces canadiennes et l'industrie et s'engager aujourd'hui à abroger le projet de loi C-69?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, l'une des choses les plus désolantes au sujet des propos tenus par les députés d'en face, c'est qu'ils rejettent complètement la nécessité d'assurer la durabilité de l'environnement et refusent d'accepter que pour bâtir une économie solide, il faut avoir une idée des moyens de parvenir à cette durabilité.

Questions orales

Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont vidé le processus d'évaluation environnementale de sa substance. Sous leur règne, les Canadiens ont perdu la conviction que nous protégeons l'environnement et que nous respectons les droits des Autochtones. Nous avons mis en place de meilleures règles. Il va sans dire que nous respectons la décision de la cour et que nous apporterons les modifications nécessaires pour protéger l'environnement et faire progresser l'économie.

* * *

● (1515)

LA PETITE ENTREPRISE

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir d'accompagner la ministre de la Petite Entreprise pour souligner le début de la Semaine de la petite entreprise, à Montréal, où nous avons rencontré des représentants de petites entreprises formidables comme Camillette Jewelry, Unel et Cookine. Les Délices Lafrenaie, petite boulangerie incontournable qui se trouve dans ma circonscription, fait partie des nombreuses petites entreprises qui constituent l'épine dorsale de l'économie.

La ministre de la Petite Entreprise peut-elle nous dire comment le gouvernement soutient les divers entrepreneurs novateurs et dévoués de l'ensemble du pays, qui représentent 98 % des entreprises au Canada?

L'hon. Rechie Valdez (ministre de la Petite Entreprise, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite une joyeuse Semaine de la petite entreprise aux propriétaires de petite entreprise et aux entrepreneurs de partout au pays. J'ai été ravie de rencontrer quelques-uns de ces entrepreneurs remarquables à Montréal. Je remercie ma collègue de m'avoir accompagnée.

Depuis 2018, la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat a aidé plus de 22 000 femmes à démarrer et faire croître leur entreprise. Hier, j'ai annoncé un investissement de près de 3 millions de dollars pour l'École des entrepreneurs du Québec afin de soutenir près de 2 000 femmes entrepreneures du Québec et de l'ensemble du pays.

Même si les conservateurs ont voté contre ce programme et d'autres programmes de cette nature, nous allons toujours soutenir les formidables entreprises détenues par des femmes et des minorités au Canada.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, des reportages révèlent que la GRC n'a pas pu poursuivre son enquête criminelle sur le scandale liant le premier ministre à SNC-Lavalin parce qu'il a caché des documents secrets à la police fédérale.

Si n'importe quel autre Canadien cachait des documents à la GRC, il finirait en prison. Après huit ans de gouvernement libéral-néo-démocrate, le premier ministre se croit au-dessus des lois. Les Canadiens savent qu'il n'en vaut pas le coût.

Quels sont ces documents si accablants que le premier ministre les cache à la GRC? Pourquoi le NPD essaie-t-il de l'aider à se tirer d'affaire?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, comme la GRC l'a confirmé, il n'y a pas d'enquête en cours. L'affaire est close et les autorités n'ont engagé aucune poursuite.

Le député sait très bien que la GRC mène ses opérations indépendamment du gouvernement. S'il a des questions à poser sur ses opérations, je l'invite à s'adresser à la GRC.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le régime iranien soutient le Hamas et sème la mort et la destruction dans le monde entier.

Hier, j'ai demandé à la Chambre d'appuyer mon projet de loi C-350 afin de placer le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des entités terroristes et, par conséquent, de mettre fin à leurs activités au Canada. Cependant, les libéraux ont refusé.

Après huit années au pouvoir, pourquoi les libéraux refusent-ils toujours de demander des comptes à ce régime et pourquoi laissent-ils encore le Corps des Gardiens de la révolution islamique exercer ses activités au Canada?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, il est de notoriété publique que l'Iran est un État qui soutient le terrorisme. Nous partageons les préoccupations, tout à fait compréhensibles, de nombreux Canadiens en ce qui a trait à l'Iran et à son soutien continu au terrorisme.

Comme le sait mon collègue, les décisions concernant l'ajout d'une organisation à la liste des entités terroristes sont fondées sur les recommandations des professionnels de la sécurité. Je leur ai évidemment demandé de mettre à jour leurs conseils à l'intention du gouvernement et nous prendrons toutes les décisions nécessaires dès qu'il sera approprié de le faire.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, une fois de plus, nous entendons parler de Canadiens qui réclament de l'aide en matière de santé mentale, mais qui se voient plutôt proposer l'aide médicale à mourir.

Le gouvernement a refusé d'écouter les experts en santé mentale, les anciens combattants, les personnes handicapées et les Autochtones. Il n'a pas écouté les membres de la famille de cette mère qui a supplié qu'on l'aide, mais qui a été euthanasiée avant même que ses enfants aient pu lui dire adieu.

Les Canadiens s'opposent massivement à cet élargissement de l'accès au suicide assisté. Demain, nous pouvons mettre fin à cette folie en adoptant le projet de loi C-314.

Le gouvernement permettra-t-il aux députés libéraux de voter librement? Que le whip nous réponde par oui ou par non.

Questions orales

• (1520)

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la santé mentale des Canadiens est une priorité fondamentale pour moi et pour tous les députés de la Chambre. La question de l'accès à l'aide médicale à mourir est un choix profondément personnel et complexe. Il s'agit de trouver un équilibre entre la protection des personnes vulnérables, ainsi que l'autonomie et la liberté de choix des Canadiens. Ces décisions doivent toujours être prises en tenant compte des protections prévues par la Charte.

C'est pourquoi nous devons être vigilants et veiller à ce que nos décisions s'appuient sur des preuves et des conseils d'experts en la matière. Le gouvernement s'apprête à rétablir le comité mixte de parlementaires afin d'obtenir ces preuves et ces conseils. J'espère que le gouvernement pourra compter sur l'appui de l'opposition officielle dans ce processus.

* * *

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, il est indéniable que la technologie progresse à un rythme sans précédent et qu'elle transforme notre société d'une manière plus importante et rapide que jamais. L'intelligence artificielle continue de progresser et de remodeler le monde qui nous entoure.

Le ministre pourrait-il faire part à la Chambre des mesures que le gouvernement prend pour préparer les Canadiens aux grandes répercussions sociétales et éthiques de l'intelligence artificielle?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue et les Canadiens le savent, le Canada est un chef de file mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle, et des Canadiens ont créé bon nombre des meilleures innovations dans ce domaine. Parallèlement, les Canadiens prennent très au sérieux les risques possibles associés à l'intelligence artificielle. C'est pourquoi nous sommes déterminés à faire en sorte que les Canadiens puissent faire confiance aux systèmes d'intelligence artificielle. Grâce à notre code de conduite volontaire, de grandes entreprises canadiennes adopteront des cadres de travail responsables entourant le développement de leurs systèmes d'intelligence artificielle afin d'en renforcer la sécurité et la fiabilité.

Nous allons nous efforcer de faire en sorte que les politiques canadiennes en matière d'intelligence artificielle s'adaptent à un monde en rapide évolution.

* * *

LES SERVICES DE GARDE

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, c'est la Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs des services éducatifs à l'enfance et des éducatrices et éducateurs de la petite enfance en Ontario, mais où est le respect quand le gouvernement maintient le salaire de ces travailleurs à un bas niveau?

Un nouveau rapport de la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance montre que la pénurie de main-d'œuvre menace la réussite du programme national de garderies. En fait, il ne s'agit pas d'une pénurie de main-d'œuvre, mais d'une pénurie de respect, de dignité et de salaires décents.

Les libéraux vont-ils établir dès maintenant un plancher salarial d'au moins 25 \$ l'heure pour les travailleurs en garderie?

L'hon. Jenna Sudds (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, les gens qui s'occupent de nos enfants jour après jour méritent d'être respectés et bien rémunérés. Mettre en place un système national d'éducation préscolaire et de services de garde d'enfants demande du temps, des efforts et beaucoup de travail avec nos partenaires. Nous devons attirer et retenir des éducateurs de la petite enfance partout au pays. Pour ce faire, nous devons leur offrir de meilleures conditions de travail et des salaires concurrentiels.

Nous avons été clairs avec les provinces, les territoires et nos partenaires sur le fait que nous travaillons dans ce sens et que nous attendons cela de leur part.

* * *

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, il est temps de créer une taxe sur la richesse. L'organisme Canadiens pour une fiscalité équitable a révélé que la plupart des gens font des efforts pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Au moins 90 % de la population a réduit son empreinte carbonique de plus de trois tonnes par personne au cours des 30 dernières années, mais les ultra-riches nuisent à nos efforts, eux qui ont accru de 34 tonnes par personne la pollution qu'ils ont générée au cours de cette même période. C'est le résultat de décennies de gouvernements libéraux et conservateurs successifs qui ont donné des passe-droits aux ultras-riches, alors que les Canadiens font tout le travail.

Pourquoi les libéraux refusent-ils d'exiger des ultra-riches qu'ils fournissent leur part d'efforts?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je rappellerai à ma collègue que, dans le cadre d'un balado récent d'une émission canadienne très populaire, on a demandé de but en blanc à un des ex-conseillers du NPD fédéral et de bon nombre des partis néo-démocrates des provinces ce que serait, d'après lui, le legs du gouvernement libéral fédéral. Il a affirmé que les Canadiens se souviendraient de ce gouvernement comme étant le premier gouvernement de l'histoire du Canada à avoir pris les changements climatiques au sérieux.

Je suis d'accord avec ce conseiller néo-démocrate. Nous formons le premier gouvernement de l'histoire du Canada à prendre les changements climatiques au sérieux, et c'est pour cette raison que nous avons adopté plus d'une centaine de mesures pour lutter contre les changements climatiques. Elles fonctionnent. Nous avons réduit les émissions au Canada dans une proportion équivalant au retrait de 11 millions de voitures des routes du pays.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1525)

[Français]

LA LOI DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD ATLANTIQUE CANADA — TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 16 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-49, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador et la Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Le Président: Comme il est 15 h 25, conformément à l'ordre adopté le lundi 16 octobre, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement du député de Cariboo—Prince George à la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-49.

Convoquez les députés.

• (1540)

[Traduction]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 419)

POUR

Députés

Aboulttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
Doherty	Dowdall
Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferri	Findlay
Gallant	Généreux
Genius	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Khanna	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Leslie
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Majumdar	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Patzer	Paul-Hus
Poileuvre	Redekopp

Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shiple	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viensen
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson — 114

Ordres émanant du gouvernement

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Gainey	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen

Ordres émanant du gouvernement

Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendicino
Miao	Michaud
Miller	Morrice
Morrissey	Murray
Naqvi	Ng
Noormohamed	Normandin
O'Connell	Oliphant
O'Regan	Pauzé
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Rota
Sahota	Sajjan
Saks	Samson
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schieffe	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudel
Turnbull	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Vandal	Vandenbeld
Vignola	Villemure
Virani	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zuberi— 209	

PAIRÉS

Députés

Bergeron	Jones
Sorbara	Zimmer— 4

Le vice-président: Je déclare l'amendement rejeté.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion principale.

[Traduction]

Si un député présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

● (1550)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 420)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badaway
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Dancho
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti

Travaux des subsides

Lamoureux	Lapointe	Lantsman	Lawrence
Larouche	Lattanzio	Lehoux	Leslie
Lauzon	LeBlanc	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lebouthillier	Lemire	Liepert	Lloyd
Lightbound	Long	Lobb	Maguire
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Majumdar	Martel
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Mazier	McCauley (Edmonton West)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	McLean	Melillo
Maloney	Martinez Ferrada	Moore	Morantz
Masse	Mathysen	Morrison	Motz
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)	Muys	Nater
McDonald (Avalon)	McGuinty	Patzer	Paul-Hus
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Perkins	Poilievre
McLeod	McPherson	Redekopp	Reid
Mendicino	Miao	Rempel Garner	Richards
Michaud	Miller	Rood	Ruff
Morrice	Morrissey	Scheer	Schmale
Murray	Naqvi	Seeback	Shields
Ng	Noormohamed	Shiple	Small
Normandin	O'Connell	Soroka	Steinley
Oliphant	O'Regan	Stewart	Strahl
Pauzé	Petitpas Taylor	Stubbs	Thomas
Plamondon	Powlowski	Tochor	Tolmie
Qualtrough	Rayes	Uppal	Van Popta
Robillard	Rodriguez	Vecchio	Vidal
Rogers	Romanado	Vien	Viersen
Rota	Sahota	Vuong	Wagantall
Sajjan	Saks	Warkentin	Waugh
Samson	Savard-Tremblay	Webber	Williams
Scarpaleggia	Schieffe	Williamson— 113	
Serré	Sgro		
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sousa		
Ste-Marie	St-Onge		
Sudds	Tassi		
Taylor Roy	Thériault		
Therrien	Thompson		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola	Bergeron	Jones
Villemure	Virani	Sorbara	Zimmer— 4
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zahid		
Zarrillo	Zuberi— 210		

PAIRÉS

Députés

Bergeron Jones
Sorbara Zimmer— 4

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des ressources naturelles.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

Le vice-président: Je signale à la Chambre que, en raison des votes par appel nominal différés, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 25 minutes.

* * *

● (1555)

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE PLAN FINANCIER

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, lorsque je me suis arrêté, je parlais de l'importance pour le gouvernement et, ultimement, le Parti libéral, de se situer à mi-chemin entre les deux optiques adoptées à la Chambre. Comme je l'ai dit, la motion de l'opposition des conservateurs n'est pas contraignante pour le gouvernement. Le parti de l'opposition ne propose aucun plan détaillé indiquant exactement quelles dépenses de programmes seraient abandonnées. Je crois que c'est important, et il incombe au gouvernement d'établir un plan financier adéquat.

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Davidson
Deltell	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladau
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Khanna	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake

Travaux des subsides

Il a été mentionné à la Chambre, aussi bien durant la période des questions que pendant le présent débat, que le Canada affiche le plus faible déficit des pays du G7. Le Canada a aussi le ratio dette-PIB le plus bas de tous les pays du G7 et une cote de crédit AAA. Ces choses sont importantes, mais on ne les reconnaît jamais de l'autre côté de la Chambre.

Peut-on faire plus? Absolument. Je suis fier du travail accompli par la présidente du Conseil du Trésor, qui a annoncé un examen des programmes des ministères afin de relever des économies potentielles. Je pense que c'est un bon début, et les députés savent que je parle souvent à la Chambre de mesures à coût nul. Je prêche la réduction de la bureaucratie, et je pense que le gouvernement peut faire davantage, avec tout le respect que je lui dois, à cet égard. Toutefois, il incombe à tous les députés de proposer des solutions raisonnables, des moyens d'y parvenir. Je présenterai demain un projet de loi d'initiative parlementaire dans lequel je demanderai au gouvernement de planifier, soit dans l'énoncé économique de l'automne, soit dans le budget de 2024, une réduction des lourdeurs administratives liées à l'approbation des produits importants pour les agriculteurs. J'en aurai plus à dire à ce sujet. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire, mais en même temps, il faut trouver un juste équilibre, car les Canadiens comptent sur les programmes que nous avons mis en place.

Avant de céder la parole à mes collègues et de débattre avec eux de questions judicieuses, je voudrais revenir sur l'hypothèse d'un retour à l'équilibre à très court terme, ce qui me semble être un objectif louable vers lequel nous devrions tendre. L'hypothèse est que, si cet équilibre était rétabli demain, les taux d'intérêt chuteraient soudainement. Je ne pense pas que cela se produira. En tout respect, je crois qu'il est un peu immature ou malhonnête de la part du parti de l'opposition de suggérer que les taux d'intérêt pourraient, dès demain, passer de 5,5 % et plus à des taux normaux. Ce n'est pas ce qui va se passer, et de nombreux facteurs mondiaux entrent en ligne de compte.

Comme je l'ai dit, je pense qu'un débat réfléchi sur la politique monétaire et sur la manière dont la Banque du Canada s'acquitte de sa mission serait le bienvenu. Or, des facteurs de nature internationale influent sur le fonctionnement de notre économie et contre-courant actuellement nos efforts en matière de politique monétaire. Il y a les conflits dont nous avons parlé, comme la guerre en Ukraine. Il y a une nouvelle guerre entre Israël et le Hamas. Il y a les changements climatiques, les défis démographiques et les problèmes d'approvisionnement. Ces difficultés entraînent une augmentation des coûts qui fait que la Banque du Canada, malgré ses efforts, aura du mal à abaisser les taux d'intérêt.

Je vais m'arrêter là, et c'est avec plaisir que je répondrai aux questions de mes collègues.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai toujours aimé travailler avec mon collègue à divers comités au fil des ans. Il dit que nous manquons de maturité. Je répondrai toutefois que les politiques libérales sont un échec lamentable. Le prix des maisons a doublé. Les loyers ont doublé. Les banques alimentaires sont de trois à cinq fois plus sollicitées qu'auparavant. De nombreux témoins qui comparaissent devant le comité des finances disent que la situation est pire que jamais. Pourtant, les libéraux continuent de dire aux Canadiens que tout va pour le mieux.

Peut-être que la situation est différente à Kings—Hants, mais à Northumberland—Peterborough-Sud, les temps sont difficiles. Il nous faut un gouvernement sérieux et non cet étalage d'immaturation.

• (1600)

M. Kody Blois: Monsieur le Président, mes observations ne visaient aucunement à provoquer le courroux de l'opposition. Je dis simplement que l'idée que ce que proposent les conservateurs dans la motion ramènerait les taux d'intérêt à un niveau équilibré est irréaliste. Je ne voulais pas offenser le parti de l'opposition. Je sais qu'ils ont la couenne dure. Le gouvernement tente de maintenir un juste équilibre entre la prudence financière et la prestation de programmes qui sont importants pour les Canadiens.

Les conservateurs parlent d'un retour à l'équilibre. Je crois que c'est important. Le gouvernement fait déjà des pas dans la bonne direction. La question que je voudrais poser aux conservateurs est la suivante: lesquels des importants programmes offerts aux Canadiens les conservateurs voudraient-ils éliminer pour nous aider à atteindre l'équilibre budgétaire? C'est une question extrêmement importante.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, je pense qu'il y a des choses sur lesquelles nous pouvons être d'accord. Tout d'abord, il est évident qu'il faut des dépenses publiques en temps de crise. Même lorsque nous ne sommes pas en temps de crise, il faut des dépenses publiques, ce qui peut certes créer parfois des déficits. Évidemment aussi, il ne faut pas que l'équilibre budgétaire se fasse dans l'austérité, de manière brutale, comme à l'époque où le néolibéralisme triomphant le prônait, c'est-à-dire de la plus catastrophique des manières.

En fin de compte, il s'agit d'une motion qui, malgré l'enflure verbale caractéristique des conservateurs, demande de présenter un plan. Comme on le dit, gouverner, c'est prévoir. Le gouvernement nous présentera son plan. Avec un plan en main, nous pourrions débattre pour voir s'il s'agit ou non d'un bon plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Qu'y a-t-il de mal là-dedans?

[Traduction]

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je suis désolé. En temps normal, j'essaierais de répondre en français, mais la question est assez pointue et je veux donner la meilleure réponse possible.

Nous aurons un grand débat sur l'énoncé économique de l'automne, où la ministre des Finances fera le point sur les finances publiques, y compris ce que le gouvernement a l'intention de faire. Par conséquent, ce débat s'en vient. Je suis d'accord avec le député: les discussions qui devront avoir lieu à ce sujet sont importantes. La motion de l'opposition, comme je l'ai dit dans mon discours — le député ne l'a peut-être pas entendu —, ne favorise pas nécessairement une discussion constructive sur la politique gouvernementale, l'orientation à prendre, les programmes à envisager et la capacité d'élargir des programmes, comme certains députés le souhaitent. Cependant, compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous vivons actuellement, ce n'est peut-être pas le moment de les élargir.

J'encourage le député à attendre l'énoncé économique de l'automne. J'espère que lui et moi pourrions alors continuer cette discussion très importante.

Travaux des subsides

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, je n'ai entendu que les trois dernières minutes du discours du député, mais je l'ai entendu parler de certaines choses, et il a dit à la Chambre qu'il est responsable sur le plan financier et qu'il cherche à recouvrer les coûts de certains programmes et services. Cependant, lorsqu'il s'agit d'équilibre, je ne l'ai jamais entendu parler de la rémunération hors de contrôle des PDG et du mercantilisme des grandes sociétés.

Il semble qu'une grande partie de la discussion sur l'inflation tourne autour de la Banque du Canada. Les conservateurs blâment le gouvernement, et le gouvernement libéral blâme les travailleurs.

Qu'il s'agisse de cette question en particulier, de l'énoncé économique de l'automne ou du budget qui a été présenté, le fait est qu'en 2021, les PDG les mieux payés ont gagné 14,3 millions de dollars ou, collectivement, 1,4 milliard de dollars, alors que les honnêtes travailleurs que je connais à Wolfville peinent encore à joindre les deux bouts avec leurs salaires de Canadiens ordinaires. Que dit le député à ce sujet?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je tiens à souligner que mon collègue a des liens avec l'Université Acadia, puisqu'il a fait partie de son équipe masculine de football. Nous sommes tous les deux attachés à la magnifique vallée de l'Annapolis.

Cependant, nous ne partageons pas la même idéologie. Je pense que les dirigeants d'entreprise ont le devoir de tenir compte des circonstances actuelles. C'est important. C'est justement pour cela que le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a exhorté les PDG de l'alimentation à discuter du rôle qu'ils ont à jouer pour trouver des solutions adéquates. Cependant, il est dangereux de laisser entendre que les PDG d'entreprise pourraient truquer un système ou qu'ils sont contre les Canadiens. Je ne veux pas employer le terme « vilipender », mais cela ressemble à la projection que l'extrême droite fait parfois en politique canadienne ou fédérale. Nous devons être à l'écoute et fiers des leaders canadiens tout en faisant appel à eux lorsqu'il le faut pour trouver des solutions en concertation.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire que je partagerai mon temps de parole avec la remarquable députée de Surrey-Sud—White Rock. Cette remarque n'a rien à voir avec le fait qu'elle soit la whip des conservateurs. Ce n'est qu'un peu d'humour.

Je veux dépeindre la situation actuelle parce que, comme je l'ai dit dans ma question au député de Kings—Hants, nous vivons une période critique. Nous vivons des temps extrêmement incertains. En matière de politique étrangère, vu le contexte mondial et ce qui se passe en Israël et en Ukraine, il faut quelqu'un d'aguerri aux commandes.

Au Canada, la situation est loin d'être parfaite. On prévoit qu'en 2023-2024, la dette du pays atteindra 1,2 billion de dollars. Pour le commun des mortels, c'est sans doute une somme difficile à concevoir. Je sais que c'est mon cas. Toutefois, elle correspond à 81 000 \$ par ménage. Autrement dit, les gens se lèvent le matin et commencent leur journée avec une dette de 81 000 \$. C'est particulièrement inquiétant, car les Canadiens eux-mêmes, individuellement, sont les citoyens les plus endettés du G7. Par conséquent, le poids de la dette, du fardeau que l'on impose aux Canadiens est, à certains égards, écrasant.

Comme on l'entend souvent, la première étape pour sortir d'un trou, c'est d'arrêter de creuser. Malheureusement, le gouvernement

libéral continue d'approfondir le trou. Le directeur parlementaire du budget a déclaré que le déficit sera de près de 46,5 milliards de dollars cette année. L'énoncé économique de l'automne a déjà commencé à alimenter les discussions à la Chambre. J'attends ce document avec impatience. Je suis un éternel optimiste. J'espère qu'il annoncera un certain retour à la viabilité financière, une cible budgétaire et un rétablissement prévisible de l'équilibre budgétaire. Toutefois, au vu du dernier budget, où le gouvernement a repoussé la date du retour à l'équilibre budgétaire de 2030 à jamais, mon optimisme est probablement un peu exagéré.

Le ratio dette-PIB du Canada, l'autre donnée que les libéraux mettent en avant, est la cible budgétaire que la ministre des Finances a présentée aux Canadiens en leur disant qu'il n'augmenterait jamais. Puis, six mois plus tard, il a augmenté. Le problème, même avec le ratio dette-PIB, c'est qu'on ne tient pas compte du calcul par habitant. La population du Canada augmente. Bien entendu, comme tous les Canadiens, je crois que c'est une bonne chose. Il y a de plus en plus de Canadiens, ce qui est excellent, sauf que le PIB ne croît pas au même rythme. Notre PIB par habitant, ce qui, en termes simples, représente la somme d'argent que les Canadiens gagnent, est en baisse. Par conséquent, même si le nombre de Canadiens augmente, ils gagnent moins d'argent. C'est un problème. Tandis que le gouvernement accapare une plus grande portion du gâteau, notre pays s'appauvrit.

Après huit ans, notre dette s'élève à 1,22 billion de dollars, et le déficit avoisinera les 50 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Notre trou est de plus en plus profond. Nous ne pouvons tout simplement plus nous permettre le premier ministre et le gouvernement libéral, qui continuent d'enfoncer les Canadiens plus profondément dans la dette, qui s'élève maintenant à 81 000 \$ par ménage au Canada.

Ce n'est pas tout. Cet argent devra évidemment être récupéré d'une manière ou d'une autre. L'ancien gouverneur de la Banque du Canada David Dodge a récemment déclaré au comité des finances que le gouvernement devra soit réduire les dépenses, soit augmenter les impôts. L'argent doit venir de quelque part. Il ne fait aucun doute que le gouvernement augmentera les impôts. Si j'étais propriétaire, je ne serais pas étonné, mais un peu inquiet à l'idée que le gouvernement commence à imposer l'exemption pour résidence principale. Le gouvernement a l'habitude d'imposer tout ce qui bouge et il sera de plus en plus désespéré dans sa quête de recettes à percevoir auprès des Canadiens.

• (1605)

Il n'y aurait pas seulement une imposition directe, mais aussi indirecte. Lorsqu'il y a des dépenses déficitaires et que le gouvernement continue à dépenser, cela augmente la masse monétaire, ce qui accroît l'inflation. Si les députés ne me croient pas, ils n'ont qu'à demander à l'ancien ministre libéral des Finances, John Manley. Il a récemment déclaré que, puisque le gouvernement garde le pied sur la pédale de l'inflation — sur l'accélérateur ou la pédale des dépenses —, le gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, n'a d'autre choix que d'augmenter le taux directeur afin de lutter contre l'inflation.

Travaux des subsides

Nous avons donc une politique fiscale. Voilà ce que font les libéraux. Ils dépensent de plus en plus d'argent de manière de plus en plus irréfléchie, par exemple 50 millions de dollars pour l'application ArnaqueCan. Ces dépenses stimulent l'inflation, ce qui rend tout plus cher. En raison de cette inflation accrue, le gouverneur de la Banque du Canada doit augmenter le taux directeur, ce qui accroît le coût du logement. Comme je l'ai dit, après huit ans, les Canadiens n'ont tout simplement pas les moyens de se payer le gouvernement actuel.

Tournons-nous maintenant vers le logement. Les choses sont peut-être différentes dans d'autres provinces et d'autres localités, mais il est pratiquement impossible de trouver un logement à louer à Cobourg, Port Hope ou Brighton. Une personne qui cherche un appartement d'une chambre à coucher devra déboursier au moins 2 500 \$ par mois, une somme faramineuse. Pour les chanceux qui ont les moyens d'acheter une maison, les versements hypothécaires moyens sont passés de 1 500 \$ à 3 000 \$ par mois. L'inflation gruge donc une part toujours croissante des chèques de paie.

Nous sommes aussi aux prises avec des taxes qui représentent davantage que le transport, le logement et l'alimentation réunis. Le gouvernement prend une part croissante du chèque de paie des Canadiens, qui diminue constamment. Comme je le disais, quelqu'un qui souhaite louer un appartement à Port Hope ou à Cobourg devra payer 2 500 \$ ou 3 000 \$ par mois. Les versements hypothécaires seraient beaucoup plus élevés.

J'ai une petite anecdote à raconter. Voici l'extrait d'un courriel que j'ai reçu d'une personne de ma circonscription:

« [Mon épouse et moi] avons de bons emplois et nous sommes très reconnaissants d'avoir ce que nous avons. Nous ne sommes toujours pas propriétaires après 5 ans de mariage. Nous continuons de louer un appartement où nous vivons avec nos deux jeunes enfants.

Je le répète, nous sommes très reconnaissants d'avoir ce que nous avons. Nous pouvons compter sur une mise de fonds d'environ 400 000 \$ grâce à la vente d'une propriété que je possédais dans une autre ville avant notre mariage [...]

Récemment, nous avons tenté d'acheter notre première maison au prix courant de 800 000 \$, ce qui signifie que nous allions verser une mise de fonds de 50 %.

Ce sont deux personnes bien nanties, qui ont de bons revenus et qui auraient un paiement hypothécaire d'environ 2 200 \$ par mois. Le courriel se poursuit ainsi: « Après avoir refait notre budget en tenant compte de la hausse du coût de l'épicerie, de l'essence et de tout le reste, nous constatons que nous nous retrouverions avec un déficit mensuel se situant entre 1 000 \$ et 3 000 \$. Nous n'avons pas de dettes, nous n'avons pas de paiements sur une voiture et nous croyons être des gens financièrement responsables. » L'auteur du courriel poursuit en disant: « Si des gens comme nous, qui avons des emplois décents et qui économisons beaucoup d'argent, ne peuvent même pas se payer une maison de nos jours, qui peut le faire? »

Les temps sont durs. Il s'agit là de personnes qui font tout ce qu'il faut, qui ont les bonnes priorités. Ils mettent de côté une partie de leur revenu. Ils ont de bons emplois. Ils travaillent dur pour la collectivité, le pays et leurs enfants. Le pacte est rompu. En 2015, quand les maisons coûtaient deux fois moins cher et que la nourriture ne coûtait qu'une fraction du prix actuel, ces personnes récol-

taient les fruits de leurs efforts: ils pouvaient s'acheter une maison et se payer un steak une fois par semaine, voire, Dieu nous en préserve, des vacances.

De plus en plus, le grand voleur de notre prospérité est le gouvernement libéral actuel. Les Canadiens ne peuvent pas se payer les libéraux. Après huit ans, ils n'ont fait que nous plonger dans la pauvreté et nous éloigner de la prospérité. Nous avons besoin d'un leader plein de bon sens, et j'ai hâte que le député de Carleton devienne notre prochain premier ministre.

• (1610)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a commencé son intervention en décrivant le montant de la dette contractée par le gouvernement du Canada. Il sait très bien que l'essentiel de cette dette a été accumulé pendant la pandémie. Des milliards et des milliards de dollars ont été dépensés pour soutenir les petites entreprises, les particuliers, les personnes âgées et les personnes handicapées, entre autres, et le Parti conservateur a appuyé une grande partie de ces mesures d'aide. Avec le recul, les conservateurs disent que nous n'aurions pas dû dépenser ces milliards de dollars, alors qu'ils y étaient favorables à l'époque. Voilà qui est un problème.

Les gestes sont plus éloquentes que les paroles. Le député se dit préoccupé par l'inflation. Or, le gouvernement l'est également; c'est la raison pour laquelle nous avons présenté le projet de loi C-56, qui favorisait la construction de centaines de milliers de logements locatifs neufs dans les années à venir. La réaction des conservateurs est de faire de l'obstruction. Ils ne veulent même pas que le projet de loi soit adopté. Pourquoi le Parti conservateur est-il si déconnecté de la réalité des Canadiens d'aujourd'hui?

• (1615)

M. Philip Lawrence: Monsieur le Président, j'apprécie toujours davantage l'enthousiasme du député que la teneur de ses propos.

Examinons l'histoire et les faits. Chaque année avant la pandémie, le gouvernement libéral a fait état d'un déficit. Le gouvernement dépense actuellement 120 milliards de dollars de plus qu'avant la pandémie. En outre, il y a eu 200 milliards de dollars de dépenses non liées à la COVID pendant la pandémie. Ces sommes ont été consacrées à des choses comme l'application ArnaqueCan. Des millions de dollars ont été versés à Loblaw's pour l'achat de réfrigérateurs et des millions de dollars ont été versés à Mastercard. Ce ne sont pas de bonnes façons de dépenser de l'argent.

Nous débattons bel et bien ce sujet et pardonnez-nous de douter de certaines de vos solutions puisque vous avez doublé les dépenses des ménages et vous nous avez plongés dans la pauvreté.

Le vice-président: Je rappelle aux députés que je n'ai rien fait de tel en tant que Président. Assurons-nous d'adresser nos questions à la présidence.

[Français]

L'honorable député de Drummond a la parole.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, il arrive des fois, une fois par génération, où les conservateurs ont une idée qui a un peu de bon sens. Malheureusement, ils nous enrobent toujours leurs bonnes idées dans des manœuvres politiques difficiles à suivre.

Au mois de juin dernier, le Bloc québécois a voté en faveur d'une proposition similaire à un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Nous pensons qu'effectivement, c'est la chose raisonnable et responsable à faire quand on gouverne. Il faut qu'on ait en quelque sorte un plan, une idée concernant ce qui s'en vient et où on s'en va.

Les conservateurs proposent donc encore une fois d'imposer au gouvernement de proposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Or, ils demandent cela pour dans quelques jours à peine, c'est-à-dire le 25 octobre.

Si c'est si important, et nous pensons que ce l'est, pourquoi essaie-t-on encore d'enrober cela dans une espèce de pilule politique dont on va se servir pour dire que le gouvernement s'est enfargé et n'a pas répondu aux attentes, ce qu'il est très bien capable de faire sans qu'on mette des pièges dans les motions?

M. Philip Lawrence: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses bonnes questions et de son bon travail.

[Traduction]

Un jour, avant de prendre ma retraite, j'espère pouvoir répondre complètement en français.

Nous sommes d'accord pour dire qu'il faut équilibrer le budget. Si le député nous demande pourquoi nous blâmons le gouvernement libéral, c'est à cause de huit années d'échec. Après huit ans, il a tout fait dérailler. Je ne sais pas qui d'autre peut être blâmé.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup mes discussions avec le député de Northumberland—Peterborough-Sud. Il aime bien parler de sa théorie économique. Il y a fait allusion aujourd'hui en parlant de la crise du logement hors de contrôle avec laquelle nous sommes aux prises et que j'appelle la crise du capitalisme.

J'invite le député à réfléchir à ceci. En 2013, à Hamilton, le prix moyen d'une maison était de 350 000 \$. Le salaire maximal d'un charpentier syndiqué était de 42 \$ l'heure. Dix ans plus tard, le salaire maximal d'un charpentier syndiqué est de 48 \$ l'heure, mais la même maison construite par le charpentier coûte maintenant le double, soit plus de 700 000 \$. Voilà de quoi nous parlons en ce moment. La réalité, c'est que la plus-value du travail de l'ouvrier, l'argent qu'il génère et la richesse qu'il crée au pays, profite à quelqu'un, mais qui est celui qui n'en profite pas? C'est le travailleur.

La question que je pose au député porte sur sa théorie économique. Compte tenu de la crise du capitalisme et de la crise du logement, aurait-il au moins le courage aujourd'hui de nous dire à qui profite la plus-value résultant du travail? Elle ne profite pas à la classe moyenne, mais plutôt aux gens d'affaires de Bay Street, aux banques et aux grands promoteurs.

M. Philip Lawrence: Monsieur le Président, je vais dire au député où va exactement cet argent: il aboutit ici, à Ottawa. C'est ici que cet argent part en fumée. Il ne s'agit pas d'une crise du capitalisme.

Soit dit en passant, je prends moi aussi plaisir à débattre avec l'excellent député et j'ai tendance à m'emporter, alors je m'en excuse.

C'est à Ottawa que l'argent part en fumée. Nous consacrons beaucoup trop de ressources à un gouvernement improductif au détriment du cycle productif du secteur privé. La création de la richesse passe nécessairement par les travailleurs canadiens. Je suis

Privilège

tout à fait d'accord avec le député: les travailleurs se font flouer par le gouvernement. Il faut que le prochain premier ministre, le député de Carleton, règle ce problème et rende notre pays prospère à nouveau.

* * *

• (1620)

[Français]

PRIVILÈGE

ALLÉGATION DE RÉPONSE TROMPEUSE À UNE QUESTION INSCRITE AU FEUILLETON

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet de commentaires qui ont été faits hier par le député de Winnipeg-Nord concernant la question de privilège soulevée par la députée de Calgary-Nose-Hill le jeudi 5 octobre dernier. Hier, dans ses propos, le député de Winnipeg-Nord a induit la Chambre en erreur. Je vais me permettre de citer quelques-unes de ses déclarations concernant la question de privilège soulevée par la députée de Calgary-Nose-Hill.

La question dont nous discutons porte sur les réponses écrites fournies par le gouvernement à des questions concernant les voyages du premier ministre. Ce sont trois questions que j'ai moi-même soumises par écrit au gouvernement. Hier, le député de Winnipeg-Nord a parlé des deux dernières questions que j'ai posées. Je vais citer les propos que le député de Winnipeg-Nord a tenus hier:

Les questions posées s'appuient sur la notion de « coûts totaux encourus par le gouvernement ». Le gouvernement est d'avis que « le gouvernement » inclut tous les principaux ministères de la fonction publique et non les organismes indépendants, comme la Gendarmerie royale du Canada.

C'est ce qu'a affirmé et prétendu le député de Winnipeg-Nord hier. Je poursuis la lecture de la citation:

La réalité, c'est que ni l'une ni l'autre de ces questions ne demandaient précisément cette information. Le gouvernement n'a pas à essayer d'interpréter ce que veut dire un député qui fait inscrire une question au Feuilleton. Le gouvernement ne fait que répondre à la question qui a été posée.

J'estime que les questions ont été bien posées, que cela a été fait dans l'ordre et qu'on a demandé au gouvernement de donner l'ensemble des informations qui étaient réclamées. J'en veux pour preuve la question n° 1180, que j'ai posée le 31 janvier. Je vais lire les questions qui avaient été posées et les demandes précises qui avaient été formulées à ce moment-là:

a) quels ont été les coûts totaux encourus par le gouvernement pour (i) l'hébergement, (ii) les indemnités journalières, (iii) les autres dépenses liées à l'équipage et aux représentants du gouvernement qui ont voyagé en Jamaïque dans le cadre du voyage du premier ministre [...]

C'est le libellé de la question posée le 31 janvier.

Je vais maintenant lire la question n° 1417, que j'ai posée le 19 avril et à laquelle se référerait hier le député de Winnipeg-Nord:

a) quels ont été les coûts totaux encourus par le gouvernement pour (i) l'hébergement, (ii) les indemnités journalières, (iii) les autres dépenses, de l'équipage de vol et des fonctionnaires qui se sont rendus au Montana dans le cadre du voyage du premier ministre [...]

Travaux des subsides

Mis à part la destination, c'est exactement la même question. La différence, c'est que le gouvernement a répondu à la question n° 1180 en donnant l'ensemble des coûts, y inclus les coûts assumés par la Gendarmerie royale du Canada, ou GRC. Ainsi, pour les deux questions subséquentes, c'est volontairement que le gouvernement a omis de répondre et d'inclure les coûts et les frais de la GRC. Ces questions ont été écrites de la même façon dans les trois cas.

Je trouvais absolument important de fournir cette information à la Chambre, d'autant plus que la réponse à la question n° 1180 a été signée par le député de Winnipeg-Nord et par le député de Hull—Aylmer. Les personnes qui disent que les questions n'avaient pas été écrites convenablement, en particulier le député de Winnipeg-Nord, avaient pourtant répondu correctement à la toute première question. Par conséquent, on aurait dû répondre aux deux autres de la même façon, c'est-à-dire en incluant les frais encourus par la présence de la GRC dans les deux autres voyages.

Le vice-président: Je remercie le député de ces précisions.

* * *

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE PLAN FINANCIER

La Chambre reprend l'étude de la motion.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens font face à une crise de l'abordabilité. Tout coûte plus cher, de l'épicerie à la pompe à essence. Les hypothèques ont doublé. Les loyers ont doublé. Les mises de fonds ont doublé. Le rêve d'accéder à la propriété est anéanti pour neuf Canadiens sur dix. Les dépenses inflationnistes des libéraux ont fait grimper en flèche le prix des denrées alimentaires, et un Canadien sur cinq saute des repas parce qu'il n'a pas les moyens de se nourrir.

Les familles ont du mal à joindre les deux bouts. Les banques alimentaires sont débordées. Dans ma collectivité, elles risquent de faire faillite en raison de l'augmentation de la demande, et 33 % des utilisateurs des banques alimentaires, soit un tiers, sont des enfants. Les décès par surdose ont augmenté de 300 % en Colombie-Britannique. La surdose est la principale cause de décès chez les jeunes de 10 à 18 ans.

C'est déchirant, et les gens de ma province ont besoin de bonnes nouvelles. Hélas, Statistique Canada signale aujourd'hui que l'inflation demeure élevée après huit années de dépenses inconsidérées et que la dette nationale du Canada s'élève à 1,2 billion de dollars. Pensez-y un instant. Cela signifie que le service de la dette coûtera près de 44 milliards de dollars rien que cette année. Cet argent des contribuables aurait pu être investi dans des services de traitement des toxicomanies ou aider à résoudre la crise du logement. Au lieu de cela, cet argent ira à de riches détenteurs d'obligations.

À l'heure où rien ne va plus, le premier ministre a vidé les coffres de l'État et n'a aucun plan pour redresser les finances du pays afin de répondre aux besoins réels des Canadiens. Cette situation s'explique par des années de mépris flagrant pour la prudence budgétaire et la politique monétaire. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un gouvernement néo-démocrate—libéral fatigué, désespéré et à court d'idées. Il en est réduit à recycler des promesses électorales non tenues et à adopter des versions édulcorées des politiques conservatrices.

Son Fonds pour accélérer la construction de logements n'a permis de construire aucune maison. Ce n'était rien d'autre qu'un leurre. Le premier ministre a fait gonfler la dette nationale plus que tous ses prédécesseurs réunis. Rien n'est prévu pour équilibrer le budget ni pour maîtriser ses déficits inflationnistes.

Nous parlons d'un premier ministre qui pense que les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes et qui demande aux Canadiens de lui pardonner de ne pas penser à la politique monétaire. Son attitude nonchalante à l'égard des finances publiques a mis en péril le bien-être d'un trop grand nombre de Canadiens. Les dépenses publiques ont fait grimper le taux d'inflation, et celui-ci pousse le Canada au bord d'une crise de défauts de paiements hypothécaires.

Voilà pourquoi le chef de l'opposition a présenté une motion pleine de bon sens à la Chambre aujourd'hui. Notre motion demande au premier ministre de présenter un plan financier prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire. Ce plan doit être déposé avant que la Banque du Canada n'annonce sa prochaine décision concernant le taux directeur, plus tard ce mois-ci. Cette motion est urgente et nécessaire. Le gouvernement doit commencer à dépenser selon ses moyens, ce que les familles canadiennes font tous les jours pour équilibrer leur propre budget.

En juin, la ministre des Finances s'est manifestée sur les médias sociaux pour déclarer victoire sur l'inflation. Elle a dit aux Canadiens que le plan libéral de lutte contre l'inflation fonctionnait et que les libéraux faisaient de réels progrès à cet égard. Depuis, l'inflation a augmenté de 43 %. La ministre ne comprend pas que les dépenses excessives du gouvernement et les cruelles hausses de taxes lui font perdre la guerre contre l'inflation. Après huit ans, il est évident que le plan financier des libéraux ne fonctionne pas et que le premier ministre n'en vaut pas le coût.

Les conservateurs pleins de gros bon sens ont un plan pour éponger ces déficits afin de réduire l'inflation, de faire baisser les prix et de faire en sorte que les gens aient les moyens de s'acheter une maison. Les conservateurs vont plafonner les dépenses gouvernementales, réduire le gaspillage et adopter une loi pour contraindre le gouvernement à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé. C'est une question de bon sens.

Les conservateurs élimineront également la taxe punitive sur le carbone. En taxant l'agriculteur qui cultive les aliments, le camionneur qui les expédie et le magasin qui les vend, on taxe les travailleurs canadiens qui ont du mal à acheter ces aliments pour leur famille. Le gouvernement libéral n'a atteint aucune de ses cibles de réduction des émissions. Toutes ces difficultés financières ne servent donc à rien sur le plan environnemental.

● (1625)

Les libéraux et leurs complices néo-démocrates justifient leur position en avançant que la taxe sur le carbone n'est pas assez élevée. Rappelons ce qu'a dit le député d'Halifax à propos de la taxe sur le carbone: « Ils ne veulent pas payer, et ils finissent par changer de comportement. Donc, si nous leur remboursions tout ce qu'ils ont payé pour polluer, nous allons à l'encontre de notre objectif. Il faut que cela fasse un peu mal. C'est l'essentiel. »

Ils sont vraiment déconnectés de la réalité. D'autres libéraux, dont le député d'Avalon, ont enfin reconnu que la taxe sur le carbone nuisait aux Canadiens. Voici ce qu'il a dit quand on lui a demandé quelles seraient les conséquences politiques de la taxe sur le carbone pour les libéraux:

Je pense qu'elle leur fait beaucoup de tort. Partout où je vais, les gens viennent me voir pour me dire qu'ils sont en train de perdre confiance dans le Parti libéral.

Des gens m'ont dit qu'ils n'avaient plus les moyens de faire l'épicerie. Ils n'ont plus les moyens de chauffer leur logement...

C'est trop peu, trop tard. Ce député a voté en faveur de la mise en œuvre de la taxe sur le carbone, avec laquelle son parti continue de punir les Canadiens.

Pour ce qui est du logement, le premier ministre ne croit pas que le logement fasse partie de ses responsabilités, mais il est bien l'ultime responsable. Par le passé, il fallait 25 ans pour payer une hypothèque. Maintenant, il faut 25 ans pour amasser la mise de fonds initiale.

Vancouver se classe au troisième rang des marchés immobiliers les plus inabordables de la planète. Chez moi, les hypothèques coûtent maintenant des milliers de dollars de plus par mois, ce qui rend la possession d'une maison hors de portée pour certaines personnes. Nous ne bâtissons pas de logements assez rapidement pour répondre à la demande parce que les bureaucrates des grandes villes imposent des délais et des démarches administratives inutiles.

Selon une étude de l'Institut C.D. Howe, la bureaucratie et les règlements ajoutent près de 1,3 million de dollars au prix d'une maison moyenne à Vancouver. Pendant ce temps, les fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à Ottawa, sont récompensés avec des primes de millions de dollars alors qu'ils n'obtiennent que de piètres résultats.

Les conservateurs savent qu'il faut créer des logements, pas de la bureaucratie. Nous récompenserons les municipalités qui favorisent la construction résidentielle en leur versant des fonds supplémentaires pour les infrastructures et une prime à la construction. Nous retiendrons le financement du transport en commun et des infrastructures des villes jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de logements à forte densité soient construits et occupés autour des stations de transport en commun. Nous allons réduire les primes et la rémunération des bureaucrates inefficaces et, si nécessaire, nous congédierons les empêcheurs de tourner en rond de la Société canadienne d'hypothèques et de logement s'ils sont incapables d'accélérer les processus d'approbation des programmes de logement pour atteindre un délai moyen de 60 jours. Nous nous servirons de 15 % des 37 000 bâtiments appartenant au gouvernement fédéral et toutes les terres fédérales qui s'y prêtent pour en faire des logements que les gens auront les moyens de se payer.

Les conservateurs vont transformer la souffrance que le gouvernement a causée en l'espoir que les Canadiens méritent. Le Canada devrait être un endroit où nos concitoyens peuvent s'acheter une maison, se nourrir et épargner pour l'avenir. C'est le gros bon sens. Seuls les conservateurs peuvent le ramener chez nous.

• (1630)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs, parfois, veulent simplement se mettre la tête dans le sable et s'en tenir à leurs slogans et à leurs autocollants pour pare-chocs, bien franchement. La députée parle d'inflation. En juin 2022, l'inflation au Canada était d'environ 8 %. Aux États-Unis, elle était de 9 %. Aujourd'hui, ces taux sont respectivement de 4 % et de 3 % — ou un peu moins de 4 %, disons-le comme cela.

Les conservateurs vont parcourir le Canada et dire que le Canada va mal. Est-ce que cela signifie que le monde entier va mal? Les

Travaux des subsides

conservateurs sont tellement extrêmes. Ils aiment afficher leurs slogans sur des autocollants pour pare-chocs.

La députée ne croit-elle pas qu'elle induit les Canadiens en erreur lorsqu'elle tente de donner cette fausse impression? Oui, l'inflation fait mal. C'est la raison pour laquelle nous présentons de bons projets de loi, comme le projet de loi C-56, auquel les conservateurs font obstruction. Pourquoi?

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, mes collègues, le caucus et notre chef conservateurs s'entretiennent quotidiennement avec les Canadiens. Ce que ces derniers nous disent contraste nettement avec la situation que le député voudrait dépeindre. Quand ils nous disent qu'ils n'arrivent pas à payer leur loyer ou leur hypothèque et qu'ils risquent de perdre l'habitation qu'ils ont achetée il y a des années, ils ont les larmes aux yeux. La situation est bien réelle. Les banques alimentaires sont réellement au bord de la faillite dans ma collectivité. La demande est si forte qu'elles n'arrivent pas à la satisfaire.

Ce sont les libéraux qui font l'autruche. Ce sont eux qui ignorent la réalité sur le terrain. Ils auraient intérêt à se réveiller.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je vais reposer une question que j'ai posée tout à l'heure à mon collègue conservateur, parce que j'ai peut-être mal formulé ma question. Le fait est que nous ne sommes pas du tout contre l'idée proposée aujourd'hui par les conservateurs qui est de demander au gouvernement d'avoir un peu de prévisibilité, d'agir de façon responsable et d'avoir un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

On veut donner au gouvernement un délai d'à peu près huit jours; on lui demande cela avant le 25 octobre alors qu'on sait que ce n'est pas nécessairement le gouvernement le plus rapide pour accomplir des tâches.

Ma collègue pense-t-elle qu'on pourrait peut-être lui accorder un peu plus de temps, par exemple, jusqu'à la prochaine mise à jour budgétaire de l'automne, ou si vraiment on veut mettre cela au 25 octobre pour en profiter et pour encore une fois jouer à des jeux politiques et blâmer le gouvernement pour ce qu'il n'a pas encore fait?

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, je suis toujours heureuse de voir des députés d'autres partis s'entendre avec les conservateurs. Cela fait toujours plaisir.

En ce qui concerne les délais, le gouvernement a eu huit ans pour corriger la situation. Cela fait de nombreuses années que nous disons au gouvernement que ses dépenses effrénées et inutiles vont entraîner de l'inflation. Or, aujourd'hui, nous sommes confrontés à une inflation galopante. Le directeur parlementaire du budget a convenu que 40 % des dépenses engagées pendant la COVID n'avaient aucun rapport avec la COVID. Par ailleurs, le gouvernement avait déjà commencé à alourdir la dette avant le début de la pandémie. Il ne peut donc plus se servir de cette dernière pour justifier ses dépenses.

Travaux des subsides

• (1635)

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Monsieur le Président, ma collègue a parlé de la taxe sur le carbone, comme les conservateurs ont l'habitude de le faire. Évidemment, en Colombie-Britannique, la taxe fédérale sur le carbone ne s'applique absolument pas. Là-bas, il y a une taxe provinciale sur le carbone depuis 2008, qui a été instaurée par un gouvernement prônant le conservatisme.

Au cours des trois dernières années, dans sa circonscription et dans la mienne, le prix de l'essence, dont les gens se plaignent tout le temps, a augmenté d'environ un dollar. La taxe sur le carbone a augmenté de 5 ¢. Donc, 95 ¢ de cette augmentation découlent d'autre chose. Eh oui! La cupidité des entreprises est la grande coupable.

Le prix du pétrole a augmenté et les raffineries ont réalisé des profits exceptionnels de plusieurs milliards de dollars. Le PDG de Shell Canada a affirmé que, si on imposait davantage ces entreprises, elles réinjecteraient de l'argent dans l'économie canadienne afin d'aider les gens qui souffrent. Le gouvernement a peur de le faire, et les conservateurs ne veulent pas en parler. C'est exactement ce que les conservateurs du Royaume-Uni ont fait.

Je me demande si ma collègue pourrait nous dire ce qu'elle pense du silence des conservateurs et des libéraux sur les recettes possibles dans la situation financière actuelle. Les bénéfices exceptionnels devraient être imposés au profit de la population, pour aider tous les Canadiens qui en arrachent par les temps qui courent. C'est exactement ce que ferait un impôt sur les bénéfices exceptionnels des épiceries et des pétrolières.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, j'adore entendre les socialistes parler de fiscalité. Ils trouvent toujours un moyen de puiser dans les poches de quelqu'un d'autre pour dépenser.

Nous croyons que les gens sont libres, qu'ils vivent dans un libre marché et qu'ils ont la liberté de choix. Nous sommes le parti de la liberté. Nous rendrons la liberté aux Canadiens et nous le ferons grâce à une économie plus prospère où une marée montante soulève tous les bateaux. Les gens retrouveront leur pouvoir d'achat, et les logements seront abordables. Oui, nous utiliserons les ressources que Dieu a données au Canada pour créer de la richesse.

[Français]

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, c'est un énorme plaisir de me lever à la Chambre au nom des citoyens de Sackville—Preston—Chezzetcook pour m'exprimer sur la motion présentée par l'opposition. Je tiens à préciser que ma voix n'est pas forte aujourd'hui, donc cela va être beaucoup plus tranquille.

[Traduction]

Dans leur motion, les conservateurs font référence à l'énoncé économique de l'automne. Bien sûr, ils savent que l'énoncé économique de l'automne est présenté tous les ans en novembre. Le gouvernement ira de l'avant avec une bonne partie de la mesure législative, mais je suis très heureux que la motion de l'opposition nous permette d'entendre toutes les bonnes idées des conservateurs. Le gouvernement verra si certaines d'entre elles fonctionnent, puis il pourra les peaufiner s'il y trouve quelque chose d'intéressant à utiliser pour soutenir les Canadiens.

Toutefois, parlons aujourd'hui du cadre de l'économie canadienne. Les députés doivent garder à l'esprit que, il y a à peine un an, l'économie affichait un taux d'inflation de 8,1 %. Aujourd'hui, il n'est plus que de 3,8 %. Nous avons déjà constaté une baisse rapide de l'inflation. Il s'agit maintenant de soutenir cette tendance à la baisse.

L'économie canadienne est robuste. Nous avons le plus faible déficit et le plus faible ratio dette-PIB des pays du G7. La semaine dernière, on a confirmé une fois de plus que nous avons conservé une cote AAA, ce qui est extrêmement important. Nous montrons ainsi notre force au reste du monde. L'OCDE et le Fonds monétaire international ont clairement indiqué que le Canada aura l'économie la plus forte du G7 en 2024.

• (1640)

Bien que le gouvernement tente de refroidir l'économie, il est évident qu'elle est extrêmement robuste. En septembre, plus de 64 000 emplois ont été créés. Le taux de chômage est descendu à 5,5 %, ce qui est exceptionnel pour notre pays. Le taux le plus bas était de 5,2 % il y a quelques années, avant la pandémie. Nous avons non seulement récupéré le million d'emplois créés par les Canadiens avant la pandémie, mais aussi créé un million d'emplois supplémentaires depuis la pandémie. Voilà des chiffres impressionnants.

Ils expliquent pourquoi le gouvernement est en mesure de soutenir les Canadiens les plus vulnérables, pourquoi il peut investir encore plus dans le système de santé public pour mieux le soutenir. Nous savons que les conservateurs privilégient plutôt le recours au privé. Le gouvernement investit également dans la prospérité future du pays. C'est donnant donnant. Il faut trouver l'équilibre entre soutenir les Canadiens à long terme, y compris en investissant en eux, et investir de manière à augmenter les recettes.

L'abordabilité est un problème. On ne peut pas le nier. C'est l'évidence même. Mes enfants, lorsqu'ils vont à l'épicerie, m'envoient un texto ou une photo pour me dire: « Regarde-moi le prix de ça ». Je pourrais utiliser l'exemple du prix de la laitue, comme on l'a déjà fait à la Chambre. Le gouvernement est conscient de ce problème.

C'est pourquoi il a présenté de nombreuses initiatives et que d'autres sont proposées dans divers projets de loi en ce moment même. La prestation pour la garde d'enfants permet aux familles de Sackville—Preston—Chezzetcook de recevoir 5 millions de dollars par mois, soit 60 millions de dollars par année. C'est la même chose dans la circonscription de mon collègue d'en face, qui parle en ce moment. Dans sa circonscription, les jeunes familles bénéficient elles aussi des 60 millions de dollars d'aide annuelle sous la forme de la prestation pour la garde d'enfants.

L'initiative sur l'apprentissage des jeunes enfants, présentée l'an dernier, représentait un gros investissement. Elle a été déployée dans la moitié des provinces, où elle abaisse le coût à 10 \$ par jour. Les autres provinces suivront au cours des deux prochaines années. Il s'agit d'un investissement très important à l'intention des jeunes familles qui permet d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail et qui offre davantage de souplesse aux familles.

Le gouvernement a doublé le remboursement de la TPS pendant deux trimestres, ce qui a permis d'aider 11 millions de Canadiens. Il y a eu un remboursement ponctuel pour l'épicerie qui a lui aussi aidé 11 millions de Canadiens. Le gouvernement a aussi présenté le régime de soins dentaires, qui bénéficie jusqu'à présent à 350 000 enfants. Il y en aura plus d'ici 2025.

Travaux des subsides

Monsieur le Président, je pensais l'avoir déjà dit, mais je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill.

J'aimerais conclure en parlant d'un autre projet de loi-cadre à l'intention des personnes handicapées...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Accordons un instant au député pour qu'il puisse prendre une gorgée d'eau afin de retrouver sa voix. Je rappelle aux députés que le député a du mal à parler et je leur demande donc d'essayer de ne pas trop l'interrompre. Nous sommes tellement habitués à sa vivacité et à son énergie.

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, l'investissement dans le logement qui passe par l'élimination de la TPS pour la construction de logements locatifs est une autre initiative que nous mettons en œuvre en ce moment même. Il s'agit d'une initiative essentielle. Cinq provinces, dont la Nouvelle-Écosse, s'y sont déjà jointes.

Grâce à cette initiative, le coût de construction de logements abordables passera, par exemple, de 10 millions de dollars à 8,5 millions de dollars, ce qui représente une économie de 1,5 million de dollars. C'est pourquoi les entrepreneurs et les promoteurs s'empressent de lancer des projets: afin de pouvoir tirer profit de cette mesure. Je vais lire quelques citations.

Tim Richter, directeur général de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, a affirmé que le gouvernement fédéral est manifestement déterminé à faire ce qu'il faut pour répondre à la crise du logement.

Carole Saab, de la Fédération canadienne des municipalités, a déclaré qu'il s'agit d'une décision importante qui est la bienvenue et qui aura un effet immédiat.

Le directeur général de la Federation of Community Social Services of BC a dit: « Je lève mon chapeau au gouvernement fédéral. L'élimination de la TPS sur les logements locatifs neufs est probablement la mesure la plus efficace qu'il puisse prendre pour stimuler la construction. »

Comme je l'ai indiqué, c'est très important pour les promoteurs et pour les Canadiens. Il importe également d'expliquer comment nous pouvons aider les Canadiens. En effet, nous avons créé le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, qui permet d'épargner jusqu'à 40 000 \$. Les Canadiens qui économisent pour l'achat d'un premier logement peuvent ainsi mettre de côté 8 000 \$ par an pendant cinq ans, jusqu'à concurrence de 40 000 \$, ou mettre ce montant de côté sur une période de 15 ans.

Le compte fonctionne comme le régime enregistré d'épargne-retraite, car les dépôts et les retraits sont exonérés d'impôt. C'est une solution avantageuse sur tous les plans pour les Canadiens. Après six mois, 150 000 jeunes avaient déjà bénéficié de ce programme. Je les en félicite. C'est fantastique.

• (1645)

[Français]

Depuis 2015, nous avons trouvé du logement pour presque 2 millions de personnes. Nous avons investi 4 milliards de dollars dans le Fonds pour accélérer la construction de logements. Nous avons déjà vu des maisons être construites et nous en verrons d'autres sous peu, et ce, jusqu'à 100 000.

Nous venons juste de signer une entente avec la Ville de London, en Ontario, où 2 000 logements seront construits dans les trois prochaines années. Il y en aura également 1 700 à Vaughan, en Ontario, et 2 600 à Halifax au cours des trois prochaines années.

[Traduction]

Un nombre considérable de logements seront donc construits dans de brefs délais. C'est un succès.

En terminant, je tiens à souligner quelque chose de très important. Aujourd'hui, j'ai malheureusement vu les députés conservateurs voter contre de petites modifications à l'Accord atlantique qui permettraient à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, où la vitesse des vents est plus élevée que partout ailleurs dans le monde, d'investir non seulement dans des parcs éoliens terrestres, mais aussi dans des parcs éoliens extracôtiers. Il n'y en a pas au large du Canada à l'heure actuelle.

Ce qui est triste dans tout cela, c'est que j'ai vu un gazouillis de mon collègue le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, cet après-midi. Je me permets de lire ce que ce politicien — qui est conservateur, en passant — a dit: « Le projet de loi C-49 est une première étape nécessaire pour libérer notre potentiel énergétique. Il y aura de nombreuses étapes à franchir, mais nous avons bon espoir que le projet de loi C-49 sera adopté afin que nous puissions nous mettre à l'œuvre. » Il a été adopté, mais sans l'appui des conservateurs, ce qui est triste.

Brièvement, j'ai un exemple d'endroit propice à l'éolien extracôtier: l'île de Sable. Selon les renseignements dont nous disposons, on pourrait y construire 1 000 turbines qui fourniraient de l'énergie à 6,5 millions de Canadiens. C'est presque le double de ce que tout le Canada atlantique utilise aujourd'hui. En fait de potentiel, on trouverait difficilement mieux. La croissance et les recettes seront au rendez-vous.

Les conservateurs demandent souvent comment nous allons payer la note. Nous allons générer plus de recettes afin de pouvoir continuer à soutenir les Canadiens. Nous ne sabrerons pas dans les services aux anciens combattants en fermant 9 bureaux et en licenciant 1 000 employés.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, c'est tout un spectacle que de voir mon collègue d'en face parler. Sa tension artérielle doit être à son comble.

Il parle de tous les parcs éoliens qui seraient construits autour de l'île de Sable.

Combien d'associations de pêcheurs non autochtones ont été consultées au cours de l'élaboration du projet de loi? J'ai parlé avec beaucoup de leurs représentants, et ils sont très découragés par leur participation à l'élaboration du projet de loi. Ils vont vouloir témoigner au comité.

Que pense le député du point de vue de tous ces pêcheurs de sa province?

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, ce qui fait grimper ma tension artérielle, c'est lorsque vous votez sur quelque chose qui est vraiment important pour les Canadiens de l'Atlantique. Voilà ce qui fait grimper ma tension artérielle. Je ne comprends tout simplement pas comment, lorsque nous avons la possibilité...

Une voix: Répondez à la question.

Travaux des subsides

M. Darrell Samson: Je vais y répondre. Si vous aviez voté en faveur du projet de loi, il aurait été renvoyé au comité...

• (1650)

Le vice-président: À l'ordre.

Le député sait pertinemment qu'il doit s'adresser à la présidence.

Nous poursuivons les questions et observations. La députée de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix a la parole.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, je vais être obligée de chanter une chanson pour apaiser les énergies à la Chambre. J'apprécie évidemment toute la passion et la conviction de mon collègue d'en face.

J'aimerais le ramener à quelque chose d'essentiel. Il y a des modalités de remboursement du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ou CUEC. Ces modalités forcent les entreprises à rembourser la subvention qu'elles ont eue dans le cadre de la pandémie. L'échéancier est bientôt. Dans ma circonscription, il y a beaucoup de PME qui sont au bord de la faillite et de la fermeture, parce qu'elles sont contraintes de rembourser ce montant alors qu'elles ne sont pas disposées ou prêtes à le faire dans le contexte économique actuel.

Mon collègue ne serait-il pas d'accord pour que l'échéancier de ce remboursement soit reporté ou qu'il y ait un contexte qui fasse que chaque entreprise puisse établir un plan avec le gouvernement pour rembourser à sa manière sans perdre la part de subvention?

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, c'est une question très importante, parce qu'on parle de petites entreprises partout au Canada. Cela a été difficile, mais le gouvernement a pu leur donner jusqu'à 60 000 \$. Des premiers 40 000 \$, elles pouvaient en garder 10 000 \$. Des 20 000 \$ restants, elles pouvaient en garder encore 10 000 \$. Ces 20 000 \$ sont disponibles.

On a aussi fait des changements qui permettent aux petites entreprises de repousser pendant un an le remboursement de leur prêt. Il y a donc des outils qui ont été offerts. Je ne sais pas si cela répond aux besoins de toutes les entreprises, mais cela répond aux besoins d'un certain nombre d'entre elles. J'en suis sûr et certain, d'après des discussions que j'ai eues.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, la motion présentée par les conservateurs aujourd'hui me pose problème parce qu'elle ne tient pas compte de la véritable cause de l'inflation au Canada. Il suffit de regarder les chiffres accessibles au public pour voir que les bénéficiaires des entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, ont grimpé en flèche au cours des trois dernières années. En ce qui concerne la Banque du Canada, le vieil adage dit que tout ressemble à un clou pour celui qui ne possède qu'un marteau. Pour réagir à cette inflation motivée par la cupidité des entreprises, la Banque du Canada augmente les taux d'intérêt, et c'est la raison pour laquelle nous voyons toute cette souffrance.

Les conservateurs ne veulent prêter aucune attention à la cupidité des entreprises. Ce n'est pas grave. S'ils veulent défendre les entreprises canadiennes contre les intérêts de leurs concitoyens, je n'y vois pas d'inconvénient, mais on ne peut pas laisser les libéraux s'en

tirer à si bon compte. Le Canada génère une quantité énorme de richesses, mais ces richesses profitent à un nombre de plus en plus restreint de personnes. Je voudrais savoir pourquoi les libéraux n'en font pas plus pour s'attaquer à la cupidité des entreprises, qui cause du tort à un trop grand nombre de familles canadiennes.

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, c'est une question très pertinente. Nous y travaillons déjà, et je remercie mon collègue du NPD de son soutien à cet égard. Nous avons convoqué les dirigeants des cinq principales chaînes de supermarchés, ce qui a donné lieu à des échanges très constructifs. On commence à observer une baisse des prix, mais la situation ne s'est toujours pas suffisamment stabilisée, alors nous devons mobiliser plus d'intervenants. Il faut mobiliser les fabricants, les banques et les sociétés gazières. Il y a beaucoup de stratégies possibles, et je vais certainement continuer de préconiser les approches et les stratégies qui s'imposent.

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, Les institutions démocratiques; le député de Courtenay—Alberni, La santé.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour représenter les résidents de ma circonscription, car le coût de la vie et l'abordabilité sont des enjeux importants pour bon nombre d'entre eux.

En fait, j'hésite à dire que c'est un honneur de prendre la parole au sujet de cette motion. Je tiens d'abord à dire que je trouve que les motions de l'opposition officielle sont, pour la plupart, très répétitives. Elles ne contribuent pas au débat et elles ne cherchent pas à résoudre les problèmes des Canadiens. Il semble plutôt s'agir d'une tribune de plus qui permet aux conservateurs de répéter les expressions bidon qu'ils ont concoctées, toutes ces jolies petites expressions.

Ils ne semblent vraiment pas chercher à régler les problèmes. En fait, quand je regarde la motion de l'opposition à l'étude, à propos de la crise de l'abordabilité, je constate que la solution que proposent les conservateurs n'a rien d'une solution. Dans les faits, ils disent à tous les gens qui écoutent et qui ont du mal à joindre les deux bouts en ce moment qu'il faut demander un plan prévoyant le retour à l'équilibre budgétaire. Si quelqu'un pense que cela pourra aider les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts à l'heure actuelle, il se trompe royalement. Les résidents de ma circonscription n'ont pas la vie facile en ce moment.

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous retrouvons les manches afin de mettre en œuvre de vrais programmes; mon collègue a d'ailleurs parlé de plusieurs d'entre eux lorsqu'il est intervenu avant moi. Les motions comme celle d'aujourd'hui ne servent qu'à dénigrer les Canadiens et à insulter leur intelligence, puisqu'elles sont faites de demi-vérités. Les conservateurs espèrent qu'à force de répéter les mêmes expressions à l'infini, comme ils le font souvent à la période des questions, ils parviendront, à grand renfort de mésinformation, à convaincre les Canadiens d'avaloir leurs demi-vérités, leurs croyances alambiquées et leurs discours politiques visant à nuire à notre pays lui-même en le dépréciant aux yeux des Canadiens.

Travaux des subsides

Je trouve qu'il est décourageant de voir ce pessimisme et cette absence de volonté sincère de trouver des solutions réelles pour les Canadiens. Je trouve que c'est une perte de temps. Pour un parti qui semble mettre beaucoup l'accent sur l'utilisation judicieuse de ressources limitées, je trouve que le temps consacré à la période des questions et aux motions de l'opposition est vraiment une insulte à la Chambre et aux Canadiens. C'est pourquoi je n'ai pas dit que c'était un honneur de prendre la parole au sujet de cette motion.

Toutefois, puisque je suis quand même en train de m'adresser à la Chambre sujet de cette motion, j'aimerais aborder quelques points. Nous sommes tous d'accord pour dire que les Canadiens doivent affronter des difficultés de taille. La majeure partie de la motion parle de ces problèmes. Là où nous ne sommes pas du tout d'accord, c'est sur la cause du problème et les mesures à prendre.

Les conservateurs se plaisent à répéter constamment que l'inflation au Canada est attribuable à nos déficits et à la lutte contre les changements climatiques. Cependant, les Canadiens sensés peuvent regarder ce qui se passe dans le monde et constater que l'inflation n'est pas seulement un problème au Canada, mais un problème mondial. En fait, de nombreux pays n'ont pas de tarification de la pollution, mais souffrent tout de même de l'inflation.

Rappelons-nous également que le taux d'inflation était de 8,1 % il y a un an et qu'il est aujourd'hui de 4 %. Il a considérablement baissé. Pourtant, au cours de la même période, la tarification de la pollution n'a pas changé. Avant d'imputer l'inflation à la tarification de la pollution ou à la taxe sur le carbone, l'opposition ferait bien de revoir les données. Je l'ai déjà mentionné, mais il semblerait que les députés d'en face croient à tort qu'un phénomène qui survient pendant la même période qu'un autre est forcément attribuable à ce dernier. Quiconque a suivi un cours d'introduction à la statistique comprend la différence entre corrélation et causalité, et ce n'est pas parce que des événements se produisent simultanément qu'ils ont un lien de cause à effet.

J'aimerais que l'on cesse de véhiculer des messages aussi simplistes, fondés sur des sondages qui déterminent les slogans susceptibles d'interpeller les Canadiens ou d'attiser leur colère. Tenons-nous-en plutôt aux faits réels. L'inflation au Canada et dans le monde a été provoquée par divers facteurs, et nous le savons tous.

• (1655)

L'inflation est le résultat de la crise climatique, de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et de la conjoncture économique post-COVID. En fait, de nombreux économistes affirment qu'il s'agit d'un type d'inflation différent, dans la mesure où elle est principalement causée par la faiblesse de l'offre et non par la demande. Or, comme tout le monde le sait, les dépenses publiques inflationnistes, si on souhaite les qualifier ainsi, contribuent à renforcer la demande et non l'offre. Par conséquent, cette inflation est due en grande partie à la contraction de l'offre plutôt qu'à l'augmentation de la demande.

Ayant corrigé en partie la perception de la situation, espérons-le, j'aimerais également aborder la question de la tarification de la pollution. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que nous devons lutter contre les changements climatiques et que les pressions inflationnistes, l'augmentation des prix que nous observons aujourd'hui, sont dues en grande partie à la crise climatique. Il y a deux semaines environ, de nombreux députés de l'opposition citaient le prix de la laitue, des carottes et des oignons. L'augmentation du prix de ces denrées est principalement causée par la sécheresse que

connait la Californie. En effet, c'est principalement dans cette région que l'on cultive la laitue romaine. Les experts nous diront que c'est la raison pour laquelle les prix ont tant augmenté.

Tiff Macklem, que l'opposition aime citer lorsqu'elle affirme que l'inflation est causée par les dépenses gouvernementales, dit que la tarification de la pollution est responsable d'une augmentation d'environ 0,15 % de l'inflation. L'inflation a atteint 6 % ou 7 %, puis elle est revenue à 4 %, et les experts et les économistes nous disent qu'une très faible portion de l'inflation est attribuable à la tarification de la pollution. Ces mêmes experts et de nombreuses autres personnes affirment que la tarification de la pollution instaurée au Canada représente l'un des moyens les plus efficaces et efficaces de combattre les émissions de gaz à effet de serre. Comme nous avons créé l'Incitatif à agir pour le climat, la plupart des Canadiens reçoivent plus d'argent que ce qu'ils paient alors, si on veut parler d'abordabilité, on peut dire que ce programme est bénéfique pour les ménages.

Si une motion de l'opposition nous proposait des programmes réalisables, des plans contribuant à régler ces problèmes et des solutions pour améliorer les programmes existants, nous l'accueillerions à bras ouverts. Or, il devient lassant d'entendre ad nauseam toujours la même cassette; c'est insultant et je dirais même que c'est une perte de temps. Les conservateurs devraient chercher à bonifier les programmes existants et à nous donner des idées. Nous avons d'ailleurs déjà adopté quelques-unes des idées proposées. Nous sommes ouverts aux idées. Nous voulons améliorer le sort des Canadiens. Nous nous battons pour eux chaque jour et nous invitons les conservateurs à faire comme nous.

• (1700)

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, cette question s'adresse à tous les députés.

Après huit ans, nous avons constaté que le premier ministre actuel a alourdi la dette nationale plus que tous ses prédécesseurs. Cependant, j'aimerais revenir un peu plus de 40 ans en arrière, lorsque le père du premier ministre était à la tête du pays, qu'il accumulait des déficits impossibles à maîtriser et que l'inflation était galopante. Lorsqu'il a traversé ma municipalité, dans North Okanagan—Shuswap, il a fait un doigt d'honneur à quelques anciens partisans libéraux qui se tenaient debout sur le quai du chemin de fer et attendaient l'arrêt de son wagon pour manifester contre lui.

La députée croit-elle qu'il y a une différence entre le premier ministre de cette époque, qui a fait grimper incroyablement les déficits et l'inflation, et l'actuel premier ministre, ou estime-t-elle que lui aussi se fiche éperdument des Canadiens et n'en vaut tout simplement pas le coût?

Mme Leah Taylor Roy: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face d'avoir confirmé ce que j'ai dit plus tôt, en utilisant dans sa question les arguments que les conservateurs ont développés et qui — du moins, c'est ce qu'ils doivent croire — trouvent un écho parmi les Canadiens. La question qu'il a posée ne nous aide aucunement à nous attaquer aux problèmes que nous éprouvons actuellement.

Travaux des subsides

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, à la fin de son discours, ma collègue a parlé de l'importance de soutenir les gens. On s'entend qu'on veut bien avoir un meilleur contrôle des finances publiques, mais on reconnaît que, dans cette période d'inflation, il y a des gens qui sont particulièrement touchés.

Ici, je tends la main à ma collègue. Demain, on aura un vote important sur le projet de loi C-319 pour augmenter la Sécurité de la vieillesse de tous les aînés dès l'âge de 65 ans. C'est une demande des groupes du Québec. Cet été, j'ai fait la tournée. Je continue à recevoir des lettres d'appui pour ce projet de loi. Demain, elle a une chance. Je ne veux pas entendre d'arguments administratifs. Cela fait république de bananes. La dernière fois, j'ai entendu qu'on ne pouvait pas augmenter la Sécurité de la vieillesse pour tout le monde dès l'âge de 65 ans, que cela ne se faisait pas, parce qu'on venait de l'augmenter pour les personnes de 75 ans et plus. Techniquement, on ne réussirait pas à l'augmenter pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Qu'est-ce que c'est que cela? La pension est pour tous les aînés dès l'âge de 65 ans.

J'espère que ma collègue prend la main que je lui tends et votera en faveur du projet de loi demain.

• (1705)

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy: Monsieur le Président, il est très important de soutenir les aînés. Je suis tout à fait d'accord.

Je ne suis pas d'accord avec l'opposition, qui prétend que les dépenses gouvernementales causent l'inflation. Ce sont des investissements dans les gens. Cela dit, il est vrai que nous devons contrôler les dépenses gouvernementales parce qu'il faut conserver notre cote de crédit AAA et parce que le coût du service de la dette a augmenté. Nous devons faire preuve de prudence et c'est ce que nous faisons. Nous adoptons une approche financièrement responsable.

Même si je suis d'accord avec la députée d'en face, je ne suis pas certaine que le moment est bien choisi pour mettre en place cette politique étant donné les autres mesures que nous mettons en œuvre pour soutenir les aînés et d'autres groupes. Nous tentons de choisir soigneusement des mesures d'aide très ciblées en ce moment.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, j'aime bien siéger avec la députée au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je suis d'accord avec elle pour dire que les conservateurs ont concocté un faux discours sur les causes réelles de l'inflation. Ils font délibérément abstraction de ce que tous les éléments probants peuvent révéler à quiconque prend le temps de s'y attarder. Ce qui est malheureux, c'est que les libéraux ont dormi aux commandes et qu'ils ont permis à ce faux discours de prendre racine.

Depuis 22 mois, l'inflation alimentaire a augmenté, et les gens font des choix difficiles à l'épicerie. Pourtant, ce n'est que maintenant que le ministre responsable de ce dossier se montre sévère à l'égard des PDG des épiceries. Les Canadiens souffrent et constatent que les grandes sociétés font des profits records. Pendant ce temps, que font ces mêmes sociétés? Elles mettent à pied des travailleurs et utilisent tous ces profits pour racheter des actions et verser d'énormes dividendes, qui profitent souvent à des investisseurs étrangers plutôt qu'aux Canadiens. Telle est la situation.

La députée d'en face croit-elle que le gouvernement devrait en faire plus? Quelles mesures le gouvernement devrait-il prendre? Nous générons une richesse incroyablement au Canada, mais de moins en moins de personnes en bénéficient. C'est ce qu'il faut changer pour que les Canadiens aient de nouveau confiance dans l'économie.

Mme Leah Taylor Roy: Monsieur le Président, les profits des sociétés ont augmenté, et je m'inquiète au sujet de la concurrence. Je m'inquiète de ce qui se passe au Canada à ce chapitre. Le gouvernement prend des mesures pour encourager la concurrence au Canada et s'entretient avec ces entreprises. Je pense que le député d'en face sait qu'un impôt sur les profits excessifs a été mis en place pour les banques et les compagnies d'assurances, et c'est certainement le genre de mesures que nous envisageons de prendre dans l'avenir. Cependant, nous essayons de travailler en collaboration avec ces entreprises, car nous savons que c'est la première et la meilleure solution à envisager.

Je voulais mentionner autre chose. J'attribue à Milton Friedman bon nombre des problèmes qui touchent actuellement le capitalisme. Les idées qu'il a mises de l'avant dans son ouvrage intitulé *Capitalisme et liberté*, qui est la bible du chef de l'opposition, sont à l'origine de bon nombre des problèmes que nous observons. Les entreprises ont cessé de se soucier des autres intervenants pour ne s'intéresser qu'à la valeur des actions.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, je signale d'entrée de jeu que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue, le député de Portneuf—Jacques-Cartier.

Les politiques et les décisions du gouvernement ont des conséquences réelles dans la vie des Canadiens. Malheureusement, dans le cas de la coalition néo-démocrate-libérale, les conséquences ont été vraiment dévastatrices. Après huit ans de gouvernement libéral, les Canadiens font maintenant face à une crise du coût de la vie qui est directement attribuable à des politiques inefficaces.

Partout au pays, il y a des mères et des pères qui, même s'ils vont travailler tous les jours pour gagner leur vie, ont encore de la difficulté à faire le plein d'essence, à nourrir leur famille et à garder un toit au-dessus de leur tête. Les aînés qui ont un revenu fixe doivent choisir entre faire l'épicerie ou se chauffer pendant l'hiver. Comme le coût du logement a plus que doublé sous le gouvernement actuel, de plus en plus de Canadiens abandonnent leur rêve d'accéder à la propriété. C'est inacceptable, mais c'est le bilan du premier ministre et de son gouvernement. Le gouvernement néo-démocrate-libéral, qui est déconnecté de la réalité, n'a toujours pas ravivé l'espoir des Canadiens qu'il y a un plan pour réduire les coûts exorbitants et l'augmentation des taux d'intérêt.

En fait, non seulement cette coalition néo-démocrate—libérale ne réussit pas à faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt, mais elle empire la situation avec son programme d'augmentation des taxes, qui gruge encore plus les chèques de paie des Canadiens. La vie coûte trop cher. Les Canadiens n'ont jamais déboursé autant d'argent pour répondre de manière si insuffisante à leurs besoins. C'est une période difficile pour de nombreux Canadiens, et ils n'arrivent pas à assumer le coût d'un gouvernement néo-démocrate—libéral.

Sous la direction du premier ministre, la dette nationale a atteint des sommets inégalés par tous les premiers ministres précédents réunis. Cette dette, qui s'élève à un demi-billion de dollars de déficits inflationnistes, a directement entraîné une augmentation record du taux d'inflation et des hausses répétées des taux d'intérêt. Au lieu de reconnaître le problème et de faire marche arrière, le premier ministre et son gouvernement ne cessent de jeter de l'huile sur le feu inflationniste avec chacune de leurs décisions. On ne compte plus les experts ayant déclaré que les dépenses du gouvernement libéral font augmenter le coût de l'inflation. Même des libéraux ont dit au gouvernement que ses dépenses déficitaires stimulent l'inflation.

Tiff Macklem, le gouverneur de la Banque du Canada, a dit que si un gouvernement augmente ses dépenses, il est plus difficile de juguler l'inflation. Pour réfuter ce que répète sans cesse le gouvernement libéral, à savoir que l'inflation est un problème mondial et non une conséquence de ses décisions, M. Macklem a précisé que « l'inflation au Canada reflète de plus en plus ce qui se passe à l'intérieur de nos propres frontières. » Or, Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque du Canada, est du même avis, car, selon lui, « l'inflation est principalement une affaire intérieure. » Même Bill Morneau, l'ancien ministre des Finances, reconnaît maintenant que le gouvernement libéral a injecté plus d'argent dans l'économie que nécessaire.

Les résultats inflationnistes sont dévastateurs. Afin de contrôler l'inflation, la Banque du Canada a été obligée d'augmenter les taux d'intérêt à 10 reprises en seulement 19 mois. Plus de la moitié des Canadiens seraient à 200 \$ d'être incapables de payer leurs factures. La moitié des Canadiens affirment déjà être incapables de respecter leurs paiements hypothécaires, et les Canadiens ont déjà le taux d'endettement des ménages le plus élevé des pays du G7. De plus, le Fonds monétaire international a déclaré que le marché immobilier canadien est le plus à risque de tous les pays développés.

Ce sont de vrais Canadiens qui réussissent à peine à joindre les deux bouts qui se cachent derrière ces statistiques et ces constatations troublantes. La situation financière des familles canadiennes s'aggrave chaque fois que la Banque du Canada augmente les taux d'intérêt. Des familles ne peuvent plus se permettre autant de choses qu'avant et attendent désespérément que cette crise nationale du coût de la vie prenne fin.

• (1710)

Les familles se rappellent quand le premier ministre leur a dit, pendant la pandémie, que le gouvernement s'endetterait pour qu'elles n'aient pas à le faire, mais il n'y a rien de rassurant là-dedans. Ce sont les contribuables, et non le premier ministre, qui ont contracté cette dette, et c'est cette dette qui contribue aux taux d'inflation et d'intérêt élevés.

J'ai écouté le débat et je sais que certains députés d'en face vont tenter de justifier toutes leurs dépenses déficitaires en nous disant qu'elles sont attribuables aux mesures d'aide d'urgence destinées aux Canadiens et aux entreprises. Cependant, dans un rapport publié en 2022, le directeur parlementaire du budget a déjà mis au jour le sophisme de cet argument. Ce rapport a confirmé que plus de 200 milliards de dollars de nouvelles dépenses engagées par le gouvernement libéral pendant la pandémie n'avaient rien à voir avec sa réponse à la COVID-19. En fait, je rappelle à ces mêmes députés que leur habitude dangereuse et imprudente de dépenser au point de créer un déficit a commencé bien avant la pandémie. En 2015, le gouvernement libéral a promis aux Canadiens qu'il y aurait

Travaux des subsides

un minuscule déficit temporaire de 10 milliards de dollars. Il a immédiatement rompu la promesse qu'il a faite aux Canadiens, puis les promesses rompues se sont succédé. La chose la plus honnête que le premier ministre ait dite aux Canadiens est qu'il ne pense pas à la politique monétaire.

Bien que la ministre des Finances eût pu elle-même réfléchir à la politique monétaire, elle n'a pas pris les mesures budgétaires qui s'imposaient pour assainir les finances publiques du pays. Elle a dit aux Canadiens que sa cible budgétaire était le ratio dette-PIB, qu'elle s'engageait à le réduire et qu'elle ne s'aventurerait pas à toucher à la politique monétaire. Or, c'est ce qu'elle a fait dans le cadre du budget de 2023. Avant le dépôt de ce budget, elle a également reconnu que la réduction de l'inflation et des taux d'intérêt était une priorité pour les Canadiens et qu'elle avait pour objectif de ne pas jeter de l'huile sur le feu de l'inflation. Ensuite, elle a engagé 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses, ce qui n'a fait qu'attiser l'inflation. Il ne faut pas non plus oublier que dans le cadre du budget de 2023, elle a également renoncé à l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire, qu'elle avait prévu quelques mois plus tôt pour 2027.

Les dépenses déficitaires font grimper l'inflation et le coût des biens achetés par les Canadiens, mais n'oublions pas que le gouvernement néo-démocrate—libéral presse les Canadiens comme des citrons. Il doit bien trouver quelque part l'argent nécessaire pour couvrir ses dépenses. Pour ce faire, il a non seulement imprimé des montagnes de liquidités, mais il a aussi augmenté les impôts des Canadiens. L'alourdissement du fardeau fiscal fédéral fait que les Canadiens ont moins d'argent en poche à consacrer aux priorités de leur famille. Les charges sociales ont aussi augmenté, ce qui gruge directement les chèques de paie des travailleurs canadiens. La taxe inefficace sur le carbone fait grimper le coût de tout et pénalise les Canadiens lorsqu'ils achètent des produits de première nécessité comme l'essence, les produits d'épicerie et le chauffage domestique. Le gouvernement a maintenant ajouté une deuxième taxe sur le carbone qui coûtera encore plus cher aux Canadiens, et il prévoit de continuer à augmenter ces taxes.

Les Canadiens ont besoin d'un répit. La motion conservatrice d'aujourd'hui demande au gouvernement de présenter, d'ici l'annonce de la prochaine décision de la Banque du Canada sur le taux directeur, un plan financier prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire. À mon avis, cette motion est parfaitement raisonnable et absolument nécessaire pour tous les Canadiens, en particulier pour ceux qui peinent à joindre les deux bouts. Équilibrer le budget pour maintenir l'inflation et les taux d'intérêt à un bas niveau est une question de bon sens, et la coalition néo-démocrate—libérale doit juguler ses dépenses avant qu'il ne soit trop tard. Il est temps de redonner espoir aux Canadiens.

Travaux des subsides

• (1715)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si la députée serait en mesure de donner des précisions aux Canadiens. Quand les conservateurs parlent d'austérité et de coupes, un des enjeux qu'ils aiment soulever à la Chambre est celui du logement. Le gouvernement a investi littéralement des centaines de millions de dollars dans le logement. D'ailleurs, le projet de loi C-56 est présentement à l'étude à la Chambre et il permettrait la construction de centaines de milliers de logements à vocation locative dans les marchés canadiens au cours des prochaines années. D'un côté, les conservateurs disent qu'il ne faudrait pas dépenser et, de l'autre, ils disent qu'il faut régler la crise du logement.

Nous seulement nous investissons, mais en plus, nous collaborons avec les autres pouvoirs publics. La députée croit-elle que le gouvernement fédéral doit investir pour que les Canadiens aient accès à des logements dans les années à venir ou est-elle également contre ce genre de dépenses?

• (1720)

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, je m'oppose à ce que le gouvernement taxe les Canadiens à mort. Or, c'est carrément ce qu'il fait, et le député d'en face en est très fier. J'appuie sans réserve l'abolition de la taxe sur le carbone, non seulement la taxe sur le carbone 1.0, mais également la taxe sur le carbone 2.0. J'ai vu les factures des agriculteurs, qui s'élèvent à des dizaines de milliers de dollars, et ceux-ci ne touchent aucun remboursement.

Ce serait bien si le gouvernement, lorsqu'il dépense de l'argent, pouvait en mesurer l'efficacité par des résultats concrets. Les employés de la SCHL touchent des primes sans désemparer, mais où sont les mises en chantier résidentielles? Il n'y en a pas.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, j'entends le souci qu'ont les conservateurs. Je partage l'idée selon laquelle il faut avoir un bon contrôle des finances publiques. Il faut évidemment avoir de la prévisibilité.

Toutefois, il faut aussi reconnaître que certaines personnes ont besoin de soutien supplémentaire en cette période d'inflation. Hormis la taxe sur le carbone, ce que demandent les aînés, notamment ceux qui sont touchés par l'inflation, c'est qu'on augmente de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés, dès 65 ans. La porte-parole en matière d'aînés chez les conservateurs a dit que c'était injuste de ne pas l'augmenter de 10 % pour tous les aînés, dès 65 ans.

Je tends la main à ma collègue pour qu'un premier pas soit fait, pour qu'on offre un petit coup de pouce supplémentaire aux aînés qui en ont bien besoin et je lui demande de voter pour le projet de loi C-319 demain.

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, ma collègue veut s'écarter du sujet de la taxe sur le carbone. Dans ma province, on peut voir la taxe fédérale sur le carbone inscrite sur nos factures d'électricité et d'essence. Je crois qu'il est faux de dire que cela n'a pas d'incidence sur les citoyens de nos circonscriptions et l'ensemble des Canadiens. J'estime qu'il faut abolir la taxe sur le carbone parce que, dans une circonscription comme la mienne, il est très courant pour les aînés et les étudiants de devoir faire une demi-heure, 45 minutes, voire une heure de route pour se rendre à une

pharmacie, chez le médecin ou à l'épicerie. Je crois sincèrement qu'il est important d'offrir du soutien aux personnes vulnérables, mais il faut également reconnaître les hausses de taxe que le gouvernement impose.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, je remarque que la motion des conservateurs parle de discipline budgétaire. La discipline budgétaire conservatrice est un oxymoron. Nous sommes passés au travers de neuf ans du régime désastreux de Stephen Harper. L'un des éléments caractéristiques de ce régime était ses décisions financières absolument épouvantables. Comme les députés s'en souviendront, Harper a versé 116 milliards de dollars aux grandes banques du Canada pour qu'elles maintiennent leurs profits, en prenant l'argent de la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui aurait dû servir au logement social. Cette décision, que l'on doit aux conservateurs, a contribué à la crise du logement que nous vivons aujourd'hui.

Les conservateurs ont aussi mis en place les traités de Harper. Fait notoire, le directeur parlementaire du budget a dit que ces cadeaux à des milliardaires et à des entreprises rentables coûtent plus de 30 milliards de dollars par année. C'est M. Harper et son régime que nous devons remercier pour ces mesures. Cependant, on peut dire que les conservateurs ont fait preuve de discipline budgétaire: ils ont coupé les services destinés aux anciens combattants et ils ont obligé les aînés à travailler des années de plus.

Ma question est très simple: que feront-ils maintenant? Mettront-ils fin au programme de soins dentaires pour les aînés que le NPD proposera à la fin de cette année?

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, je ne suis pas certaine que le député a entendu ce que j'ai dit. Je suis en faveur de réduire les impôts des Canadiens afin qu'ils conservent plus d'argent dans leurs poches et qu'ils puissent le dépenser pour prendre soin de leur famille.

Pourquoi reviendrait-il au gouvernement de dicter aux familles comment dépenser leur argent?

[Français]

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, en premier lieu, j'aimerais témoigner toute mon attention et ma profonde sensibilité aux gens qui sont dans la bande de Gaza et en Israël. Au-delà des deux organisations, je pense qu'il faut penser aux êtres humains, et j'ai une pensée pour ces gens-là.

J'aimerais remercier ma collègue de Battlefords—Lloydminster, qui a fait un excellent discours.

Cet après-midi, je me lève pour parler d'une motion de l'opposition officielle. Je pense que c'est le rôle de l'opposition officielle d'inviter le gouvernement à être plus rigoureux et responsable, et à avoir des résultats concrets pour la population canadienne. Je prends le temps de bien mentionner les éléments de la motion, parce que c'est de cela que nous débattons et je pense que les gens qui sont à la maison et qui nous écoutent à partir de la chaîne de télévision de la Chambre des communes ont le droit de savoir de quoi nous parlons.

(i) après huit ans de gouvernement libéral, le premier ministre a fait gonfler la dette nationale plus que tous ses prédécesseurs réunis,

(ii) 500 milliards de dollars de déficits inflationnistes ont fait grimper directement l'inflation à son niveau le plus élevé en 40 ans,

(iii) avant le budget de 2023, la ministre des Finances avait déclaré « Ce que les Canadiens veulent, c'est que l'inflation diminue et que les taux d'intérêt baissent [...] »

Travaux des subsides

Je me permets de dire que ce n'est pas ce qui se passe présentement.

[...] Et c'est l'un des principaux objectifs du budget de cette année: ne pas jeter de l'huile sur le feu de l'inflation », puis elle a ajouté 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses,

(iv) pour combattre l'inflation, la Banque du Canada a été forcée à relever le taux à 10 reprises en 19 mois,

Il y a un problème quelque part. Or, les libéraux n'ont pas l'air de vouloir le reconnaître.

(v) les hausses des taux d'intérêt ont fait augmenter les versements hypothécaires et, depuis que ce premier ministre est au pouvoir, les remboursements hypothécaires mensuels ont augmenté de 150 % et coûtent maintenant 3 500 \$ pour une maison familiale moyenne.

On mentionne ensuite le gouvernement libéral-néo-démocrate, parce qu'il faut comprendre qu'on est dans un gouvernement minoritaire et que, si on garde ce gouvernement au pouvoir, c'est qu'il y a une coalition. Il y a un engagement entre le NPD et du Parti libéral pour garder ce gouvernement en place, malgré le fait qu'il ne livre pas de résultats et que les Canadiens en souffrent. Ainsi:

(vi) le gouvernement libéral-néo-démocrate doit faire preuve de discipline budgétaire, mettre fin à ses déficits qui alimentent l'inflation, pour que les taux d'intérêt puissent être abaissés,

afin...

Une voix: Oh, oh!

M. Joël Godin: Monsieur le Président, puis-je avoir le silence?

• (1725)

Le vice-président: Prenons une minute pour s'assurer que tout le monde est à l'écoute.

M. Peter Julian: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voulais juste dire à mon ami qu'il est censé dire, selon les conservateurs, « le gouvernement libéral-bloquiste ». Je voulais simplement le corriger.

Le vice-président: Ce n'est pas un véritable rappel au Règlement, cela relève plutôt du débat.

Je cède la parole à l'honorable député de Portneuf—Jacques-Cartier.

M. Joël Godin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue néo-démocrate de son intervention.

Je vais poursuivre la lecture de la motion écrite, qui est un document répertorié par la Chambre des communes. Alors, si mon collègue veut avoir la version intégrale, il n'a qu'à la demander aux gens au bureau. Ils sont très serviables.

[...] qui alimentent l'inflation, pour que les taux d'intérêt puissent être abaissés, afin d'éviter une crise de défaut de remboursement des prêts hypothécaires, comme l'a prévenu le Fonds monétaire international, et de s'assurer que les Canadiens ne perdent pas leur maison, la Chambre demande au gouvernement de présenter un plan financier prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire, dans le but de faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt, et de le soumettre à la Chambre des communes avant la prochaine décision de la Banque du Canada concernant le taux directeur, le 25 octobre 2023.

Oui, le délai est court, mais ce gouvernement est en poste depuis huit ans. J'espère qu'il fait le même constat que nous. Nous sommes de retour à la Chambre après une semaine passée dans nos circonscriptions. Je dois dire que l'ensemble des citoyens de Portneuf—Jacques-Cartier que j'ai rencontrés me disent qu'ils ont de la misère à équilibrer leur budget, qu'ils ne savent pas comment ils vont faire pour bien manger et bien chauffer leur maison. Malheureusement, au Canada, et particulièrement au Québec, l'hiver est assez rigoureux. Nous devons chauffer nos maisons, nous devons nous nourrir

et, oui, nous devons mettre du pétrole dans nos voitures. Ma circonscription couvre un territoire de faible densité, ce qui fait que les gens ont besoin d'un véhicule. Il n'y a pas de transport en commun. Malheureusement, c'est la réalité. Il ne faut pas faire l'autruche, il ne faut pas être aveugle. C'est une réalité et il faut bien prendre en considération cet élément.

Le premier ministre a affirmé le plus sérieusement du monde qu'un budget s'équilibre tout seul. Je suis père de famille. Il y a probablement ici plusieurs parents qui ont une responsabilité, qui doivent gérer un budget. J'ai des petites nouvelles pour le premier ministre. Je ne sais pas si un budget s'équilibre tout seul dans sa tour d'ivoire, mais sur le plancher des vaches, sur le terrain, dans nos chaumières, nous nous devons d'équilibrer nos budgets. Sinon, nous nous dirigeons vers la faillite. Il faut donc être responsable.

Pire que cela, on a ajouté à un moment donné que c'était le temps d'emprunter de l'argent parce que les taux étaient bas et qu'ils ne seraient pas haussés. Si on regarde la réalité aujourd'hui, on constate que c'est dramatique. Hier, j'ai rencontré les représentants de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec. Ils ont fait une tournée ici à Ottawa, et je les ai rencontrés. Je pense que c'est important, en tant que député, de rencontrer ces gens pour savoir ce qui se passe sur le terrain. Je pense que les députés du gouvernement d'en face devraient adopter cette pratique. Selon ce que les représentants de l'Association m'ont dit, on s'en va dans le mur. Dans peu de temps, les banques vont devoir récupérer des clés de maison. Cela veut dire que les gens ne pourront plus payer leur hypothèque. C'est une réalité.

Aujourd'hui, j'ai rencontré les représentants d'Animaux de compagnie Canada. C'est une organisation de fabricants, de détaillants et de gens passionnés par les animaux de compagnie comme les chiens et les chats. Plusieurs d'entre nous possèdent un animal de compagnie. Ces animaux font partie de nos familles. Les clients qui achètent de la nourriture pour chien ou pour chat sont inquiets, car ils seront obligés de sacrifier l'achat de nourriture pour ces animaux pour pouvoir survivre eux-mêmes. Nous sommes au Canada en 2023. Je pense que c'est important.

Je vais lire d'autres citations du premier ministre pour agrémenter le tout.

« Vous me pardonnerez si je ne pense pas à la politique monétaire. » Cela date du 19 août 2021.

Voici une autre citation: « Nous nous sommes endettés pour que les Canadiens n'aient pas besoin de le faire. »

Cependant, comme le disait ma collègue, c'est l'argent des contribuables. Un gouvernement ne fait pas d'argent, il ne fait qu'administrer les taxes et les impôts des contribuables canadiens et des contribuables canadiennes.

Voici une autre citation du premier ministre datant de 2015: nous proposons un plan solide et réaliste, un plan qui investit dans la classe moyenne afin que nous puissions faire croître l'économie, pas du haut vers le bas, mais du cœur vers l'extérieur. C'est ce que le Canada a toujours fait.

Travaux des subsides

• (1730)

Parlons maintenant des promesses non tenues du premier ministre. Ce premier ministre a dit que le gouvernement allait faire un petit déficit en 2015, minuscule, temporaire, pas plus de 10 milliards de dollars. Il s'agit d'une promesse qui a été brisée. Il a ensuite dit ceci: jamais plus de 30 milliards de dollars. C'est encore une fois une promesse brisée. Le premier ministre a déclaré qu'il rétablirait l'équilibre budgétaire en 2019 et que cet engagement était gravé dans la pierre. Pour qui nous prend-il? Encore une fois, c'est une promesse brisée.

Comme je le mentionnais, après huit ans, le premier ministre a plus ajouté à la dette que l'ensemble des premiers ministres de notre pays. C'est grave. La vice-première ministre mentionnait encore hier, lors de la période des questions, que le Canada a le plus faible déficit et le ratio dette-PIB le plus bas. J'inviterais la vice-première ministre à venir avec moi dans la rue pour rencontrer les citoyens. Que vont-ils lui dire? Ils vont lui dire qu'ils ont de la misère à arriver. Il faut rapidement avoir un plan d'action pour retrouver l'équilibre budgétaire. Il s'agit d'être responsables.

Maintenant, de l'autre côté de la Chambre, ils ne comprennent pas cela. Nous, dans l'opposition officielle, c'est tout simplement notre travail de les forcer, parce que cela fait huit ans, à faire leur travail et à le faire le plus rapidement possible. J'espère qu'ils ne se sont pas réveillés seulement aujourd'hui grâce à la motion que nous avons présentée. J'espère qu'ils se sont réveillés depuis plusieurs mois pour trouver une recette afin de parvenir à un équilibre budgétaire le plus rapidement possible.

• (1735)

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de son discours rempli d'émotions. Je sais qu'il travaille très fort au sein de son parti. Nous apprécions ses efforts et ses suggestions.

J'aimerais lui poser une question. N'est-il pas d'accord pour dire qu'il y a plusieurs façons de payer nos dettes? Nous pouvons payer nos dettes si nous augmentons les revenus de notre pays. Cela n'aide-t-il pas à payer notre dette?

Si la réponse est oui, et je m'attends à cette réponse, pourquoi son parti et lui-même ont-ils voté aujourd'hui contre le projet de loi C-49? Nous demandons de faire des changements dans l'Accord atlantique afin de pouvoir ouvrir un marché au potentiel incroyable dans le monde pour le Canada, et surtout pour le Canada atlantique, avec l'énergie éolienne extracôtière.

M. Joël Godin: Madame la Présidente, je suis toujours heureux d'entendre mon collègue de Sackville—Preston—Chezzetcook, avec qui j'ai beaucoup de plaisir à passer du temps sur la Colline du Parlement. C'est un homme passionné. Nous l'entendons moins aujourd'hui, parce que sa voix ne lui permet pas d'être aussi passionné, mais nous sentons, dans la profondeur de sa voix, qu'il y a quand même une passion.

La question de mon collègue me donne la réponse que je vais lui fournir. Il y a plusieurs façons d'arriver à des résultats, et je pense que la méthode qui a été proposée par le gouvernement aujourd'hui n'est pas efficace. Elle nous l'a démontré dans le passé.

Oui, nous croyons à la prospérité, mais nous voulons tout simplement avoir une action et un plan efficaces et prospères.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Portneuf—Jacques-Cartier, avec lequel j'ai le plaisir d'échanger régulièrement et de façon relativement constructive.

Je me questionne sur l'élan conservateur qui prétend avoir une baguette magique et qui, en étant tout à coup porté au pouvoir, pourrait bâtir des logements en claquant des doigts et rétablir l'équilibre budgétaire sans faire d'austérité.

D'un côté, nous avons un premier ministre qui dépense de façon outrancière et qui n'a pas de planification budgétaire. De l'autre côté, nous avons une autre offre qui est celle de tout couper et de tout rétablir sans qu'il y ait de répercussions dans l'aide apportée à nos concitoyens.

J'aimerais entendre mon collègue se prononcer sur l'idée de soutenir les aînés. Je pense que les aînés sont actuellement les plus touchés par l'inflation, comme ils l'ont été par la pandémie, et nous ne les aidons pratiquement pas.

Avec cette baguette magique, mon collègue saura-t-il appuyer le projet de loi de ma collègue?

M. Joël Godin: Madame la Présidente, je veux saluer ma collègue, qui représente la circonscription à l'est de la mienne. Ma circonscription couvre un très grand territoire. C'est toujours un plaisir de collaborer avec elle et je lui suis reconnaissant du respect qu'elle me témoigne. Je peux lui dire que c'est réciproque et que j'aurai toujours un grand respect envers elle.

Maintenant, il faut comprendre que nous sommes prêts à aider les gens qui sont dans le besoin. Pendant la pandémie, ce gouvernement a envoyé de l'argent à la grandeur du Canada et à différents groupes sans être en mesure de le récupérer. Nous étions là dès le départ pendant la pandémie et pour aider ces gens. Nous allons toujours être là.

Pour ce qui est de la baguette magique, nous n'avons pas la prétention d'être des magiciens, contrairement aux libéraux. Nous allons travailler de façon responsable et nous allons aider les citoyens qui sont vraiment dans le besoin, mais seulement eux.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, j'apprécie mon collègue, mais je me rends compte que, pendant les années Harper, les conservateurs ont mis en place un système de paradis fiscaux qui coûte maintenant 30 milliards de dollars par année, selon le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Ma question est bien simple. Comment peut-on croire les conservateurs alors que, dans le passé, leur façon d'imposer de la discipline sur le plan fiscal a été un échec tellement lamentable?

M. Joël Godin: Madame la Présidente, le contexte est très différent. Nous sommes en 2023 et nous devons prendre des décisions avec les éléments qui sont en place présentement. Dans le passé, il y avait des éléments contraignants. Je pense que nous pouvons être fiers de ce que le gouvernement conservateur a fait à l'époque quand il formait le gouvernement.

• (1740)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 17 h 40, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant an personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

M. Mel Arnold: Madame la Présidente, je demande la tenue d'un vote par appel nominal.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 18 octobre à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Traduction]

Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 55, afin que nous puissions passer aux affaires émanant des députés.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 juin, de la motion portant que le projet de loi C-320, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (communication de renseignements à la victime), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir d'intervenir au sujet du projet de loi C-320, qui envoie un message assez important. Je crois sincèrement que tous les députés, peu importe leur allégeance politique, reconnaissent que si un crime est commis, il y a forcément une victime, que ce soit une personne ou une collectivité. Nous souhaitons appuyer les victimes de manière bien réelle et concrète.

Quand je regarde le projet de loi C-320, je vois une mesure qui favorisera la transparence et, au final, la reddition de comptes, grâce à des mesures de soutien destinées directement aux victimes. Je ne le dis pas à la légère étant donné les expériences que j'ai vécues lorsque j'ai participé à un comité de justice pour la jeunesse, à l'époque où j'étais député provincial au milieu des années 1990.

Je précise, pour ceux qui ne le sauraient pas, que les comités de justice pour la jeunesse permettaient aux jeunes d'avoir accès à une

Affaires émanant des députés

autre approche que le processus officiel de jugement devant les tribunaux. Il y a une chose que j'ai découverte très rapidement quand les jeunes se présentaient devant notre comité, qui était établi dans une communauté du secteur nord-ouest de Winnipeg. Nous étions considérés comme des agents de libération conditionnelle honoraires, en quelque sorte. Nous entendions des dossiers variés, qui allaient du vol à l'étalage ou du vol d'auto jusqu'à des agressions mineures, à l'occasion. J'ai découvert que, plus notre comité de justice gagnait en expérience, plus nous souhaitions intégrer les victimes.

À l'époque, je crois que nous étions l'un des premiers comités de justice à vouloir appliquer les principes de la justice réparatrice. Dans ce cas, la justice réparatrice signifiait que nous invitons les jeunes délinquants à négocier une sorte de règlement avec nous, en compagnie de la victime. Nous étions d'avis qu'il s'agissait d'une bonne solution. Plutôt que d'être exclue, la victime participait au processus et était en mesure de contribuer à la décision concernant le sort à réserver à un jeune dans la communauté, de manière à ce que justice soit rendue. Ce que j'ai constaté dans certaines des affaires auxquelles j'ai pu participer, c'est que les gens, y compris la victime, étaient alors beaucoup plus satisfaits de l'issue du processus, et ce, à plusieurs égards.

Depuis le milieu des années 1990, je me suis toujours intéressé à la manière dont nous pouvons soutenir les victimes d'actes criminels. L'éventail des types de crimes qui existent est évidemment exceptionnellement large. Ceux qui comportent un aspect important de violence à l'encontre d'une personne sont, à mon avis, les plus choquants. Je suis plus favorable à la protection des droits des victimes.

Quand je regarde le projet de loi C-320, ce que je vois, ce sont des modifications à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition qui exigeraient que le Service correctionnel du Canada et la Commission des libérations conditionnelles du Canada fournissent aux victimes une explication de la façon dont les dates ont été calculées initialement et chaque fois qu'il y a un changement. Je pense que c'est l'essentiel du contenu du projet de loi dont nous parlons aujourd'hui.

• (1745)

Quand je pense à ce que nous avons fait en tant que gouvernement pour soutenir les victimes, il y a deux ou trois choses que je veux souligner. Chaque fois que nous pensons au rôle que joue le gouvernement, nous pouvons parler des projets de loi, mais je suggérerais également de parler des mesures budgétaires.

Par exemple, le budget de 2021 proposait de fournir un peu plus de 85 millions de dollars sur cinq ans afin de soutenir un programme national de représentation et de conseils juridiques indépendants pour les victimes d'agression sexuelle, ainsi que de soutenir des projets pilotes pour les victimes de violence entre partenaires intimes. Je pense que ces mesures prouvent que le gouvernement cherche à soutenir les victimes de manière très concrète.

Des projets de loi que nous avons adoptés facilitent la tâche des victimes. Lorsqu'un l'auteur d'un crime se présente devant une commission des libérations conditionnelles, la victime n'a pas à se présenter pour expliquer ce qui s'est passé. Cela lui évite d'être victimisée à nouveau.

En tant que gouvernement, nous avons pris des mesures budgétaires et législatives pour protéger les intérêts des victimes.

Affaires émanant des députés

Par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux victimes, nous avons mis plus de 28 millions de dollars à la disposition des gouvernements provinciaux et territoriaux et des organisations non gouvernementales afin d'accroître la sensibilisation aux questions relatives aux victimes, aux lois connexes et aux services disponibles.

Ce projet de loi modifierait la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Il ferait en sorte que les renseignements communiqués à la victime au sujet des dates d'admissibilité du délinquant à la libération conditionnelle seraient accompagnés d'une explication sur la façon dont ces dates ont été déterminées. Cela est cohérent avec les démarches entreprises par le gouvernement dans le cadre d'un processus budgétaire et législatif antérieur.

Le gouvernement est déterminé à soutenir les victimes d'actes criminels et leur famille. Leur droit d'obtenir de l'information sur les personnes qui leur ont fait du tort doit être respecté à toutes les étapes du processus correctionnel et de mise en liberté sous condition.

Cette divulgation d'informations aux victimes assure transparence et reddition de comptes.

Nous avons fait en sorte que des projets de loi soient adoptés quand nous avons l'impression qu'ils obtiendraient un appui unanime. Je crois que le présent projet de loi est largement appuyé, peut-être même par tous les partis représentés à la Chambre.

J'espère que, à l'instar du gouvernement lorsqu'il présente des projets de loi qui sont renvoyés au comité, le parrain du projet de loi sera ouvert à de possibles amendements.

Cela me fait penser au projet de loi C-48, qui portait sur la mise en liberté sous caution et les enquêtes sur le cautionnement, notamment sur l'importance d'inverser le fardeau de la preuve dans certaines circonstances. Pendant les débats, j'ai constaté une volonté extraordinaire de voir le projet de loi être adopté. Il l'a finalement été à l'unanimité.

Je crois que la majorité, voire la totalité des députés comprennent l'importance de renforcer la reddition de comptes et la transparence en matière de protection des victimes d'actes criminels. Voilà pourquoi je n'ai aucune hésitation à soutenir le renvoi de ce projet de loi au comité.

• (1750)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je dirai d'entrée de jeu que le Bloc québécois est favorable au projet de loi C-320. C'est simple: la position de notre formation politique s'inscrit dans son engagement à appuyer les initiatives qui assurent la sécurité des femmes et qui luttent contre la violence faite aux femmes.

Je pense que les personnes victimes ont tout à gagner à obtenir un maximum de renseignements sur leur agresseur, de même que sur la situation qui entoure sa libération éventuelle. Ce positionnement est donc en continuité avec celui qu'avait adopté le Bloc Québécois en appui au projet de loi C-233. Rappelons que ce projet de loi a modifié le Code criminel afin que le juge ait l'obligation, avant de rendre une ordonnance de mise en liberté à l'égard d'un prévenu inculpé d'une infraction contre son partenaire intime, de considérer s'il est souhaitable pour la sécurité de toute personne d'imposer au prévenu, comme condition dans l'ordonnance, de porter un disposi-

tif de surveillance à distance. Ce genre de mesure est, je le pense sincèrement, bénéfique pour les victimes. Les députés du Bloc québécois se tiendront toujours debout pour protéger les personnes victimes d'actes criminels et renforcer le lien de confiance entre la population et nos institutions. Ce lien, disons-le, est la plupart du temps mis à mal par les temps qui courent.

Le projet de loi actuellement soumis à notre étude vise essentiellement à modifier le Code criminel pour permettre à la personne ayant été victime d'une infraction criminelle de recevoir une explication sur la manière dont certaines décisions ont été prises à l'égard de son agresseur. On peut penser aux dates d'admissibilité et d'examen applicables au délinquant relativement aux permissions de sortir, aux placements à l'extérieur, aux libérations conditionnelles ou aux libérations d'office.

L'ajout d'un mécanisme pour les personnes victimes leur donnant accès à des renseignements supplémentaires qui entourent la situation de leur agresseur et les décisions qui le visent ne peut, à mon avis, que renforcer le système de justice. C'est pourquoi nous voyons d'un assez bon œil ce projet de loi.

Je dois dire qu'au cours des dernières années, le Québec s'est positionné comme un leader dans le monde pour mieux protéger les personnes victimes et renforcer leur lien de confiance envers le système de justice. Le gouvernement du Québec a par exemple lancé un projet pilote, dans certains palais de justice, de tribunaux spécialisés en matière d'agression sexuelle. Il en est de même pour le projet pilote de bracelets antirapprochement qui a connu un succès, permettant un déploiement dans l'ensemble du territoire québécois.

Ces avancées répondent à l'objectif de reconnaître le caractère vulnérable de la personne victime d'une infraction criminelle et de mettre tous les outils à sa disposition afin qu'elle soit en sécurité. Ainsi, le système de justice peut évoluer et mieux s'adapter aux besoins des personnes victimes d'actes criminels.

Si adoptées, ces modifications législatives représenteraient certainement une valeur ajoutée pour les personnes victimes, notamment les femmes victimes de violence conjugale ou sexuelle, par exemple. Je tiens à remercier le député qui a déposé ce projet de loi parce que, bien qu'on parle d'un changement assez simple, ce sont ces petits changements qui peuvent vraiment améliorer les choses dans la vie de bien des personnes qui en ont réellement besoin.

Le système de justice se doit d'être plus efficace en général et plus transparent, notamment pour faciliter le processus judiciaire et les effets à long terme sur les victimes ou leurs familles, en particulier au moment d'une décision concernant la libération de l'agresseur. Je le disais tout à l'heure: il faut renforcer le lien de confiance de la population envers le système de justice pour qu'aucune personne victime d'un acte criminel n'hésite à dénoncer son agresseur aux autorités policières.

À ce sujet, les chiffres sont malheureusement représentatifs de ce manque de confiance envers le système de justice. Selon l'Institut de la statistique du Québec, seulement 5 à 6 % des agressions sexuelles survenant au Canada sont rapportées aux autorités. Selon des données obtenues par Radio-Canada par le truchement de la Loi sur l'accès à l'information en 2018, 77 % des femmes qui portaient plainte ne voyaient pas leur agresseur être accusé formellement. On peut donc les comprendre de ne pas vouloir s'embarquer dans un long et souvent coûteux processus juridique qui risque de les décevoir en plus de les forcer à revivre et à raconter leur expérience encore et encore.

Affaires émanant des députés

Or, pendant que les femmes, pour la grande majorité d'entre elles, gardent le silence devant un système de justice qui les déçoit, les données statistiques démontrent une montée des féminicides et de la violence commise dans un contexte conjugal. Entre 2009 et 2019, par exemple, les féminicides ont augmenté de 7,5 %. Comme parlementaires, nous avons la responsabilité de participer à renverser cette tendance.

● (1755)

La réalité sur le terrain met en évidence des lacunes dans le statu quo qui prévaut dans le système de justice. Par exemple, bon nombre de victimes continuent de craindre leur agresseur même lorsqu'il est détenu. Mon équipe et moi avons tenu à faire un tour sur le terrain, afin de voir ce qu'il en est directement chez nous, en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent.

Lorsqu'on parle de violence contre les femmes, les chiffres sont inquiétants. Les organismes communautaires qui viennent en aide aux victimes sont de plus en plus débordés. À la maison L'Émergence, à Maria, en Gaspésie, on remarque une augmentation du nombre de demandes d'aide à l'externe. On parle d'accompagnement sans hébergement puisque l'hébergement est presque constamment au maximum de ses capacités. Avec seulement 11 unités pour des séjours de deuxième étape et la rareté du logement, les femmes demeurent dans leur milieu malgré les risques auxquels elles sont confrontées. En particulier au cours des derniers mois, on a remarqué une hausse du nombre de cas à risque. Quand on parle de cas à risque, c'est surtout des risques de féminicide. Les femmes qui font appel aux services de la maison sont de plus en plus multiéprouvées. On parle de problèmes de santé mentale en plus de problèmes de violence conjugale ou de toxicomanie. De toutes les femmes qui bénéficient des services de la maison, très peu d'entre elles portent plainte pour dénoncer leur agresseur, et la majorité de celles qui le font le regrette en raison de la lourdeur des procédures et du fardeau de la preuve qui est porté sur leurs épaules. Les résultats sont également généralement décevants. Comme je le disais tout à l'heure, soit l'agresseur n'est pas formellement accusé, soit il va obtenir une peine bonbon. Le nombre de femmes hébergées à L'Émergence qui font un rapport d'évènement, donc sans procédure judiciaire, est également en chute libre.

À Matane, on constate une hausse des demandes d'aide d'environ 80 % depuis la pandémie. À la maison La Gigogne, les services d'hébergement sont eux aussi continuellement au maximum de leurs capacités. La direction doit soit refuser des femmes, soit les référer à des centres à l'extérieur de la région, les déracinant ainsi de leur milieu de vie. Les demandes d'aide pour les services externes ont, pour leur part, au moins doublé depuis la pandémie. Dans tous les organismes, on constate que c'est environ moins du quart des femmes qui finissent par porter plainte, principalement en raison du manque de confiance envers le système de justice.

Si ce projet de loi peut redonner un minimum de confiance aux victimes en leur faisant savoir qu'elles ne seront pas laissées à elles-mêmes durant tout le processus ou même une fois que l'agresseur est derrière les barreaux, c'est certain que je vote oui. Je pense que je peux parler au nom des maisons d'hébergement et des organismes de ma circonscription qui offrent de l'aide aux femmes en disant que ce projet de loi est une bonne chose. Nous leur avons posé la question, et elles trouvent que c'est un pas en avant. Pourquoi? Parce que c'est tout à l'avantage de ces organismes que les femmes qu'elles aident constamment retrouvent ce lien de confiance envers le système de justice.

C'est un pas en avant. Les députés du Bloc québécois vont toujours appuyer les initiatives venant en aide aux victimes d'actes criminels. C'est avec plaisir que nous pourrions voter en faveur de ce projet de loi pour qu'il se rende en comité parlementaire. J'entendais le député qui s'est exprimé avant moi dire qu'il y aura peut-être des amendements à proposer, mais nous sommes bien disposés à travailler sur ce projet de loi.

● (1800)

[Traduction]

M. Arpan Khanna (Oxford, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue d'Oshawa, le projet de loi C-320, qui vise à modifier la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition en ce qui concerne la communication de renseignements à la victime.

Quand on m'a demandé de parler de ce projet de loi, j'ai répondu oui sans hésiter. Il est facile d'appuyer le projet de loi C-320 parce que cette mesure législative cruciale fait des droits des victimes une priorité au sein du système de justice canadien. Il incombe au gouvernement de voir à ce que les victimes d'actes criminels soient traitées le plus respectueusement et le plus dignement possible. Il est temps que notre système judiciaire accorde la priorité aux victimes et à leurs familles, au lieu de les faire souffrir encore plus.

Cependant, à maintes reprises, le gouvernement libéral a failli à cette tâche. Il est clément envers les criminels, mais dur avec les familles. Après huit ans des politiques inefficaces de capture et de remise en liberté et des politiques laxistes en matière de criminalité du premier ministre, le taux de criminalité n'a jamais été plus élevé.

En faisant adopter le projet de loi C-75, le gouvernement libéral a déclenché une vague de crimes violents qui déferle partout au pays. Depuis 2015, le nombre de crimes violents a augmenté de près de 40 %, le nombre d'homicides a augmenté de 45 % et est en hausse pour la quatrième année de suite, le nombre d'homicides liés aux gangs a augmenté de plus de 100 %, le nombre de crimes violents commis avec une arme à feu a augmenté de plus de 100 %, le nombre d'agressions sexuelles a augmenté de près de 75 %, le nombre de crimes sexuels contre des enfants a augmenté de plus de 125 % et le nombre d'enlèvements a augmenté de près de 40 %. Dans cette société chaotique où la criminalité est en hausse, on compte de plus en plus de victimes et on dirait que le système fait passer les droits des criminels avant les leurs.

C'est pour cela que des victimes et des familles de victimes comme Lisa dénoncent la situation. Ce sont ces gens qui ont inspiré ce projet de loi et qui me motivent à le faire adopter. Le père de Lisa a succombé à un meurtre brutal en 1991. Le délinquant a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération avant 25 ans. Lisa et ses proches, comme bien des victimes d'actes criminels, ont été surpris d'être avisés que le délinquant était admissible à la libération conditionnelle avant les 25 ans prévus au dossier de condamnation. Le meurtrier du père de Lisa était admissible à une libération conditionnelle anticipée après avoir purgé seulement 20 ans d'une peine d'emprisonnement allant de 25 ans à perpétuité. Les victimes pensent généralement qu'une peine d'emprisonnement à perpétuité doit être purgée à vie. Lisa croit, et je suis d'accord avec elle, que le manque de transparence quant à la façon d'établir l'admissibilité à la remise en liberté et les dates de celle-ci est pour les victimes d'actes criminels une source de confusion, de frustration, de traumatisme et de ressentiment à l'égard du système de justice pénale.

Affaires émanant des députés

Cette mesure législative apporte une simple modification à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition afin de traiter les victimes et leurs familles avec respect et dignité. Cette modification exigerait que les renseignements relatifs l'admissibilité à un examen pour toutes les formes de mise en liberté conditionnelle soient communiqués par écrit aux victimes des délinquants en cause, y compris une explication de la façon dont les dates de remise en liberté ont été déterminées ainsi qu'une explication du processus, afin d'optimiser la transparence. Les victimes méritent d'obtenir rapidement des renseignements exacts sur le processus de mise en liberté conditionnelle.

Quand j'ai entendu parler de ce projet de loi et de l'histoire de Lisa, je me suis souvenu d'un cas semblable dans ma propre circonscription, une histoire que tous les députés connaissent sûrement, c'est-à-dire le cas tragique de Tori Stafford, une jeune fille dont la vie a été fauchée lors d'un meurtre horrible. Cela nous rappelle brutalement pourquoi nous devons défendre les droits des victimes.

En avril 2009, Tori, une fillette innocente de 8 ans, a été enlevée, violée et assassinée par deux individus. Cette tragédie insensée avait créé une onde de choc non seulement à Oxford, mais partout au pays. La douleur et l'angoisse que la famille et les proches de Tori ont endurées sont inimaginables. Ce fut un traumatisme pour la famille de Tori, la collectivité d'Oxford et notre pays.

Malheureusement, l'expérience de la famille Stafford avec le système de justice ne s'est pas déroulée sans heurts. Michael Rafferty et Terri-Lynne McClintic ont tous deux été reconnus coupables du meurtre de Tori. Terri-Lynne McClintic a plaidé coupable en 2010, et Michael Rafferty, après avoir interjeté appel, a reçu la même peine en 2013. Ils ont tous deux été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité dans des établissements à sécurité maximale, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Cependant, en 2018, les médias ont rapporté que Terri-Lynne McClintic avait été transférée dans un pavillon de ressourcement à sécurité minimale.

• (1805)

Grâce aux efforts de la famille de Tori, la réaction du public a été forte et rapide, et McClintic est retournée en prison après l'intervention du ministre de la Sécurité publique. Cela soulève toutefois la question suivante: comment, huit ans après avoir violé et assassiné un enfant, une contrevenante violente peut-elle être transférée dans un établissement à sécurité minimale? Pourquoi le système de justice pénale offre-t-il un faux sentiment de réconfort aux familles des victimes?

Lorsque j'ai discuté de cet incident avec le père de Tori, il m'a dit que la Commission des libérations conditionnelles ne l'avait pas informé du transfert de McClintic. Il m'a expliqué que chaque fois que les contrevenants étaient transférés, cela faisait remonter de terribles souvenirs et rouvrait des blessures qu'ils tentaient de faire guérir et qui leur causaient beaucoup de souffrances. Parfois, lorsqu'un des auteurs du crime était transféré dans un établissement d'un niveau de sécurité moins élevé ou qu'on lui accordait un congé temporaire de la prison pour une raison quelconque, la décision n'était pas communiquée à la famille, ce qui était traumatisant.

L'histoire de Tori Stafford est un exemple bouleversant du besoin extrême d'une réforme en profondeur de nos systèmes de justice et de libération conditionnelle. Il faut une plus grande transparence. Il

faut accorder la priorité aux victimes et à leur famille au lieu de laisser les criminels dicter le déroulement du processus.

Bien que cet incident soit plus ancien, Rodney Stafford, le père de Tori Stafford, était de nouveau dans les médias cet été lorsque nous avons appris que le transfèrement de Paul Bernardo avait eu lieu sans que les familles de ses victimes en aient été averties. M. Stafford a évoqué le besoin de transparence entourant l'incarcération des assassins de sa fille, en particulier lorsqu'ils deviennent admissibles à la libération conditionnelle. Il sait qu'il est possible que l'un d'entre eux, voire les deux, soit un jour libéré, mais, en attendant, il estime que les familles des victimes méritent plus de respect. Il a déclaré ceci: « Les familles des victimes n'ont aucun droit. » Il a ajouté: « Ils ont été éliminés. »

En définitive, voilà pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Le projet de loi C-320 s'attaque à la question fondamentale des droits des victimes et vise à leur apporter le soutien et la reconnaissance qu'elles méritent. Le projet de loi reconnaîtrait que les victimes comme Tori Stafford et sa famille, ainsi que les militants comme Lisa et Rodney devraient être au cœur des préoccupations de la Commission des libérations conditionnelles.

Le projet de loi vise à corriger le déséquilibre de pouvoir qui existe souvent entre les victimes et les délinquants. Il garantirait que le système ne victimise pas de nouveau les familles. C'est pourquoi le projet de loi constituerait une étape cruciale pour rendre le système judiciaire plus humain, plus bienveillant et plus adapté aux besoins des familles.

C'est une réforme nécessaire qui rend hommage aux victimes qui ont enduré des souffrances incommensurables et qui méritent mieux. Cette politique a l'appui de ceux qui militent pour les droits des victimes, et la modification proposée est très simple. Il s'agit d'ajouter une seule phrase afin qu'on tienne compte des victimes d'abord, et cela ferait une énorme différence.

Le projet de loi C-320 est un projet de loi essentiel qui tient compte des souffrances des victimes. En adoptant ce projet de loi, nous indiquerions clairement que le Canada est du côté des victimes et non des criminels. Nous aiderions les victimes en leur accordant les droits et le soutien qu'elles méritent tout au long du processus de libération conditionnelle.

N'oublions pas les leçons à tirer des situations comme celles de Tori Stafford et de Lisa. Il est urgent de réformer davantage le système de libération conditionnelle et le système de justice pour qu'ils tiennent compte des victimes d'abord. J'exhorte mes collègues à appuyer le projet de loi C-320 et à rendre le système de justice plus compatissant et plus juste pour tous.

Nous devons en faire davantage pour aider les victimes et leurs familles, et c'est ce que nous ferons. C'est la bonne chose à faire.

• (1810)

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole dans le cadre du débat sur le projet de loi C-320.

Comme ma collègue d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia l'a dit un peu plus tôt, le Bloc québécois est favorable au projet de loi C-320. La position du Bloc québécois s'inscrit dans son engagement à appuyer les initiatives qui assurent la sécurité des femmes et qui luttent contre la violence faite aux femmes. Nous croyons que les personnes victimes ont tout à gagner à obtenir un maximum de renseignements sur leur agresseur, de même que sur la situation entourant sa libération, le cas échéant.

Ce positionnement du Bloc québécois est en continuité avec l'appui qu'il a donné au projet de loi C-233. Comme le disait tout à l'heure ma collègue, c'est un projet de loi qui a modifié « le Code criminel afin que le juge ait l'obligation, avant de rendre une ordonnance de mise en liberté à l'égard d'un prévenu inculpé d'une infraction contre son [ou sa] partenaire intime, de considérer s'il est souhaitable pour la sécurité de toute personne d'imposer au prévenu, comme condition dans l'ordonnance, de porter un dispositif de surveillance à distance. » Le Bloc québécois va toujours se tenir debout pour protéger les personnes victimes d'actes criminels et renforcer le lien de confiance entre la population et nos institutions. Ce dernier élément est très important.

Notre système de justice est sans aucun doute l'un de nos biens les plus précieux. Nous vivons dans une société qui fait l'envie de bon nombre de nations dans le monde. L'article 7 de la Charte des droits et libertés énonce ceci : « Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ». Ce sont ces droits que le système de justice a le devoir de protéger pour tous les Québécois et pour tous les Canadiens. Ce devoir est garant d'une démocratie forte où ces droits fondamentaux sont honorés. Comme élus, nous avons la responsabilité de protéger et de garantir ces droits.

Nous reconnaissons que notre système de justice pénale a de nombreuses failles, comme le démontrent plusieurs études et témoignages. Selon un sondage national sur la justice réalisé en 2022, près de 49 % des Canadiens jugent que le système de justice n'est pas réellement équitable. C'est la moitié de la population. Près de 39 % d'entre eux considèrent que le système de justice n'est pas accessible. On ne peut pas être contre l'idée de revoir régulièrement un système qui s'embourbe dans les procédures administratives et qui oublie au passage un caractère qui devrait avant tout être humain.

À cet égard, nous pensons qu'une plus grande transparence est nécessaire, particulièrement à l'endroit des victimes. Nous devons solidifier, et même rebâtir dans certains cas, le lien de confiance qui semble ne pas toujours tenir à grand-chose.

Il est primordial que les victimes se sentent en sécurité tout au long des procédures juridiques et qu'elles croient les jugements rendus comme étant adéquats à la préservation de leur sécurité. Sans cette condition, plusieurs de nos concitoyens pourraient ne pas se sentir à l'aise de porter plainte contre leur agresseur. D'ailleurs, cela s'est vu trop souvent et cela se voit encore trop souvent. Certains considèrent que les risques sont plus importants que les avantages. Quand une personne en arrive à cette conclusion, c'est que le système a failli à sa mission première.

Avec la recrudescence marquée de la violence familiale depuis cinq ans qui a été démontrée par Statistique Canada, les femmes et les filles sont les plus grandes victimes de cette faille du système. Porter plainte est déjà un réel parcours du combattant. Je vais plutôt dire que c'est un parcours de la combattante. Ces victimes doivent faire face à des jugements, des préjugés et des procédures souvent beaucoup trop longues. Il leur faut beaucoup de résilience et de

Affaires émanant des députés

courage pour se rendre au bout du processus et espérer que, en fin de compte, une décision va envoyer leur agresseur derrière les barreaux pour un bout de temps.

À ce moment-là, les survivantes peuvent reprendre leur souffle. Elles peuvent se sentir un peu plus en sécurité. Elles reprennent leur vie et leurs occupations. Elles reprennent confiance. Or, après quelques mois, parfois quelques années, elles apprennent que l'agresseur reçoit une permission de sortir, une libération conditionnelle ou d'office et aucune explication sur la procédure qui a mené à la décision n'est donnée. Pour beaucoup d'entre elles, c'est le retour à la case départ, c'est le sentiment d'insécurité qui revient au grand galop. Notre système de justice pénale ne sait pas toujours protéger adéquatement les victimes, du moins dans sa forme actuelle.

Dans ma circonscription, j'ai eu l'immense privilège de parler à une survivante d'agression sexuelle. Je l'ai fait avec une grande humilité et je dois dire que j'ai été impressionné par cette femme. Elle a été victime d'un récidiviste en plus. Avant d'agresser ma concitoyenne, cet individu avait déjà été incarcéré pour des viols en série. Il ne s'agit pas seulement d'une agression, il s'agit de viols en série. Il a obtenu sa libération conditionnelle. Il est retourné en prison pendant quelques années parce qu'il avait agressé quelques femmes pendant sa libération conditionnelle, mais il a été libéré encore une fois et il a recommencé. Encore une fois, il a agressé d'autres femmes.

Quel message envoie-t-on aux victimes quand on remet en liberté un tel individu sans que ses victimes du passé soient adéquatement rassurées ou même, au besoin, prises en charge?

Ma concitoyenne dont je parlais est une vraie battante. Elle s'est levée et elle s'est battue pour éviter la remise en liberté de ce délinquant, et ce, malgré ses propres blessures. J'ai un profond respect pour elle.

● (1815)

J'ai aussi un profond respect pour toutes celles qui trouvent la force de se lever et d'exiger de leurs politiciens que nous sommes qu'ils adaptent les lois pour garantir leur sécurité et leur paix d'esprit.

Il apparaît clair pour moi que, dans ces conditions, accorder aux victimes des explications quant à la remise en liberté de leur agresseur relève du respect le plus élémentaire. Cela démontre l'empathie que nous devrions avoir dans l'application des lois et dans la forme que nous donnons à notre système de justice.

C'est donner aux survivantes et survivants à de tels actes le droit de remettre en question les décisions du système et de faire appel, au besoin, si elles ressentent que cela est nécessaire. C'est les accompagner adéquatement dans le très essentiel processus de réparation.

Le Québec a toujours su se démarquer dans la protection des victimes, sans être parfait, notamment par la mise en place des bracelets antirapprochements ou encore de tribunaux spécialisés en agressions sexuelles. Il compte bien continuer de faire office de modèle au sein du Canada et à l'échelle mondiale. C'est toujours important de garder les intérêts de la victime au cœur du processus.

Affaires émanant des députés

Dans l'intérêt des Québécoises et des Québécois et des Canadiennes et des Canadiens, le Bloc québécois soutient donc le projet de loi C-320. C'est un timide pas, mais un pas quand même dans la construction d'un système de justice efficace et à la hauteur de sa mission.

Ce projet de loi renforce en effet le droit à la sécurité des victimes de crimes, notamment celles des violences conjugales et sexuelles; un peu dans l'esprit de l'article 7 que je citais tout à l'heure de la Charte canadienne des droits et libertés qui doit garantir la sécurité à toute personne.

En bref, ce projet de loi, quand il sera adopté, va permettre de renforcer la protection des victimes, la transparence du système pénal, le respect des droits de chacun et, surtout, la démocratie dans son ensemble.

En fait, plus important encore, il va contribuer à donner confiance en notre système de justice à celles qui, encore trop souvent, n'osent pas dénoncer leur agresseur parce que la machine n'a pas toujours l'air d'être de leur bord.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député d'Oshawa a la parole pour son droit de réplique.

[Français]

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, je voudrais premièrement remercier tous mes collègues parlementaires et remercier particulièrement le nouveau député d'Oxford de son discours.

[Traduction]

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous mes collègues qui ont participé à ce débat et qui ont exprimé leur appui au projet de loi. Je tiens également à remercier Lisa Freeman, qui nous a inspiré le projet de loi C-320, que nous aimons qualifier de projet de loi sur l'adéquation de la peine et du crime.

Comme je l'ai déjà indiqué, ce projet de loi vise à venir en aide aux familles qui se trouvent dans des situations insoutenables. Ces familles peuvent vivre de nouveaux traumatismes et être découragées en raison des décisions de la Commission des libérations conditionnelles du Canada et du Service correctionnel du Canada, des institutions qui affirment soutenir les victimes d'actes criminels, ce qui n'est en fait malheureusement qu'une illusion.

Le père de Lisa a été tragiquement frappé à mort par un meurtrier armé d'une hache en 1991. À la lumière des propos d'autres députés qui ont évoqué ce soir des cas similaires dans leur circonscription, il me semble pertinent de souligner que le meurtrier était en liberté conditionnelle quand il a commis ce crime horrible.

La famille de Lisa a été choquée d'apprendre que l'emprisonnement à perpétuité ne signifiait pas vraiment pour toute la vie de ce meurtrier. La transparence envers les victimes ne constituait pas une priorité dans notre système de libération conditionnelle. Les victimes n'avaient ni le droit d'être informées, ni le droit à l'information, ni le droit à la transparence, alors Lisa a courageusement décidé de réparer cette injustice et de lutter afin d'améliorer le système pour les victimes, pour les familles des victimes et pour les futures victimes. Cela nous rappelle qu'il incombe au gouvernement et qu'il nous incombe à nous, en tant qu'élus, de veiller à ce que les victimes d'actes criminels soient traitées avec le plus grand respect et la plus grande dignité.

Comme je l'ai dit plus tôt, ce projet de loi propose une modification législative simple et très brève. Il apporterait une simple modification à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition en ce qui concerne la communication aux victimes de renseignements qui leur assureraient le respect et la dignité qui leur sont dus. Il exigerait que les renseignements relatifs à l'examen du dossier du délinquant et à son admissibilité à toute forme de mise en liberté sous condition soient communiqués par écrit à ses victimes, y compris des explications fournies dans la plus grande transparence, à propos de la détermination des dates de mise en liberté et du processus suivi. On ne peut contester la logique de ce projet de loi, et j'espère que les députés l'appuieront sans réserve.

Malheureusement, le soutien qui est offert aux victimes n'est rien en comparaison du soutien que le gouvernement offre aux criminels. Je rappelle à mes collègues que c'est le travail du ministre de la Sécurité publique et du gouvernement d'assurer la sécurité du public. La description de tâche parle de la sécurité du public, pas de la sécurité des criminels. Les droits d'un meurtrier ne devraient jamais passer avant ceux de la victime.

Une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans est censée vouloir dire que la punition est sévère. C'est tout simplement faux et cela induit en erreur les familles et le grand public. Les délinquants qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans peuvent en fait bénéficier, bien avant 25 ans, d'autres formes de mise en liberté sous condition pour le perfectionnement personnel ou le travail communautaire. Ils peuvent bénéficier d'une permission de sortir. Les délinquants qui ont commis des crimes parmi les plus odieux, tels que des meurtres, peuvent être logés dans des prisons à sécurité minimale du pays, et les familles sont toujours conscientes que le niveau de sécurité n'est pas à la hauteur de la gravité du crime. C'est ce qu'illustre une mise à jour de Lisa Freeman et la récente communication choquante qu'elle a reçue du système de libération conditionnelle, qui est trop indulgente à l'égard des criminels.

Lisa Freeman a dit:

En juillet, on m'a avisée que:

La semi-liberté du tueur de mon père a été prolongée de six mois et, lorsqu'elle devra être renouvelée en janvier 2024, une libération conditionnelle totale pourra lui être automatiquement accordée en même temps, même s'il ne la demande pas. Il n'y a pas d'audience à laquelle je puisse assister, et je n'ai pas la possibilité de m'y opposer... la décision est tout simplement rendue à l'issue de l'étude du dossier.

En même temps, j'ai été informée que les « conditions de la libération conditionnelle » en vigueur — à savoir aucun transfert dans la province de l'Ontario et dans certaines parties de la Colombie-Britannique — peuvent être levées à tout moment si son équipe de gestion des cas estime qu'il « gagnerait à suivre des cours dans ces régions ».

Il est scandaleux que la seule chose qui nous rassurait, ma famille et moi, face à ce meurtrier à la hache, puisse être éliminée au gré de son équipe de gestion.

Le système doit être rééquilibré. Les droits des victimes doivent être égaux, sinon supérieurs, aux droits des délinquants.

Voilà ce qu'il en est. Un tueur peut être remis en liberté dans la collectivité où vivent ses victimes, selon le bon vouloir de son équipe de gestion des cas, sans qu'il soit nécessaire de faire connaître aux victimes les raisons qui ont motivé cette décision et la date prévue de la remise en liberté. Je sais que nous convenons tous que cette situation est inadmissible. Les victimes méritent mieux; elles méritent, à tout le moins, d'être bien informées.

Je tiens à remercier mes collègues ici présents ce soir et j'espère que je pourrai compter sur l'appui de tous lorsque ce projet de loi sera mis aux voix.

• (1820)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

M. Colin Carrie: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 18 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1825)

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'interviens ce soir au nom des 40 000 familles canadiennes qui ont perdu un être cher depuis 2016 — depuis que les libéraux sont au pouvoir — en raison des drogues toxiques en circulation. J'interviens aussi au nom des personnes qui ont un problème de toxicomanie ou de consommation de substances dans un but récréatif et qui meurent alors que leur décès aurait pu être évité.

Voici un peu de contexte: en ce moment au Canada, pour chaque tranche d'un million de Canadiens, environ 180 personnes meurent à cause des drogues toxiques. Dans ma province, la Colombie-Britannique, cette proportion est de 430 personnes par million. Dans le district sanitaire de l'île, elle est de plus de 500 par million et dans la vallée Alberni, où j'habite, elle dépasse les 1 000 décès par million de personnes. Parmi les gens de moins de 49 ans, plus de 2 100 personnes par million meurent actuellement à cause des drogues toxiques. C'est absolument aberrant.

Il y a un certain temps que néo-démocrates et moi-même demandons au gouvernement fédéral d'élaborer un plan et de prévoir un échancier et des ressources pour régler cette urgence sanitaire. Non seulement le gouvernement libéral ne donne-t-il pas suite à cette demande, mais il n'a pas consacré à cet enjeu ne serait-ce que 1 % des sommes qu'il a consacrées à la pandémie de COVID-19. Pourquoi? C'est à cause de la stigmatisation. C'est la seule raison qui explique son inaction. Il existe pourtant des solutions.

J'ai pris l'initiative de me déplacer à mes frais au Portugal l'été dernier pour tirer des leçons de ce pays, car le taux de décès là-bas est de six par million d'habitants. Pour donner une idée du nombre de personnes qui perdent la vie au Canada et mettre les choses en perspective, plus de personnes sont mortes chez nous à cause d'un approvisionnement en drogues toxiques que dans l'ensemble de l'Union européenne, qui compte plus de 450 millions d'habitants.

L'histoire du Portugal est assez intéressante, car ce pays a connu une grave crise des drogues qui a coûté la vie à de nombreuses personnes au milieu des années 1990. Plus de 1 000 personnes per-

Motion d'ajournement

daient la vie, surtout des héroïnomanes. Il y avait 1 000 héroïnomanes sur une population de 10 millions d'habitants. Pour mettre les choses en perspective, dans ma province, la Colombie-Britannique, il y a 100 000 toxicomanes chroniques sur une population de cinq millions d'habitants. Le taux de consommation par habitant, c'est-à-dire le nombre de toxicomanes chroniques, est le double de celui du Portugal à l'époque.

Les Portugais se sont rendu compte qu'il s'agissait d'une urgence sanitaire et ils ont agi en conséquence. Ils ont organisé une table ronde d'experts. Ils ont décidé d'aller de l'avant avec une politique fondée sur l'avis d'experts. Ils ont créé un traitement sur demande et un approvisionnement en substances plus sûr. Le programme a pris de l'expansion. Au début, 250 personnes prenaient de la méthadone, et ce nombre est passé à 35 000 en 2 ans. Ils ont eu recours aux forces armées pour créer des laboratoires, pour réduire les coûts et pour acheminer le matériel. Aujourd'hui, ils comptent 20 000 toxicomanes chroniques. Ils se sont concentrés sur la réduction des méfaits, en veillant à ce que les gens obtiennent du soutien.

Je vais parler des politiciens et de ce qu'ils ont fait. Ils ont été de véritables héros. Ils se sont retroussés les manches et, plutôt que de se mettre des bâtons dans les roues, ils ont cessé de faire de la petite politique et mis leur idéologie de côté. Le Portugal s'est concentré sur la prise de décisions fondées sur des données probantes, sous la direction d'experts, et a présenté un plan assorti de ressources, d'un échancier et d'une stratégie. C'était incroyable.

Santé Canada avait mis sur pied un groupe d'experts sur la toxicomanie. Qu'a fait le gouvernement fédéral? Il a choisi d'en faire fi. Il n'y a toujours pas de plan, pas d'échancier et pas de ressources. Quand le gouvernement va-t-il traiter cette situation comme une véritable urgence de santé publique? Où est le sentiment d'urgence?

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député pour la passion dont il fait preuve dans ce dossier. Depuis que j'ai commencé à exercer mes nouvelles fonctions, je me suis entretenu avec lui à plusieurs reprises, ce qui m'a permis d'apprendre beaucoup de choses et d'apprécier sa passion et ses connaissances en la matière.

Comme le sait le député, la crise des surdoses et des drogues toxiques a des conséquences désastreuses pour les victimes, leurs familles et leurs collectivités. Il existe quatre piliers reconnus internationalement comme essentiels à la réussite d'une stratégie relative à la toxicomanie: la prévention, la réduction des méfaits, le traitement et l'application de la loi. Le gouvernement s'est engagé à adopter une approche globale en mettant en œuvre des politiques et des mesures de soutien liées à ces quatre domaines essentiels. Le député d'en face est un allié précieux pour résoudre cette crise.

Chaque victime de surdose a une famille et des proches qui tiennent à elle. Comme l'a dit le député, je pense que ces décès peuvent être évités. Bon nombre de ces victimes ont peut-être caché leur toxicomanie et craignent de demander de l'aide. Beaucoup meurent seules. Nous devons prendre des mesures de toute urgence pour sauver des vies et protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Motion d'ajournement

Nous avons engagé plus de 1 milliard de dollars pour différentes mesures fondées sur les données probantes en matière de prévention, de réduction des méfaits, de traitement et d'application de la loi. Malheureusement, la crise évolue et s'aggrave. Les drogues sont de plus en plus toxiques. Il existe une intersectionnalité entre la toxicomanie et d'autres facteurs comme la pauvreté, l'itinérance et la santé mentale. Nous devons adapter notre façon de voir cette crise, continuer d'améliorer les mesures gouvernementales qui sauvent des vies et protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

La toxicomanie est un enjeu de santé et tous les pouvoirs publics partagent les compétences en matière de soins de santé. Ce qui est le plus important — je sais que certains députés ne le reconnaissent toujours pas —, c'est que la réduction des méfaits est une mesure de santé. C'est pour cette raison que nous continuons de soutenir les provinces, les territoires et les communautés autochtones pour qu'ils améliorent l'accès à des services et des mesures de soutien intégrés et fondés sur des données probantes en matière de toxicomanie pour tous les Canadiens, quand et où ils en ont besoin.

Tenir des propos fallacieux n'est utile à personne. Je suis heureux que le député de Courtenay—Alberni soit d'accord avec nous à ce sujet et qu'il nous aide à combattre la désinformation. Nous allons verser près de 200 milliards de dollars aux provinces et aux territoires au cours des 10 prochaines années afin de soutenir une réforme du système de santé dans l'ensemble du Canada, dont 25 milliards de dollars qui seront consacrés à des priorités communes comme l'amélioration de l'accès aux services en santé mentale et en toxicomanie.

Ces investissements historiques viseront à intégrer les soins de santé mentale et le traitement de la toxicomanie dans l'ensemble du système de santé. Ainsi, lorsqu'une personne demande de l'aide, toutes les portes seront bonnes, peu importe où elle se trouve au pays. J'ai bon espoir que nous en arriverons là. Il n'y a pas de solution universelle à cette crise complexe. Les circonstances entourant chaque cas sont uniques. Les solutions à la crise doivent reconnaître que les gens consomment des substances pour diverses raisons et de diverses manières.

Offrir un traitement ne suffit pas à lui seul. En offrant un vaste éventail d'options de soins et de mesures de soutien globales, on permet aux gens d'accéder aux bons services au bon moment pour améliorer leur santé et leur bien-être globaux.

Nous ne pouvons mettre fin seuls à cette crise. Il est de notre responsabilité collective en tant que parlementaires, dont celle du député de Courtenay—Alberni, d'y travailler en collaboration avec les communautés locales, les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les communautés autochtones. Nous ne pouvons travailler en vase clos ni adopter une approche non intégrée.

• (1830)

M. Gord Johns: Madame la Présidente, je suis heureux que le député ait parlé d'une approche intégrée, parce que le modèle portugais repose sur une approche coordonnée, intégrée et compatissante. Ici au Canada, il n'y a aucune coordination. Il n'y a pas non

plus de ressources. En fait, nous sommes au beau milieu d'une crise sanitaire.

Je dirai ceci: en période de crise sanitaire, l'approche progressive des libéraux coûte des vies, tout comme la désinformation de la part des conservateurs. Nous avons besoin de mesures concrètes. Nous avons besoin d'un calendrier pour investir dans la réduction des méfaits, les traitements, la réadaptation, la prévention, l'éducation et l'approvisionnement sûr en drogues pour remplacer les drogues illicites toxiques.

Où est le plan? Où est le calendrier? Où est la compassion? Quand traitera-t-on cet enjeu comme une priorité? Quand le gouvernement mettra-t-il vraiment fin à la stigmatisation? Dois-je me livrer chaque semaine au même combat dans cette enceinte? Quand le plan sera-t-il présenté à la Chambre des communes? C'est ce que méritent les familles.

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, je suis d'accord, et nous savons que la toxicomanie est une question extrêmement complexe.

La discrimination et les traumatismes peuvent accroître les risques de méfaits liés à la consommation de substances. Nous nous efforçons d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité d'une gamme de services et de mesures de soutien pour faire face à la crise des surdoses. Cette question complexe appelle une réponse globale et intégrée, comme je l'ai dit et comme le député l'a reconnu. Tous les intervenants doivent être réunis autour de la table pour aider les personnes en difficulté. Celles-ci ont besoin que tous les députés et le gouvernement fédéral collaborent avec les provinces et les territoires à la mise en place d'un système comprenant des équipes et des services de santé physique et mentale.

Il s'agit d'une question de santé publique, et non d'une question de nature pénale, et nous devons la traiter comme telle, tout en nous dotant de services de sécurité publique bien formés, encadrés et dotés de ressources suffisantes. J'ai hâte de discuter du voyage que vous avez fait et d'en apprendre un peu plus sur le modèle portugais.

• (1835)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit toujours adresser ses questions et ses observations à la présidence.

Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes n'étant pas présent pour aborder la question qu'il devait soulever au moment de l'ajournement conformément à l'avis qu'il avait donné, ce dernier est réputé avoir été retiré.

[Français]

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 36.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 17 octobre 2023

AFFAIRES COURANTES

Le commerce international

Mme Ng 17505

Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine de 2023

Mme Ng 17505

Projet de loi C-57. Présentation et première lecture..... 17505

Adoption des motions; première lecture et impression du
projet de loi 17505

Pétitions

Les changements climatiques

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 17505

Les refuges pour femmes

Mme Vecchio 17505

Le changement climatique

M. Gerretsen 17505

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux 17505

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Le plan financier

M. Poilievre 17506

Motion 17506

M. Lamoureux 17507

M. Simard 17507

Mme Gazan 17508

M. Bragdon 17508

M. Lamoureux 17509

Mme Vignola 17509

M. Blaikie 17510

Mme Bendayan 17510

Mme Vecchio 17512

M. Trudel 17512

Mme Idlout 17512

M. Lamoureux 17512

M. McLean 17513

Mme Vignola 17514

Mme Mathysen 17514

M. Therrien 17514

Mme Atwin 17516

M. McLean 17516

M. Blaikie 17516

M. Garon 17516

Mme Atwin 17518

M. McLean 17518

Mme Idlout 17518

M. Blaikie 17518

M. Falk (Provencher) 17521

M. Trudel 17521

M. Gerretsen 17522

Mme Idlout 17522

M. Steinley 17522

Mme Roberts 17523

M. Gerretsen 17524

M. Simard 17524

Mme Ashton 17524

M. Davidson 17524

M. Hallan 17524

M. Gerretsen 17526

M. Garon 17526

Mme Zarrillo 17526

Mme Kayabaga 17527

Mme Vecchio 17528

Mme Bérubé 17528

Mme Mathysen 17528

Mme Dzerowicz 17529

Mme Chabot 17530

Mme Vecchio 17531

Mme Idlout 17531

M. Khanna 17531

M. Lamoureux 17532

M. Trudel 17532

Mme Ashton 17532

M. Deltell 17533

M. Lamoureux 17534

M. Simard 17534

Mme Gazan 17535

M. Gerretsen 17535

M. McLean 17536

Mme Gazan 17537

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 17537

M. Blois 17537

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Mme Sgro 17538

Mark Tennant

M. Waugh 17538

La Banque canadienne de grains

M. Chen 17539

La violence dans le monde

M. Brunelle-Duceppe 17539

Le cannabis

M. Weiler 17539

Lawrence Robidoux

M. Kitchen 17539

Les Célèbres cinq

Mme Diab 17540

Les affaires étrangères

M. van Koeverden 17540

La taxe sur le carbone	
Mme Vecchio	17540
Mary Lamb	
Mme Damoff	17540
Le Bloc québécois	
M. Gourde	17540
Les affaires étrangères	
M. Morantz	17541
Les ressources naturelles	
M. Serré	17541
Mel Bevan	
M. Bachrach	17541
Le Mois de la sensibilisation au cancer du sein	
M. Thériault	17541
Le secteur de l'alimentation au détail	
M. Williams	17542
La communauté juive	
M. Housefather	17542

QUESTIONS ORALES

Le logement	
M. Poilievre	17542
M. Trudeau	17542
M. Poilievre	17542
M. Trudeau	17542
M. Poilievre	17543
M. Trudeau	17543
M. Poilievre	17543
M. Trudeau	17543
Les services publics et l'approvisionnement	
M. Poilievre	17543
M. Trudeau	17543
Les affaires étrangères	
M. Blanchet	17543
M. Trudeau	17544
M. Blanchet	17544
M. Trudeau	17544
M. Singh	17544
M. Trudeau	17544
M. Singh	17544
M. Trudeau	17544
Les finances	
Mme Lantsman	17544
Mme Bendayan	17545
Mme Lantsman	17545
Mme Bendayan	17545
Le logement	
M. Melillo	17545
Mme Bendayan	17545
M. Melillo	17545
M. Fragiskatos	17545
Les finances	
M. Paul-Hus	17545

M. Champagne	17545
Le logement	
M. Paul-Hus	17546
Mme Bendayan	17546
L'industrie pétrolière et gazière	
M. Simard	17546
M. Guilbeault	17546
M. Simard	17546
M. Guilbeault	17546
Mme Michaud	17546
M. Guilbeault	17546
Le logement	
Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	17547
M. Fragiskatos	17547
Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	17547
Mme Sudds	17547
M. Deltell	17547
Mme Bendayan	17547
M. Deltell	17547
M. Champagne	17547
Mme Blaney	17548
M. Fragiskatos	17548
Le secteur de l'alimentation au détail	
M. MacGregor	17548
M. Champagne	17548
La santé	
M. Aldag	17548
M. Holland	17548
L'économie	
M. Perkins	17548
Mme Hutchings	17548
M. Perkins	17549
Mme Petitpas Taylor	17549
Les aînés	
M. Small	17549
M. O'Regan	17549
Le logement	
M. Godin	17549
Mme Bibeau	17549
CBC/Radio-Canada	
M. Champoux	17549
M. Noormohamed	17549
M. Champoux	17550
M. Rodriguez	17550
L'économie	
Mme Kramp-Neuman	17550
M. Champagne	17550
M. Majumdar	17550
M. Boissonnault	17550
L'industrie pétrolière et gazière	
M. Webber	17550
M. Wilkinson	17550
La petite entreprise	
Mme Lattanzio	17551
Mme Valdez	17551

La sécurité publique	
M. Barrett	17551
M. LeBlanc	17551
M. Genuis	17551
M. LeBlanc	17551
La justice	
M. Fast	17551
M. Virani	17552
L'innovation, les sciences et l'industrie	
M. Coteau	17552
M. Champagne	17552
Les services de garde	
Mme Gazan	17552
Mme Sudds	17552
Le changement climatique	
Mme Ashton	17552
M. Guilbeault	17552

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador	
Projet de loi C-49. Deuxième lecture	17553
Rejet de l'amendement	17554
Adoption de la motion	17555
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité	17555
Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — Le plan financier	
Motion	17555
M. Blois	17555
M. Lawrence	17556
M. Savard-Tremblay	17556
M. Green	17557
M. Lawrence	17557
M. Lamoureux	17558
M. Champoux	17558
M. Green	17559
Privilège	
Allégation de réponse trompeuse à une question inscrite au Feuilleton	
M. Berthold	17559

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — Le plan financier	
Motion	17560
Mme Findlay	17560
M. Lamoureux	17561
M. Champoux	17561
M. Cannings	17562
M. Samson	17562
M. Small	17563
Mme Desbiens	17564
M. MacGregor	17564
Mme Taylor Roy	17564
M. Arnold	17565
Mme Larouche	17566
M. MacGregor	17566
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	17566
M. Lamoureux	17568
Mme Larouche	17568
M. Julian	17568
M. Godin	17568
M. Samson	17570
Mme Desbiens	17570
M. Julian	17570
Report du vote sur la motion	17571

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	
Projet de loi C-320. Deuxième lecture	17571
M. Lamoureux	17571
Mme Michaud	17572
M. Khanna	17573
M. Champoux	17574
M. Carrie	17576
Report du vote sur la motion	17577

MOTION D'AJOURNEMENT

La santé	
M. Johns	17577
M. Fisher	17577

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>